HISTOIRE

DU

PAPE GRÉGOIRE VII

ET DE SON SIÈCLE.

Cet Ouvrage se trouve également :

Chez MM.

BELLIZARD et COMP^e, à SAINT-PÉTERSBOURG ;

BERTHIER-GUERS, libraire, à GENÈVE ;

BOOKER and CH. DORMAN, libraires, 61, New Bond street, à LONDRES ;

DUMOLARD et FILS, libraires, à Milan ;

GEROLD, place Saint-Étienne, à VIENNE (Autriche) ;

JAMONET, libraire, à VALENCE (Drôme) ;

MARIETTI, libraire, à TURIN ;

MERLE, libraire, à ROME ;

MONALDINI, libraire, à ROME ;

PELAGAUD, LESNE et CROZET, libraires, à LYON.

PERISSE frères, libraires, à LYON ;

Aug. SEGUIN, libraire, à MONTPELLIER.

PARIS, IMPRIMERIE DE DECOURCHANT,
RUE D'ERFURTH, 1.

HISTOIRE

DU PAPE

GRÉGOIRE VII

ET DE SON SIÈCLE,

D'APRÈS LES MONUMENTS ORIGINAUX;

PAR J. VOIGT,

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE HALL;

Traduite de l'allemand,

Augmentée d'une Introduction, de Notes historiques et de Pièces justificatives,

PAR M. L'ABBÉ JAGER,

CHANOINE HONORAIRE DE NANCY,

MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE DE LYON.

TOME SECOND.

PARIS,

A. VATON, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DU BAC, 46;

GAUME FRÈRES, LIBRAIRES, RUE DU POT-DE-FER, 5.

—

M DCCC XXXVIII.

HISTOIRE

DU

PAPE GRÉGOIRE VII.

GREGOIRE VII ET SON SIÈCLE.

CHAPITRE VII.

1075.

Efforts de Henri pour se procurer des alliés. —Concile de Rome.— Douleur de Grégoire à la vue de la situation de l'Église. — Le pontife met tout en œuvre pour faire exécuter les canons concernant l'investiture, la simonie et le concubinage. — Démêlés de l'église de Bamberg. — Nouvelle guerre de Saxe. — Bataille de Hohenbourg et ses suites. — Orgueil de Henri. — Trois évêques à Milan.—Dissensions des Saxons.—Le roi persiste dans sa haine contre eux. — Expédition de Bohême. — Réunion de l'armée royale à Gerstungen. — Soumission des Saxons. — Perfidie de Henri. — Investitures scandaleuses de Bamberg, de Fulde et de Lorsch. — Intrigues de Guibert de Ravenne. —Complot de Cencius. — Mort d'Annon de Cologne.

Vratislas, roi de Bohême, fut invité, vers la même époque, à joindre ses armes à celles de l'empereur. La perspective de la Misnie, dont l'investiture devait récompenser son zèle, dé

cida ce prince à faire ses préparatifs de guerre. Les envoyés de Henri pénétrèrent jusque chez les Luticiens, pour soulever ce peuple contre les Saxons, leurs mortels ennemis ; mais en vain leur promit-on tout le pays qu'ils enlèveraient à ces derniers, ils demeurèrent sourds aux prières et aux promesses de l'empereur. Des secours furent également demandés à Swen III, roi de Danemark, et même à Philippe, roi de France, à Guillaume d'Angleterre, et à Guillaume, duc de Poitiers, son parent[1].

Les Saxons ne soupçonnaient en aucune manière l'enthousiasme qui avait rallié autour du monarque les princes allemands ; et bien que quelques-uns de leurs nobles vinssent souvent présenter leurs hommages et faire leur cour à l'empereur, celui-ci parvint toujours à les tromper par un accueil gracieux, par des fêtes splendides et la manière agréable dont il les congédiait. Il paraît même que Henri réussit à en gagner plusieurs, notamment les guerriers expérimentés[2].

[1] Bruno, p. 112.

[2] C'est du moins ce que fait entendre la partialité de Bruno et de l'annaliste saxon. Il n'y a qu'un Saxon qui ait pu dire que le roi trompait les Saxons qui venaient à sa cour, par un serment artificieux et en les contraignant par des menaces à le servir ; qu'il corrompait les serfs pour en faire les assassins de leurs seigneurs, et qu'il les ecueillait ensuite dans son armée ; enfin qu'il envoyait du poison aux évêques opposants en leur faisant accroire que c'étaient de sûrs spécifiques contre les *maladies*.

Voyant qu'en Allemagne l'attention publique était concentrée dans les affaires de la Saxe, qu'il n'était pas probable qu'on portât un regard attentif sur Rome; présumant que les membres du clergé, harcelés par la question du célibat, abandonneraient volontiers un privilége pour en conserver un autre, que du moins ils ne s'inquiéteraient pas beaucoup des atteintes nouvelles qui pouvaient leur être portées, puisque le célibat occupait seul toutes leurs pensées, le pape résolut de faire un dernier pas pour arriver au but constant de ses efforts. Il convoqua à Rome un grand concile pour le mois de février 1075. Afin de rendre cette assemblée la plus auguste et la plus importante qui eût été tenue depuis longtemps, il y avait invité, dès la fin de l'année précédente, les évêques d'un grand nombre de provinces. De l'Allemagne il cita, pour répondre aux accusations portées contre eux, les évêques Hermann de Bamberg, Guarnier (Werner) de Strasbourg, Henri de Spire et Sigefroi de Mayence: en cas d'hésitation de leur part, l'empereur devait les forcer à venir à Rome pour y rendre compte de leur conduite et des moyens par lesquels ils avaient été élevés à l'épiscopat [1]. La même injonction fut faite, entre autres, à l'évêque Adalbert de Würzbourg, Emeric d'Augsbourg, Othon de Constance, Liémar, arche-

[1] Grég., Epist. II, 30.

vêque de Brême[1], ainsi qu'aux prélats et aux abbés des provinces les plus éloignées de la Grande-Bretagne[2], et à beaucoup d'évêques français et lombards, notamment à ceux de Toul, de Poitiers[3], de Pavie, de Modène et de Turin. Pour connaître à fond l'état des églises en Occident, le pape avait eu soin, dès le commencement de cette année, d'envoyer, en qualité de légats inquisiteurs, Gepison, abbé de Saint-Boniface, et Maurus, abbé de Saint-Sabas, munis d'une lettre apostolique adressée à tous les fidèles[4] et chargés d'instructions spéciales pour diverses églises particulières.

Une lettre adressée par Grégoire à Hugues, abbé de Cluny[5], nous dépeint la vive anxiété et la profonde douleur auxquelles l'âme du pontife était livrée à la vue du triste état de la chrétienté à cette époque : « Je voudrais pouvoir vous faire » comprendre toute l'étendue des tribulations » dont je suis assailli, des travaux sans cesse re- » naissants qui m'accablent et m'écrasent sous » leur poids de jour en jour plus pesant. Maintes » fois j'ai demandé au divin Sauveur de vouloir » m'enlever de ce monde, ou de permettre que je » devinsse utile à notre mère commune. Une in-

[1] Epist. II, 28 et 29.
[2] Epist. II, 1.
[3] Epist. II, 2, 3.
[4] Epist. II, 40, 41.
[5] Epist. II, 49.

» dicible douleur, une tristesse extrême s'empa-
» rent de mon âme à la vue de l'église d'Orient que
» l'esprit des ténèbres a séparée de la foi catho-
» lique. Quand je tourne mes regards à l'occident,
» au midi, au septentrion, j'y découvre à peine
» quelques évêques qui soient entrés dans l'épi-
» scopat par des voies canoniques, qui vivent en
» évêques, qui gouvernent leur troupeau dans un
» esprit de charité, et non avec l'orgueil despotique
» des puissants de la terre. Parmi les princes sé-
» culiers, je n'en connais aucun qui préfère la
» gloire de Dieu à la sienne propre et la justice à
» l'intérêt. Pour ceux au milieu desquels je vis,
» les Romains, les Lombards et les Normands,
» je leur reproche souvent qu'ils sont pires que
» des Juifs et des païens. Lorsqu'enfin je reviens
» à moi-même, je me trouve tellement accablé
» du poids de ma conduite, que je ne vois pres-
» que plus d'espoir de salut, si ce n'est dans la
» seule miséricorde de Jésus-Christ. Car si je
» n'avais l'espérance d'une vie meilleure, et la
» perspective d'être utile à l'Église, Dieu le sait, je
» ne demeurerais plus à Rome, où je suis comme
» enchaîné depuis vingt ans. C'est ainsi que, par-
» tagé entre la douleur qui chaque jour se re-
» nouvelle pour moi, et un espoir, hélas! trop
» lointain, je suis assailli par mille tempêtes, et
» ma vie n'est plus qu'une agonie continuelle. »

Ce fut au milieu de ces tristes préoccupations

que Grégoire ouvrit son grand synode [1], auquel assistèrent les archevêques, les évêques, les abbés, ainsi qu'une multitude de clercs et de laïcs distingués qui, de toutes les provinces, étaient accourus pour connaître les moyens par lesquels le souverain pontife pourvoirait au salut de l'Eglise. Ce fut dans cette assemblée que l'on prononça enfin l'importante défense de l'investiture donnée par des laïcs [2], et l'on ne se borna point à prohiber l'investiture par l'anneau et la crosse, les deux emblèmes de la juridiction spirituelle des évêques, mais on interdit, sans distinction aucune, toute espèce d'investiture ; il fut enjoint, sous des peines très-sévères, aux ecclésiastiques de ne pas

[1] La date en est fixée « a sexto calend. Martii usque ad pridiè calend. præteriti (*suivant d'autres* sequentis) mensis. » — Malheureusement les canons de cet important concile sont perdus, et nous avons seulement une relation des principaux décrets qui y ont été portés.

[2] Pagi a prouvé ce fait dans sa critique de Baronius, *ad ann.* 1705.—Schrœckh, *Hist. ecclés.*, 25e vol., p. 455, ne s'accorde pas avec lui, parce que, dit-il, « Pagi se trouvait » forcé de taxer d'erreur le contemporain de Grégoire, »Hugues de Flavigny, et que la lettre du pape au roi Henri »(III, 10) ne parle pas assez clairement pour qu'on puisse s'ap»puyer sur elle. Le pape pouvait très-bien avoir arrêté ce »canon, et ne l'avoir fait connaître à Henri qu'au moment »où la guerre de Saxe était résolue. » Mais plusieurs choses combattent ce sentiment : Hugues de Flavigny pouvait très-bien dire que la simonie fut interdite par le concile de 1074, car la chose arriva effectivement ; mais ce n'était point le principal but de cette assemblée. On ne peut surtout nier que l'investiture ne fût au contraire l'objet principal de la délibération des Pères du synode.

recevoir, aux laïcs de ne pas donner une semblable investiture, de terribles anathèmes devant frapper les uns et les autres en cas de désobéissance[1]. Pour montrer avec quelle vigueur il se proposait de maintenir les décrets du concile sur ce point, Grégoire commença par retrancher de la communion ecclésiastique cinq officiers de la maison de l'empereur, par le conseil desquels les églises s'étaient vendues, et les menaça de l'excommunication, si, avant le mois de juin, ils ne se présentaient devant le saint Siége pour se purger de cette accusation[2]. Grégoire, par cet acte de rigoureuse justice, voulait donner à Henri un avertissement salutaire et un exemple de sa future sévérité. Le roi de France fut menacé d'un châtiment semblable, dans le cas où il n'offrirait

[1] C'est ce que font voir plusieurs lettres de Grégoire. Hugues de Flavigny rend ainsi ce canon : « Si quis deinceps episcopatum, vel abbatiam de manu alicujus laicæ personæ susceperit, nullatenus inter episcopos, vel abbates habeatur, nec ulla ei vi episcopo, vel abbati audientia concedatur. Insuper ei gratiam B. Petri et introitum Ecclesiæ interdicimus, quoad usque locum, quem sub crimine tam ambitionis, quam inobedientiæ, quod est scelus idololatriæ, cœpit, deseruerit. Similiter etiam de inferioribus ecclesiasticis dignitatibus constituimus. Item, si quis imperatorum, ducum, marchionum, comitum, vel quilibet secularium potestatum, aut personarum, investituram episcopatus, vel alicujus ecclesiasticæ dignitatis præsumpserit, ejusdem sententiæ vinculo se adstrictum sciat. »

[2] Coleti, *Coll. Conc.*, t. IX, p. 582. *Labb.*, t. X, p. 344. Nous n'avons pu trouver nulle part les noms de ces officiers.

point aux légats apostoliques envoyés vers lui des garanties de sa pénitence et de son repentir. Liémar de Brême, en raison de sa désobéissance, fut suspendu de ses fonctions épiscopales, et privé de la participation au sacrement eucharistique : la même peine fut prononcée contre Guarnier de Strasbourg, Hermann de Spire et Hermann de Bamberg, si, avant Pâques, ils ne donnaient pas des preuves sincères de leur repentir. Guillaume de Pavie, Cunibert de Turin et Denys de Plaisance furent déposés : Robert de Normandie et Robert de Loritello, déjà sous les coups de l'anathème, furent excommuniés de nouveau, pour s'être emparés du patrimoine de saint Pierre.

Un espace immense venait d'être franchi. Pour assurer la complète indépendance de l'Eglise, pour briser et anéantir tous les liens qui rattachaient le clergé au monde, Grégoire n'avait qu'à mettre à exécution les décrets de son synode.

Comme il était de la plus haute importance de réaliser au plus vite les résolutions prises par les Pères du concile, le pape s'empressa de faire parvenir aussitôt des lettres apostoliques aux pontifes les plus influents de l'Allemagne, aux fidèles des diocèses et aux rois; en un mot, il ne négligea rien pour faire connaître promptement les canons synodaux. Il notifia aux habitants de Plaisance[1] la déposition de leur évêque, les délia de

[1] Epist. II, 54.

leurs serments et leur promit même son appui pour chasser de son siége le prélat prévaricateur et pour procéder à l'élection d'un nouveau pontife. — Le même jour il écrit aux habitants de Lodi[1], pour louer le zèle qu'ils mettent à extirper le concubinage et la simonie des clercs, et prodigue les plus grands éloges à leur évêque Opizon qui avait déployé à cet égard une activité toute particulière. Dans sa lettre, il promet la plénitude de sa bénédiction apostolique à ceux qui le soutiennent dans cette œuvre sainte, tandis qu'il menace de châtiments sévères et d'anathèmes ceux qui y portent un obstacle quelconque. Dans sa lettre à Dietwin[2], évêque de Liége, il recommande à ce prélat, avec une tendresse paternelle, de se corriger des vices contre lesquels il sait que sont établis de sévères châtiments ; il l'avertit que si, jusqu'à ce jour, il a épargné son âge avancé, il ne peut tolérer plus longtemps ses désordres. Nous voyons, par la lettre adressée à Sichard, évêque d'Aquilée[3], que dans ce second concile de Rome on prit également des mesures contre l'incontinence, et que l'éloignement des fonctions cléricales était la peine portée contre ceux qui se permettraient des infractions à ce point de discipline. « Mais ceux qui se rendent

[1] Epist. II, 55.
[2] Epist. II, 61.
[3] Epist. II, 62.

» coupables de simonie doivent être déposés, sans
» qu'ils puissent jamais espérer d'être réadmis aux
» honneurs de la cléricature. »

Mais c'était surtout en Allemagne qu'il importait à Grégoire de donner la plus grande publicité à ces canons et de mettre la plus grande rigueur à les exécuter. Dans cette vue, il écrivit à l'archevêque de Cologne[1] : « De
» toutes les églises de l'empire germanique, celle
» de Cologne s'est toujours distinguée par sa fidé-
» lité et son dévouement au saint Siége, de
» sorte qu'elle a toujours été considérée par la
» mère commune des fidèles comme la fille la plus
» chérie : c'est sur cet antique attachement que
» je compte encore aujourd'hui pour les projets
» que je désire réaliser par vous. Veillez donc
» avec le plus grand soin au maintien des mœurs
» de vos subordonnés ; car vous n'ignorez pas
» que les lois de la discipline ne sont pas l'ou-
» vrage de mes pensées individuelles, et que ce
» n'est qu'en vertu de ma charge de pontife
» suprême et suivant les lumières de l'esprit
» divin, que je les ai fait promulguer comme les
» antiques prescriptions de nos pères dans la
» foi[2], bien que l'Église romaine ait toujours eu
» et toujours possédé le droit inaliénable d'opposer

[1] Epist. II, 67.

[2] « Non de nostro sensu exsculpimus. » Ces mots se trouvent répétés plusieurs fois. Par ex. Epist. II, 68.

» à de nouveaux désordres de nouveaux remèdes, » et de nouveaux décrets, qui, étant basés sur la » raison et l'autorité, ne sauraient être récusés » de personne [1]. Pour agir, dans la question pré- » sente, d'une manière prompte et efficace, l'ar- » chevêque convoquera un concile, publiera de- » vant son clergé réuni les résolutions synodales, » leur en recommandera la fidèle observance et » les exhortera à renoncer plutôt aux fonctions de » leur ministère que d'offrir désormais au Sauveur » des hommages impurs et sacriléges. En cas de » résistance ou de persécution, il doit se rappeler » que le pape, armé du bouclier de saint Pierre, » est prêt à repousser ses ennemis, du moins à » le protéger contre leurs attaques. Les canons » qui défendent la simonie doivent de même être » rigoureusement observés. »

Le même jour, Grégoire expédia à Burchard, évêque de Halberstadt [2], et à Wecel, archevêque de Magdebourg, des lettres d'une semblable teneur. On est surpris de voir que, dans ces lettres, il ne fait pas mention du décret porté con-

[1] Quæ rationis et auctoritatis judicio, nulli hominum sit fas, ut irrita refutare.

[2] Epsit. II, 66, 68. — Il dit : « Ad hoc valebunt litteræ, ut, sicut dicitur, currentem currere concitatius impellamus. » La lettre à Wecel est encore remarquable sous un autre point de vue. Il s'appuie de l'exemple de Josué. Quand celui-ci entreprit de conduire le peuple de Dieu, il montra toujours dans ses actes une obéissance

tre les investitures, ou, que s'il en parle, il ne fait que l'effleurer; on ne saurait méconnaître en cela la prudence du pontife qui, en recommandant aux clercs la rigide observation des lois relatives au célibat, voulait leur faire oublier le canon prohibitif des investitures dont il lui importait surtout de faire poursuivre l'exécution par les laïcs. Plein d'une sage prévoyance, il cherchait à scinder le commun intérêt qui unissait les clercs et les laïcs dans la question des investitures, car, dans cette division, il voyait le triomphe de son système: il avait calculé sans doute que l'homme, entièrement occupé à conserver une épouse, ou-

scrupuleuse et un zèle admirable, en sorte qu'il commanda aux éléments eux-mêmes : quand il voulut faire traverser le Jourdain à sa troupe, il arrêta le cours de ce fleuve; et quand le soleil sur son déclin allait arrêter l'entière destruction des ennemis d'Israël, Josué, comme un second créateur, le rendit immobile dans sa course; de même, il renversa les murailles de Jéricho après en avoir fait sept fois le tour et au seul son des trompettes des prêtres. On voit par là ce que peut un zèle ardent pour les choses de Dieu, ce que mérite une obéissance parfaite. Nous devons suivre cet exemple. « Ad hujus similitudinem nos facti, qui populum christianum instituendi magisterium suscepimus, mentem vigilanter intendere debemus, ne adversariæ potestatis muros, contra verum Josue rebellantes et erectos, silentio nostro stare aut roborari patiamur. Quamobrem fraternitati tuæ apostolica auctoritate injungimus atque præcipimus, ut ad castitatem clericorum prædicandam et studiosius inculcandam buccina sacerdotali vehementius et instantius instrepas, donec Jericho muros, id est defectionis opera, et sordidæ libidinis pollutiones dissipes et subvertas. »

blierait plus facilement ses autres biens terrestres.

A la même époque, l'affaire de Hermann, évêque de Bamberg, et un de ceux, comme nous l'avons dit plus haut, que le concile de Rome avait suspendus de leurs fonctions, fit grand bruit dans l'empire. Peu après le retour de ce prélat dans son diocèse [1], mourut le prévôt des clercs que Hermann faisait élever et instruire, au nombre de vingt-cinq, dans l'église de Saint-Jacques, construite tout entière à ses frais. L'évêque résolut alors de former un monastère à côté de l'église, il en chassa donc les clercs, et remit les bâtiments, avec toutes leurs dépendances, à Egbert, abbé de Saint-Michel [2]. Les clercs, forts de leur conscience, furent vivement blessés de cette mesure violente; ils se réunirent au clergé de l'église principale, pour conjurer Hermann de maintenir leur établissement, lui représentant que le diocèse n'avait que peu de semblables institutions et que les moines n'étaient point nécessaires : mais l'évêque demeura sourd aux plus pressantes sollicita-

[1] On voit par les lettres de Grégoire que Hermann n'avait point assisté au concile et qu'il s'était arrêté en chemin, près de Rome.

[2] Lambert dit de l'évêque : « Monasticæ conversationis, munditia delectatus, in toto episcopatu suo, si fieri posset hanc solam esse vitam cupiebat, zelo quidem Dei, sed non secundum scientiam. » *Ann.* 1075, *de Reb. Germ.*

(*Audley.*)

tions. Irrités au plus haut point de cette obstination, les clercs envoyèrent une députation solennelle à Rome pour soumettre l'affaire à Grégoire : à leurs plaintes se joignaient celles de tout le clergé de Bamberg; on accusait l'évêque d'être entré dans l'Eglise de Dieu, non par la porte du bercail comme il convient à un bon pasteur, mais par la voie sacrilége de la simonie et par une folle dilapidation des biens de l'Eglise; d'avoir, malgré son manque de savoir et contrairement à toutes les règles canoniques, pris effrontément possession du siége épiscopal; de se livrer, quoique dispensateur des choses de Dieu, tellement à l'avarice et à l'usure, qu'il ne rougit pas de vendre les églises et les abbayes de son diocèse, comme il n'avait pas rougi de se les approprier [1]. Grégoire voulant effrayer, au cœur même de l'Allemagne, par un grand exemple, tous ceux qui étaient coupables des mêmes délits, et prouver, par le fait, qu'il était décidé à accomplir ce qu'il avait résolu, lança contre l'indigne Hermann la sentence d'excommunication que celui-ci, au surplus, avait déjà méritée par le constant et dédaigneux refus qu'il avait montré de comparaître à Rome, où il était cité depuis deux ans pour se justifier sur les accusations portées contre lui. Le pape fit restituer l'église

[1] *Voy.* dans Lambert les autres chefs d'accusation, ann. 1705.

de Saint-Jacques aux clercs qui en avaient été expulsés, et adressa aux habitants de Bamberg une lettre conçue en ces termes[1] :

« Nous avons tiré le glaive de saint Pierre, et, » en vertu de l'autorité apostolique, nous avons » prononcé la sentence de déposition contre » l'homme ignorant, qui s'est laissé corrompre » par l'hérésie, et qui s'est rendu coupable de fé- » lonie simoniaque. Mais comme de semblables » dépositions entraînent ordinairement de grands » dommages pour les églises et pour leurs biens, » nous faisons défense à tout homme, quels que » soient son rang et sa dignité, de porter sur le » domaine de cette église une main avide et sacri- » lége. » Grégoire envoya même des légats à Bamberg, et dès que les habitants eurent appris par eux le jugement du saint Siége, ils envoyèrent une députation à leur évêque, qui se trouvait encore dans la ville, mais qui ne savait rien de l'arrivée des légats, pour lui déclarer qu'il devait sortir immédiatement des murs de leur cité, qu'il ne pouvait plus être leur évêque, puisqu'il avait acheté sa dignité par simonie, et qu'il ne pouvait en remplir les devoirs à cause de son ignorance. Immédiatement après, parut devant Hermann, un jeune clerc plein d'audace, qui lui dit : « Voici » un psautier; si vous parvenez à me rendre

[1] Epist. II, 76.

» le sens exact et littéral de ce seul petit verset, dont je ne vous demande ni la pensée mystique, ni l'explication allégorique, je vous déclare affranchi de toute enquête, justifié de toute inculpation et digne de l'épiscopat. » Ce langage étonna le pontife, qui ne savait à quelle cause attribuer l'audace de ses clercs toujours réservés et soumis; il demanda, dans son trouble, d'où leur venait cette folle présomption ? Quelques paroles dures et injurieuses furent échangées entre eux, lorsque parurent soudain les légats du saint Siége qui lui annoncèrent de vive voix le décret de Grégoire. Hermann vit seulement alors d'où venait l'insolence de ses clercs. Triste et confus, il s'adressa à l'archevêque de Mayence, son ami, et, sous bien des rapports, son obligé, le pressant de le rejoindre immédiatement pour apaiser le clergé qui s'était soulevé contre lui et qui le menaçait au sein même de son église. Sigefroi vint, négocia avec les clercs, les exhorta, leur demanda grâce pour son collègue, leur promettant que tout le mal serait réparé; mais les clercs, sourds à toutes ses paroles, se répandirent de nouveau en invectives, rappelèrent le verset du Psalmiste et tinrent même à l'archevêque des propos peu courtois. Ce dernier ne voulut pas insister davantage sur la réconciliation, et jugea plus utile de se rendre à Rome avec Hermann pour gagner Grégoire, soit par des prières, soit par des présents, et pour faire lever l'interdit. Mais,

réfléchissant en route sur les inconvénients de conduire un évêque à Rome, avant de connaître les intentions du souverain pontife, il engagea Hermann à rester sur les terres de l'Eglise de Bamberg et à y attendre son retour. Sigefroi partit, avec de riches présents, mais avec une suite peu nombreuse[1]. Grégoire hésita longtemps avant de communiquer avec le prélat suspect; car l'archevêque lui-même était sous le poids de graves préventions, lui qui avait sacré l'évêque de Bamberg, quoiqu'il le sût entaché de simonie. Aussi, loin d'avancer l'affaire de son ami, il reçut l'ordre de rompre toute communication avec lui, de faire savoir à tous les princes de l'empire la sentence du saint Siége, et de saisir la première occasion favorable pour donner un autre évêque à l'Eglise de Bamberg. Alors Hermann se mit lui-même en route et se rendit auprès de Grégoire avec quelques amis qui devaient appuyer ses prières : mais il trouva le pape inflexible, et ce ne fut qu'à force de larmes et de supplications qu'il obtint la faveur de se retirer dans un monastère de son diocèse.

Quelque temps après, Grégoire expédia en Allemagne, sur cette affaire, trois lettres, dont l'une était adressée aux habitants de Bamberg, l'autre à Sigefroi de Mayence, et la dernière à l'empereur

[1] Lamb., ann. 1075, et Gregor., epist. III, 3, s'accordent sur ce point.

Henri [1]. Il fait savoir aux premiers que la sentence portée contre leur faux évêque était irrévocable, et que ni prières ni suggestions frauduleuses ne pourraient la changer. Et comme le coupable avait exercé tant d'actes de tyrannie contre l'Eglise de Bamberg, une des filles les plus chéries de la mère-église romaine [2], le pape lui interdit toute fonction, non-seulement épiscopale, mais ecclésiastique, et le déclare frappé d'anathème, ainsi que tous ceux qui, depuis son élévation à l'épiscopat, avaient reçu de lui des biens ecclésiastiques et l'avaient ainsi favorisé dans ses criminelles entreprises. — L'archevêque Sigefroi reçut l'ordre de Grégoire de faire connaître cette sentence à tous les évêques soumis à son siége métropolitain. — Le pape accorde des éloges à l'empereur dans la lettre qu'il lui écrit : « Entre autres bonnes » œuvres, lui dit-il, que vous pratiquez, mon » très-cher fils, pour faire paraître le zèle que » vous mettez à réformer des désordres passés, » il en est deux qui vous ont mérité au plus haut » point la bienveillance de votre mère, la sainte » Eglise : ce sont l'énergie avec laquelle vous vous » opposez au scandale de la simonie, et l'ardeur » avec laquelle vous faites exécuter les règle» ments concernant la chasteté des clercs. Vous » nous avez donné par là une preuve qu'avec l'as-

[1] Epist. III, 1, 2, 3.
[2] Epist. III, 3.

» sistance du Très-Haut, nous pouvons attendre » de vous des choses encore plus grandes et plus » louables.... Il l'exhorte ensuite à protéger l'E- » glise de Bamberg, dans le cas où l'évêque con- » tinuerait ses audacieuses rapines, et à procéder, » d'après l'avis des hommes pieux, à l'élection » d'un nouvel évêque. »

Quand Hermann vit toute espérance anéantie, il résolut de renoncer au monde; mais cette résolution fit naître de vifs mécontentements et trouva une forte opposition dans ceux qu'il avait gagnés à sa cause par les richesses dont il les avait comblés autrefois. Ses partisans murmuraient contre une déposition prononcée sans aucun jugement préalable; ils prétendaient que cet acte était chose inouïe en Allemagne, qu'un affront de ce genre s'adressait à chacun d'eux, et qu'ils voulaient soutenir sa cause. Cette manifestation plut à Hermann; il reprit courage, revint à Bamberg et y séjourna quelque temps. Dans l'espoir d'annuler l'anathème, il reprit l'administration temporelle de son diocèse. Aussitôt le service divin cessa dans toutes les églises et le clergé se retira de la ville. L'évêque passa le reste du temps sur les terres de son évêché, soutenu et protégé par ses hommes d'armes[1]; mais personne, ni le roi ni aucun évêque, ne voulurent plus communiquer avec lui.

[1] Militum suorum.

Ce qui donnait à la conduite de Grégoire vis-à-vis d'un évêque allemand une bien haute importance, c'est qu'elle offrait aux autres la mesure de l'énergie qu'il déploierait contre quiconque violerait les décrets du saint Siége. Après avoir fixé l'attention des clercs sur la loi du célibat, au point de leur faire oublier les canons contre les investitures, le pape s'attendait à de grands orages de la part des princes; car la défense des investitures devait les intéresser bien vivement, puisqu'ils perdaient leurs droits sur les vastes domaines que beaucoup d'entre eux avaient donnés aux ministres des autels. — Mais l'irritation des seigneurs contre le décret pontifical fut si grande, qu'ils gardèrent un morne silence, faisant semblant de n'y donner aucune attention, et cherchant ainsi à le faire tomber, comme si une atteinte portée par le pape à leurs droits ne pouvait être sérieuse ou réelle. Mais cette manœuvre était impuissante contre l'inflexible courage de Grégoire; il devina sans peine la tactique de ses adversaires, et demeura inflexible dans sa volonté et ferme dans l'exécution. L'assemblée d'Erford lui avait démontré qu'il ne ferait rien par la voie des synodes : le concile tenu, d'après ses ordres, cette même année, à Mayence, par Sigefroi, avait encore justifié ses prévisions[1]. Car, au moment où l'on y

[1] Lamb., ann. 1075. C. F. Mansi, tom. xx, p. 446.

publia le décret apostolique touchant le célibat des prêtres, tous les clercs présents à l'assemblée se levèrent de leurs siéges, protestèrent contre les paroles de l'archevêque et firent des démonstrations tellement hostiles, que celui-ci désespérait de sortir vivant du synode; il résolut donc de ne plus se mêler, à l'avenir, des intérêts du pape. — Grégoire crut en conséquence devoir suivre une voie différente.

Il savait que, pour gagner les masses, il faut user de prudence et chercher à se concilier les membres individuels qui les composent, et qu'on ne saurait acquérir le tout sans s'approprier successivement chacune de ses parties; car la multitude, en réfléchissant sur elle-même, retrouve toujours sa force dans l'union, tandis que l'homme isolé est faible, humble et docile [1]. Grégoire, à la vue de cette opposition du clergé, eut recours à ses légats pour obtenir la soumission de chaque clerc en particulier. Les hommes à qui cette mission délicate était confiée reçurent les instructions les plus détaillées; ils devaient publier partout les décrets du saint Siége, les commenter, en montrer le but, mettre les évêques en rapport les uns avec les autres; recommander les prélats chancelants à d'autres bien connus pour leur entière soumission aux volontés du Siége apostoli-

[1] Machiavel, passim.

que, surveiller avec soin les églises particulières et ceux qui les gouvernent, adresser au pape les détails les plus circonstanciés et les plus précis sur leur situation, et, en particulier, sur la conduite et le caractère des ecclésiastiques qui y appartenaient, etc. Lui-même ne négligeait rien pour assurer à ses légats la plus haute considération, rappelant aux rois, aux évêques, à tous enfin la dignité et l'importance de ceux que le souverain pontife envoyait revêtus de son autorité [1]. Leurs décisions devaient être regardées comme les siennes propres ; partout où ils se trouvaient, ils jugeaient en dernier ressort. Grégoire n'avouait pas hautement le but de leur mission ; mais il le rendait ostensible par la puissance qu'il leur conférait. De cette sorte il donna une nouvelle vigueur à l'institution des légats, il en fit des ministres ambulants, qui, munis d'une autorité suprême, se portaient dans toutes les parties de la chrétienté ; aussitôt qu'ils apparaissaient quelque part, rois, princes, archevêques, tous devaient

[1] Pour s'en convaincre, il suffit de consulter les lettres écrites à cette époque (II, 40) : « Per eos nostra vobis repræsentatur auctoritas et nostra vice, quæ ad utilitatem S. Ecclesiæ pertinent, cum Dei adjutorio studiosa procuratione peraguntur (II, 41, 56). » Grégoire mandait à Geisa, roi de Hongrie : « Ut obedientiam legatis S. Ecclesiæ romanæ exhibeat (II, 63, 64, 65, 66, 73, 74). » Combien ce pontife n'a-t-il pas employé, dans ce sens, le verset de l'Evangile : « Qui vos audit, me audit ; qui vos spernit, me spernit ! » (Luc., X.)

plier, tous devaient obéir; ils étaient les anneaux isolés de la grande chaîne dont le pape entendait se servir pour diriger à son gré chaque Eglise et chaque évêque en particulier : cette action, pour être plus secrète, devenait plus sûre et plus durable.

Pendant que Grégoire travaillait ainsi à élever, avec une prudente circonspection, l'édifice dont il avait conçu le plan, on vit crouler de jour en jour, au milieu des tourmentes d'une guerre désastreuse, celui que, dans la précédente période, la puissance impériale avait essayé de construire. Un sombre avenir se préparait aux yeux de tous, depuis qu'au jour de Pâques Henri avait expédié de Worms quelques-uns des siens pour faire savoir aux princes saxons, qui venaient lui offrir leurs hommages et passer à la cour de l'empereur la grande solennité, qu'ils devaient s'en retourner chez eux, que le roi ne leur permettrait plus de se présenter devant lui ; puisque pour les criantes injustices dont ils s'étaient rendus coupables envers lui, ils ne lui avaient encore offert aucune satisfaction qui pût apaiser son légitime courroux [1]. Les Saxons comprirent dès lors le sort qui les attendait et retournèrent dans leur pays. Lorsque l'empereur eut fait tous les préparatifs qu'il jugeait nécessaires pour entrer en campagne,

[1] Lamb., ann. 1075.

il annonça solennellement dans l'Empire son expédition contre les Saxons, et ordonna à ses grands vassaux de réunir leurs troupes au jour fixé [1], dans les environs de Breitungen.

A la nouvelle des projets de Henri, toute la Saxe se mit en émoi. Les princes s'assemblèrent à Goslar, pour délibérer sur les moyens de sauver la patrie; ils sentirent tout le danger de leur position; car ils savaient que le peuple, prêt, dans son premier emportement, à assommer celui qui s'aviserait d'envahir leur territoire, était peu propre à combattre en bataille rangée; et que leurs guerriers d'élite étaient trop inférieurs en nombre pour lutter avec avantage contre la puissante armée de Henri [2]. Pendant qu'ils délibéraient ainsi, parurent devant eux des envoyés du roi. « Notre souverain, dirent-» ils, n'a point oublié les criantes injustices com-» mises à son égard, l'avilissement de son auguste » dignité, et la fuite honteuse par laquelle il fut » obligé de sauver ses jours. Il n'en veut pas à » tous les princes saxons; il sait quels sont les » chefs qui soulèvent la multitude inexpérimentée » et qui lui inspirent l'amour des nouveautés » dangereuses; contre ceux-là, il saura demander » à son glaive une vengeance que les lois sont » impuissantes à lui accorder. Il exhorte les autres » à ne prêter à ses ennemis ni l'appui de leurs

[1] VI id. junii.
[2] Brunon, pag. 113.

» bras ni celui de leur fortune; s'ils écoutent ses » avis, il est prêt à leur pardonner leurs torts; » sinon, il les traitera avec d'autant plus de sé» vérité, qu'il les a avertis. » L'un des Saxons répondit au nom de ses compatriotes : « Si nos » chefs refusent de donner au roi satisfaction des » torts qu'ils ont envers lui, nous n'hésiterons pas » à les arrêter et à les conduire enchaînés devant » son tribunal; nous brûlerons leurs maisons et » les chasserons pour toujours de leur pays. Mais » s'ils sont disposés à réparer leurs fautes et à se » justifier des reproches qu'on leur fait, nous con» jurons le roi, au nom de Dieu, de consulter leur » honneur plutôt que sa colère : qu'il daigne fixer » le lieu et le jour auxquels ils devront se présen» ter; qu'il leur accorde un sauf-conduit, et qu'en» suite il prononce selon la justice et selon les lois » de l'Empire. Mais si le ressentiment empêche que » justice se fasse; si le sang de nos princes peut » seul apaiser son courroux, nous croirions nous » rendre coupables du plus noir forfait en aban» donnant nos chefs, en laissant égorger des » hommes qui n'ont pris les armes que pour la » défense de leur pays et le maintien de leur li» berté. Il ne reste donc au souverain qu'à accor» der à tous un égal pardon ou à prononcer contre » tous un égal châtiment.... »

Ensuite se levèrent dans l'assemblée Otton de Nordheim; Magnus, duc de Saxe; Wecel, ar-

chevêque de Magdebourg; Burchard, évêque de Halberstadt, et les autres grands à qui s'adressaient principalement les menaces de Henri; ils déclarèrent que jamais ils n'avaient violé d'une manière quelconque la paix de Gerstungen; que si le roi les croyait les instigateurs de l'incendie de l'église de Harzbourg, du pillage du trésor, de la profanation des tombeaux, ou de toute autre infraction au traité de paix, ils étaient prêts à prouver leur innocence dans une diète des princes de l'Empire, à reconstruire à leurs frais une église plus belle et plus riche que la première; enfin à rétablir tout ce que l'aveugle populace avait détruit dans sa fureur, pourvu que le prince remît dans le fourreau le glaive suspendu sur leur tête et tiré pour la perte de toute la nation saxonne. Ils y ajoutèrent qu'ils se soumettraient à toutes les peines qu'on prononcerait contre eux.

Après cette déclaration, on congédia les envoyés de Henri [1], et on députa vers lui quelques-uns de l'assemblée pour lui faire part de la réponse faite à ses légats. Mais l'empereur ne fut pas plutôt instruit de leur voyage, qu'il leur défendit de paraître en sa présence, menaçant de les châtier comme les ennemis de l'Etat, puisque, sous prétexte de négociations, ils venaient répandre dans le peuple de faux bruits, soulever contre lui

[1] Lamb., an. 1075.

les princes fidèles, et empêcher son expédition. Le retour des envoyés, après leur tentative infructueuse, n'empêcha point les Saxons de continuer leurs députations vers Henri [1]; mais ni les sollicitations verbales, ni les suppliques écrites, ni les plus humbles prières [2], ne purent fléchir la colère du monarque. Enfin, le malheureux peuple s'adressa aux ducs Rodolphe, Berthold, Gozelon et autres, tant pour solliciter leur intercession [3] que pour leur rappeler leur ancienne alliance, et pour les conjurer, au nom du Dieu qui avait reçu leur serment, de tendre une main secourable aux infortunés Saxons. Une épître fut adressée à l'archevêque de Mayence, au nom de Wecel de Magdebourg [4], par les évêques, les ducs, les comtes, les clercs, les laïcs de tout rang et de toute condition. Ils commencent par y exposer les vues et la conduite de Henri à l'égard de la Saxe, démontrent qu'ils ont eu raison de détruire les châteaux forts, mais qu'ils ne sont pas responsables des dégâts de Harzbourg ; que les hommes de guerre auxquels l'empereur, par défiance pour les Saxons, a confié la démolition du fort, avaient appelé à ce travail des paysans indisciplinés, paresseux et insouciants, qui trou-

[1] Bruno et Lambert.

[2] « Sæpius domino nostro regi, ut humiles servi cum multa supplicatione misimus.» Lettres des Saxons citées dans les *Annal. Saxon.*

[3] *Annal. Saxon.*

[4] L'annaliste saxon le nomme Werner; le même auteur cite également la lettre, ann. 1075, ainsi que Bruno, p. 114.

vaient naturellement leur intérêt à ne pas laisser pierre sur pierre; en sorte que le roi et ses serviteurs peuvent être considérés comme les seuls auteurs de ce désastre. Ils supplient instamment l'archevêque de disposer Henri à la paix et à un jugement équitable; ils protestent de leur innocence, et se montrent prêts à répondre à toutes les inculpations, si le roi consent à les laisser venir au tribunal de l'Empire; enfin, ils essaient de détacher Sigefroi du parti de Henri, dans le cas où ce dernier ne serait point disposé à prêter une oreille favorable à leurs sollicitations. Les plaintes et les prières qui remplissent cette épître sont les mêmes dans presque toutes les autres lettres; mais Henri demeura inflexible; il se sentait fort de l'appui des grands; son honneur était trop vivement blessé, il jura de tirer une éclatante vengeance des Saxons, et, dans cette vue, il fit prêter serment à ses vassaux de ne recevoir aucun message à son insu, de refuser aux peuples de la Saxe l'appui de leurs armes et de leurs conseils, et de ne jamais venir intercéder pour eux, avant qu'il eût déclaré lui-même que son honneur était suffisamment vengé. L'empereur fit savoir ensuite aux Saxons qu'ils n'avaient de grâce à espérer qu'autant qu'ils remettraient entre ses mains, sans condition aucune, leurs personnes, leur liberté, et tous leurs biens[1].

[1] Bruno, pag. 114.

Les Saxons se trouvèrent dans un embarras extrême. Les princes et les évêques, dont nous avons déjà parlé, se liguèrent plus étroitement encore, et gagnèrent à leur parti de nouveaux alliés, entre autres Udon, margrave de Salzwedel, connu ensuite comme margrave de Brandebourg[1]. Le peuple manifesta un esprit inquiet et violent : il était poussé par le désespoir. Les grands tinrent des réunions fréquentes dans la Saxe et dans la Thuringe pour délibérer sur les mesures à prendre, pour conjurer l'orage qui grondait sur leurs têtes. Comme ils se voyaient privés de toute autre espérance de salut, ils résolurent de chercher leur appui près de Dieu, qui sait humilier les rois insolents et protéger l'innocence opprimée; cette résolution fut le cri unanime de toutes les âmes fortes, que l'amour de la patrie et la grandeur du danger avaient élevées au-dessus d'elles-mêmes. Dans les deux pays, on ordonna des jeûnes et des actes de pénitence, on revêtit des habits de deuil, on distribua de riches aumônes : des troupes de pèlerins allèrent nu-pieds visiter les lieux saints, et adresser au Seigneur des armées de ferventes prières; ensuite on annonça partout que le même jour où le roi Henri réunirait ses troupes à Breitungen, tous les Saxons en état de porter les armes se rassembleraient à Lupnitz[2]. Six mille

[1] Herm. Corneri *Chron.*, ann. 1075.
[2] Krause, dans son édit. de Lambert d'Aschaffenbourg,

hommes devaient rester pour la garde des châteaux, tandis que le reste de l'armée attendrait le roi au camp de Lupnitz, et remettrait au Tout-Puissant l'issue de cette lutte désespérée. — A la même époque vinrent dans la Saxe des députés de la Luticie et de la Pologne, qui offraient de les secourir et d'entrer dans la Saxe à un jour convenu avec des forces considérables, ou de faire diversion en leur faveur en marchant contre les Danois, que le roi avait engagés à une invasion sur le territoire de ses ennemis. Ces offres généreuses ranimèrent le courage des Saxons, qui ne pensèrent plus qu'à faire des préparatifs de guerre et qu'à adresser de pieuses supplications au ciel pour obtenir la paix[1]; une foule de seigneurs ne cessaient, par leurs énergiques paroles, de soulever le peuple des campagnes.

L'empereur essaya d'attirer sous sa bannière plusieurs nobles saxons, en leur offrant l'appât de ses royales faveurs. Ses tentatives ne furent pas infructueuses; il parvint à en gagner plusieurs et à les rendre traîtres à leur patrie : tous les prélats étaient pour lui ou du moins ébanlés; les seuls évêques de Magdebourg, d'Halberstadt, de Mersebourg et de Paderborn, restèrent inaccessibles aux caresses comme aux menaces; les peuples de la West-

croit que ce Lupnitz, dont il est ici question, est le même qui se trouve entre Eisenach et Langensalza.

[1] Lambert d'Aschaff.

phalie[1] et des alentours de la Misnie reconnaissaient l'aigle impériale; Guillaume, surnommé le roi, et Frédéric de la Montagne, rejoignirent pendant la nuit l'armée de Henri[2]. Le jour de l'Ascension, une députation saxonne se présenta à Mayence chez Udon, archevêque de Trèves, qui y célébrait les saints mystères, pour le prier de soumettre au peuple et à l'assemblée des grands de l'Empire les instances avec lesquelles leurs concitoyens demandaient la paix. Comme Henri s'opposait à cette déclaration, le légat de Saxe se présenta au peuple et lui fit connaître le contenu de la lettre dont il était porteur; mais Rodolphe sut anéantir l'effet de ses paroles par l'énergique protestation de son dévouement à la cause de l'empereur[3].

Après de grands préparatifs, Henri vint, au jour marqué, à Breitungen, à la tête d'une armée nombreuse; Welf ou Guelphe s'y rendit de même avec ses Bavarois; Rodolphe, son ami, qui, dans ces derniers temps, n'avait pas cessé d'exciter l'empereur contre les Saxons, y vint aussi à la tête des Souabes. Gozelon commandait la troupe guerrière qu'il avait ramassée dans la Basse-Lorraine, tandis que Thierry arrivait de la Haute-Lorraine

[1] *Carmen de Bello Saxon.* Brunon dit :« Hinc vero (c'est-à-dire du côté des Saxons) non nisi Saxoniæ vix tertiam partem inveniunt..... corrupti auro regis defecerunt.

[2] *Annal. Saxon.*, ann. 1075. *Voy.* Ritter, *Histoire de la Misnie*, pag. 189.

[3] Brunon.

avec une cavalerie nombreuse et brillante [1]; l'antique peuplade des Francs Ripuaires ne manqua pas non plus au rendez-vous général. On voyait dans le camp de Breitungen [2] les évêques de l'Empire, tous les ducs, tous les comtes, tous ceux enfin qui occupaient une charge ecclésiastique ou civile. Berthold de Carinthie, comte de Zahringen, y vint, comme les autres, faire sa cour à l'empereur [3]. Les troupes du duc de Bohême, commandées par Borziwog, le fils de Vratislas, étaient assez fortes pour suffire seules, à ce qu'on croyait, à tenir tête à l'armée saxonne. Les deux coupes d'or et les deux grands plats du même métal, que Henri lui avait fait remettre par le comte Wiprecht, n'avaient pas manqué de flatter le nouveau souverain. Wiprecht lui-même, devenu l'époux de Judith, fille de Vratislas, se trouvait dans les rangs des soldats envoyés par son maître au secours de l'empereur.

L'impérieuse nécessité pouvait seule dispenser les évêques de prendre part à l'expédition. L'archevêque de Cologne regardait comme un sacrilége de prendre les armes contre l'archevêque de Magdebourg, son frère, et contre l'évêque d'Halberstadt, son proche parent : il fut dispensé du service par l'empereur, qui,

[1] *Carmen de Bello Saxon.*, lib. III.
[2] Lambert Schaff.
[3] Tschudy, ann. 1075.

du reste, faisait peu de cas de sa personne[1]; le grand âge et une longue maladie valurent la même faveur à l'évêque de Liége : tous deux néanmoins envoyèrent à l'armée des troupes nombreuses. Widerad, abbé de Fulde, quoique souffrant et ne pouvant marcher qu'à l'aide d'une béquille, fut forcé de se rendre au camp[2] : car il importait au monarque de donner de l'éclat et de l'importance à son expédition par le nombre et l'illustration des seigneurs qui en faisaient partie[3]. Par ce moyen, Henri était parvenu à rassembler une armée si nombreuse et si belle, que de mémoire d'homme on n'en avait vu une pareille en Allemagne. Pendant qu'il campait à Breitungen, il reçut, par ses espions, des renseignements sur les forces des Saxons; il apprit que leur armée était beaucoup inférieure à la sienne sous le rapport du nombre et de la qualité des armes; mais qu'elle l'emportait par ses munitions de guerre et de bouche; que le soldat saxon maniait le glaive avec un rare bonheur; que chacun portait avec lui trois épées, deux au moins, pour remplacer celle qui se briserait entre ses mains[4] : qu'ils avaient avec eux des vivres pour longtemps; que, campés tout près,

[1] Quod post primam defectionem invisum semper eum et suspectum habuisset.

[2] Il mourut, peu de temps après, des suites funestes de cet effort.

[3] Lamb., ann. 1075.

[4] Lehmann Speierense, *Chron.*, p. 384.

ils montraient un courage intrépide; que, sans se mettre en peine de l'approche de leurs ennemis, ils goûtaient, sous leurs tentes, les douceurs du repos; et que leurs chefs voulaient envoyer une dernière députation à l'empereur pour la paix, et commencer les hostilités en cas de refus. A ce récit, les grands qui entouraient le monarque, fiers de leur puissance, éclatèrent en propos arrogants : « L'acier et le diamant, disaient-ils, ne sauraient résister à notre » armée vaillante; nos guerriers, tous hommes de » cœur, sont rompus au service des armes, tandis que les Saxons n'ont à nous opposer que » de lourdes masses, plus habituées à conduire » la charrue qu'à manier le glaive, et qui, privées de toute ardeur belliqueuse, prendront la » fuite au premier bruit du combat Le. » — roi Henri n'était point disposé à attendre l'arrivée de la députation saxonne; il craignait que les princes, en voyant les ennemis disposés à se soumettre à toutes les conditions, ne regardassent la guerre comme injuste et ne lui ôtassent le prétexte de venger l'affront qu'il avait reçu; il était raffermi dans ces sentiments hostiles par le duc Rodolphe [1], qui voulait effacer le souvenir de sa conduite passée.

Lamb., ann. 1075 *.

* Plurimum in hoc annitente duce Suevorum, propterea quod anno priore regnum affectasse infamatus, suspicionem hanc novis erga regem studiis abstergere cupidissime volebat. *Lambert.* (*Note du traduct.*)

On leva donc brusquement le camp de Breitungen pour se mettre en mouvement; le premier jour, l'armée arriva jusqu'à Eln [1]. Une marche forcée la conduisit le lendemain à Behringe, dans le voisinage d'Eisenach et non loin du camp saxon [2]. On dressa des tentes pour accorder aux soldats épuisés quelques moments de repos; l'empereur lui-même était déjà couché, lorsque le duc Rodolphe entra brusquement dans sa tente, et lui dit : « Les Saxons se trouvent tout près de nous, » tranquillement occupés à faire bonne chère, » comme s'ils ne savaient rien de l'approche de » l'ennemi : il nous reste une bonne partie de » la journée; je crois qu'il faut leur présenter » la bataille; s'ils la refusent, nous n'aurons » aucune peine à nous rendre maîtres de leur » camp. L'honneur de l'Empire nous com- » mande l'attaque et une prompte vengeance. » Henri remercia vivement le duc du sage conseil qu'il venait de lui donner et lui jura une éter-

[1] Lambert d'Aschaffenbourg désigne ce lieu sous le nom d'Elenen. Peut-être était-ce là où se trouve aujourd'hui Obereln, du côté d'Eisenach. Krause dit : « In monastico Thuringico occurrit hujus nominis villa passim, situ tamen non declarato; ast in Winckii *Hist. Hassicâ,* tom. II, dipl., pag. 500, in archidiaconatu Gothano recensetur et Isenacum versus exhibent mappæ geographicæ Elenas duas. » Ce passage confirme notre opinion, et il s'agit ici d'Obereln ou d'Untereln, dans la principauté de Meiningen.

[2] Grand et Petit Behringe. Lamb. et Bruno. Ces endroits existent encore.

nelle reconnaissance [1]. Aussitôt le son du clairon martial se fit entendre; tous les soldats coururent aux armes; les campagnes se couvrirent au loin des troupes que leurs chefs rangeaient en bataille : la chaleur était extrême et le terrain ne permettait pas à l'empereur de placer toute la masse des combattants sur un seul front. En tête se trouvait Rodolphe; un privilége antique accordait aux Souabes de former l'avant-garde des armées impériales et d'ouvrir le combat. Les autres princes avaient reçu l'ordre de se tenir près des bataillons souabes et de les soutenir au besoin. Près de Rodolphe se tenait Welf [2] avec ses Bavarois : au cinquième rang était placé l'empereur, ayant sous ses ordres une troupe choisie parmi les jeunes guerriers les plus dévoués, disposés dans un ordre admirable et couverts de brillantes armures. Dans cet ordre on s'approcha de plus en plus du camp saxon [3], établi près de Negelstaedt, non loin de Hohenbourg [4] et de Langensalze. Au même moment ar-

[1] Marian. Scot. raconte qu'un émissaire vint trouver l'empereur et lui donna le faux avis que les Saxons se mettaient en mesure de commencer le combat : à cette nouvelle, Henri fit aussitôt mettre ses troupes en mouvement.

[2] *Carmen de Bello Saxon.*

[3] Lamb. Schafnab.

[4] Il est fait mention du premier de ces lieux par Bruno, du second par Lambert d'Aschaffenbourg : la plupart des historiens appellent ce combat la bataille de l'Unstrut.

riva au camp des Saxons un messager du roi pour leur annoncer que l'empereur, las de discuter avec eux, était prêt à demander justice par la voie des armes, et qu'il fixait la bataille au lendemain[1]. Peut-être Henri cherchait-il à tromper l'ennemi; peut-être aussi ce message avait-il été expédié plus tôt. Les Saxons se reposaient encore, persuadés que le roi se trouvait bien loin d'eux et qu'un cavalier ne pourrait franchir en un jour l'espace qui les séparait, bien moins une armée avec ses lourds bagages. Tout entiers aux soins de leur corps, ils ne s'attendaient à rien moins qu'à l'approche de Henri, et lorsqu'un courrier vint leur annoncer la marche des troupes impériales, un grand nombre ne voulut point y ajouter foi. Mais soudain ils virent s'élever dans l'air un épais nuage de poussière; bientôt après, une multitude innombrable couvrit la vaste plaine, et les rayons du soleil reflétaient sur le fer brillant des lances. Le mouvement fut dès lors général

Annal. Hildesheim.; Chron. Lobiense, ann. 1075; *Annalista saxo,* eodem anno.

[1] Helmod., *Chron. Slavoz.*, I, 27, dit : « Cum non longe abesset pugna, factum est ex consilio utriusque partis, ut laudaretur pax usque post biduum, sperantes bellum pace sopiri. Saxones ergo pace delectati, statim exuerunt se armis, et diffusi sunt per latitudinem campi, figentes castra et curam corporis exsequentes. » Dans une *Histor. Imperat. anonymi Saxon.*, recueillie par Mencken, III, p. 20, il est fait également mention d'une trève conclue pour quelques jours : « Fecerunt treugas, et treugis stantibus rex cum impetu se super incautos Saxones repente irruit. »

parmi les Saxons; de toutes parts on criait aux armes! car on voyait l'ennemi presser sa marche; l'espace entre les deux armées se rétrécissait de plus en plus, et l'épouvante des Saxons allait sans cesse croissant. Beaucoup d'entre eux prirent la fuite au milieu de ce tumulte; un petit nombre de guerriers seulement réussirent à fixer leur armure; plusieurs, impatients du retard, oublièrent même de reprendre les vêtements dont ils s'étaient dépouillés, pour se reposer plus à leur aise; le soldat n'attendait point son compagnon d'armes; dès qu'une troupe était prête, elle s'élançait en avant; plusieurs même se hasardèrent jusqu'au delà du fleuve. On ne pouvait songer ni à ranger les hommes en bataille, ni à leur adresser des paroles d'encouragement, ni à placer des sentinelles pour défendre le camp contre la surprise de l'ennemi, ni à rien de ce que réclament les règles de la tactique militaire. Un corps de cavalerie était parvenu à se rallier; ils avaient repris courage, et comme ils apercevaient devant eux Rodolphe et ses bataillons disposés en ordre, ils se précipitèrent sur eux avec impétuosité, et sans avoir attendu le signal du combat [1]. Ainsi s'engagea la bataille : c'était un mercredi [2]. La

[1] Suivant Hémold, la bataille commença à trois heures de l'après-midi.

[2] C'est l'opinion de Lambert et de Brunon. Les auteurs ne s'accordent pas sur la date précise de cette mémorable journée. Bertold., Const., *Chronogr. Wurzeb.*, mettent

violence de l'attaque des Saxons fut telle que Rodolphe, malgré ses étonnants prodiges de valeur et les efforts de ses troupes, ne put soutenir pendant une heure le choc de l'ennemi. L'avant-garde plia; mais Welf tint ferme avec ses Bavarois et appuya le courage chancelant des soldats de Rodolphe. On combattit d'abord avec la lance et le javelot; ensuite on tira le glaive, et c'était là le fort des Saxons : des deux côtés, on lutta avec un courage et un acharnement sans exemple : l'ennemi épouvanté ne put refuser aux guerriers saxons son estime et son admiration. Le soleil dardait encore ses rayons brûlants, et des tourbillons de poussière permettaient à peine aux combattants de distinguer leurs amis de leurs ennemis. Le carnage devint plus sanglant et plus affreux : l'armée royale éprouva des pertes considérables. Ernest, margrave de Bavière, qui occupait une place distinguée parmi les grands de l'Empire et qui avait cueilli de nombreux lauriers dans la guerre contre les Hongrois, fut

le 8 juillet; Marian. Scot. et l'annaliste de Hildeshem, le 9 juillet; Brunon et l'Annaliste saxon mettent le 13. Lambert, d'ordinaire si scrupuleux pour les dates, n'en met aucune. L'opinion la plus généralement reçue est celle de Brunon. La réunion de Breitungen avait été fixée au 8 juillet; on avait pris quelques jours de repos, marché un jour et demi, en sorte que la bataille s'engagea le 13. Des raisons aussi péremptoires ne se présentent pas pour faire admettre le 13 juin. (Wilken, *Manuel de l'Histoire d'Allemagne*, pag. 221.)

rapporté dans sa tente mortellement blessé, et expira le lendemain. Le comte Engelbert, deux fils d'Eberard, comte de Nellenbourg, encore à la fleur de l'âge; une multitude de guerriers, venus de la Souabe et de la Bavière, versèrent leur sang pour la cause du roi; peu de soldats sortirent de combat sans blessures. Rodolphe se distinguait de tous les autres par sa chevaleresque bravoure; plusieurs fois il avait été atteint par le glaive ennemi; on prétend même qu'au milieu d'un tourbillon de poussière, on a vu Udon, margrave du Stade, son proche parent, lui porter au visage un coup tellement rude, que, sans la visière baissée de son casque, il eût reçu une profonde blessure [1]. Mais sa cuirasse d'airain lui servit de rempart contre le fer ennemi, jusqu'à ce que, tout meurtri de coups, il fut obligé de quitter le champ de bataille*, où il voulait prouver son dévoucment à l'empereur Henri.

Ce que Rodolphe était dans l'armée du roi, Otton de Nordheim l'était dans celle des Saxons. A la tête d'une troupe de jeunes et vaillants guerriers, qui formaient autour de lui comme un bataillon sacré, il combattait comme un héros; se trouvant partout dans la mêlée, on le voyait tantôt dans

[1] *Annal. Saxon.*, ann. 1075.

* Quamquam tenacissimæ presidio ictus omnes frustraretur, multis tamen ex assidua contusione membrorum affectus est incommodis. Lamb. (*Note du trad.*)

les premiers rangs, ranimer les courages, quand l'attaque devenait plus vive et plus impétueuse, repousser les assaillants par la terreur de son glaive ou se frayer un passage à travers les rangs ennemis; tantôt dans les dernières colonnes, exciter les traînards et leur rappeler le serment qu'ils avaient fait de mourir pour la liberté. On ne savait ce qu'il fallait admirer le plus dans Otton, le guerrier intrépide ou le général habile[1]. Son exemple donna à tous les siens du mouvement et de la vie.

Il était neuf heures du soir, et le combat durait encore; les troupes de la Souabe et de la Bavière commençaient à faiblir et à perdre du terrain; lorsque soudain les Saxons furent attaqués en flanc par Hermann, comte de Glitzberg, tandis qu'à l'aile opposée flottaient les étendards des soldats de Bamberg[2]; ils étaient suivis des troupes de la Bohême, sous la conduite de Borziwog. Gozelon lui-même, cédant aux prières et aux messages multipliés des combattants, fit avancer ses agiles cavaliers lorrains. Alors le carnage devint horrible. Henri, de son côté, ne fut point oisif spectateur : monté sur un coursier fougueux, soutenu par d'intrépides guerriers, il s'élança au milieu des batail-

[1] Strenue profecto et egregii militis et optimi ducis officio fungebatur. Lamb. (*Note du trad.*)

[2] D'autres écrivains les désignent sous le nom générique de Francs.

lons; sous ses coups tombèrent une multitude d'ennemis [1]. Les Saxons ne purent résister à ce choc nouveau. Souvent ils tentèrent de repousser leurs agresseurs; mais ils essuyèrent des pertes considérables; les cadavres s'amoncelaient les uns sur les autres. Otton eut de la peine à rallier ses soldats : enfin, prières et menaces, tout fut inutile; la déroute devint générale. Ce fut alors que le sort des Saxons devint affreux : car, outre les troupes régulières de l'empereur, les valets de l'armée, sous la conduite de Gozelon [2], se mirent à poursuivre l'ennemi en déroute; soutenus par l'espoir de la rapine et du pillage, ils parcoururent le pays jusqu'à deux ou trois milles à la ronde. D'autres s'emparèrent du camp des Saxons, et massacrèrent tous ceux qui s'y étaient réfugiés. Partout où les malheureux fuyards s'étaient sauvés, on ne voyait que meurtre et dévastation; et le désordre fut bientôt tel, qu'au milieu des ténèbres de la nuit et des tourbillons de poussière, plus d'un ami tomba sous les coups de l'ami qui le frappait sans le connaître : la soirée était

[1] *Carmen de Bello Saxon.* Quoique l'auteur de ce poëme soit connu pour son empressement à donner des éloges à Henri, la bravoure personnelle et incontestable de ce prince ne nous permettent pas de révoquer en doute des traits semblables; le poète a dit :

> « Fulminat egregiis rex ipse coruscus in armis,
> Plurima consternens perjuræ millia gentis. »

[2] *Carmen de Bello Saxon.*

horrible, et ce ne fut qu'après le coucher du soleil, vers neuf heures, que cessa le massacre [1]. La noblesse saxonne eut à regretter seulement la perte de quatre de ses braves : c'étaient le courageux Gebhard, comte de Querfurt et père de Lothaire [2], couronné plus tard empereur d'Allemagne ; Ernest, père du margrave Albert [3], et deux chevaliers valeureux, Folcmar et Swidger. La connaissance du pays, l'obscurité de la nuit et la vitesse des chevaux firent le salut des Saxons [4]. La cavalerie échappa presque tout entière à la vengeance des vainqueurs, mais l'infanterie fut bien maltraitée ; ceux qui avaient cherché un refuge dans le camp furent massacrés comme de vils troupeaux [5]. Un grand nombre d'entre eux perdirent la vie dans les flots de l'Unstrut ; l'ennemi ne jugea pas à propos de poursuivre les fuyards au delà de cette rivière [6]. On apporta du camp ennemi une telle quantité de vivres, de vases d'or et

[1] Plebeii ac rustici, qui castrorum usibus servilem operam dependebant.

[2] La description du combat est celle qu'ont faite Lambert, Bruno et l'auteur du *Carmen de Bello Saxon*. D'autres écrivains ont été également consultés. *Voyez* Aventin, *Annal. Boior.*, Marian. Scot, etc.

[3] Né quelques jours avant la bataille. Marian. Scot.

[4] Gotefried. Viterb., p. 346.

[5] Cependant plusieurs chroniques portent : « Multi potentes ex *utraque parte* ceciderunt. »

[6] « Pecudes sibi, non homines jugulare viderentur. » Telle était surtout la conduite des Bohémiens. Aventin.

d'argent, et de vêtements précieux, que l'empereur semblait avoir conduit ses troupes à un festin somptueux plutôt qu'à une bataille [1].

Peu après le coucher du soleil, Henri ramena son armée triomphante dans le camp, et, suivant l'usage, au son d'hymnes guerriers et des chants de victoire[2] : le monarque savourait à longs traits le plaisir d'avoir humilié ses odieux ennemis; il ne manquait pas de courtisans qui se vantaient en sa présence d'avoir tué de leur propre main tel ou tel prince saxon[3]. Le même soir, à la lueur des étoiles, l'empereur réunit son armée et félicita ses soldats du courage et du dévouement qu'ils avaient montrés dans cette journée mémorable et périlleuse[4]. Mais quand on visita le lendemain le champ de bataille, bien des sujets de tristesse vinrent arrêter l'enthousiasme des vainqueurs : beaucoup de guerriers eurent à pleurer la mort d'un maître, d'un père ou d'un frère. Le roi avait perdu huit de ses plus braves défenseurs, parmi lesquels étaient Ernest d'Autriche, Albert, Dietpold et d'autres; leurs dépouilles mortelles furent transportées dans le pays

[1] Suivant Scot, la chose n'était pas possible; car, dit-il : « Fluvius illo in loco viam præbebat itinerantibus super occisorum cadavera. » Aventin en dit autant.

[2] Lambert. Schafnab.

[3] Maxime jactantibus passim militibus quod illos et illos de primis principibus Saxoniæ manu propria peremissent. Lamb. (*Note du trad.*)

[4] *Carmen de Bello Saxon.*

qui les avait vus naître, pour y recevoir les honneurs de la sépulture. Dans l'armée de Henri, ce fut la noblesse qui avait le plus souffert ; chez les Saxons, les pertes furent plus sensibles dans les rangs des simples soldats. De part et d'autre, il avait péri environ vingt mille hommes, et c'étaient tous de vaillants guerriers [1]. La mort de tant d'hommes illustres fit paraître aux vainqueurs leur perte plus considérable. Le roi voyait avec regret que la plupart des seigneurs saxons, les principaux objets de sa haine, avaient échappé à sa vengeance ; des murmures éclatèrent dans l'armée. Les soldats étaient profondément affligés à la vue d'une si grande multitude de victimes innocentes dont ils commençaient à se reprocher la mort. Pour empêcher que ces dispositions alarmantes ne devinssent générales, et que les soldats ne finissent par refuser le service, Henri fit taire les scrupules de ses plus braves par de riches présents, et eut recours à un moyen plus efficace encore pour exciter leur animosité contre les Saxons : il appela ses confidents et l'archevêque de Mayence à un entretien secret. Ce dernier, suivant ce dont on était convenu, parut devant l'armée, et parla en ces termes : « Nous

[1] Lamb. « Nec facile estimari poterat, quot hac, quot illa in acie cæsa essent millia, hoc tamen palam constante, plus hic nobilium, plus illic cecidisse plebeia multitudinis. » Arnulph de Milan dit : « Plus quam viginti millia hominum occisa. » Une autre narration porte : « Quinque millia virorum ex parte regis ceciderunt. »

» venons d'excommunier les princes de la Thu-
» ringe [1], parce qu'ils n'ont pas craint, l'année
» dernière, quand il s'agissait de décider à Erford
» l'affaire des dîmes, d'envahir l'église à main ar-
» mée. Que personne ne soit surpris, ni tenté
» de croire que nous agissons contrairement aux
» saints canons, en prononçant, sans citation et
» sans enquête préalable, une peine aussi sé-
» vère contre un peuple malheureux, repoussé
» par la guerre et incapable de résister; car le
» pape nous a donné le pouvoir de retrancher les
» Thuringiens de la communion des fidèles, sans
» que nous soyons soumis aux formalités d'u-
» sage. » Mais ces paroles n'étaient qu'une insi-
nuation de l'archevêque, qui cherchait à exploiter le malheur des Saxons à son avantage et à celui du monarque. Aussi la plupart des seigneurs ne se trompèrent pas sur le véritable but de l'empereur et de son archevêque [2].

[1] Suivant quelques auteurs, le même anathème avait frappé les princes saxons. *Voy.* Joh. Latonii *Catalog.*, archiep. Mogunt., ann. 1074. Lamb.

[2] Lamb. (ann. 1075) dit : « Ut exercitus regis promptior deinceps fidentiorque adversum eos bellum gereret, de quorum occisione, si post excommunicationem occisi fuissent, putaret, se nec peccatis obnoxium fore, nec pœnis, quas leges ecclesiasticæ statuunt homicidis*. »

* Il est presque inutile de dire que ces instructions du pape étaient une pure invention de Sigefroi : la conduite de Grégoire et l'ensemble de ses lettres suffiraient pour le prouver. Voyez ce qu'en dit Baron., *ann.* 1075.

Après quelques jours de repos, le roi se mit en mouvement et se dirigea vers la Saxe par le pays de la Thuringe; sa marche fut celle d'un orgueilleux triomphateur. Le sort des provinces qu'il traversa devint affreux et épouvantable : Henri n'osait presque pas recommander à son armée d'épargner les peuples, sachant que le seul espoir du pillage retenait plus d'un soldat sous sa bannière Tout fut donc mis à feu et à sang; la rapine et la spoliation étaient tellement à l'ordre du jour dans ces contrées si riches et depuis longtemps si paisibles, que les valets du train de l'armée finirent par s'en rassasier : ils avaient assouvi leur rapace cupidité. Les femmes, réfugiées dans les églises, cherchèrent vainement un asile aux pieds des autels, car l'homme perd le respect pour la Divinité, lorsqu'il est dominé par la soif du sang et par l'esprit de destruction : les hommes qui avaient cherché un abri dans les sombres forêts ne retrouvèrent plus, à leur retour, ni domicile ni épouse [1]. Les Bohémiens surtout se distinguaient par leur avidité et leur fureur incendiaire : ils conduisaient devant eux de nombreux troupeaux, et une multitude de chariots chargés des riches dépouilles qu'ils avaient enlevées aux vaincus [2].

Les princes saxons s'étaient retirés dans diffé-

[1] Toutes les autorités s'accordent là-dessus, et leurs peintures sont souvent plus terribles encore.

[2] *Carmen de Bello Saxon.*

rents châteaux-forts, non parce qu'ils voulaient mettre à l'abri des murailles une valeur dont ils avaient donné des preuves si éclatantes sur le champ de bataille; mais parce qu'ils voulaient donner à la tempête, qui bouleversait leur patrie, le temps de s'apaiser, bien résolus de saisir le premier moment propice pour montrer à leurs oppresseurs que la portion la plus noble de la nation saxonne n'avait point péri dans les plaines de Hohenbourg. Ils envoyèrent souvent des messages aux princes et aux chefs de l'armée royale, pour les prier avec les plus vives instances de ménager leurs frères et d'engager Henri à entrer en négociations et à leur rendre une exacte justice [1]. Ce dernier ne laissa pas non plus d'expédier de fréquentes députations aux princes saxons, pour les engager à se soumettre et à se confier plus en sa clémence qu'en la force de leurs armes. Mais les princes redoutaient un courroux que leurs plus pressantes supplications n'avaient pu calmer; ils déclarèrent donc au roi qu'ils n'avaient jamais cessé de préférer la paix à la guerre, sa faveur à sa colère, et que s'ils avaient pu l'acheter autrement qu'au prix de leur sang, ils n'auraient jamais eu recours à des mesures extrêmes; que si, après cette première lutte, il a changé de dispositions à

[1] L'archevêque de Magdebourg envoya une semblable députation à l'archevêque de Mayence : Bruno et l'Annaliste saxon en font tous deux mention.

leur égard, et que leur malheur ait excité sa compassion, ils oublieront volontiers tous les maux qu'il leur a faits pour assouvir sa haine et sa vengeance, et lui resteront désormais soumis et dévoués, et que s'il exigeait d'eux une soumission pleine et entière, alors ils aimeraient mieux sauver leur honneur, maintenir leur liberté et périr sur le champ de bataille, que de se laisser égorger comme un vil troupeau, ou de passer leur vie dans d'obscurs cachots, livrés aux horreurs de la faim, de la soif et d'autres tortures de ce genre. L'homme ne vit que pour être libre. — Enfin l'empereur députa vers eux quelques princes, à la tête desquels se trouvait Sigefroi de Mayence, qui devait demander aux Saxons une soumission entière, et leur promettre qu'ils seraient mis en liberté le même jour, ou du moins immédiatement après, et qu'on leur rendrait leurs dignités, leurs fiefs, leurs biens et toutes les autres propriétés. Les Saxons répondirent que, dans les plaines de la Thuringe, ils avaient pu suffisamment apprécier la bonne foi des vassaux de l'empereur; qu'ils connaissaient l'esprit implacable du prince, et qu'ils n'avaient point oublié la vengeance qu'il avait exercée contre eux, malgré les conditions de la paix solennellement jurée à Gerstungen.

Les princes saxons demeurèrent donc inébranlables dans leur résolution; ils établirent leurs quartiers dans des lieux fortifiés, non loin de Magdebourg. Le roi fit avancer ses troupes : s'é-

tendit jusqu'à Halberstadt[1], mettant tout à feu et à sang, et faisant un désert des environs de cette ville, où les moissons commençaient à jaunir[2]. Henri fit ensuite son entrée dans Goslar, accompagné d'une faible escorte de cavalerie; il ne fit point de mal aux habitants, parce qu'il aimait cette cité qui lui rappelait de si beaux souvenirs; aussi il accueillit avec son ancienne bienveillance[3] la députation bourgeoise qui était venue au-devant de lui. Udon, margrave de Saxe, et uni au roi par les liens d'une proche parenté, l'évêque de Marsebourg et quelques autres nobles Saxons vinrent trouver Henri et lui firent leur soumission. Udon donna son fils en otage et fut aussitôt remis en liberté; l'évêque fut exilé dans le monastère de Lorsch, et les autres chefs confiés à la garde de différents princes. Ils avaient demandé tous la paix pour leur patrie, mais l'empereur était resté sourd à leurs prières[4].

Au milieu de l'abondance, on n'avait rien épargné; on avait livré aux flammes de nombreux magasins approvisionnés par les Saxons, et Henri ne tarda pas à être assailli par un ennemi qu'il n'attendait pas : une grande disette se fit sentir dans

[1] Suivant quelques auteurs, il fit prisonnier l'évêque Bucco, « et ab eo duas urbes extorquere voluit; sed ille auxilio ducis Saxoniæ liberatus est. » *Anonym. Saxo in Histor. Imper.*, Menken, t. III, p. 90.

[2] Lamb., ann. 1075; Spangenberg., *Chron. Sax.*, c. 193.

[3] *Antiq. Goslar.*, ann. 1075, in Heineccii, *Scr. rer. Germ.*

[4] C'est ainsi qu'il nous semble possible de concilier les divergences du récit de Lambert et de Brunon.

sa nombreuse armée, et la nouvelle récolte, n'étant pas mûre, ne put offrir aucune ressource. Cette cause, jointe au manque d'argent, força le monarque à congédier ses troupes. Les princes sortirent avec lui de la Saxe, en passant par la Thuringe, et se séparèrent avec leurs troupes près d'Eschenwege[1]; ils avaient tous fait à Henri la promesse de se tenir prêts à recommencer la guerre au 22 octobre, et de se réunir à Gerstungen avec des troupes plus nombreuses et mieux armées.

Le succès de cette guerre, surtout l'appui des princes et le dévouement des cités avaient rendu l'empereur arrogant et hautain; il ne reconnaissait plus personne au-dessus de lui, pas même le pape; car celui qui a vaincu, pensait-il, un peuple belliqueux qui tenait depuis longtemps les armes en main et qui avait énergiquement défendu ses droits les plus sacrés, ne doit point obéir à un prêtre dont la seule arme est la parole. Aussi, quand il reçut la nouvelle de la mort de Dietwin, évêque de Liége, il nomma, pour remplir le siége vacant, Henri, chanoine de Verdun, homme entendu au métier des armes, et proche parent du duc Gozelon, qui l'avait recommandé à l'empereur; le nouveau prélat promit de puissants secours pour la future expédition contre le peuple saxon.

A cette première atteinte contre l'autorité pon-

[1] Lambert, ann. 1075. —Aventin.—*Annal. Saxon.*, ann. 1075.

tificale, l'empereur en joignit une seconde. De grandes calamités avaient plongé, vers cette époque, Milan dans le deuil : un violent incendie avait consumé une grande partie de la ville, et, dans une émeute, Herlembaud, qui tenait dans sa droite l'étendard de saint Pierre [1], fut massacré par la noblesse et le peuple avec un grand nombre des siens : dans sa personne tomba le soutien de Grégoire et de l'archevêque Otton. Pendant que le sang d'Herlembaud coulait encore, le peuple et le clergé se portèrent en masse à l'église de Saint-Ambroise, pour y chanter de solennelles actions de grâce à cause du bienfait que le Ciel venait d'accorder à leur cité. A peine les Milanais eurent-ils secoué le joug, qu'ils envoyèrent au delà des monts [2] une députation à Henri, pour lui faire

[1] Arnulf, *Histor Mediol.*, IV, 10.

[2] Arnulf, V, 2. Landulph., *Mediol. Histor.*, IV, confond la chronologie dans sa narration; mais il dit : « Tres viros diaconos et notarium ad imperatorem, ut quemcumque annulo, et virga laudando consentiret, archiepiscopum, tenerent, unanimiter direxerunt. Quod ideo Romano imperatori ab apostolico, multisque episcopis olim concessum est, qualenus cum unaquæque civitas unius sacerdotis, vel levitæ electionem canonice facere debent, ut Romæ, multisque aliis civitatibus evenisse cognovimus, duas multo cum sanguine electiones facere satagebat. Quibus curiæ regali representatis, imperator tacite quid isti, aut Thealdus, quem diu animi, et corporis scientia præpollentem cognoverat, valerent, recogitans, tandem Dom. Thealdum virum valentissimum, ex regia Camera honorifice ornatum (Arnulf dit : « Qui subdiaconus capella militabat in regia ») *ac annulo et virga sublimatum*, cunctorum astantium vocibus laudatum, præsentibus civibus et absentibus universis dedit. »

part de la joie que causait aux citoyens la mort d'Herlembaud, et pour le prier de donner un pasteur à leur église. Cette nouvelle causa une vive satisfaction à l'empereur, et il promit aux Milanais de leur donner pour évêque celui qui pourrait leur être le plus agréable; dans ce moment il eut lui-même regret d'avoir nommé Godefroi. Ainsi, sans consulter le saint Père, il désigna, pour le siége de Milan, Thédalde, son propre aumônier, et Milanais de naissance. Le peuple et le clergé l'accueillirent avec joie, et l'église de Milan, comme trente ans auparavant celle de Rome, se trouvait avoir trois pontifes, Godefroi, Otton et Thédalde. Quand même Grégoire n'aurait pas constamment soutenu Otton de son autorité apostolique, il n'eût cependant pas manqué de s'élever avec force contre l'élection de Thédalde. Il essaie d'abord les voies de conciliation, et écrit à ce dernier une lettre pleine de douceur et de ménagements [1]; il lui représente que, le siége métropolitain se trouvant déjà occupé par un autre qui n'était coupable d'aucune faute qui l'en rendît indigne, il ne pouvait faire valoir aucun droit sur cette église, tant que le premier titulaire ne serait pas déposé par une sentence canonique. Grégoire engage ensuite Thédalde à venir à Rome, où, dans un synode, on examinera ce qu'il doit faire pour conserver la tranquillité de sa conscience; en attendant il lui interdit toute fonction

[1] Epist. III, 8.

épiscopale; il le prévient surtout de ne point prêter l'oreille à des insinuations perfides, et de ne compter, pour se soustraire aux commandements du saint Siége, ni sur l'appui de l'empereur, ni sur la puissance de sa noblesse, ni sur l'attachement du peuple, puisque, en comparaison des droits de l'Église romaine et de la toute-puissance divine, toute la force des rois et des empereurs, toutes les entreprises des mortels ne sont que cendres et paille*. Peu de temps après, il écrit aux évêques suffragants de la métropole

* « Si qui igitur non percipientes ea quæ Dei sunt aliter tibi suggerere et persuadere incipiant, ostentantes quanta tibi sint in rege præsidia, quanta in tua nobilitate potentia, quanta etiam in civibus tuis adjutoria, tutum tibi illis credere non existimes, considerans quid Scriptura dicat : *Maledictus homo qui spem suam ponit in homine.* — Quod regum et imperatorum virtus, et universa mortalia conamina, contra apostolica jura et omnipotentiam summi Dei quasi favilla computentur et palea, nullius unquam instinctu vel fiducia adversus divinam et apostolicam auctoritatem obstinata temeritate te rebellem et pertinacem fieri libeat. » Ces infractions à la discipline ecclésiastique étaient graves, et méritaient toute la sévérité apostolique; de plus, elles étaient diamétralement opposées à la grande pensée de Grégoire. Le coup venait de la main de l'empereur : comme il espérait encore pouvoir conserver la paix, il n'éclate point contre lui, il s'adresse directement à Thédalde; il ne l'excommunie pas comme il avait excommunié Godefroi, il se contente de lui faire sentir ses devoirs, de l'inviter à venir à Rome. Cependant il ne termine pas sa lettre sans lui déclarer sa résolution inébranlable, qui est de s'opposer à son installation à Milan, et que nulle puissance ne peut changer. On voit ici d'un côté le pontife prudent, qui ne néglige aucune précaution; de l'autre le pontife ferme et courageux, qui oppose une barrière insurmontable aux infracteurs de la discipline ecclésiastique.

(*Note du traduct.*)

de Milan [1], pour leur défendre d'imposer les mains à Thédalde avant que sa cause fût décidée par le saint Siége.

L'empereur fit un pas après l'autre contre les vues de Grégoire. Toutefois il n'osait point encore lever ouvertement la bannière contre lui, parce qu'il ne pouvait pas regarder la soumission des Saxons comme entièrement achevée. Il savait, du reste, que le pape ne pouvait pas être content de lui. Afin de gagner du temps, il envoya, au mois de juillet, à Rome, une députation chargée du message suivant * : « Pendant que presque tous les » princes de mon empire, comme Votre Sainteté » le sait bien, seraient plus contents de voir entre » nous la discorde que l'union, je vous envoie se- » crètement les porteurs de ma lettre, hommes » distingués et religieux qui désirent, dans la sin- » cérité de leur âme, que la paix soit établie entre » nous. Ce que je vous écris ne doit être connu » que de vous, de ma mère, de Béatrix et de sa fille » Mathilde. Lorsqu'avec l'aide de Dieu je serai de

[1] Epist. III, 9.

* Cette lettre est insérée dans une épître adressée à Mathilde, Epist. III, 5. En voici le texte : « Noverit vestra sanctitas, pater, quoniam dum ego pene omnes principes mei regni de nostra magis discordia quam de mutua pace gaudere percipio, ad vos istos nuntios latenter dirigo, quos satis nobiles ac religiosos esse cognosco et pacis bonum inter nos optare conjungi nequaquam dubito. Hoc autem quod mando, neminem scire volo præter vos, dominam matremque meam, atque amitam Beatricem et filiam ejus Mathildem. Me vero, adjuvante Domino, de ex-

» retour de mon expédition contre la Saxe, je vous » enverrai de nouveaux députés, choisis parmi mes » conseillers les plus fidèles, pour vous faire con- » naître toute ma volonté et toute la soumission » que je dois à saint Pierre et à vous. » Le pape, dans sa lettre à Mathilde, exprime son étonnement de ce que l'empereur n'eût point encore envoyé cette seconde députation. Il voyait bien que les intentions du monarque n'étaient point droites et sincères, et qu'il ne mettait pas une grande importance à leur mutuelle union.

La contrainte et la froideur entre Henri et Grégoire devenaient de jour en jour plus sensibles, et il était facile de prévoir, par une multitude de faits isolés, qu'il fallait peu de chose pour rompre la

peditione saxonica redeunte alios legatos dirigam, quam familiariores ac fideliores habebo, per quos omnem vobis meam voluntatem et reverentiam, quam beato Petro et vobis debeo, significabo. » On voit que cette lettre n'est pas sincère. L'empereur, sentant combien il avait blessé Grégoire, veut calmer son courroux, jusqu'après l'expédition de la Saxe, afin de n'avoir pas sur les bras deux ennemis à la fois. Grégoire ne se trompe pas sur la politique de l'empereur; il se plaint près des deux princesses, de ce que Henri, après avoir voulu traiter secrètement avec lui, confiait le rétablissement de la paix à ceux qu'il disait se réjouir de leur discorde. « Nous voulons donc que vous » sachiez, dit-il aux deux princesses, que nous rejetons sa » nouvelle demande, parce qu'il ne nous paraît convenable » ni pour saint Pierre, ni pour nous de subir ses caprices. » — « Quapropter vos scire volumus, nos huic petitioni nullatenus consensuros, quoniam quod modo inventum est, non videtur beato Petro ac nobis honorabile velle ejus utilitati provenire. » Ibid. (*Note du traduct.*)

bonne intelligence qui, jusqu'à ce jour, avait régné entre eux. Il paraît que l'empereur, poussé peut-être par ceux que Grégoire avait excommuniés, mais qui demeuraient encore à la cour, voulait ménager le saint Père jusqu'à la fin de la guerre contre les Saxons, pour qu'assuré du côté de l'Allemagne, il pût faire entendre au pontife un langage plus sévère, notamment sur les décrets du synode que Henri n'avait point respectés, et qu'il n'avait pas même l'intention de respecter. — Le pape, après s'être excusé sur une grave maladie de ne lui avoir pas écrit plus tôt, lui dit * : « Nous désirons ardemment conserver la » paix, non-seulement avec vous qui êtes placé si » haut, mais encore avec tous les hommes, et » respecter les droits de chacun. Aussi nous avons » conçu de l'espoir en voyant que vous aviez con» fié notre cause ou plutôt celle de toute l'Eglise, » à des hommes religieux qui nous aiment pour » nous-mêmes et non pour leur avantage, et qui » ont l'intention d'améliorer l'état de la religion » chrétienne. Nous sommes toujours prêts à nous

* Grégoire, malgré les atteintes portées à son autorité, malgré la peine que lui causa le peu de sincérité de l'empereur, dissimule encore; il n'emploie pas, il est vrai, ces expressions affectueuses qu'il prodiguait naguère; mais, du moins, il le ménage et lui parle avec une grande douceur. « Sed quia desideramus non solum vobiscum, quem Deus in summo rerum posuit culmine, sed etiam cum omnibus hominibus, pacem quæ in Christo est habere, jusque suum unicuique observare, cupimus summo opere corde et animo adhærere... Quapropter bonam concepi fidu-

» en rapporter à leur conseil, à vous ouvrir le » sein de l'Église, à vous recevoir dans nos bras » comme un frère et comme un fils, et à vous » accorder tous les secours dont vous puissiez avoir » besoin, vous demandant pour seule grâce d'écou- » ter des conseils utiles à votre salut, et de rendre à » votre Créateur, comme cela convient, l'honneur » et la gloire qui lui sont dus. Quant à l'orgueil des » Saxons, qui vous résistaient injustement, s'il a » été dompté par la protection divine, il faut s'en » réjouir pour la paix de l'Eglise; mais il faut s'en » affliger aussi à cause de la grande effusion du » sang chrétien. Usez de cette victoire plutôt pour » défendre l'honneur et la justice de Dieu, que » pour augmenter votre propre gloire. »

ciam, quia hanc nostram, imo totius Ecclesiæ causam, religiosis hominibus cœpisti committere, qui nos non nostra injuste diligunt, et ut christiana instauretur religio suam intentionem requirunt. Ego autem (ut paucis loquar) horum consilio paratus sum, Christo favente, gremium tibi sanctæ Romanæ Ecclesiæ aperire, teque ut dominum fratrem et filium suscipere, auxiliumque prout oportuerit præbere : nihil aliud a te quærens, nisi ut ad monita tuæ salutis non contemnas aurem inclinare, et Creatori tuo, sicut te decet, non contradicas offerre gloriam et honorem... De superbia vero Saxonum vobis injuste resistentium, quæ divino judicio a facie vestra contrita est, et gaudendum est pro pace Ecclesiæ, et dolendum, quia multus christianorum sanguis effusus est. » Epist. III, 7. — Il termine par le prévenir qu'il a ordonné d'élire un successeur à l'évêque de Bamberg, déposé par une sentence apostolique.

Les ennemis de Grégoire ne diront pas, après l'examen de ces pièces, qu'il n'a pas pris toutes les mesures de prudence pour éviter la guerre qui a éclaté entre lui et l'em-

Lorsque cette lettre fut écrite, les affaires avaient pris en Allemagne une tournure à laquelle Henri ne s'était pas attendu de sitôt, et que le pape ignorait encore complétement. Après le départ de l'empereur et de son armée, les Saxons et les Thuringiens tinrent de nouveau de fréquentes réunions; mais la discorde qui se mit entre la noblesse et le peuple occasionna souvent des troubles[1]. Le peuple reprochait aux seigneurs de l'avoir entraîné à la guerre contre leur souverain par des sollicitations, et d'avoir pris la fuite au moment où l'on en était venu aux mains, laissant égorger leurs soldats comme un vil troupeau. Les princes, de leur côté, reprochaient au peuple d'être resté dans le camp, et de ne les avoir pas secondés, lorsqu'ils se battaient vaillamment sur le champ de bataille.

Non-seulement les Saxons étaient désunis entre eux, mais ils étaient encore irrités contre les Thuringiens, qui, craignant, après la bataille de Hohenbourg, d'attirer l'ennemi victorieux dans leur pays, en y laissant passer les fuyards qu'il poursuivait, occupèrent les passages et repoussèrent les soldats en fuite, ce qui donna lieu à bien des meurtres et des vols. Les Saxons ne pardon-

pereur. Celui-ci avait frappé le pape au cœur en se mêlant des affaires de l'Eglise, en nommant à Milan un nouvel évêque lorsqu'il y en avait déjà deux autres. Grégoire à tant d'insultes ne répond que par la douceur. (*Note du traduct.*)

[1] Lamb., ann. 1075. « Nec adhuc gens victa quievit. » *Carmen de Bello Saxon.*, 5.

nèrent point à leurs alliés cette cruelle perfidie; ils croyaient même qu'il était plus juste de leur faire la guerre qu'à l'empereur. Les choses en étaient presque venues à une rupture ouverte, quand Otton de Nordheim et l'évêque Burchard de Halberstadt se présentèrent devant cette multitude irritée, pour lui faire entendre des paroles de paix et des conseils de sagesse, pour ramener les esprits à la modération et à l'union, afin de ne pas encourager l'ennemi par leurs dissensions intestines [1]. Les intérêts de la nation furent discutés de nouveau et quelquefois avec une éloquence entraînante et sublime; les esprits se laissèrent persuader facilement, et une sainte ardeur les enflamma pour la défense de la patrie commune. Les grands promirent au peuple de n'avoir recours à la force des armes qu'autant que de nouvelles négociations qu'on allait entamer pour fléchir le courroux du roi seraient infructueuses. On réunit un conseil, et l'on y choisit deux hommes d'un mérite éminent, pour les envoyer à Henri : c'étaient Liémar, homme habile dans les affaires, instruit et éloquent [2], et le margrave Udon, guerrier aussi sage dans les conseils qu'il était intrépide sur le champ de bataille. Ces deux députés plaidèrent, comme on l'avait déjà souvent fait, la

[1] Lambert est le seul écrivain qui cite ce fait.

[2] *Voyez* Adam Brem., *Epilog. ad Liemar Episcop.* et *Hist. archiep. Bremens.*, c. XIX.

cause de la patrie, avec véhémence, mais aussi avec dignité. Ils prièrent le roi de mettre un terme à ces guerres qui armaient les nations les unes contre les autres et faisaient couler des torrents de sang; ils le conjurèrent au nom de Dieu, qui sait briser le glaive des plus grands conquérants, de modérer ses ressentiments et d'épargner le petit nombre de guerriers qui avaient échappé au précédent combat. Ils demandèrent d'établir un tribunal auquel ils pussent soumettre leur cause, et s'offrirent à donner toutes les satisfactions qui seraient exigées, pourvu qu'on leur laissât la liberté et la vie, et qu'on renonçât à la nouvelle expédition qui se préparait, comme ils l'avaient appris, contre leur pays. L'empereur répondit qu'il ne refuserait, ni à eux ni à personne, le pardon des offenses pour lesquelles on lui offrirait une juste satisfaction; mais que l'affaire était trop grave pour qu'il pût ou voulût la décider à l'instant. « Un » affront fait à la majesté royale, ajouta-t-il, est un » affront fait à tous les princes : comme je ne fais » la guerre qu'avec leur secours, je ne puis con- » clure la paix que d'après leur conseil, vu sur- » tout que les offres faites jusqu'à présent par les » Saxons ont été peu sincères. Les grands de » l'empire sont invités à se réunir à Gerstungen, » le 22 octobre; si vous le voulez, et si votre re- » pentir est sincère, vous n'aurez qu'à vous y » présenter, et vous entendrez de la bouche des

» princes, comment ils jugeront vos injustes en-
» treprises. »

Quand les Saxons eurent appris cette réponse, ils furent frappés d'épouvante. Tous les esprits étaient disposés à la paix; car on se rappelait les pertes qu'on avait faites et les maux qu'on avait supportés dans la dernière guerre, et l'on craignait de n'avoir à opposer que des troupes découragées à un ennemi devenu plus insolent par une première victoire. Ainsi on envoya de nouveau les mêmes députés auxquels on joignit l'évêque de Hildesheim, pour demander la paix à l'empereur et aux grands qui se trouvaient avec lui, et pour leur offrir toutes les satisfactions qu'ils pourraient exiger, lors même qu'elles seraient contraires aux lois du pays. Les députés amenèrent avec eux des otages comme garanties de leurs promesses. Mais Henri, persuadé qu'en présence d'une puissante armée il lui serait facile d'obtenir des conditions plus avantageuses, refusa d'entendre les députés avant que les troupes fussent réunies à Gerstungen; de plus, il mit tout en œuvre pour empêcher les princes de son parti de se laisser fléchir par les prières des Saxons, et de prendre à leur égard des dispositions plus pacifiques : il crut même avantageux de ne rien négliger pour aggraver les torts des Saxons, et les événements suivants lui en fournirent l'occasion [1].

[1] Lamb., ann. 1075.

Henri avait appris que la guerre venait d'éclater de nouveau dans la Hongrie, et que le roi Salomon était serré de près par Geiza [1]. Ce dernier, appelé au trône par la volonté unanime du peuple, avait gagné l'affection et le respect de ses sujets par sa piété, par la sagesse de ses lois et de ses règlements [2]. Salomon, retranché dans Mosony (Wieselbourg), se voyait sans cesse assiégé par de nouveaux ennemis, les Bisséniens ou les Patzinazites, que Geiza avait soulevés contre lui. Il avait demandé du secours à Léopold, duc d'Autriche, qui lui en promit d'autant plus volontiers qu'il voyait les Bohémiens, ses ennemis, alliés aux Hongrois. Mais Léopold avait agi mollement, exercé de grandes injustices. Comme il ne réclamait pas moins les sommes que Salomon lui avait promises, celui-ci le menaça d'en instruire l'empereur Henri. Léopold se désista de sa demande, car il craignait l'empereur d'Allemagne. Cependant une victoire remportée sur les Bisséniens releva le courage du roi détrôné, et lui inspira la résolution de faire un nouvel effort pour reprendre sa couronne. Agmuned, sa mère, et son épouse Judith, sœur de l'empereur Henri, avaient été envoyées à Steyr [3]. Les succès de Salomon allant toujours croissant, ce prince demanda des secours à Henri, moyennant une forte somme

[1] Ou Joias, comme on l'appelait précédemment.
[2] *Voy.* sur ce chef Bonfin., dec. II, lib. IV.
[3] Bonfin., II, 4, et Aventin.

qu'il lui offrit. Ce dernier rassembla ses gens de guerre; mais beaucoup d'entre eux refusèrent le service [1]. Parmi les grands, Hermann, comte de Glitzberg, fut le seul qui se joignit au monarque avec un corps de cinq cents chevaliers d'élite, tous pleins d'ardeur et richement équipés [2]. Mais l'empereur n'avait pas songé à une expédition sérieuse contre la Hongrie [3]. Salomon lui envoya des députés pour se plaindre du peu de cas qu'il faisait de la Hongrie, qui néanmoins avait des droits à sa protection, puisque, comme partie intégrante de l'empire romain, elle lui payait tribut et lui était soumise; tandis que l'usurpateur Geiza mettait tout en œuvre pour anéantir son pouvoir dans ce royaume. Ces reproches produisirent leur effet: Henri se mit en marche à la tête d'une armée nombreuse, et longea les bords du Danube, sur lequel il avait fait charger de grandes provisions. Arrivé à la rivière appelée Wag, il y fit camper ses troupes, et délibéra avec les chefs de la cavalerie pour savoir quelle ville il devait

[1] Bonfin. dit : « Ungarorum metu perculsi nulla, stipis magnitudine in formidolosam expeditionem conduci potuere. »

[2] Lamb., ann. 1075. Le passage suivant de Lambert nous montre qu'anciennement les cavaliers étaient obligés de porter eux-mêmes leurs vivres pour un certain espace de temps : « Qui rejectis sarcinis et cæteris impedimentis, itineri tantum et certamini se expedierant. »

[3] Lambert, ann. 1075, ne regarde pas même comme certain que Salomon l'ait appelé, quoique le récit de Bonfin. ne laisse guère de doute à cet égard.

attaquer la première : on décida que ce serait Neitra, la plus rapprochée du camp, et située entre le Gran et la Wag. Salomon reçut pour le siége deux corps d'armée, avec un nombre suffisant de cavaliers, et s'avança contre la place. Mais les habitants firent une héroïque résistance; il n'y eut pas de bataille rangée; la victoire penchait tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. Un chevalier hongrois, nommé Opus Bathor, animé d'un courage extraordinaire, s'élança au milieu de l'ennemi près d'une porte de la cité, y tua un homme du peuple, et en blessa plusieurs autres; étant tombé avec son cheval au milieu de la mêlée, il se releva en repoussant ses adversaires, et parvint à rejoindre les siens sain et sauf. Un tel héroïsme étonna les Allemands, ils firent, en présence de l'empereur, l'éloge de ce guerrier modèle. Henri le fit venir aussitôt devant lui, le combla de louanges, augmenta sa solde, et le renvoya chargé de riches présents. Puis, s'adressant à Salomon, il lui demanda si Geiza et Ladislas avaient parmi leurs guerriers un grand nombre d'hommes aussi braves et aussi déterminés. « Oui, reprit le prince hongrois, ils en » ont beaucoup, ils en ont de plus vaillants en- » core. » Surpris de cette réponse, l'empereur déclara qu'avec de tels adversaires le roi Salomon ne pourrait jamais remonter sur le trône. Il y avait dans cette confédération peu d'ensemble, et beau-

coup de froideur. Geiza sut profiter de ces dispositions : il gagna, par de riches présents, les chefs de l'armée impériale, et surtout le patriarche d'Aquilée, qui était l'âme des conseils de Henri, et qui jouissait d'une estime universelle ; il se servit d'eux pour persuader à l'empereur d'abandonner cette entreprise, sous prétexte que des affaires plus importantes réclamaient sa présence en Allemagne. Des rêves sinistres achevèrent ce que l'or avait commencé. Des troubles et des soulèvements nocturnes eurent lieu dans l'armée, grâce aux secrètes instigations des princes vendus à Geiza. L'empereur conçut de l'inquiétude et réunit ses chefs dans un conseil. Tous se prononcèrent pour la retraite : Henri, contraint de céder, fit dire à Salomon que des événements graves le rappelaient en Allemagne ; il lui promit toutefois de nouveaux secours pour l'avenir [1]. Sur cela, il traversa la Bohême, et se dirigea vers la Saxe par des chemins détournés et difficiles, afin de réduire le peuple surpris de son arrivée soudaine, ou de trouver, en cas de résistance, un prétexte plausible pour reprendre les hostilités. Il s'avança jusqu'à Misnie, dont les habitants le reçurent avec bienveillance. Il emmena captif Bennon, l'évêque de la ville, dont la fidélité lui était suspecte [2] ; quelques villages furent réduits

[1] Tel est le récit de Bonfin., II.
[2] Lambert nous apprend que le roi voulait le punir de

en cendres, un peuple libre reconnut la loi du vainqueur.

Soudain l'empereur reçut de ses émissaires la nouvelle, qu'au bruit de sa marche, les Saxons avaient pris les armes, et étaient campés dans le voisinage, au nombre de plus de vingt-cinq mille bien déterminés à livrer bataille, s'il refusait d'accepter les conditions de paix et la satisfaction qu'ils lui avaient offerte ; que l'armée royale était en danger, soit qu'elle avançât, soit qu'elle restât jusqu'au lendemain au camp, parce que l'ennemi pouvait l'envelopper facilement, et lui couper la retraite, et qu'il était impossible d'engager un combat contre des troupes si supérieures en nombre. On était consterné et irrité contre le monarque, qui avait compromis à ce point, et d'une manière aussi légère, sa fortune, le salut et la gloire de ses guerriers [1]. L'empereur reprit à marches forcées le chemin de la Bohême. Un corps de cavalerie saxonne se mit à sa poursuite, et lui aurait fait essuyer des pertes considérables, si le comte Bothon, envoyé par Henri pour négocier avec les Saxons, ne les eût détournés de leur entreprise et amusés par de fallacieuses promesses. Le comte voyant qu'ils suivaient ses pas dans l'opinion qu'il

ne lui avoir donné, pendant la guerre, aucune preuve de fidélité, soit en lui envoyant des messagers, soit en lui écrivant.

[1] Se suosque hostibus puerili levitate prodidisset.

retournait près du roi, prit une autre route et fit gagner à son maître deux journées de marche. Les troupes étaient épuisées par les marches forcées, les longues veilles, les horreurs de la faim et de la soif, et ce ne fut qu'avec de grandes peines que Henri put les conduire à Ratisbonne, en traversant Osseck, Saalz, Pilsen, les forêts de la Bohême et Cham. Comme le jour fixé pour le rendez-vous de l'armée était proche, il trouva à Ratisbonne des envoyés saxons qui attendaient depuis longtemps son retour; il eut soin de les y retenir plus longtemps encore, pour les empêcher de retourner dans leur patrie avant que l'armée de la nouvelle expédition fût prête [1].

Vers le même temps mourut, après de longues souffrances, le margrave Dedi de Misnie [2]. Pour

[1] Lambert.

[2] *Voy.* Ritter, *Hist. de Misnie,* sur la question de savoir si Dedi possédait ce fief comme une propriété légitime. Il est certain que Dedi était margrave de la Lusace; qu'Egbert, fils du margrave Egbert mort en 1067, aurait dû lui succéder; mais, comme il était encore fort jeune, Dedi aurait pu s'emparer du pays. De là la querelle avec Henri, et qui s'arrangea à Mersebourg. Mais comment? On croit que Dedi était seulement le tuteur du jeune Egbert; car, dans un diplôme de l'année 1071, Henri donne à ce dernier le titre de margrave. Cependant Dedi paraît avoir gouverné la Misnie non comme simple tuteur, mais bien comme vrai seigneur. Ritter (page 191) prétend que le margraviat donné par l'empereur à Wratislas n'était autre que la Lusace, en admettant toutefois que ce monarque enleva au jeune Egbert plusieurs de ses domaines. *Voy.* Bruno, *de Bello saxon.*, p. 119.

récompenser les services que lui avait rendus dans la dernière campagne le duc de Bohême, l'empereur l'investit de ce margraviat, suivant la promesse qu'il lui avait faite auparavant. La veuve de Dedi avait envoyé, peu auparavant, son fils comme otage à la cour impériale; mais ni les droits héréditaires de ce jeune prince, ni la fidélité du père, qui s'était attaché à l'empire depuis la paix de Gerstungen, ne purent arrêter le monarque. Les Saxons furent contraints de supporter ce que les malheurs des temps ne leur permettaient pas de repousser : toutefois le nouveau possesseur ne garda pas longtemps le domaine arraché à un orphelin [1].

Cependant la Saxe et la Thuringe se trouvaient dans une situation affreuse. La division régnait partout; l'union ne se trouvait nulle part. La crainte, l'espérance, une longue hésitation entre la guerre et la paix, les menaces et les prières avaient produit d'étranges dispositions. On délibérait fréquemment; mais on ne pouvait s'accorder sur un plan fixe, ni sur des mesures énergiques, pour conjurer l'orage qui devenait de jour en jour plus menaçant. Comme l'empereur avait juré la ruine de leur pays, les uns voulaient détruire par le feu tout ce que l'ennemi avait épargné dans la Thuringe et dans la Saxe, et se retirer au delà de l'Elbe; les autres proposaient d'appeler

[1] Lamb., ann. 1075 et 1076.

à leur secours les Luticiens et d'opposer des Barbares à un roi barbare; d'autres étaient d'avis qu'on relevât dans les deux pays les châteaux forts qui avaient été détruits, et de faire servir à leur défense ce qui naguère devait contribuer à leur ruine et à leur asservissement. Les classes inférieures de la nation se montraient peu empressées à faire de nouveaux efforts. L'issue malheureuse de la dernière expédition avait abattu leur courage, et elles aimaient mieux se soumettre aux conditions les plus humiliantes que d'obtenir, par une nouvelle effusion de sang, une paix honorable et glorieuse. Les grands avaient des sentiments plus élevés; l'esprit de chevalerie les remplissait d'une sainte ardeur pour la cause de la liberté, et leur faisait préférer la mort à une vie ignominieuse. Souvent ils se levaient dans les assemblées pour rappeler au peuple le courage et l'héroïsme de ses ancêtres; ils lui disaient que les derniers désastres venaient de l'absence d'un roi, d'un chef capable d'assurer le succès des armes, de maintenir l'ordre et la discipline parmi les combattants; enfin, ils proposaient d'élire un roi, et de lui jurer de combattre jusqu'à la dernière extrémité pour la défense de la patrie, pour le salut des femmes et des enfants, pour les lois et pour la liberté, parce qu'avec de tels sentiments, qui devaient être ceux de tout Saxon, la nation serait invincible. Les seigneurs passaient quelquefois huit

et quinze jours dans ces assemblées, sans qu'ils parvinssent à faire prendre une résolution, car les désastres de la journée de Hohenbourg étaient toujours présents à l'esprit de la multitude.

Le jour fixé pour la réunion des troupes étant arrivé, Henri se rendit à Gerstungen. Tous les évêques et tous les comtes de l'Empire s'y réunirent; les ducs de la Lorraine, Thierry et Gozelon, amenèrent des troupes si nombreuses, si bien tenues et si bien choisies qu'elles surpassèrent de beaucoup le reste de l'armée impériale. Henri n'attendait plus que les ducs Rodolphe de Souabe, Welf de Bavière et Berthold de Carinthie; mais ces princes lui envoyèrent dire qu'ils ne se rangeraient pas sous sa bannière, qu'ils se repentaient amèrement d'avoir répandu sans nécessité le sang innocent dans les plaines de la Thuringe; qu'ils étaient profondément affligés de la dure et implacable vengeance du roi, qui poursuit ses sujets sans relâche. — Rodolphe et Berthold, livrés à une vive douleur au retour de la bataille de Hohenbourg, s'étaient imposé un jeûne de quarante jours, et avaient fait vœu de ne plus donner d'assistance à l'empereur contre les Saxons. Mais les autres vassaux de l'Empire avaient fourni de puissants renforts [1]; la nouvelle armée, néanmoins, était bien inférieure a la première, et Henri ne pouvait plus

[1] Lamb., ann. 1075; *Annal. saxon.* Le poëme *de Bello*

dire à ses troupes que les Saxons étaient inexpérimentés dans le métier des armes.

Ces derniers, réunis en grand nombre aux Thuringiens, vinrent camper près de Nordhausen. De là ils députèrent à Gerstungen Liemar de Brême, l'évêque de Hildesheim et le margrave Udon, pour prier l'empereur de leur envoyer quelques princes qui pussent examiner avec eux les conditions d'une paix juste et raisonnable. Henri fit répondre aux Saxons que les princes n'étaient point venus de contrées aussi lointaines pour discuter, mais bien pour venger l'injure faite à l'État. Cependant les Saxons, à force d'insister, firent agréer leur demande; mais pas un ne voulut se charger du rôle de négociateur. D'une part, ils craignaient tous d'encourir la disgrâce du prince en se montrant trop faciles envers les Saxons; et de l'autre, ils redoutaient d'engager leur honneur auprès de ces derniers, en leur faisant des promesses auxquelles l'empereur ne serait pas disposé à souscrire. Les

saxon. fait en ces termes le dénombrement des troupes de l'armée de Henri :

Rursùs in arma vocat lectissima quæque suorum
Agmina, Lotharios cum Francis *Boiariisque*
Invictas acies bello. . . . . .

Bruno ne met point Welf au nombre des absents. Il serait donc possible que Welf eût envoyé des troupes auxiliaires; mais Lambert nomme formellement ce prince parmi ceux qui refusèrent leur concours à l'empereur.

deux armées restèrent en repos pendant trois jours à cause de ces négociations.

Le quatrième jour, Henri fit déployer ses enseignes et conduisit ses troupes à petites journées par la forêt de la Thuringe, en dévastant tout le pays par lequel il passait [1]. Dans une plaine arrosée par la petite rivière d'Helbe, non loin de la forêt, se trouvaient les bourgs d'Ebra et de Spiraha ; ce fut là, entre Greussen et Kindelbruck [2], que l'armée impériale dressa ses tentes. Les Saxons s'approchèrent de si près qu'on pouvait presque se parler d'un camp à l'autre.

Mais quand l'empereur fut instruit des forces de l'ennemi, du courage et du désespoir de la noblesse saxonne ; quand il songea combien étaient douteuses les chances de la guerre après la défection des trois puissants ducs ; et qu'il se rappela les immenses services que Rodolphe lui avait rendus à la bataille de Hohenbourg, il sentit faillir son courage, et montra des dispositions plus pacifiques. Il envoya donc aux Saxons les archevêques de Mayence et de Salzbourg, les évêques d'Augsbourg et de Wurzbourg, avec le duc Gozelon, dont l'influence était devenue puissante, depuis que l'absence des trois ducs lui eut permis de se

[1] Lamb. dit très-bien : « In ulteriora populabundus contendebat. »

[2] On est peu d'accord sur ce nom. Lamb. l'appelle Spiraha ; Bruno et l'*Annaliste*, Everha, et d'autres Erich.

produire. Il était de taille moyenne et un peu difforme; il n'était connu que sous le nom de Gözzel[1]; mais ses grandes richesses, la multitude de ses guerriers, tous hommes d'élite, la maturité de son jugement et son éloquence dans les conseils, l'élevaient au-dessus de tous ses rivaux. Les Saxons avaient demandé qu'on leur envoyât ces hommes, parce qu'ils avaient foi en leur parole et en leur fidélité. L'entrevue était l'ouvrage des ducs Rodolphe, Welf et Berthold, qui avaient fait aux Saxons des offres de médiation[2].

Les envoyés de Henri furent reçus au camp des Saxons avec bienveillance. Les chefs de la nation demandèrent instamment qu'on usât de clémence envers un peuple que la haine implacable de l'empereur avait seule poussé à de coupables excès[3]; ils s'offrirent à prouver leur innocence, aussitôt qu'on leur permettrait de le faire d'après les lois, les formes et les usages de leurs ancêtres. « Nous démontrerons par des documents authentiques, » disaient-ils, que les conditions de la paix de » Gerstungen n'ont point été violées par nous : si » nous ne pouvons le démontrer, nous demandons » qu'on nous punisse suivant les lois et les cou» tumes de nos pères. Jusqu'à ce jour, on ne nous » a donné aucun moyen de répondre aux accusa-

[1] Tschudy, ann. 1075.
[2] Bruno, p. 118; Lamb.
[3] Lambert dit, avec sa manière habituelle : « Provoluti pedibus eorum principes Saxoniæ. »

» tions portées contre nous, et d'offrir une satisfac-
» tion proportionnée à nos fautes. Qu'on n'ou-
» blie pas la vicissitude des choses humaines, et
» qu'on réfléchisse que les autres princes de l'Em-
» pire peuvent être facilement entraînés à faire
» ce que nous avons fait. Nous sommes décidés à
» suivre sans délai tous les conseils et tous les or-
» dres que vous croirez convenables de nous don-
» ner, afin que l'Empire ne soit pas exposé plus
» longtemps à d'aussi grands dangers. » A cela les envoyés de l'empereur répondirent : « Nous ne
» pouvons désapprouver les motifs qui ont porté la
» nation saxonne à prendre les armes contre le
» roi Henri, dont le caractère altier et opiniâtre
» ne nous déplaît pas moins qu'à vous-mêmes.
» Nous sommes néanmoins persuadés, et tous les
» grands partagent avec nous ce sentiment, qu'une
» soumission entière est la seule satisfaction qui
» puisse suffire au monarque et à l'Empire pour
» l'attentat, inouï jusqu'à ce jour, dont les Saxons
» se sont rendus coupables. En retour, nous veil-
» lerons avec soin à ce que les Saxons, en se met-
» tant à la discrétion du vainqueur, ne perdent ni
» leur vie, ni leurs biens, ni leur honneur. » Les Saxons, stupéfaits et furieux, s'écrièrent hautement : « Il est plus honorable de verser en braves
» et en hommes libres, à l'exemple de nos ancê-
» tres, le sang que demande l'empereur pour as-
» souvir sa vengeance, que d'aller mourir en exil

» et que de nous laisser égorger dans les prisons, » pour servir de jouet à nos ennemis. Nous aimons » mieux mourir sur le champ de bataille. » Les envoyés conseillèrent aux Saxons de modérer leur ressentiment et de renoncer à des résolutions aussi désespérées ; ils promirent de faire de nouveaux efforts près de Henri pour la conservation de leur honneur et de leur vie, et de leur en communiquer le lendemain le résultat.

Ils se rendirent donc auprès du prince, qui consentit volontiers à la paix proposée et promit sous la foi du serment de ne rien faire aux Saxons soumis, contre le gré et l'avis de ceux qui lui avaient procuré cette victoire. Bien des jours se passèrent encore en négociations, l'idée d'une soumission complète se présentait aux seigneurs saxons sous les couleurs les plus sombres ; bien souvent ils furent sur le point de tenter le sort des armes et deconduire leurs soldats sur le champ de bataille. Mais Gozelon et les évêques mirent tout en œuvre, et employèrent tour à tour la menace et la persuasion pour calmer l'effervescence populaire. Ils promirent sous la foi du serment que nulle atteinte ne serait portée au bien-être, à la liberté, à la vie et à la propriété des citoyens [1] ; qu'immé-

[1] Marian. Scot nomme Rodolphe parmi les négociateurs : « Qui compescuit, ne hoc (rebellare) facerent, dant eis consilium propter pacem et concordiam, ut in potestatem regis se traderent in fide sua, dicens se acturum,

diatement après leur soumission, ils seraient rendus à leur patrie et jouiraient de leurs priviléges[1]. Mais ni les serments ni les promesses ne purent calmer les craintes de la noblesse saxonne.

Le bruit s'était répandu qu'immédiatement après leur soumission, l'empereur licencierait son armée[2]. Alors les princes de la Saxe firent de sérieuses réflexions, et reconnurent que leurs troupes étaient fort inférieures à celles de l'empereur, tant pour le nombre que pour la bravoure; que le désir extrême qu'avait le peuple de la paix et son aversion pour la guerre rendaient impossible une plus longue résistance; que les troupes saxonnes, rassemblées à la hâte, n'étaient ni disciplinées ni armées convenablement; enfin, qu'après une bataille perdue l'armée royale envahirait la Saxe, y mettrait tout à feu et à sang, et consommerait pendant l'hiver ce qui aurait échappé au pillage. A ce souvenir des foyers domestiques, des femmes et des enfants livrés sans défense à la brutalité d'un vainqueur cruel, s'ils venaient à succomber sur le champ de bataille, les princes saxons consentirent à faire la soumission telle qu'elle était demandée; mais ce fut avec douleur et avec des regrets mêlés de larmes. Et certes, pour arriver à une semblable

quod nil eis noceret. » Mais il y a certainement ici une confusion de noms.

[1] Bruno, p. 119. Lamb., ann. 1075.

[2] Bruno, *ibid.*

détermination, il fallait oublier et briser la noble fierté de plus d'un preux chevalier.

Cette nouvelle causa une joie extrême dans l'armée royale. On croyait que nul triomphe ne valait cette victoire. Le lendemain, Henri se rendit dans la plaine qui entoure Ebra, et se plaça sur un trône qu'on avait élevé; toutes ses troupes étaient sous les armes; on avait laissé un espace libre entre les bataillons pour recevoir les Saxons. C'est là qu'on attendit leur humiliation. On les fit entrer dans ce cercle, afin que chacun pût les voir. A leur tête marchaient les princes de la Saxe et de la Thuringe : Wecel, archevêque de Magdebourg; Burchard, évêque de Halberstadt; Otton de Nordheim; Magnus, duc de Saxe; le comte Hermann, son oncle; le comte palatin Frédéric; Thierry, comte de Katelenbourg; Adalbert, landgrave de la Thuringe; les comtes Rudiger, Sizzo, Bérenger et Bern; après eux venaient les barons, les pages, enfin tous ceux qui se distinguaient dans l'État par leur naissance ou par leurs richesses [1]. Le cœur

[1] Bruno n'en nomme aucun; mais Lambert donne les noms des premiers. Aventin dit : « Adoperto capite, excalceatique in castra veniunt, Cæsaris pedibus accidunt, absque omni pactione deditionem faciunt. » Voici comment s'exprime le poëme *de Bello saxon.* :

Armis exuti, demissa colla superba
Nudatique pedes cuncti cum supplice voto
Regi se dedunt. . . . .

de Henri tressaillait de joie; il confia aux princes de sa cour la garde des prisonniers, jusqu'à ce qu'on eût prononcé sur leur sort. Au mépris de ses promesses, il les confina dans des forteresses lointaines, partagea leurs domaines entre ses guerriers et les courtisans qui lui étaient restés fidèles [1]. Le margrave Ecbert de Brunswick, loin d'avoir soutenu la révolte des Saxons, avait favorisé l'empereur; cela n'empêcha pas celui-ci de donner ses biens à Othelrich de Godesheim [2].

Henri parcourut ensuite la Saxe en vainqueur. On l'accueillit avec bienveillance, parce qu'on croyait son courroux apaisé. Mais il sacrifia beaucoup à son orgueil; les Saxons, amis comme ennemis, en ressentirent les effets, car il agissait partout selon ses caprices. Toutes les villes, les châteaux et les autres places fortes, furent envahis par son armée [3]. Il passa quelques jours dans la Thuringe, fit reconstruire le fort d'Asenberg et y plaça une garnison, pour prévenir de nouveaux soulèvements. Il fixa le jour où tous ceux que l'éloignement ou la crainte avait empêchés de faire leur soumission, devaient se présenter devant lui, sous peine d'être mis au

[1] Toute cette narration est d'après Lambert, qui est précieux ici. Les autres auteurs sont d'accord avec lui. Vid. *Annal. Saxon.*

[2] *Annal. Saxon.*, ann. 1075.

[3] Bruno, p. 119.

ban de l'Empire[1]. Après ces brillants exploits, il licencia ses troupes et alla célébrer à Worms la fête de Saint-Martin.

A ces actes odieux l'empereur en joignit d'autres qui rapprochèrent de jour en jour l'orage qui depuis longtemps se formait contre lui au-delà des Alpes. La considération dont jouissait l'évêque de Bamberg donnait à ce siége une haute importance. Depuis la déposition de Hermann, Grégoire avait adressé à Henri plusieurs lettres[2] pour l'engager à pourvoir aux besoins de cette église par le choix d'un nouveau pasteur, et les sollicitations du clergé de Bamberg n'étaient pas moins pressantes que celles du pontife. Mais Hermann était un partisan zélé du roi, dévoué à ses intérêts en paix et en guerre, et celui-ci ne voulait point paraître ingrat en nommant un autre à sa place. Cependant, importuné par de continuelles demandes, l'empereur se rendit à Bamberg, nomma à cet évêché Robert, prieur de Goslar, et lui donna, conformément à l'ancien usage, l'investiture par la crosse et l'anneau. Mais Robert[3] jouissait d'une mauvaise réputation près du peuple; il était le conseiller le plus intime et le principal auteur de toutes les injustices[4] et de

[1] Lamb., ann. 1075.
[2] Epist. III, 3. Lamb., ann. 1075.
[3] Bertold. Constant. Rudbert. *Annal. Saxon.* Robert.
[4] Lamb., ann. 1075. *Chron. August.*, apud Freher, p. 350.

toutes les extravagances du prince : les partisans de Henri l'estimaient, pour cette raison, autant que les ennemis de ce monarque le détestaient ; du reste, il passait pour un homme prudent, habile et savant [1]. On peut juger de la confiance sans bornes que l'empereur mettait dans le dévouement de Robert, en se rappelant qu'il lui confia la garde du duc Otton de Nordheim [2]. Ce choix irrita non-seulement le peuple, mais encore les hommes d'armes de l'évêché ; ils considéraient comme une injustice la nomination d'un nouvel évêque, avant que Hermann eût été mandé devant un synode et jugé suivant les lois ecclésiastiques. Les clercs eux-mêmes étaient mécontents ; néanmoins ils préféraient tout autre prélat à celui contre lequel ils avaient porté de si graves accusations devant le saint Siége, et qui avait encouru la peine de déposition.

Nous avons déjà dit que l'abbé de Fulde était mort. Le lendemain de l'élection de Robert, l'empereur réunit un chapitre pour procéder au

[1] Les biographes Cygneus et Bruschius disent : « Eum episcopatui suo summa cum laude fideliter et optime præfuisse. » On ne sait pas si ce Robert est ou non l'auteur du Poëme sur la guerre saxonne. Vid. *Antiq. Goslar.*, ann. 1075*.

[2] *Annal. Saxon.*, ann. 1076.

* C'est par erreur que M. Voigt confond ce Robert avec un abbé du même nom, dont il est question dans le 1er volume, p. 196. Ce dernier obtint, en 1075, l'abbaye de Gengenbach en Alsace, et y fut tué par ses vassaux qu'il rançonnait sans pitié. (*Note du trad.*)

choix d'un nouvel abbé. Il s'éleva entre les abbés et les moines, qui de toutes parts étaient accourus en foule, une lutte singulière pour la possession de ce bénéfice. L'assemblée ressemblait à celle d'une vente publique : chacun cherchait à renchérir sur ses rivaux : l'un offrait de grandes sommes d'argent; l'autre une portion importante des domaines de l'abbaye; un autre de grands services féodaux; il était aisé de voir que la déposition de Hermann n'avait servi de leçon à personne, que les paroles énergiques du souverain pontife n'avaient inspiré aucune crainte [1]. Henri lui-même fut indigné de ce trafic scandaleux, et, pendant qu'il était assailli de demandes, il aperçut de loin, dans la foule des moines, un homme d'un maintien modeste qu'il connaissait déjà : c'était le moine Ruzelin de Hersfeld, qui était venu avec une mission de son supérieur. L'empereur l'appela à lui, remit entre ses mains la crosse abbatiale, marque de sa nouvelle dignité, et demanda à tous les assistants, moines et gens de guerre, de donner à ce choix leur assentiment. Tout cela semblait un rêve à Ruzelin, et comme toutes les voix étaient pour lui, il prétexta tantôt son inexpérience, tantôt sa

[1] Abbates et monachi ita ambitionis spiritu præcipites rapiebantur, ut eos a cupiditate sua non pudor nominis christiani, non habitus arctioris propositi, non ipsum denique deterreret recens exemplum Babenbergis episcopi. *Lamb.*, ann. 1075.

mauvaise santé, tantôt l'absence de son supérieur, jusqu'à ce qu'enfin, vaincu par les instances réitérées des évêques, il consentît à accepter la dignité offerte [1].

Henri suivit la même marche à l'égard du monastère de Lorsch, dont l'abbé Ulrich était mort la même année. Les moines et les chevaliers de l'abbaye avaient élu unanimement pour abbé le prieur de l'abbaye; ils vinrent trouver le monarque, dans la ferme confiance qu'ils obtiendraient la ratification de ce choix, parce que le prieur, à cause de nombreux services, avait gagné les faveurs du roi. Mais Henri choisit dans leurs rangs un moine obscur, qui n'avait jamais rêvé une pareille élévation, et, au grand étonnement de tous, il lui remit l'anneau abbatial [2]. On pouvait prévoir facilement que de semblables actes irriteraient le pape à un point extrême et l'animeraient contre Henri. Il est probable que Grégoire n'aurait pas gardé un silence aussi long, si une foule d'événements n'eussent pas absorbé toute son attention en Italie, et si de cruelles afflictions n'eussent pas arrêté le cours de ses opérations. Après la clôture du grand concile de Rome, Guibert, archevêque de Ravenne, resta encore pendant quelque temps dans la ville, et devint l'instigateur d'un événement grave que nous allons rapporter. Voyant

[1] Telle est la narration de Lambert.
[2] Lambert.

qu'une portion considérable du haut clergé était vivement blessée des lois sévères portées par le souverain pontife contre la simonie et l'incontinence des prêtres, Guibert crut devoir profiter de cette disposition des esprits pour se frayer un chemin au siége pontifical; mais, avant tout, il fallait en faire descendre Grégoire qui l'occupait.

A Rome vivait un jeune homme connu par ses mœurs licencieuses; c'était Cencius, fils d'Etienne, préfet de la ville [1]. Déjà, à une époque antérieure, il avait embrassé le parti de Cadaloüs contre le pape Alexandre, et ce pontife l'avait excommunié à cause de ses crimes révoltants. Cet homme avait élevé dans Rome plusieurs châteaux et plusieurs tours fortifiés. Sa haute naissance, jointe à ses richesses, lui avait donné un grand crédit; c'est pourquoi il s'était rendu auprès de Henri en Allemagne, avec quelques-uns de ses partisans, pour assurer à ce prince l'appui d'Honorius, rival d'Alexandre. Ce fut grâce à son secours que cet anti-pape réussit à pénétrer dans Rome. A la mort d'Honorius, Cencius fit sa paix avec Alexandre, et lui jura fidélité. Vers cette époque, il fit construire une tour à l'entrée du pont Saint-Pierre, et exigea un droit de péage de tous ceux

[1] D'autres l'appellent Cincius, Quintius, et le font préfet de la ville. Celui qui veut en avoir une idée convenable n'a qu'à lire le portrait qu'en a tracé Paul Bernried.

qui entraient dans la ville ou qui en sortaient [1]; il s'était même permis de s'attaquer aux biens des églises. Diverses fois Grégoire lui avait adressé des remontrances et des avis salutaires [2], mais toujours sans succès. Enfin Cinthius, homme droit et pieux, qui était alors préfet de Rome [3], s'empara de Cencius; et ce dernier devint, dès ce moment, l'ennemi implacable de Grégoire, car il croyait que son arrestation avait eu lieu d'après ses ordres. A la prière de quelques grands personnages, Grégoire le fit remettre en liberté, après en avoir exigé des otages et lui avoir fait jurer, sur le tombeau de saint Pierre, qu'il changerait de conduite. Sa tour fut démolie, et Rome demeura tranquille pendant quelque temps.

Ce fut cet homme que Guibert parvint à gagner en lui faisant de magnifiques promesses au nom du roi d'Allemagne [4]. Cencius ne tarda point à se faire de nombreux partisans qu'il trouva tant

[1] Paul Bernried dit qu'il y avait placé «viros sicarios, qui ab omnibus introeuntibus et exeuntibus, ex rebus quæ ferebantur, prædam caperent. » Le cardin. Aragon. parle de même : « A transeuntibus de novo pedaticum (pedagium) jugiter extorquebat. »

[2] Paul Bernr., c. XLVI. Lamb., ann. 1076.

[3] C'est le nom que lui donne Pierre Damien, qui en fait l'éloge, Epist. VIII, 1, 4. Paul Bernr. l'appelle aussi Cincius.

[4] Platina. Cardinal. Arag. dit qu'il en avait fait son secrétaire. Berthold de Constance, ann. 1076, ne parle pas de Guibert; mais il désigne comme auteur de ce complot le duc Godefroi, qui fut blessé « a quodam coquo per posteriora, cum ad necessarium sederet, » et qui en mourut.

au dehors qu'au dedans de la ville. Il traversa la Pouille et la Lucanie, se rendit auprès de Robert Guiscard et d'autres princes excommuniés, et trama une vaste conspiration contre le saint Père. On devait ou le mettre à mort, ou bien le confier à la garde de Henri, auquel le complot avait été communiqué par des lettres de Cencius. Il est difficile de dire jusqu'à quel point l'empereur prit part à cette conspiration; mais il est certain que le monarque allemand entretenait alors des relations amicales avec le normand Guiscard[1]. On choisit la nuit de Noël pour l'exécution du dessein. Vers minuit, le pape, revêtu de ses ornements pontificaux, dit la messe à Sainte-Marie-Majeure, dans la chapelle de la Crèche. Cette solennité religieuse attirait ordinairement une grande foule de fidèles qui passaient la nuit à chanter des hymnes et des cantiques; mais la nuit de Noël fut tellement orageuse que les habitants n'osèrent sortir de chez eux, et que Grégoire se trouva avec un petit nombre de clercs et de laïcs. Dans ce moment, Cencius, à la tête d'une troupe armée, pénétra dans le sanctuaire pour accomplir, à la faveur des ténèbres, son odieux forfait. Le saint Père et les ecclésiastiques qui l'entouraient venaient de communier, et étaient profondément absorbés dans la prière. Tout à coup des

[1] Platina.

cris et des gémissements se font entendre. Les sicaires de Cencius parcourent le lieu saint, l'épée à la main, et commettent plus d'un meurtre sacrilége. Ensuite ils pénètrent dans la chapelle de la Crèche, où se trouvait le pape; ils en brisent les portes, se jettent dans l'enceinte, saisissent le pontife, le maltraitent indignement, en lui arrachant les cheveux, et en le blessant grièvement au front; puis ils le traînent à travers l'église, en lui prodiguant l'outrage et l'insulte, et en lui arrachant ses vêtements pontificaux. Grégoire vit bien que toute résistance était inutile; il montra un calme et un sang-froid admirables; il n'implora le secours de personne et ne demanda grâce à personne. Les conjurés traînèrent le pontife à l'une des tours de Cencius, dans l'espoir de l'emmener hors de la ville sur des chevaux qu'on tenait prêts pour cet effet. Mais, la même nuit, la nouvelle de cette violence sacrilége se répandit dans toute la ville; des cris d'alarme se firent entendre de toutes parts; le soulèvement devint général; on mit des gardes à toutes les portes, et l'on fit de rigoureuses perquisitions, car personne ne savait ce qu'était devenu le pape, s'il vivait encore ou s'il était tué. Le peuple courut au Capitole, et là on apprit que Grégoire était prisonnier dans la tour de Cencius : cette tour fut assiégée aussitôt. Au point du jour, une multitude innombrable s'y rassembla, demandant avec

des cris furieux la liberté du souverain pontife. On amena des machines et des béliers, on battit les murailles, et l'on menaça de massacrer tous ceux qui se trouvaient dans la tour, si Grégoire n'était pas mis sur-le-champ en liberté. Cencius, entendant ces menaces, se jeta aux pieds du pape, et le supplia de lui faire grâce en lui pardonnant le crime affreux dont il s'était rendu coupable envers le saint Siége. Grégoire lui accorda le pardon, et lui imposa, pour pénitence, le pèlerinage de Jérusalem [1]. Ensuite il se mit à une fenêtre, fit signe au peuple de s'apaiser, et demanda que quelques-uns des principaux montassent à la tour; mais le peuple crut qu'il exhortait les assaillants à se presser de la prendre : et l'on recommença l'attaque avec une nouvelle vigueur. Enfin le pape fut délivré; aussitôt qu'il parut, le peuple fit retentir l'air de ses bruyantes acclamations. Tous les assistants suivirent le saint Père à l'église, assistèrent au saint sacrifice, et remercièrent le Très-Haut d'avoir sauvé leur bien-aimé souverain. Quand on connut les complices de la conspiration, on ravagea et on pilla tous leurs biens. Quant à Cencius, tout ce qui lui appartenait devint la proie du fer et du feu; lui s'enfuit en Allemagne avec ses partisans [2]. Il fut une seconde fois excommunié,

[1] Paul Bernr. remplit deux chapitres des dialogues entre l'un et l'autre.

[2] Platina et Pandulph de Pise disent : *regi*.

et banni de Rome à perpétuité ; mais ses serviteurs furent cruellement maltraités [1]. Guibert, dont le plan avait échoué, s'éloigna de Rome, et alla continuer ses intrigues dans la haute Italie, où il trouva une foule de gens unis à lui par les mêmes intérêts, tels que Thédalde de Milan et les évêques de la Lombardie. A ceux-ci se joignit encore le cardinal Hugues le Blanc [2], qui avait été autrefois partisan du pape, mais qui maintenant mettait tout en œuvre pour former entre le normand Robert et le roi d'Allemagne une alliance intime contre Grégoire [3].

Au milieu de ces orages, qui de près ou de loin s'élevaient contre lui, le souverain pontife n'oublia pas la mission qu'il croyait avoir reçue, et à laquelle le portaient la conviction de son esprit et toute la force de son âme. Il prouva, au contraire, que le malheur donne bien souvent aux grands caractères une énergie tout-puissante. Depuis sa victoire sur les Saxons, le roi Henri était tout autre, et Grégoire ne reconnaissait plus en lui le prince que l'incertitude du succès avait rendu soumis et docile. Rien de ce qui venait du pape ne lui semblait devoir être respecté ; il se riait de ses décrets ; personne

[1] Ce récit est de Paul Bernr., Pandulph. Pisan., cardinal. Aragon., Lamb., Platina, Sigonius et de beaucoup d'auteurs modernes.

[2] D'autres l'appellent Candidus ; Schröckh croit qu'il se nommait Bianchi.

[3] Platina; Sigon., *de Regno Ital.*, l. IX, ann. 1075.

au monde ne lui paraissait placé plus haut que l'empereur d'Allemagne. Fort de ses armes, dont ses ennemis même reconnaissaient la supériorité, il se livrait à l'orgueil, et il voulut en faire sentir les effets au souverain pontife [1].

Les esprits étaient dans cet état de défiance et d'inimitié réciproque, quand l'Allemagne perdit un grand homme et l'Eglise un pasteur qui avait mérité l'amour et la vénération de tous les gens de bien, et dont la mort excita d'universels regrets. Cet homme était Annon de Cologne, appelé par son biographe [2] la fleur et la nouvelle lumière de toute l'Allemagne, loué par chacun de ses contemporains et chanté par un poëte en ces termes [3] :

« S. Annon jette une grande lumière dont l'éclat et la
» beauté se répandent au loin comme la pierre précieuse
» dans un anneau d'or [4]. »

Annon s'était distingué autant par l'admi-

[1] Vid. *Domnizo in Vita Mathild.*

Peccator quamvis, prudens tamen hic erat in armis,
Commisso bello, victor rex extitit ergo.
Unde superbus adest, papam despexit ut amens.
Omnia quæ papæ matrique sponderat ante,
Fregit et invertit, simoniacos revocavit.

[2] Levold de Northof, dans le XIIIe siècle.

[3] Le Rhythme bien connu de S. Annon, arch. de Cologne, ap. Schilter, *Thesaur. Antiqu. Teuton.*, ou dans *Teutschen Magazin.* 1791, jul., 10-15, le texte avec la traduction allemande et les explications de Hegewisch.

[4] Lamb. l'appelle « pretiosam margaritam, » que bien de

nistration spirituelle de son Eglise, et par le respect profond qu'il portait aux choses saintes et divines, que par le gouvernement de l'Etat; en toutes choses, il avait montré une rare prudence, un profond savoir et un tact exquis, sans avoir jamais souillé son caractère par aucune des passions si ordinaires à ses contemporains. Son plus grand bonheur consistait à faire à son peuple de fréquentes instructions. Ce fut au mois de décembre qu'il fut enlevé d'un monde où il n'avait rencontré souvent que des ingrats. Déjà de son temps on portait sur lui des jugements divers, car il s'était fait sous son règne des ennemis par la vigilance de son administration [1]. Aussi le temps où il vécut peut être envisagé comme une époque tranquille et heureuse, en comparaison des temps postérieurs.

« L'empire fut heureux tant que ce bon seigneur fut » juge, tant qu'il guida les premiers pas du jeune Henri ! » La renommée avait au loin répandu le bruit de son intègre justice [2]. L'étranger n'avait que de l'admiration » pour ce prélat, au lieu que, dans sa patrie, il eut souvent à lutter contre l'oppression et la malice. De la » Grèce et de l'Angleterre, les rois lui envoyaient des » présents, aussi bien que ceux du Danemark, de la

fausses rumeurs s'efforçaient d'obscurcir : « Falsis rumoribus obfuscare conabantur. »

[1] *Antiq. Goslar.* On lui reprochait surtout « quasi in educando Henrico quarto pauloseguior fuerit; » mais l'auteur de la Vie de ce prince l'en justifie. Lamb., ann. 1075.

[2] *Rhythmus*, p. 632.

» Flandre et de la Russie. Les princes lui firent souvent
» la guerre ; mais Dieu tourna toujours à son honneur
» les attaques des méchants. Souvent aussi il se vit trahi
» par ceux qui devaient veiller à sa défense, et maintes
» fois les grands qu'il avait élevés à la fortune, jetèrent
» l'épouvante dans l'âme du pieux pontife. »

Par sa hardiesse à dire sa pensée sans crainte et sans détour, il offrait la belle et fidèle image de nos ancêtres; devant les grands de l'Empire, devant l'empereur lui-même, sa parole était aussi libre que devant les plus obscurs habitants du cloître. Sa douce charité envers les pauvres, les pèlerins, les religieux, ses semblables enfin, était connue dans les régions les plus lointaines [1].

« Des orphelins il pouvait, à juste titre, être nommé le
» père, tant était grand son amour pour eux. »

Avant tout, il songea aux moyens d'enrichir et d'agrandir son Eglise : aussi on disait généralement que jamais évêque de Cologne n'avait porté son Eglise à un tel point de gloire et d'opulence. Rien au monde, ni l'amitié ni la haine, ne pouvait le faire dévier des voies de la justice. Il expliquait la parole de Dieu avec clarté, avec conviction et avec une admirable éloquence; son amour pour la piété lui donnait le goût et le courage d'entreprendre des œuvres qu'il savait, par les lumières de la foi, être agréables au Très-Haut. A Cologne, il fonda à ses frais deux congrégations de clercs;

[1] Lamb., ann. 1075.

plus d'un cloître l'appelait son fondateur et son père. Sur le sommet d'une montagne aux pieds de laquelle coulait la Sieg, qui se jette dans le Rhin, il éleva son monastère chéri de Siegberg, où devaient un jour reposer ses dépouilles mortelles; sur les bords de la Saale, en Thuringe, il fonda Saalfeld pour les moines qu'il y envoya du Siegberg et de l'abbaye de S. Pantaléon, à Cologne, avec lesquels Lambert d'Aschaffenbourg conféra sur la discipline des ordres religieux. Annon en bâtit un troisième à Grafschaft, en Westphalie[1]; et tous les trois furent richement dotés et embellis de magnifiques églises. Deux superbes basiliques furent élevées, par les soins du prélat, dans la cité métropolitaine. Aussi le poëte dit dans l'éloge du pontife :

« A Cologne, maint domaine il acquit; partout il orna » richement les églises pour y célébrer du Très-Haut les » saintes louanges : lui seul fonda quatre monastères; le » cinquième fut Siegberg, sa résidence bien-aimée, où » l'on voit maintenant son tombeau. »

Annon vit avec douleur les moines dégénérés de leurs antiques règlements, et livrés aux désordres d'une vie licencieuse. Dans un voyage qu'il fit en Italie quelques années avant sa mort, il apprit à connaître la règle austère pratiquée à Fructuaria, et il emmena avec lui quelques moi-

[1] In regione Westphaal, in loco qui dicitur Grascaf. *Lamb.*

nes de ce couvent pour les placer à Siegberg, afin qu'ils servissent aux autres religieux de modèles pour le rétablissement de la discipline. Son exemple fut suivi par plusieurs évêques, et de cette manière, il rétablit dans une foule de monastères une vie nouvelle et une louable et active émulation. Pendant qu'il négociait avec les grands et les rois, on voyait souvent ce pieux prélat obéir avec une scrupuleuse ponctualité aux injonctions du chef d'un monastère, et exécuter ses ordres avec une humble soumission; on le voyait quelquefois porter lui-même aux moines la nourriture et la boisson, se montrant plus diligent et plus actif qu'un serviteur quelconque de la maison [1].

« La nuit, pendant que les autres mortels goûtaient les
» douceurs du sommeil, le saint homme se levait, rempli
» d'une haute piété, visitait maintes églises, et portait
» avec lui ses pieuses offrandes. »

Aussi longtemps qu'il restait dans le cloître, Annon observait toutes les pratiques de la règle, et donnait ainsi lui-même l'exemple de ce qu'il ordonnait aux autres. Habitué ainsi de bonne heure à ce genre de vie, il se retira, après son éloignement des affaires publiques, dans le monastère de Siegberg. Il se livra aux veilles, aux jeûnes, à la prière, et fit d'abondantes aumônes pour le salut de son âme. Mais

[1] Instar vilis mancifici.

peu d'hommes, après un tel bonheur, meurent aussi malheureux. Il vit emprisonner son frère Wecel de Magdebourg, et son cousin Burchard d'Halberstadt; il était devenu suspect à l'empereur, pour ne lui avoir pas envoyé, contrairement aux sentiments de son cœur, des troupes contre les Saxons. Quelques habitants de Cologne s'étaient laissé gagner pour attenter à ses jours; les serviteurs qu'il avait comblés de ses bienfaits l'avaient abandonné et trahi; l'un de ses vassaux, qu'il avait toujours honoré d'une affection particulière et auquel il avait cédé d'importants domaines, quitta le service de l'église et s'affranchit lui-même de la suzeraineté de l'archevêque; la mort de plusieurs personnes chéries avait fait à son cœur des blessures profondes; enfin, un affreux ulcère se déclara à ses pieds, fit tomber les chairs, jusqu'à découvrir les os; puis montant aux jambes et aux cuisses, gagna le corps et les parties vitales, et, après une longue agonie, mit fin à sa douloureuse existence. Des visions célestes, de brillantes apparitions doivent lui avoir dévoilé les béatitudes d'une autre vie. Il pardonna aux habitants de Cologne tous les torts qu'ils avaient envers lui, les reçut tous dans sa communion, et sortit plein de joie de ce monde, étant regretté de tous ceux qui avaient su dignement apprécier ses vertus. La croyance aux miracles opérés sur son tombeau est du moins une preuve de la force

de son esprit, de la pureté de ses mœurs et de la puissance de ses convictions religieuses : ainsi, le poëte avait raison de dire :

« Loyal et franc dans ses discours, jamais il n'altéra la » simple expression de la vérité; dans les conseils des prin- » ces on le voyait siéger avec la fierté du lion ; au milieu » des pauvres, il marchait doux comme un agneau. Sévère » à l'égard des méchants, il se montrait indulgent envers » les bons. Dans la bouche de l'orphelin et de la veuve, » on trouvait l'éloge de ses vertus. Nul ne savait mieux » que lui annoncer la divine parole, ou ramener au ber- » cail la brebis égarée ; dans son langage se révélait une » telle onction céleste, qu'il aurait fait à bon droit l'admi- » ration de tous les peuples de la terre. De Dieu, il était » le serviteur chéri ; et bienheureux était le peuple de » Cologne, d'avoir obtenu un semblable pasteur. »

CHAPITRE VIII [1].

Appel des Saxons au saint Siége. — Lettres de Grégoire à Henri. — Délivrance d'Otton de Nordheim. — L'empereur méprisant les menaces du pape. — Conciliabule de Worms. — Le pape accusé et déposé. — Adhésion des évêques de la Lombardie. — Lettres de Henri aux Romains et à Grégoire. — Fureur des Romains en apprenant la déposition du pontife. — Excommunication et déposition de Henri. — *Dictatus papæ*. — Lettre du pontife aux fidèles d'Allemagne. — Terreur générale répandue par l'excommunication. — Les deux fils de Géron. — Les prisonniers saxons recouvrant la liberté.

Enfin la demande que Henri fit au pape, de déposer les évêques qui avaient pris les armes contre lui, amena l'éclatante rupture qui se préparait depuis longtemps. Henri représentait les prélats comme infidèles, parjures, séditieux, indignes de gouverner désormais l'Eglise de Dieu. Il croyait donner au pontife la première nou-

[1] Les vers qui terminent le chapitre précédent sont probablement du XI[e] siècle. Au moins *Scherz* dit, dans sa préface à cet hymne : « Auctor ante seculum XI finitum non detur vixisse, nec tamen ultra seculum XII illum collocaverim; loquendi ratio ostendit illum vel Coloniensem, vel in terris non longe a Colonia Agrippina remotis natum et educatum fuisse. » Je ne comprends pas ces mots de Pfister (*Schwab. Gesch.*, I, page 179) : « Le panégyrique de l'évêque » Annon est une petite production poétique de l'époque » des Carlovingiens. »

velle du succès de son expédition contre la Saxe; car il avait fait garder avec soin toutes les issues, afin de le laisser dans une ignorance complète à ce sujet. Mais les envoyés de l'empereur trouvèrent Grégoire déjà instruit de tout ce qui s'était passé [1]. Les Saxons s'adressèrent également au Siége de Rome, comme au seul tribunal qui pût mettre quelques bornes au despotisme impérial, comme au second défenseur de l'humanité. Le pontife n'avait pas encore reçu des plaintes aussi graves que celles que lui firent les Saxons.

Ils lui exposèrent l'affreuse situation de l'Empire. « La raison et la modération, disaient-ils, ne président plus au gouvernement; l'avarice, l'orgueil, » la cruauté sont les compagnons inséparables du » roi. L'Eglise dans sa détresse demande du secours. Plusieurs se sont mis au premier rang » par le pillage et le meurtre; sur tous les autres » pèse le plus dur esclavage. Le roi ne songe qu'à » se livrer à la chasse et aux plus honteuses débauches. Le genre et le nombre de ses crimes » ne peuvent se dire. Des prêtres dissolus, des » femmes de mauvaise vie, de jeunes voluptueux » forment son conseil, ce sont eux qu'il consulte » sur le choix des évêques, des prélats et des » abbés. Il fait des sacrifices à Vénus, célèbre des » fêtes en son honneur, et mène la vie la plus

[1] *Annal. Saxon.*, ann. 1075.

» dissolue. Un tel roi n'est pas digne de régner.
» L'Empire est un fief du Siége de Rome [1]. Ainsi
» le pape et le peuple romain doivent aviser à
» une meilleure forme de gouvernement et choi-
» sir pour roi, dans une assemblée générale des
» princes, un homme qui soit plus digne de por-
» ter la couronne [2]. »

Les plaintes des Saxons ne surprirent point le pape. Avant la soumission des princes de la Saxe, il avait déjà écrit une lettre sérieuse et menaçante à Henri, pour réclamer contre le choix de plusieurs évêques. La lettre portait pour suscription ces paroles significatives : *Au roi Henri salut et bénédiction apostolique, s'il obéit au Siége apostolique, comme il convient à un chrétien.*

« Après avoir mûrement considéré et pesé le
» compte rigoureux que nous aurons à rendre au
» souverain juge de l'administration qui nous a
» été confiée par saint Pierre, le prince des
» apôtres, nous avons hésité à vous envoyer la
» bénédiction apostolique, parce que vous ne

[1] *Auctor Vitæ Henrici :* Non decere tam flagitiosum, plus notum crimine, quam nomine, regnare : maxime cum sibi regiam dignitatem Roma non contulerit; oportere Romæ jus suum in constituendis regibus reddi.

Proponunt deinde imperium beneficium esse urbis æternæ. *Avent.*

[2] L'auteur de la Vie de Henri dit : Ils inventaient « quæ pessima et immundissima potuit odium et livor excogitare. » Herrman. Corner., *Chron.*, 1075 : « Plura scandalosa et enormia contra ipsum testati sunt. »

» cessez de communiquer sciemment avec des
» hommes qui sont sous le poids des jugements
» du saint Siége et des anathèmes d'un concile. Si
» cela est vrai, vous savez vous-même que vous
» ne pourrez recevoir la grâce de la bénédiction
» divine et apostolique, à moins que vous n'ayez
» éloigné les excommuniés, et obtenu par la péni-
» tence le pardon d'avoir eu des rapports avec
» eux *. Si vous vous sentez coupable, nous con-
» seillons à Votre Excellence d'aller trouver un
» pieux évêque, qui, avec notre permission, vous
» absolve en vous imposant une pénitence pro-
» portionnée à vos fautes, et qui, de votre consen-
» tement, nous fasse connaître par écrit la nature
» de cette pénitence.

» Au reste, nous avons lieu de nous étonner
» qu'après vous être montré si humble et si do-
» cile dans vos lettres, après vous être dit si sou-
» vent le fils respectueux et dévoué de l'Eglise,
» vous fassiez paraître tant de roideur dans votre
» conduite et tant d'animosité contre les actes et
» les décrets de l'autorité apostolique. C'est ce
» que confirme encore votre conduite à l'égard
» des églises de Milan, de Firmano et de Spolète.
» En ajoutant une blessure à une autre, en vio-
» lant tous les canons, vous avez disposé de ces

* Qu'on ne soit point choqué de ces paroles. Selon la jurisprudence de l'époque, il était sévèrement défendu d'avoir des rapports avec un excommunié, et l'on était excommunié soi-même, lorsqu'on ne les rompait pas. (*Note du trad.*)



» églises comme si un laïc pouvait en disposer
» en faveur de personnes inconnues. Il conve-
» nait à la dignité royale, puisque vous vous recon-
» naissiez pour le fils de l'Eglise, d'avoir de la défé-
» rence pour son chef, pour saint Pierre le prince
» des apôtres, à qui le troupeau de Jésus-Christ a
» été confié. Nous savons que celui qui ne refuse
» pas à Dieu la soumission, exécute sans hésiter ce
» que nous publions comme les enseignements des
» saints Pères et respecte nos décrets comme s'il
» les recevait de la bouche même de l'apôtre. »
Parlant alors du concile tenu à Rome au commencement de l'année, Grégoire continue en ces termes : « Dans les canons de ce synode, nous
» n'avons fait que renouveler, vu l'état déplorable
» de l'Eglise, les règlements et la doctrine des saints
» Pères ; n'établissant rien de nouveau, ni rien
» de notre propre fonds, nous avons prescrit
» d'observer la discipline primitive, et de sui-
» vre, en abandonnant l'erreur, la route déjà
» tracée par les saints, comme règle de disci-
» pline ecclésiastique*. Ce décret, regardé comme

* « .... Concussi periculo et manifesta perditione domi-
» nici gregis, ad sanctorum Patrum decreta doctrinamque
» recurrimus, nihil novi, nihil ab inventione nostra statuen-
» tes, sed primam et unicam ecclesiasticæ disciplinæ regu-
» lam et tritam sanctorum viam, relicto errore, repeten-
» dam et sectandam esse censuimus. » Comme nous l'avons vu dans l'introduction, Grégoire était autorisé à se servir de ces expressions, il n'avait rien inventé de son propre fonds. (*Note du trad.*)

» une insupportable tyrannie par ceux qui pré-
» fèrent les biens de ce monde aux honneurs
» divins, nous le regardons au contraire comme la
» lumière et la voie du salut que doivent suivre
» non-seulement vous et tous les évêques de
» votre empire, mais encore tous les princes
» et tous les peuples de la chrétienté [1]. D'ail-
» leurs nous vous avons mandé que, si l'évocation
» de ces sentences des saints Pères blessait vos
» intérêts ou la justice, et si nous pouvions en
» tempérer la rigueur sans manquer aux lois divi-
» nes, nous nous empresserions de souscrire aux
» conseils des hommes pieux qui nous l'auraient
» fait comprendre. Il valait donc mieux vous ren-
» dre à cet amical avertissement, que de violer
» les décrets apostoliques. Nous vous avertissons,
» dans notre charité paternelle, de reconnaître
» l'empire du Christ, de songer combien il est
» dangereux de préférer votre honneur au sien,
» et de procurer de toutes vos forces la liberté de
» l'Eglise, à laquelle il est uni par de célestes
» liens. La victoire qui vous a été donnée sur vos
» ennemis doit augmenter votre reconnaissance
» envers Dieu, qui vous accorde cette grande pro-
» spérité [2]. »

[1] Recuperandæ salutis necessariam veritatem vocamus et lucem, non solum a te, vel ab his qui in regno tuo sunt, sed ab omnibus terrarum principibus et populis.... devote suscipiendam et observandam adjudicamus.

[2] *Epist.*, III, 10.

Mais ces avertissements firent peu d'impression sur un prince fier de sa victoire. C'est pourquoi le pape, après avoir entendu les plaintes des Saxons, lui écrivit une nouvelle lettre [1]. Il l'engage à mettre sur-le-champ en liberté les évêques qu'il tenait captifs, et à leur rendre leurs églises et leurs biens ; ajoutant qu'on décidera dans un concile, que présidera le pape en personne, si les évêques doivent perdre leurs dignités, et recevoir une satisfaction pour les torts qu'on leur a faits ; et que si le roi ne se conformait pas aux décrets de l'Eglise, et qu'il n'éloignât pas les excommuniés, le glaive de saint Pierre le retrancherait de la communion des fidèles.

Le pape y ajouta encore d'autres remontrances sur la conduite de Henri, et ses légats confirmèrent tout ce qu'il avait dit. L'empereur vit ainsi s'évanouir toute espérance de gagner Grégoire à sa cause ; mais ce qui le blessa le plus vivement, ce fut la menace de l'excommunication. Elle fit d'autant plus d'impression sur son âme [2], que le succès de ses armes lui avait donné de l'orgueil et de la vanité. Henri pouvait présumer que le pape compterait dans sa cause sur l'appui des Saxons. Il convoqua donc à Goslar, pour les fêtes de Noël, une diète des princes de

[1] Bruno, p. 121.

[2] *Annal. Saxon.* Tristis valde fuit.— Mais il n'avait sûrement pas la tristesse que dépeint l'annaliste saxon.

l'Empire, pour prononcer en leur présence sur le sort des seigneurs prisonniers ; mais les princes ne s'y rendirent qu'en très-petit nombre ; parmi eux se trouvait le duc de Bohême[1]. Avant tout, il fit jurer aux princes de l'assemblée de choisir après sa mort, pour roi, son fils Conrad, encore en bas âge[2]. Pour anéantir l'espoir que le pape pouvait avoir de l'appui et du secours des Saxons, il résolut de gagner à sa cause Otton de Nordheim, l'âme de tout ce qui s'était fait, de puis bien des années, de grand et de mémorable en Saxe. Ce seigneur était enfermé dans un château de Robert, évêque de Bamberg, qui était présent à l'assemblée de Goslar. Henri envoya un messager avec ordre de faire immédiatement sortir Otton de sa prison et de l'amener près de lui, ayant soin toutefois de ne voyager que la nuit, sans doute pour ne pas éveiller la curiosité du peuple [3]. Otton, supposant des projets sinistres à ses quatre compagnons armés, parvint dans une forêt à se soustraire à leur vigilance, et alla lui-même se présenter devant l'évêque de Bamberg. Quand il parut à la diète, l'empereur lui accorda sa liberté, sous la condition

[1] Lamb., ann. 1076. *Annal. Saxon.*, ann. 1076.

[2] Lamb., ann. 1076. Berthold. Constant., ann. 1076.

[3] Peut-être est-ce pour cela qu'on imputa à Henri des projets d'assassinat. (*Annal. Saxon.*, ann. 1076.) Il peut se faire qu'Otton lui-même eut cette idée au moment de sa délivrance. Le fait est que les Saxons seuls croyaient fermement aux mauvais desseins du roi.

néanmoins de donner ses deux fils en otages. Henri lui rendit toute sa confiance, affecta de ne plus rien faire, ni en public ni en particulier, sans le consulter, préféra ses avis à ceux de tous ses conseillers, et le nomma même gouverneur de la Saxe [1]; mais il ne songea point à mettre en liberté les autres seigneurs, quoique les habitants de Magdebourg se fussent adressés à Udon, archevêque de Trèves, et que les autres villes et provinces eussent fait des suppliques à plusieurs grands qui siégeaient dans cette assemblée. La diète de Goslar offrit à Henri l'occasion de montrer, en présence même des légats, combien il redoutait peu les menaces du souverain pontife. Pendant qu'il était encore dans cette ville, une nombreuse députation du peuple et du clergé de Cologne vint le prier de nommer un archevêque pour leur Eglise. L'empereur connaissait un certain Hildolphe attaché au service de sa chapelle, à Goslar, homme obscur, mais qui lui était très-dévoué et qui avait suppléé par un travail opiniâtre aux qualités extérieures que la nature lui avait refusées [2]. Ce fut à cet homme

[1] Suivant Lambert, Otton demeurait à Harzbourg, « et ei rex per totam Saxoniam vices suas, et publicarum rerum procurationem delegaverat. » Bruno dit : « Quem nuper habebat (rex) hostem sævissimum, eum nunc cœpit habere consiliatorem fidelissimum. »

[2] Lambert et d'autres (Vid. *Antiquit. Goslar.*, dans Heineo) le dépeignent sous les couleurs les plus défavorables.

que Henri donna, avec la crosse et l'anneau, l'investiture du siége archiépiscopal de Cologne. Cette nomination excita un mécontentement général, le nouvel archevêque fut injurié et repoussé de tout le monde. Mais Henri persista dans son choix[1], et, comme les habitants de Cologne y étaient opposés, il les congédia et remit la décision de l'affaire à une époque ultérieure, en déclarant toutefois qu'Hildolphe serait leur archevêque, ou que le siége resterait vacant. Son opiniâtreté l'emporta, et, malgré les mauvaises dispositions de la ville, Hildolphe fut consacré archevêque.

Cependant les légats du pape avaient fait connaître à l'empereur la sommation[2] de comparaître à Rome, au temps marqué, pour se disculper devant un synode des crimes dont il était accusé, qu'autrement il serait ce jour-là même excommunié par le pape et retranché du corps de l'Eglise[3]. Cette hardiesse du pontife blessa Henri au vif; il chassa honteusement les légats[4], fit partir sur-le-champ

[1] Le motif qui guidait le roi nous est révélé par Lambert: «Consulto talem successorem ordinare satagebat, cujus facilitate ad omnia, quæ vellet, pro libitu suo abuti posset.»

[2] Lamb. Berthold. Constant.

[3] C'est alors que le pape doit avoir dit: « Aut mori se velle, aut Henrico imperium eripere. »

[4] Quelques auteurs, tels qu'Aventin, rapportent que le pape traita de même les ambassadeurs impériaux: « Legatos regis, objecta crimina a Saxonibus confutaturos, conatibus ejus obstituros in vincula conjicit, frigore,

des messagers pour toutes les parties de l'Empire, afin de convoquer un concile à Worms, où il ne tarda pas à se rendre lui-même. On y vit accourir une foule d'évêques et d'abbés; Sigefroi de Mayence, Udon de Trèves, Guillaume d'Utrecht, Hermann de Metz, Henri de Liége, Richard de Verdun, Bibon de Toul, Hermann de Spire, Burchard de Halberstadt, Werner de Strasbourg, Burchard de Bâle, Otton de Constance, Adalbert de Wurzbourg, Robert de Bamberg, Otton de Ratisbonne, Elingard de Frisingue, Ulrich d'Eichstadt, Frédéric de Munster, Eibbert de Minden, Hecel de Hildesheim, Bennon d'Osnabruc, Eppon de Neustadt, Imard de Paderborn, Thiedon de Brandebourg, Burchard de Lausanne, enfin Brunon et Liemar de Brême [1]. Quand les évêques furent réunis, le cardinal Hugues le Blanc, que Grégoire avait précédemment

fame, siti excruciat, per urbem circumductos Roma pellit. »

[1] Telle est l'énumération qu'on trouve dans Stumpfii *Chron.*, IV, 40. L'abbé d'Ursperg dit : « Universi pene Teutonici episcopi, præter Saxonicos. » Aventin n'est pas ici d'accord avec les autres; il dit : «Les Romains eux-mêmes étaient indignés des mauvais traitements que le pape avait fait éprouver aux envoyés du roi; en conséquence, ils chargèrent Hugo (Candidus) de se rendre en Allemagne avec des lettres; et celui-ci convoqua un concile « voluntate Cæsaris et Sigefridi Mogontini in Vangionum urbe. » *Voy.* aussi *Annal. Saxon.*, Tschudy, ann. 1076. — Hermann Corn. compte vingt-quatre évêques et un grand nombre de seigneurs laïcs. Paul Bernr. parle naturellement avec beaucoup de mépris de cette assemblée.

frappé d'interdit, pour s'être ligué avec Guibert de Ravenne, vint se joindre à eux [1]. Cet homme apporta au concile un écrit dans lequel il parlait de la basse extraction de Grégoire, de sa vie ultérieure, en y mêlant beaucoup de calomnies et de mensonges, et en lui imputant des actions infâmes [2]. En même temps Hugues le Blanc produisit à l'appui de son libelle des lettres supposées, écrites au nom des archevêques, des évêques, des cardinaux, du sénat et du peuple de Rome, portant plaintes contre le pape et demandant l'élection d'un nouveau et légitime chef de l'Eglise; puisque Grégoire, s'étant emparé par simonie du siége de saint Pierre, ne pouvait y demeurer plus longtemps, et qu'il fallait le déposer. On l'accusa même de se livrer à la magie et d'adorer le diable. Les principaux chefs d'accusation se réduisaient à ceci [3].

1. Entouré d'un essaim de laïcs, Grégoire a fait comparaître les évêques devant lui; puis, à force

[1] Suivant Paul Bernr., il fut frappé trois fois d'excommunication.

[2] Lambert les appelle : « Scenicis figmentis consimilem tragœdiam. »

[3] On les trouve dans *Chron. Ursperg.*, ann. 1076, qui les a extraits de la biographie de Grégoire par Bruno. Beaucoup de ces accusations, comme on le voit, peuvent se rapporter à un temps postérieur, au séjour de Henri en Italie. Au reste, Bruno ne mérite aucune confiance comme autorité : on reconnait en lui l'imposteur effronté qui dirigeait la tourbe des adversaires de Grégoire. Ce qu'il dit du pape n'est même pas vraisemblable.

de menaces, il leur a arraché le serment solennel de ne jamais être d'un autre avis que lui, de ne jamais soutenir la cause du roi, de ne jamais favoriser ni écouter un autre pape que lui.

II. Il a donné de fausses interprétations aux saintes Écritures.

III. Sans examen légal et canonique il a excommunié le roi, mais aucun cardinal n'a voulu souscrire à cette sentence.

IV. Il a conspiré contre la vie du roi; car, comme le prince était dans l'habitude d'aller prier dans l'église de Sainte-Marie du Mont-Aventin, Grégoire gagea un scélérat pour placer sur la charpente de l'église une quantité de pierres disposées de manière à tomber sur la tête du roi, dès qu'il serait en prière. Le malheureux se mit en devoir d'exécuter son coupable projet; mais, en y plaçant un énorme roc, il fut entraîné dans sa chute, et écrasé sur le pavé de l'église. Les Romains, indignés de ce forfait, traînèrent le cadavre pendant trois jours dans les rues de la ville.

V. Malgré les remontrances des cardinaux, il osa un jour jeter dans le feu le corps sacré de Notre-Seigneur, ainsi que Jean, évêque d'Ostie, peut l'attester.

VI. Il s'est attribué le don de prophétie. Il a prédit la mort de Henri, et s'est écrié, le jour de Pâques, du haut de la chaire : « Ne me regardez plus

» comme pape, mais arrachez-moi de l'autel, si » ma prophétie ne se réalise point. »

VII. Ce jour-là même il a voulu faire assassiner le roi.

VIII. Il a condamné à mort et fait pendre trois hommes, sans jugement et sans aveu de leurs crimes.

IX. Il porte constamment sur lui un livre de nécromancie [1].

Rien n'est plus facile, ajoutait-on, que de le faire descendre de son trône, car il est continuellement attaqué par les Normands; de plus, les seigneurs voisins de Rome, et une foule d'autres conjurés lui donnent de continuelles inquiétudes. Hugues se répandit ensuite en un torrent d'invectives contre Grégoire, l'appelant tour à tour hérétique, adultère, bête féroce et sanguinaire [2]. Quoique l'empereur eût trop bonne idée du pontife pour ajouter foi à ce tissu d'absurdités et de calomnies, il n'était cependant pas fâché de voir qu'un grand nombre de personnes donnaient dans le piége [3], car le cardinal avait lu devant toute l'assemblée le libelle et les lettres. La délibération dura deux

[1] Il fallait que les mœurs de Grégoire fussent bien intègres, pour qu'on fût obligé de recourir à de semblables accusations. (*Note du trad.*)

[2] Sigon., ann. 1076.

[3] Domnizo, lib. II :

Adversus papam mala fingens, lætificabat
Corda malignorum, regis simul et sociorum.

Lamb., ann. 1076.

jours; on crut devoir combattre le pape avec les armes dont lui-même s'était servi jusque-là avec tant d'avantages. On l'accusa de simonie, et on dressa un acte de déposition que signèrent tous ceux qui étaient présents[1]. L'archevêque de Mayence paraît avoir été le principal agent de ce conciliabule[2]. Quelques prélats, comme Adalbert de Wurzbourg et Hermann de Metz, refusèrent d'abord leur signature, parce qu'ils trouvaient peu conforme à l'ancienne discipline de déposer un pontife sans accusation régulière, sans témoins dignes de foi; enfin, sans une exposition nette et précise des griefs articulés contre lui. Ils finirent néanmoins par se rendre aux pressantes sollicitations de Guillaume, évêque d'Utrecht, un des plus dévoués partisans de Henri[3]. En tête des signatures se trouvait celle de l'empereur[4].

Il envoya des messages en Italie, principalement aux Lombards et aux évêques de la Marche d'Ancône, pour les engager de vive voix et par écrit à souscrire à la condamnation d'un pape qui ne leur était pas moins odieux et opposé qu'à lui-

[1] Bruno, p. 121, a rapporté la formule d'adhésion que l'annaliste saxon a copiée d'après lui : « Ego N., civitatis N. episcopus, Hildebrando, subjectionem et obedientiam ex hac hora et deinceps interdico, et eum posthac apostolicum nec habebo nec vocabo. »

[2] Domnizo.

[3] Sigon., ann. 1076. Bruno dit qu'ils ne souscrivirent que par crainte pour leur vie. *Lambert eod.*

[4] *Annal. Saxon.*

même. Les prélats s'assemblèrent en toute hâte à Pavie, et, poussés par leur haine personnelle contre Grégoire, non-seulement ils souscrivirent à sa déposition, mais ils jurèrent sur les saints Évangiles qu'ils ne le reconnaîtraient plus désormais pour pape et qu'ils lui refuseraient toute obéissance[1]. L'empereur chercha à gagner les Romains par des présents et des promesses : dans cette vue, il adressa au sénat et au peuple la lettre qui suit[2] :

« La véritable fidélité est celle qu'on garde aux » absents comme aux présents, et que ne peuvent » affaiblir ni le dégoût ni l'éloignement de celui à » qui on la doit. Nous savons que la vôtre est telle, » nous vous en remercions, en vous priant d'y » persévérer, et d'être amis de nos amis, et en- » nemis de nos ennemis. Parmi ces derniers nous » comptons le moine Hildebrand; c'est pourquoi » nous excitons contre lui votre inimitié, car nous » l'avons reconnu pour un usurpateur et un op- » presseur de l'Église, pour un traître à l'empire » romain et à notre royaume, comme vous pou- » vez le voir par cette lettre ci-jointe que nous » lui adressons. »

[1] Paul Bernr., c. LXVII. Domnizo. Cardin. Aragon. dit : Ce conciliabule fut tenu « auctore Guiberto, post Pascha, instinctu diabolico. »

[2] Elle se trouve à la fin de la Vie de Henri par Urstisius, p. 391, et dans l'*Annal. Saxon.*, ann. 1076.

Henri, roi par la grâce de Dieu,
à Hildebrand[1].

« Lorsque j'attendais de vous un traitement de » père et que je vous obéissais en tout, au grand dé- » plaisir de mes sujets, j'ai appris que vous agissiez » comme mon plus grand ennemi. Vous m'avez » privé du respect qui m'était dû par votre Siége; » vous avez tenté, par de mauvais artifices, d'a- » liéner de moi le royaume d'Italie; vous n'avez » pas craint de mettre la main sur les évêques et » vous les avez traités indignement. Comme je » dissimulais ces excès, vous avez pris ma patience » pour faiblesse, et vous avez osé me mander que » vous mourriez ou que vous m'ôteriez la vie et le » royaume. Pour réprimer une telle insolence, » non par des paroles mais par des effets, j'ai » assemblé tous les seigneurs de mon royaume, » comme ils m'en avaient prié. Là on a découvert » ce que la crainte faisait taire auparavant, et on » a prouvé, comme vous verrez par leurs lettres,

[1] *Annal. Saxon.*, ann. 1076. Voici le jugement que porte sur ces lettres Paul Bernried: «Scripsit autem idem rex Ro- » mam litteras, omni injuria inhonestas, falsitateque reple- » tas, præcipiens domino papæ ut de sede surgeret Eccle- » siamque dimitteret: vocans eum perjurum, invasorem et » regiæ dignitatis diminutorem, maxime Simoniacis Lon- » gobardiæ elaborantibus. » Cap. VII. (*Note du trad.*)

» que vous ne pouvez demeurer sur le saint Siége.
» J'ai suivi leur avis qui m'a semblé juste. Je
» vous renonce pour pape et vous commande,
» en qualité de patrice de Rome, d'en quitter le
» siége. »

« Telle est la lettre que nous adressons au moine
» Hildebrand, et que nous vous envoyons afin que
» notre volonté vous soit connue, et que votre
» amour fasse ce qu'il nous doit ou plutôt ce qu'il
» doit à Dieu et à nous. Levez-vous donc contre
» lui, mes fidèles sujets, et que celui qui m'est le
» plus fidèle soit le premier à le condamner. Nous
» ne disons pas que vous répandiez son sang, car
» après sa déposition la vie lui sera plus dure que
» la mort; mais que vous le forciez de descendre,
» s'il s'y refuse, et que vous mettiez sur le Siége
» apostolique un autre, élu par nous de l'avis com-
» mun de tous les évêques, qui puisse et veuille
» guérir les plaies que celui-ci a faites à l'Église. »

Un clerc de Parme, nommé Roland, fut chargé de porter à Rome cette lettre et les autres décrets du conciliabule. Comme le pape avait convoqué un synode qui devait s'ouvrir sous peu de jours, Roland hâta sa marche pour arriver au moment de cette assemblée; et en effet il arriva à Rome quelques jours auparavant. Sa mission paraissait mystérieuse; mais personne ne pouvait en deviner le but; car Roland ne s'était ouvert ni à ses amis, ni à ceux du roi. Les évêques se réunirent dans

l'église de Latran, le pape occupait un siége élevé. Roland entra dans l'assemblée, dit qu'il était envoyé par le roi d'Allemagne, et qu'il venait au synode par son ordre, et puis se tournant vers le pape, il lui dit : « Le roi mon maître, et tous les » évêques ultramontains et italiens vous ordonnent » de renoncer immédiatement au trône de saint » Pierre, et au gouvernement de l'Église romaine » que vous avez usurpé ; car il n'est pas juste de » vous élever à une dignité si éminente sans l'ap- » probation des évêques, et sans la confirmation » impériale. » Et, se tournant vers le clergé, il continua ainsi : « Mes frères, j'ai à vous annoncer » que vous devez vous présenter devant le roi aux » fêtes prochaines de la Pentecôte, pour recevoir » un pape de sa main ; puisque celui-ci est re- » connu non pour pape, mais pour un loup dé- » vorant. »

A ces paroles, Jean, évêque de Porto, homme vif et zèlé, se leva brusquement de son siége, et s'écria : « Qu'on le saisisse ! » Le préfet de Rome, ses soldats, et d'autres nobles romains tirèrent leurs épées, se jetèrent sur lui et l'auraient tué, si le pape, en le couvrant de son corps, ne lui eût sauvé la vie. Grégoire calma les esprits, recommanda la modération dans la colère, et du courage dans l'attaque *. Il prit ensuite les décrets et

* Voici les paroles graves que le pape prononça dans cette mémorable circonstance : « Mes enfants, dit-il, ne

les lettres dont Roland était porteur, et les lut devant l'assemblée avec un admirable sang-froid.

Henri, roi, non par usurpation, mais par ordre de Dieu, à Hildebrand, faux moine, et non pape.

« Tu as mérité ce salut par ta conduite, puis-
» qu'il n'est aucun ordre dans l'Église que tu
» n'aies comblé, non d'honneur, mais de confu-
» sion, non de bénédiction, mais de malédiction.
» Pour ne parler que des choses principales : tu
» n'as pas eu honte de maltraiter les chefs de
» l'Église, les oints du Seigneur, tels que les ar-
» chevêques, les évêques et les prêtres; tu les as

» troublez point la paix de l'Église. Voici les temps dan-
» gereux dont parle l'Écriture, où il y aura des hommes
» amateurs d'eux-mêmes, avares, superbes et désobéissants
» à leurs parents *. Il faut qu'il arrive des scandales, et le
» Seigneur a dit qu'il nous envoyait comme des brebis au
» milieu des loups. Nous devons donc avoir la douceur de
» la colombe avec la prudence du serpent. Actuellement
» que le précurseur de l'Antechrist s'est levé contre l'Église,
» nous devons être doux et prudents : ce double esprit est
» de la sagesse. Nous ne devons haïr personne, mais sup-
» porter les insensés qui veulent violer la loi de Dieu. Voilà
» que Dieu descend une seconde fois parmi les hommes,
» disant à haute voix : Que celui qui veut me suivre fasse
» abnégation de soi-même. Nous avons assez longtemps
» vécu en paix, Dieu veut recommencer à arroser la mois-
» son du sang des saints. Préparons-nous au martyre, s'il
» est besoin, pour la loi de Dieu, et que rien ne nous sé-
» pare de la charité de Jésus-Christ. (Paul Bern., c. LXXI-LXXII.) (*Note du trad.*)

* II Tim., III, 1.

» foulés aux pieds, comme des serfs qui ne savent
» pas ce que fait leur maître. Par cette conduite
» à leur égard, tu as gagné la faveur de la multi-
» tude, et dès lors tu as jugé que tu savais tout
» et que les autres ne savaient rien. Cette pré-
» tendue science, tu as cherché à l'employer non
» pour édifier, mais pour détruire. Nous pou-
» vons donc penser que saint Grégoire (dont tu
» as usurpé le nom) prophétisait de toi, quand il
» dit : « Souvent le nombre de ceux qui sont sou-
» mis remplit d'orgueil l'âme de celui qui com-
» mande, et il croit savoir plus que tous en voyant
» qu'il peut plus que tous. » Et nous, nous avons
» supporté tout cela, parce que nous avions à
» cœur de conserver intact l'honneur du saint
» Siége. Mais tu as pris notre humilité pour de
» la peur ; et dès lors tu n'as pas craint de te
» soulever contre la puissance royale que nous
» tenons de Dieu, et tu as osé menacer de nous
» l'enlever, comme si nous avions reçu la royauté
» de toi, comme si le royaume ou l'empire était
» en ta main et non en celle de Dieu ; et pourtant
» notre Seigneur le Christ nous a appelé au trône
» et ne t'a pas appelé au sacerdoce. Tu es par-
» venu au souverain pontificat par l'astuce et la
» fraude, par tous les moyens que la religion ré-
» prouve. Par l'or, tu as gagné la faveur du peu-
» ple ; par cette faveur, tu as acquis une puis-
» sance de fer ; par cette puissance, tu es monté

» sur le siége de la paix; et de ce siége tu as » troublé la paix, en armant les sujets contre leurs » chefs, en enseignant que nos évêques, appelés » de Dieu au sacerdoce, devaient être méprisés, » comme n'étant pas appelés de Dieu; en exci- » tant les laïcs à usurper l'autorité des évêques » sur les prêtres pour faire déposer, ou mépriser » par ces derniers, ceux qu'ils avaient reçus » comme pasteurs de la main de Dieu par l'imposi- » tion des mains. Tu m'as attaqué également, moi » qui, quoique indigne, suis consacré comme roi, » et qui, en cette qualité, suivant la tradition des » Pères, ne puis être jugé que par Dieu seul, et » n'être déposé pour aucun autre crime, si ce n'est » que j'abandonne la foi *, puisque les saints Pères » ont livré au jugement de Dieu même Julien l'A- » postat. Un véritable pape, saint Léon, s'écrie : » *Craignez Dieu! honorez le roi!* Mais comme tu » ne crains pas Dieu, tu ne m'honores pas, moi » qu'il a constitué roi. Puisque tu es frappé d'a- » nathème, et condamné par le jugement de tous » nos évêques et par le nôtre, descends. Quitte » le siége que tu as usurpé! Que le siége de saint » Pierre soit occupé par un autre qui ne cherche » point à couvrir la violence sous le manteau de la

* D'où il s'ensuit, dit Fleuri, selon le roi Henri, ou plu- » tôt selon les évêques qui lui composaient cette lettre, » qu'un prince qui renonce à la religion peut être légiti- » mement déposé.» *Hist. eccl.*, liv. 62, n. 27. (*Note du trad.*)

» religion, et qui enseigne la saine doctrine de » saint Pierre. Moi, Henri, roi par la grâce de » Dieu, je te dis avec tous nos évêques : Descends, » descends ! [1] »

La lecture de cette lettre causa une telle exaspération dans l'assemblée, que ce ne fut qu'avec grande peine qu'on parvint à sauver la vie à l'envoyé de l'empereur.

Le pape trouva bon de remettre le synode au lendemain[2]. En présence de cent dix évêques, il y exposa l'indulgence et la bonté qu'il avait témoignées à Henri, les remontrances paternelles qu'il lui avait faites, la modération avec laquelle il avait demandé la mise en liberté des évêques détenus, et plusieurs autres considérations. Quand il eut fini de parler, toute l'assemblée se leva en masse pour l'exciter à prononcer l'anathème contre un prince parjure, oppresseur et tyran. Tous les évêques déclarèrent qu'ils n'abandonneraient jamais le pape, leur père ; qu'ils le soutiendraient toujours et ne craindraient pas même de souffrir la mort pour lui.

Alors Grégoire se leva, prononça, au milieu des acclamations unanimes du synode, la sentence d'ex-

[1] *Annal. Saxon.* et Urtisius, p. 394. Les deux textes diffèrent tant soit peu, mais le dernier est préférable.

[2] Plusieurs auteurs rapportent tout au même jour et placent l'excommunication immédiatement après la lecture de la lettre. Mais il est plus vraisemblable que le synode se réunit le lendemain, ainsi que le prouvent d'autres écrivains. Baronius, *Annal.*, ann. 1076, XXII. *Annal. Saxon.*

communication contre l'empereur, le priva du titre de roi, accumula sur sa tête les plus terribles anathèmes conçus en ces termes[1] : « Saint Pierre,
» prince des apôtres, écoutez votre serviteur que
» vous avez nourri dès l'enfance et délivré jusqu'à
» ce jour de la main des méchants, qui me haïssent
» parce que je vous suis fidèle. Vous m'êtes témoin,
» vous et la sainte Mère de Dieu, saint Paul votre
» frère et tous les saints, que l'Église romaine m'a
» obligé, malgré moi, à la gouverner, et que j'eusse
» mieux aimé finir ma vie dans l'exil que d'usurper
» votre place par des moyens humains. Mais, m'y
» trouvant par votre grâce et sans l'avoir mérité,
» je crois que votre intention est que le peuple
» chrétien m'obéisse, suivant le pouvoir que Dieu
» m'a donné, à votre place, de lier et de délier
» sur la terre[2].

» C'est en cette confiance que, pour l'honneur
» et la défense de l'Église, de la part de Dieu tout-
» puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, et par vo-

[1] Malgré le silence de Lambert, les preuves les plus fortes démontrent que Grégoire voulait qu'en vertu de cet acte, on regardât Henri comme déposé. (*Vid.* Paul Bernr., c. LXXV; son contemporain Domnizo.) La vie de S. Anselme, dans Mabillon, *Acta* 15, p. 476, dit : « Omnium sibi regiam dignitatem interdixit. »

[2] Quod Romana tua sancta Ecclesia me invitum ad sua gubernacula traxit, et ego non rapinam arbitratus sum ad sedem tuam ascendere, potius volui vitam in peregrinatione finire, quam locum tuum pro gloria mundi, pro ingenio seculari arripere....

» tre autorité, je défends à Henri, fils de l'em-
» pereur Henri, qui, par un orgueil inouï, s'est
» élevé contre votre Église, de gouverner le royaume
» teutonique et l'Italie; j'absous tous les chré-
» tiens du serment qu'ils lui ont fait ou feront, et
» je défends à qui que ce soit de le servir comme
» roi, car celui qui veut donner atteinte à l'autorité
» de votre Église mérite de perdre la dignité dont
» il est revêtu. Et parce qu'il a refusé d'obéir
» comme chrétien et n'est point revenu au Sei-
» gneur qu'il a quitté en communiquant avec des
» excommuniés, méprisant les avis que je lui avais
» donnés pour son salut, vous le savez, et se sé-
» parant de votre Église qu'il a voulu diviser, je
» le charge d'anathèmes en votre nom, afin que
» les peuples sachent, même par expérience, que
» vous êtes Pierre, que sur cette pierre le Fils du
» Dieu vivant a édifié son Église, et que les por-
» tes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle [1].

Dans le même synode, Grégoire lança une égale excommunication contre Sigefroi, archevêque de

[1] Labb., *Concil.* t. x, p. 355. Si cette mesure hardie, mais nécessaire, employée pour la première fois, a été blâmée par Othon de Frisingue, et par les évêques schismatiques, elle a eu pour approbateurs tous les hommes honnêtes de l'époque, tels que saint Anselme de Lucques, saint Anselme de Cantorbéry et Gebehard, évêque de Salzbourg. Fleuri, en citant Otton de Frisingue, petit-fils de l'empereur déposé et neveu de Henri V, aurait dû citer aussi les auteurs opposés à son sentiment, et moins intéressés que lui. *Voy.* Labb., *ibid.* (*Note du trad.*)

Mayence[1], contre Guillaume d'Utrecht et Robert de Bamberg. Il renouvela l'anathème contre Othon, évêque de Ratisbonne, Otton de Constance, Burchard de Lausanne, le comte Eberard, Ulrich, et quelques autres dont le roi avait suivi les conseils[2]. Quant aux autres prélats qui s'étaient trouvés à Worms, il leur fixa un jour pour se justifier, les menaçant de la même peine s'ils ne se présentaient point devant le saint Siége. Mais le même jour, Grégoire reçut de l'Allemagne des lettres de plusieurs évêques qui reconnaissaient leur faute, et demandaient pardon, en promettant désormais une inaltérable obéissance. Les évêques de la Lombardie furent tous suspendus et excommuniés; plusieurs évêques, abbés et comtes français éprouvèrent le même sort[3]. Dans l'Italie supérieure, il n'y eut d'exceptés que les seuls évêques de Venise et d'Aquilée[4].

C'est dans ce concile que l'on place communément les *Dictatus papæ*; c'est la réunion de vingt-sept sentences, renfermant en abrégé toute la doctrine et la tendance du pape et de l'Église[5].

[1] L'arrêt de déposition est dans *Colet. Conc.*, XII, et dans Labb., t. X, p. 355.

[2] Lambert.

[3] *Voy.* dans *Coleti Conc.* les formules d'anathème.

[4] *Epist.*, III, 14.

[5] On trouve ces sentences citées souvent, comme dans Baronius, *Annal.*, ann. 1076, XXXI; Schrökh, *Hist. eccles.*, t. XXV, p. 519-520; et Bower, *Hist. des Pont. rom.*, p. 560-561. La plupart des écrivains pensent qu'un partisan du pape a extrait de sa vie et de ses actes ces idées qu'il a placées

Mais ce fait est fort douteux, et, de nos jours, presque tous les savants combattent l'opinion qui attribue à Grégoire cet exposé d'idées qui réglaient sa conduite; quoique, d'un autre côté, elles peignent bien parfaitement l'esprit de son temps et la tendance de ce pontife. Ce n'est que dans son siècle qu'elles ont pu prendre naissance et acquérir une importance aussi extraordinaire. En effet, tout le plan du pontife se trouve renfermé dans ces incohérentes propositions, qui résument les efforts de la papauté pendant des siècles. Elles forment un tout; une même pensée leur sert de base, c'est la liberté de l'Église, la toute-puissance des papes, la supériorité de l'autel sur le trône*.

« Le pontife romain seul est avec raison appelé » le pontife universel, car seul il a le pouvoir de » déposer les évêques et de les réconcilier avec » l'Eglise. Dans les conciles, son légat est au-

vers le temps de cet important synode, époque où la plupart d'entre elles furent mises en pratique. On ne peut certainement pas admettre avec les Français que l'auteur de ces sentences avait en vue d'attaquer les principes de Grégoire. *Voy.* Mosheim, *Instit. Hist. Eccl.* ant. et recent., p. 401.

* Voici le texte complet de ces sentences :

« Quod Romana Ecclesia a solo Domino sit fundata.

» Quod solus Romanus pontifex jure dicatur universalis.

» Quod ille solus possit deponere episcopos vel reconciliare.

» Quod legatus ejus omnibus episcopis præsit in concilio, etiam inferioris gradus, et adversus eos sententiam depositionis possit dare.

» Quod absentes papa possit deponere.

» dessus de tous les évêques, et quand même il
» serait d'un rang inférieur, il peut prononcer
» contre eux la sentence de déposition. Le pape
» seul a la faculté de faire de nouveaux règlements
» suivant l'exigence du moment. Lui seul dispose
» des insignes de la royauté ; à lui seul, les princes
» sont tenus de baiser les pieds. Le nom du pape
» est unique dans le monde, personne que lui ne
» peut le porter dans l'Eglise. Il lui appartient de
» déposer les empereurs, de nommer et de dépo-
» ser les évêques sans convoquer de synode.

» Quod cum excommunicatis ab illo, inter cætera nec
» eadem domo, debemus manere.

» Quod illi soli licet pro temporis necessitate novas
» leges condere, novas plebes congregare, de canonica
» abbatiam facere et e contra divitem episcopatum divi-
» dere et inopes unire.

» Quod solus possit uti imperialibus insignis.

» Quod solius papæ pedes omnes principes deoscu-
» lentur.

» Quod illius solius nomen in ecclesiis recitetur.

» Quod unicum est nomen in mundo.

» Quod illi liceat imperatores deponere.

» Quod illi liceat de sede ad sedem, necessitate cogente,
» episcopos transmutare.

» Quod de omni ecclesia quocumque voluerit clericum
» valeat ordinare.

» Quod ab illo ordinatus alii ecclesiæ præesse potest,
» sed non militare, et quod ab aliquo episcopo non
» debet superiorem gradum accipere.

» Quod nulla synodus absque præcepto ejus debet ge-
» neralis vocari.

» Quod nullum capitulum, nullusque liber canonicus
» habeatur absque illius auctoritate.

» Quod sententia illius a nullo debeat retractari et ipse
» omnium solus retractare possit.

» Aucun concile ne porte le nom d'œcuménique
» sans son ordre. Les canons ne peuvent être révo-
» qués par aucun mortel, lui seul a le droit de les
» annuler. Il est élevé au-dessus de toute juridic-
» tion[1]. Son élection canonique le place au rang
» des saints. L'Eglise romaine n'a jamais erré, et
» n'errera jamais, ainsi que le prouve l'Ecriture.
» D'après l'ordre et avec l'autorisation du pape,
» un inférieur peut accuser son supérieur. Le
» pape a l'autorité de délier les sujets de leur
» serment de fidélité envers les mauvais princes. »

» Quod a nemine ipse judicari debeat.
» Quod nullus audeat condemnare apostolicam Sedem
» appellantem.
» Quod majores causæ cujuscumque ecclesiæ ad eam
» referri debeant.
» Quod Romana Ecclesia nunquam erravit nec in per-
» petuum, Scriptura testante, errabit.
» Quod Romanus pontifex, si canonice fuerit ordinatus,
» meritis beati Petri indubitanter efficitur sanctus, tes-
» tante sancto Ennodio Papiensi episcopo, ei multis sanc-
» tis Patribus faventibus, sicut in decretis beati Symma-
» chi papæ continetur.
» Quod illius præcepto et licentia subjectis liceat ac-
» cusare.
» Quod absque synodali conventu possit episcopos de-
» ponere et reconciliare.
» Quod catholicus non habeatur qui non concordat Ro-
» manæ Ecclesiæ.
» Quod a fidelitate iniquorum subjectos potest absol-
» vere. » Labb., t. x, p. 110 et 111. (*Note du trad.*)

[1] Le card. Arag. prouve que ce principe fut mis en discussion à cette époque : « Quod secundum statuta et exempla sanctorum Patrum, Romanus pontifex a nomine judicari seu excommunicari ullatenus potest. »

Il n'y a dans tous ces principes rien que Grégoire n'eût soutenu ou au moins sanctionné tacitement. Peu importe donc d'en rechercher l'auteur, il suffit de savoir que l'âme de Grégoire s'y trouve, que les premières et les plus grandes pensées de toute sa vie y sont mises au jour. Ce pontife, en les écrivant lui-même, les aurait placées dans un meilleur ordre : la forme eût été différente, mais l'esprit le même.

Après la clôture du concile, le pape écrivit deux lettres[1], dont la dernière, adressée aux corps des évêques, ducs, comtes et autres grands de l'empire teutonique, contient un langage plein de grandeur et de dignité.

« Nous savons que déjà la nouvelle de l'excom» munication de l'empereur vous est parvenue » par le doute où sont plusieurs parmi vous, que » le roi ait été légitimement excommunié. Nous » voulons donc en conscience expliquer nos mo» tifs, de manière à répondre à ceux qui nous » accusent d'avoir tiré le glaive spirituel, plutôt » avec témérité et par vengeance personnelle, que » par zèle pour la justice.

» Lorsque nous étions encore diacre, ayant été » informé des actions honteuses du roi, et dési» rant sa correction, nous l'avons souvent averti,

[1] Paul Bernr., ch. LXXVII-LXXVIII, les a rapportées. *Voy.* aussi Grégor., *Epist.*, III, 6, et Bruno, p. 124.

» par nos lettres et par nos envoyés, de mener
» une vie plus digne de sa naissance et de son
» rang; mais étant arrivé au pontificat, et voyant
» son iniquité croître avec l'âge, nous avons em-
» ployé tous les moyens, blâmes, prières, exhor-
» tations, pour le ramener dans le droit chemin;
» car nous avons pensé que Dieu nous demande-
» rait un jour compte de son âme. Mais le roi
» s'est toujours contenté de nous faire d'hum-
» bles promesses, et, dans le fait, il les foulait
» aux pieds. Tout le monde sait comment Henri
» a livré les évêchés et les abbayes à des
» loups ravissants et non à des pasteurs; com-
» ment il en faisait un honteux trafic et souil-
» lait tout par l'infâme hérésie de Simon. Lorsque,
» dans la guerre contre les Saxons, une grande
» partie du royaume eut menacé de l'aban-
» donner, il nous écrivit de nouveau des lettres
» fort soumises, et nous lui avons donné le pa-
» ternel avis d'éloigner de sa personne ses perfides
» conseillers. Mais quand il eut remporté la
» victoire sur les Saxons, il oublia toutes ses pro-
» messes et souleva contre nous tous les évêques
» de l'Allemagne et de l'Italie. Touché d'une vive
» douleur, nous lui avons encore écrit pour
» l'exhorter à se reconnaître, et nous lui avons
» envoyé trois hommes pieux de ses sujets, pour
» l'avertir en secret de faire pénitence de tant de
» crimes, pour lesquels il méritait non-seulement

» d'être excommunié, mais d'être privé de la
» dignité royale, selon les lois divines et *hu-*
» *maines* *. Enfin nous lui avons déclaré que s'il
» n'éloignait de lui les excommuniés, nous ne
» pouvions donner d'autre jugement, sinon qu'il
» demeurât, selon son choix, excommunié avec
» eux.

» Mais ce prince, s'irritant contre la correc-
» tion, n'a point cessé qu'il n'ait obligé pres-
» que tous les évêques d'Italie, et en Alle-
» magne tous ceux qu'il a pu, à renoncer à
» l'obéissance du saint Siége. Voyant donc son
» impiété parvenue au comble, nous l'avons ex-
» communié pour deux principales raisons, pour
» n'avoir pas voulu éloigner ceux qui, coupa-
» bles de dilapidations et de simonie, avaient été
» frappés par le saint Siége; pour n'avoir pas
» voulu faire pénitence de ses crimes, et pour
» avoir déchiré par un schisme le corps de Jésus-
» Christ, c'est-à-dire l'unité de l'Eglise. — Si
» quelqu'un regarde cette sentence comme in-
» juste ou déraisonnable, et qu'il ne veuille pas
» s'en rapporter aux décrets apostoliques, cela le
» regarde; mais s'il ne s'en tient pas à l'autorité
» du pape, qu'il s'en tienne à l'autorité divine, et
» à la tradition constante et uniforme des saints

* Grégoire en déposant Henri était dominé par l'idée du droit divin, on voit cependant qu'il n'ignorait pas les lois humaines qui lui donnaient ce pouvoir. (*Note du trad.*)

» Pères [1]. Mais je ne pense pas qu'il se trouve
» parmi les fidèles des hommes capables de croire
» que nous n'avons pas agi avec justice, lors
» même qu'ils n'oseraient l'avouer publiquement.
» D'ailleurs, quand même nous aurions excommu-
» nié le prince sans des motifs tout à fait suffi-
» sants, et contre les formes que veulent les saints
» Pères [2], le jugement ne serait point à rejeter
» pour cela, il faudrait en toute humilité se ren-
» dre digne de l'absolution. Si le roi change de
» sentiments, le pape, malgré tout ce qu'il a
» fait, s'empressera de le recevoir dans le sein de
» l'Eglise. »

Le pontife n'avait certainement pas songé à une semblable mesure, mais il y fut entraîné par la suite des événements. Dans ses rapports avec Henri, il paraît avoir toujours eu pour but de le rendre soumis à ses décrets; car, selon sa conviction, et d'après l'idée qu'il avait de sa dignité, personne n'était plus élevé que celui qui gouvernait à Rome au nom du Christ. Tout était déjà soumis au pape : archevêques et évêques, ducs et comtes, tous étaient à ses pieds et attendaient ses ordres. Il

[1] Ce passage diffère tant soit peu dans Paul Bernried et l'Annal. Saxon. La version que nous donnons renferme le sens le plus probable.

[2] Observons que la plupart des partisans de Henri ne contestaient pas le droit du pape; mais ils prétendaient qu'on ne devait pas l'excommunier sans un concile, et sans l'avoir entendu. (*Note du trad.*)

s'agissait de soumettre encore la seconde puissance de la chrétienté, celle de l'empereur, du roi, la puissance du glaive; car, outre la force personnelle avec laquelle il pouvait hardiment résister au pape, il offrait aux autres mécontents un centre de réunion. Pour le dissiper, ou du moins pour le réduire à l'impuissance de nuire, Grégoire avait employé d'abord la douceur, et comme elle ne lui réussit pas, il usa de sévérité [1].

Mais sa démarche était inouïe dans les siècles précédents; l'on chercherait en vain dans les annales des peuples un événement dont les conséquences agissaient autant sur la société [2]. Partout on n'entendait que ce cri : Etes-vous pour le pape, ou pour l'empereur? Les évêques, les abbés, le clergé, les ducs, les comtes, le peuple, tous étaient divisés. Les partisans de l'empereur avaient contre eux le pape, tout le clergé fidèle,

[1] Il y a quelque exagération dans ce morceau. (*Note du trad.*)

[2] Comme Otton de Frisingue dit plus tard (*Chron.*, VI, c. 35) : « Lego et relego Romanorum et imperatorum gesta, et nusquam invenio quemquam eorum ante hunc a Romano pontifice excommunicatum, vel regno privatum. » — Otto Frising., *de Gest. Frider.*, I, 1 : « Cujus rei novitate vehementius indignatione motum suscepit imperium, quod nunquam ante hæc tempora hujusmodi sententiam in Principem Romanorum promulgatam cognoverat. » —On peut dire à Otton de Frisingue que depuis que les papes étaient investis du pouvoir de la société, il ne s'était pas encore présenté des circonstances comme celles où s'est trouvé Grégoire. (*Note du trad.*)

une multitude de moines, les Saxons, les Thuringiens, les grands séparés de Henri. Les adhérents du pontife avaient pour adversaires le monarque, plus d'un prince dévoué à sa cause, un grand nombre de cités loyales, et généralement un peuple dont le plus grand bonheur avait toujours été d'aimer ses rois et de demeurer fidèle à ses princes; enfin un nombre assez considérable d'évêques et d'abbés qui s'étaient ralliés autour de lui. Ainsi dans l'Allemagne entière, il n'y avait personne qui ne comptât un ennemi et un adversaire : chose étrange quand on se rappelait que dans les anciens temps le prince vivait moins éloigné, moins en dehors de son peuple, mais se trouvait constamment au milieu d'eux. Il n'y avait point de parti neutre; quiconque n'était pas pour le roi était pour le pape, et quiconque n'était pas pour le pape était pour le roi [1]. La guerre était donc de tous contre tous, et un ancien poëte pouvait dire [2] :

« Ensuite commença cette mauvaise querelle, » qui fit perdre la vie à plus d'un guerrier. Par les » désordres de Henri IV, le royaume fut troublé. » Le meurtre, le brigandage et l'incendie détruisirent les églises et le pays, depuis le Danemark jusqu'à la Pouille; depuis la Carinthie » jusqu'à la Hongrie; car personne ne pouvait » résister, quoique les fidèles sujets cherchassent

[1] Lehmann, *Speyer. Chron.*
[2] *Rhythm. in S. Annon.*, v. 674 et suiv.

» à se réunir : la dévastation, la guerre dévoraient » les parents et les amis. L'Empire entier tournait » ses armes contre ses propres entrailles! »

Malgré la frayeur où Henri vit le peuple[1] lorsque l'excommunication fut publiée en Allemagne, il n'en sentit pas toutes les conséquences. Pendant qu'à Rome il se formait un orage qui devait décider du sort de sa vie, il était occupé en Saxe à gratifier ses favoris des biens de plusieurs princes captifs, à faire relever et fortifier par le peuple les anciens châteaux, à en construire de nouveaux sur les montagnes et les collines, à les garnir de soldats dévoués et à les approvisionner[2]. Henri s'imaginait raffermir sa puissance et la dignité de son sceptre par la pierre et les murailles, quand ses ancêtres avaient travaillé avec ardeur à élever au sein de Rome un pouvoir qui, devenu maintenant grand et fort par leur protection et leur appui, devait briser l'épée victorieuse du roi, lui arracher les palmes de la victoire et détruire en quelque sorte son empire. Certes, jamais ni les murailles ni le fer ne peuvent se défendre contre une création de l'esprit, et quiconque, s'abandonnant à lui-même, compte sur un appui extérieur

[1] Totus orbis romanus nimio terrore perterritus non mediocriter vacillavit. Italici namque antistitis et episcopi Regni super tanta dissensione in partes se diviserunt. *Cardin. Arag.*

[2] Lamb., ann. 1076.

plutôt que sur la force morale, ne peut soutenir son édifice, et le voit tôt ou tard s'écrouler.

Dès que Henri se crut suffisamment raffermi par ces fortifications, plein de confiance en lui-même, il se rendit à Utrecht pour y célébrer les fêtes de Pâques; car l'évêque Guillaume, homme actif et entreprenant, lui était entièrement dévoué. Ce fut en ce lieu que son ambassadeur, qu'il avait envoyé à Rome, le rejoignit et lui montra la sentence d'excommunication. Dans le premier moment, le prince en fut extrêmement frappé; mais, d'après le conseil de l'évêque, il cacha son trouble et affecta de l'indifférence[1]. Tout ceci se passait quelques jours avant Pâques. Le jour de la fête, l'évêque entra dans l'église en grande pompe et monta en chaire. Mais à peine eut-il prononcé quelques mots sur le texte de l'Évangile, qu'il se mit à faire une sortie violente contre le pape, le traitant de parjure, d'adultère, de faux apôtre, et puis il termina sa diatribe par une raillerie amère : « Eh bien! » dit-il, c'est par un tel homme que notre roi a » été excommunié, mais rien n'est plus ridicule » qu'un pareil anathème[2]. A peine la solennité fut-elle terminée, que l'évêque calomniateur

[1] *Annal. Saxon.*, ann. 1076.

[2] Lamb. *Annal. Saxon.* Paul Bernr., Langii, *Chron. Citicense,* ap. Pistorium, t. I. *Annales Trevir.,* an. 1076, *Annal. Magdeb.* Pauli Langii, *Chron. Numburg.,* p. 14, ap. Menken, t. II.

tomba dangereusement malade : au milieu des plus horribles souffrances de l'âme et du corps, il demandait pardon à Dieu, le suppliant de lui accorder la vie éternelle qu'il avait, disait-il, perdue en soutenant le roi dans sa conduite déréglée, et en parlant du saint Père d'une manière infâme et mensongère. Puis se tournant vers un des serviteurs de Henri : « Allez dire au roi, s'écria-
» t-il, que lui et moi, et tous ceux qui ont favorisé
» ses déréglements, nous sommes perdus dans l'é-
» ternité ! » Et comme les clercs qui l'entouraient le suppliaient de ne point parler de la sorte : « Et
» pourquoi, reprit-il, ne dirais-je pas ce qui est clair
» et évident à mon esprit? Voyez, les démons se
» tiennent à mon chevet pour se saisir de mon
» âme aussitôt qu'elle sortira de mon corps. Je
» vous en prie, vous et tous les fidèles, ne priez
» pas pour moi après ma mort. » Sur cela, il expira de désespoir. Le bruit se répandit que le même jour on avait entendu dans les airs un craquement horrible, que le feu était descendu du ciel, et avait consumé subitement l'église d'Utrecht et l'hôtel du roi [1]. Burchard, évêque de Misnie, mou-

[1] Henri, évêque de Liége, écrivit à Grégoire pour lui demander ce qu'il fallait faire du corps de l'évêque d'Utrecht. Celui-ci lui répondit (*Epist.* IV, 6) : « Prudentia tua non
» tam a nobis, quam communi SS. Patrum sententia indu-
» bitanter expressum addiscere et intelligere potest, quo-
» rum statuta servantes aut defendentes, si quando judi-

rut peu après d'une chute de cheval, et Eppon, évêque de Ceitz, tomba de son cheval dans une petite rivière où il se noya. A ces désastres s'en joignit bientôt un autre. Le duc Gozelon, un des plus ardents adversaires du pape, et des plus chauds partisans de Henri, se trouvait à Anvers, ville limitrophe de la Flandre et de la Lorraine; un jour qu'il alla dans les lieux secrets, un cuisinier, que l'on croyait avoir été gagné par Robert, comte de Flandre[1], lui donna un coup par derrière, et lui fit une blessure dont il mourut la même nuit[2]. Enfin, une mort subite enleva, vers le même temps, Henri, évêque de Spire[3].

» cium de negotiis ecclesiasticis fecimus vel facimus, non » nova aut nostra proferimus, sed ab eis per spiritum » sanctum prolata sequimur et exercemus. » Et, dès lors, il devait examiner ce que méritait dans la vie et dans la mort un homme qui avait renversé les saints canons, rompu l'unité de l'Église et vécu dans la société des excommuniés.

[1] Lamb.

[2] Berthold, *Const.*, ann. 1076. Brunon, p. 131.

[3] Paul Bernr., c. 81, 468.—On parla beaucoup alors d'un fait miraculeux qui jeta dans la stupeur tous ceux qui en entendirent parler. Une poule avait pondu un œuf merveilleusement travaillé sur lequel se trouvaient deux figures singulières, un serpent et un bouclier embruni et terrible. Le serpent, replié trois fois sur lui-même, s'élevait sur le haut de l'œuf, cherchant constamment à gagner la partie supérieure; mais toujours un coup sur la tête le forçait de se replier sur lui-même. Cette figure n'était pas peinte, mais tellement en relief qu'on pouvait la toucher, et elle semblait être d'une matière différente. Chacun crut y voir l'arrivée de l'Antéchrist. Voici comme on expliquait ce prodige : l'œuf figure l'Église et la foi chrétienne ;

La mort subite d'un aussi grand nombre de partisans de l'empereur en si peu de temps se répandit dans toute l'Allemagne, et on regardait avec terreur ces sinistres comme la suite de l'anathème prononcé contre le monarque et contre son parti. Les esprits étaient dans une agitation extrême. Ici, on voyait le pape renversé par le roi; là, le roi précipité de son trône par le pape. Si beaucoup de gens étaient contre Grégoire, beaucoup d'autres s'éloignaient de Henri. Les uns, pleins d'exaspération, soutenaient que l'acte du pontife ne pouvait produire aucun effet; que sa sentence était nulle et qu'elle ne pouvait rien contre l'Empire, pourvu que les grands demeurassent fidèles au prince comme leur devoir l'exigeait[1]. D'autres prétendaient que le pape avait condamné le roi contre l'avis des cardinaux[2], au mépris de la discipline ecclésiastique et des saints canons, sans accusation préalable dans un synode, et sans la signature des cardinaux. Dieu lui-même, disaient-ils, a montré l'injustice de cette procédure; car, quand le pape se leva de son siége pour prononcer l'anathème, ce siége, tout nouvellement construit d'un bois solide, a éclaté en mille pièces,

le serpent, l'empereur, etc. — « Prodigium ab illius iniquitatis indicium, et confirmationem futuræ rei in Urbe, » juxta B. Petri ecclesiam ortum est. »

[1] *Autor Vitæ Henrici*, IV.

[2] Bennon, *in Vita Gregor. IV, in Flacii catalog. testium veritatis*, p. 384.

en sorte que chacun a pu prévoir quels affreux malheurs, quelles terribles dissensions devait faire naître, dans l'Église de Dieu, celui qui était assis sur ce siége [1].

Mais toutes ces voix isolées se perdirent au milieu du bruit et de la confusion générale. Les princes apprenaient avec surprise ce qui s'était passé et commençaient à chanceler[2]; les évêques tremblaient pour leur dignité et leurs riches bénéfices; ils rentrèrent en eux-mêmes, et, se repentant de leurs fautes, ils s'adressèrent humblement au siége de saint Pierre, ou se rendirent en personne à Rome pour obtenir leur pardon. C'est ainsi que fit Udon, archevêque de Trèves, et la clémence du saint Père le consola des menaces de Sigefroi de Mayence et d'Hildolphe de Cologne[3]. Hermann de Metz commença aussi à chanceler dans la fidélité qu'il avait toujours montrée à Henri; il demanda au pape comment il devait répondre à ceux qui soutenaient que le saint Siége n'avait pu excom-

[1] Par elles-mêmes ces légendes merveilleuses ne sont pas importantes, mais leurs conséquences le sont et rentrent dans le domaine de l'histoire.

[2] « Dubitare cœperunt, an excommunicationem ipsam contemnere, an reverenter observare deberent maxime cum *in eorum lege contineatur*, ut si quis infra annum et diem excommunicationis vinculo non fuerit absolutus, omni careat dignitatis honore. » *Cardin. Arag.* — Nous voyons ici que l'effet de l'excommunication était la disposition, d'après les lois de l'époque. (*Note du trad.*)

[3] *Annal. Trevir.*, ann. 1076. *Lambert*, ann. 1076.

munier le roi, ni absoudre ses sujets du serment de fidélité [1]. Grégoire répondit :

« Quant à ceux qui disent qu'un roi ne doit pas » être excommunié, quoique leur impertinence » ne mérite pas de réponse, nous les renvoyons » cependant aux paroles et aux exemples des » Pères pour les rappeler à la saine doctrine. » Qu'ils lisent ce que saint Pierre ordonna au » peuple dans l'ordination de saint Clément, tou- » chant celui que l'on sait n'être pas bien avec » l'évêque. Qu'ils apprennent que l'apôtre dit : » *Étant prêts à punir toute désobéissance,* et de » qui il dit : *Il ne ne faut pas même manger avec* » *eux* [2]. Qu'il considère pourquoi le pape Zacha- » rie déposa le roi de France, et déchargea tous » les Français du serment qu'ils lui avaient fait. » Qu'ils apprennent, dans le registre de saint » Grégoire, qu'en vertu de priviléges donnés à » quelques églises, il n'excommunie pas seule- » ment les rois et les seigneurs qui pourraient y » contrevenir, mais qu'il les prive de leurs di- » gnités [3]. Qu'ils n'oublient pas que saint Am- » broise, non content d'excommunier Théodose, » lui défendit encore de demeurer à la place des » prêtres dans l'Église, quoique ce prince fût » non-seulement roi, mais véritablement empe-

[1] *Bruno*, pag. 126. *Baronii Annal.*, ann. 1076, n° 43.
[2] I Cor., v, 11.
[3] *Epist.* xx, l. 10.

» reur par ses mœurs et par sa puissance. Peut-
» être veulent-ils dire, que quand Dieu dit à saint
» Pierre : *Paissez mes brebis,* il en excepta les
» rois. Mais ne voient-ils pas qu'en lui donnant
» le pouvoir de lier et de délier, il n'en excepta
» personne? Que, si le saint Siége a reçu de Dieu
» le pouvoir de juger les choses spirituelles, pour-
» quoi ne jugera-t-il pas aussi les choses tempo-
» relles ? Vous n'ignorez pas de qui sont membres
» les rois et les princes qui préfèrent leur hon-
» neur et leur profit temporels à l'honneur et à
» la justice de Dieu; car, comme ceux qui met-
» tent la volonté de Dieu avant la leur, et lui
» obéissent plutôt qu'aux hommes, sont membres
» de Jésus-Christ, ainsi les autres sont membres
» de l'Antéchrist. Si donc on juge quand il le
» faut les hommes spirituels, pourquoi les sécu-
» liers ne seront-ils pas encore plus obligés à ren-
» dre compte de leurs mauvaises actions? Mais
» ils croient peut-être que la dignité royale est
» au-dessus de la dignité épiscopale. On en peut
» voir la différence par l'origine de l'une et de
» l'autre : celle-là a été inventée par l'orgueil
» humain, celle-ci instituée par la bonté divine ;
» celle-là recherche incessamment la vaine gloire,
» celle-ci aspire toujours à la vie céleste. Qu'ils se
» rappellent ce que le saint pape Anastase écrivait
» sur ses dignités à l'empereur Anastase, et ce
» qu'en dit saint Ambroise dans son pastoral :

» L'épiscopat est autant au-dessus de la royauté » que l'or est au-dessus du plomb. Constantin le » savait bien lorsqu'il prenait la dernière place » entre les évêques. » Le pape dit ensuite à Hermann qu'il a donné à quelques évêques le pouvoir d'absoudre les seigneurs qui ont eu le courage de s'abstenir de la communion du roi ; mais pour le roi lui-même, il leur défend de lui donner l'absolution, jusqu'à ce qu'il ait appris, par de dignes témoins, qu'il a expié ses crimes par la pénitence [1].

La crainte qu'inspirait en Allemagne le courroux du pape était si grande que ceux qui tenaient en captivité les princes saxons les mirent en li-

[1] *Epist.* IV, 2. On a accumulé les déclamations sur cette lettre; avec un peu plus d'instruction on les aurait évitées. Grégoire, dans cette lettre, ne cherche qu'à établir son droit d'excommunication, et cela lui suffisait ; car, comme nous l'avons fait observer dans l'Introduction, et comme nous venons de le voir, l'excommunication, selon la jurisprudence de l'époque rigoureusement observée, entraînait la déposition. C'est pourquoi on examinait alors, comme nous le voyons par tous les écrits du temps, non pas précisément si le roi pouvait être déposé, mais s'il pouvait être excommunié. Et les partisans de Henri, comme le fait observer Fleuri, « se retranchaient à dire qu'un souverain ne pouvait » être excommunié » (3e *Discours*, n. 18). Toute la question résidait dans le droit d'excommunication, et la lettre de Grégoire est très-concluante. «L'excommunication, dit Bernardi » (*de l'Origine*, etc., liv. IV, c. VI, p. 275), était l'arme la plus » puissante dont les ecclésiastiques se servaient pour main- » tenir leur autorité; les suites en étaient terribles : *elles » entraînaient la privation de tous les droits civils, et la dé- » gradation des honneurs qu'on possédait.* » De là tombent tous les reproches de fausseté qu'on a faits aux citations de Grégoire. (*Note du trad.*)

berté sans en prévenir l'empereur. Ces princes délivrés retournèrent avec joie dans leur patrie; mais ils trouvèrent leurs peuples courbés sous le joug, occupés dans leur misère à vendre tout ce qu'ils possédaient pour payer un tribut exorbitant que l'empereur leur avait imposé : car presque tous avaient perdu le sentiment de leur ancienne liberté. Du haut des forteresses ils voyaient l'épée nue suspendue sur leur tête. Ils ne pouvaient plus se réunir, ni tenir une assemblée sans s'exposer au plus grand danger. Tous les jours les garnisons sortaient des forts pour piller leurs hameaux, et pour dévaster leurs champs; tous les jours ils étaient obligés de faire des corvées pour achever la construction de ces mêmes forts. Ce que le cultivateur pouvait se procurer par son travail et gagner à la sueur de son front, était absorbé par les impôts du gouvernement. Tous gémissaient en secret et se plaignaient des malheurs du temps [1].

Mais dans le cœur de deux jeunes gens, l'espoir d'affranchir leur pays, et de reconquérir l'ancienne liberté de la nation, n'était pas encore éteint, et la pensée de cette délivrance les remplissait d'une belle et sublime ardeur. C'étaient les deux fils du comte Géron, Guillaume et Thierry, dont la grande

[1] *Annal. Saxon. Lamb.*, ann. 1076. « Multiplicata sunt mala, calamitas et vastitas per universam Saxoniam et Thuringiam, supra omnem retro majorum memoriam. »

naissance avait jusqu'alors été restée cachée sous leur pauvreté. Les autres princes saxons n'avaient aucune considération pour eux, et quant au roi, il ne les avait ni connus ni appréciés. Grâce à cette position, ces deux jeunes hommes avaient pu éviter la ruine qui avait accablé les autres grands. Retirés au delà de l'Elbe, ils se proposaient d'observer le cours des événements. Bientôt leur patrie les appela à son secours; ils voyaient avec amertume la dévastation générale, la destruction de la liberté, la perte des propriétés, les forteresses remplies de troupes, enfin la misère et le deuil partout. Leur âme, à la vue de ces maux, s'agrandit; loin de se décourager, ils se trouvaient heureux de voir que les murs des prisons ne tenaient pas leurs résolutions et leurs efforts enchaînés. Ils rassemblèrent autour d'eux quelques guerriers de leur âge et de leurs sentiments; le pillage fournissait à leur entretien, mais leur nombre s'accrut de jour en jour, en sorte que bientôt ils furent en état de tenir tête aux soldats du roi qui se trouvaient dans les forteresses. De nouveaux succès vinrent sans cesse augmenter leur confiance et leur nombre. Les vassaux des princes exilés et tous les hommes libres accouraient en foule vers eux, résolus de combattre jusqu'à la dernière extrémité. Leur hardiesse devint telle qu'ils ne craignirent pas d'attaquer l'ennemi en bataille rangée. Le peuple, té-

moin de ce courage, sentit renaître en lui le désir de sa délivrance[1]; il donna la main à cette ligue, et malgré le caractère encore sauvage de la nation, chacun fut animé de cette grande pensée dont s'enorgueillissait jadis Sparte : qu'il était plus beau de mourir avec gloire pour la liberté et pour ses enfants que de traîner avec eux une vie misérable, cent fois pire que la mort[2].

[1] « Lux aliqua salutis et consolationis cœlitus emicuerat. » Lamb.

[2] « Satius judicantes, pro patria, pro liberis, pro conju-» gibus, honesta morte perfungi, quam inter tantas tribula-» tiones omni morte tristiorem vitam agere. » Ainsi donc la guerre ne fut pas excitée *instinctu Hildebrandi papæ*, comme le disent Sigebert de Gembl., ann. 1077, et *Alberici Chron.*, et comme l'ont si insolemment répété un grand nombre d'auteurs modernes.

CHAPITRE IX.

1076.

Nouveau soulèvement de la Saxe. — Situation critique de Henri. —Défection des autres princes de l'Empire. — Vaines négociations du roi. — Sa tentative sur la Misnie. — Enthousiasme des Saxons. — Nouvel appel au saint Siége et réponse de Grégoire sur l'élection d'un nouveau roi. — Les deux fils d'Otton de Nordheim rendus à la liberté.—Evasion de deux autres jeunes seigneurs saxons.—Diète de Tribur. —Offres humiliantes de Henri. —Efforts de Grégoire pour réformer l'Église.— Son dessein de se rendre à la diète d'Augsbourg.— Sa marche triomphale en Italie. — Projets de Henri de se présenter devant Grégoire. —Difficultés de son voyage. — Son accueil en Italie. — Démarche de plusieurs excommuniés pour obtenir le pardon du pape. — Séjour de Henri à Canosse. — Sa réconciliation avec l'Église.

Telle était la disposition du peuple, lorsque les princes captifs rentrèrent dans leur patrie, et cette disposition les remplissait de joie. Hermann, oncle du duc Magnus [1], Thierry de Catelenbourg, et quelques autres, avaient, par une faveur spéciale, recouvré leur liberté un peu plus tôt que les autres; ils furent reçus avec transports au milieu des leurs.

[1] Adam de Brême, *Hist. eccl.*, l. IV, c. 1, nomme Hermann et Ordolphe, fils du duc Bernard de Saxe. Lamb., ann. 1073.

En se mêlant dans la foule, ils lui dirent : « Braves » Saxons ! relevez vos têtes, secouez le joug, et » ne vous courbez plus sous un pareil escla- » vage ! Ne souffrez pas que votre pays devienne » tributaire, conservez-le libre comme vous l'avez » reçu de vos ancêtres : ne doutez point de la pro- » tection divine ! Voyez comme elle nous a se- » courus dans notre captivité ; mais quiconque a » courtisé la faveur du tyran, en sacrifiant son » pays, qu'il soit, à partir de cette heure, expulsé » à perpétuité de sa patrie, comme un ennemi » perfide et comme un parjure [1]. »

Ces paroles firent une sensation profonde sur tous les assistants ; les partis oublièrent leurs querelles, pour se réunir sous une même bannière ; de grands corps de troupes parcoururent le pays ; les garnisons que l'empereur avait placées dans les châteaux en furent alarmées ; plusieurs se rendirent, d'autres furent forcées de se mettre à la discrétion des vainqueurs ; les soldats dépouillés et relâchés s'engagèrent par serment à ne plus reparaître en ennemis sur le territoire saxon. Les amis de Henri et tous ceux qui refusaient leur concours et leur appui à la cause commune furent obligés de quitter la Saxe [2]. Les propriétés confisquées furent resti-

[1] Bruno, pag. 132. *Annal. Saxon.*

[2] Lambert.

tuées à leurs légitimes possesseurs. Les anciennes lois et coutumes reparurent avec l'ancien ordre de choses.

Otton de Nordheim, ayant aperçu le mouvement et les efforts du peuple, fut étonné de la tournure inattendue des affaires. L'empereur l'avait chargé de fortifier Harzbourg et Steinberg[1], situés non loin de Goslar. Il poursuivait avec ardeur les constructions, quand des députés saxons se présentèrent devant lui, pour l'engager à suspendre les travaux dont le but était l'asservissement du pays. Il devait plutôt songer, disaient-ils, à délivrer les princes, à la soumission desquels il avait contribué, aux yeux de bien des gens, plus que personne. Otton était en effet soupçonné d'avoir donné ce conseil, afin d'apaiser le monarque et de se frayer par là un chemin à la fortune. Ils lui représentèrent en outre combien sa réputation avait perdu parmi ses compatriotes, depuis qu'on le voyait travailler

[1] Heineccius, dans ses *Antiquités de Goslar* (an. 1076), place cette forteresse à l'ouest de Goslar : le pied de la montagne touche aux murailles de la ville. Elle existait depuis les temps les plus reculés, peut-être même avant Goslar, car il était question des comtes de Steinberg avant que cette ville fût bâtie. Mais il est probable que longtemps avant cette époque Steinberg avait été détruit. Berth Behrens dit dans sa *Généalogie de la maison de Steinberg* : « Busson de Steinberg (1024) eut de sa femme la comtesse d'Alvensleben un héritier, le chevalier Boldewin. Ce fut de son temps que Steinberg fut dévasté. Depuis cette époque, on n'en avait plus relevé les ruines.

avec tant de persévérance à réaliser les funestes desseins de Henri. Une occasion s'offrait à lui d'effacer la tache qui couvrait un si beau nom: c'était de penser à sa patrie et de prêter, pour sa délivrance, les lumières de son esprit et la force de son bras. Mais s'il s'y refusait, il se verrait poursuivi et accablé comme un parjure et un transfuge. Otton demanda qu'on lui parlât avec un ton plus calme, et déclara qu'il n'avait jamais oublié son pays; mais qu'à son avis, une sage circonspection avancerait plus la cause commune que la menace; puis il promit d'envoyer sur-le-champ vers l'empereur pour lui demander qu'on relâchât les princes et qu'on détruisît les forteresses que la crainte d'une nouvelle insurrection avait fait élever. En effet, il accomplit immédiatement cet engagement; il fit sortir des deux châteaux les troupes qui y stationnaient et se joignit de grand cœur aux siens. De cette manière se releva l'ancienne ligue saxonne plus forte que jamais, et d'autant plus résolue à vaincre ou à mourir pour la liberté, que de récents malheurs lui en avaient mieux fait connaître le prix [1].

Cependant cette ligue d'un peuple valeureux et indépendant n'était pas la seule cause qui abattait le courage de Henri. Ses anciens amis formaient une coalition hostile qui devenait bien

[1] Lambert, ann. 1076. *Auctor Vitæ Henrici.*

plus menaçante. Rodolphe de Souabe et Berthold de Carinthie avaient été les premiers à accueillir avec respect les exhortations du saint Père[1]. L'anathème lancé par le pontife les avait effrayés, et l'anarchie qui dévorait l'Empire avait changé leurs sentiments. Welf, duc de Bavière, Adalbert, évêque de Wurzbourg, Hermann de Metz, encouragé par le pape, et d'autres princes, vinrent se joindre à eux. Ils se communiquaient les plaintes arrachées par les malheurs et les désordres de l'État, délibéraient dans des réunions sur les moyens d'y remédier, et parlaient de l'obstination et de la dureté du monarque. Un grand nombre, et surtout Rodolphe, s'élevèrent contre l'indigne traitement que Henri fit éprouver aux Saxons qui s'étaient soumis, se confiant en leur honneur[2]. Tout contribua à réunir les Seigneurs; il se forma un parti nombreux composé des grands de la Bavière, de la Souabe, de la Franconie et même de la Lombardie, et ce parti devint de jour en jour plus considérable et plus puissant[3].

Quand l'empereur fut informé de ce qui se passait en Saxe et des dangereux projets qu'entretenaient les autres princes, il fut en proie à de vives inquiétudes, et ses favoris partagèrent ses crain-

[1] *Epist.* II, 45.
[2] Marian, Scot. Chron., ann. 1077.
[3] Lamb. et *auctor Vitæ Henrici*.

tes. Cependant il ne voulut pas encore abandonner ce qu'il ne regardait pas comme perdu sans ressource. Il résolut de châtier l'évêque de Metz qui, de sa propre autorité, avait rendu la liberté aux prisonniers saxons. Mais l'état faible de son armée, la confusion générale de l'Empire et le danger dont le menaçaient les grands, le firent renoncer à ce projet [1].

Afin de sonder les dispositions des princes, il convoqua à Worms, pour le jour de la Pentecôte, une diète où l'on devait, comme il le disait, délibérer sur les besoins de l'Empire. Mais aucun seigneur influent ne s'y présenta, de sorte que la diète ne put avoir lieu. Elle fut remise à une autre époque, et la ville de Mayence devait en être le lieu. Dans la lettre de convocation, Henri descendit aux plus pressantes prières pour engager les princes à s'y rendre; mais ils n'y parurent pas, et le petit nombre de ceux qui s'y trouvaient ne purent s'accorder.

L'empereur n'avait pas besoin d'autres preuves pour connaître les intentions et la fidélité des princes à son égard, son anxiété était cruelle [2]. Pendant qu'il était à Mayence, il fit venir devant lui plusieurs seigneurs saxons qu'il tenait captifs, et leur promit la liberté moyennant une forte ran-

[1] Lambert, ann. 1076.
[2] Lamb., ann. 1076. Sigonius, *de Regno Ital.*, page 220.

çon. Mais au moment où cette négociation eut lieu, les habitants de Mayence et les troupes de Bamberg se prirent de querelle dans l'intérieur de la ville, et en vinrent aux mains. Dans leur rage, les Bambergeois mirent le feu aux maisons, et en peu d'heures une grande partie de la cité fut réduite en cendres. Au milieu du tumulte, les Saxons qu'on avait laissés sans gardes s'évadèrent et regagnèrent, sans aucun danger, leur foyers [1].

Ce fut vers ce temps que Henri prononça sur le sort de Burchard, évêque de Halberstadt. Il redoutait par-dessus tout l'esprit guerrier et entreprenant de ce prélat; car il possédait un talent tout particulier à réunir les esprits à sa cause et à les échauffer par son éloquence [2]. L'empereur l'avait confié à la garde de Robert de Bamberg; ensuite, dans la crainte que *cette colonne et cet appui de l'État* ne fît encore son malheur en con-

[1] Brunon, page 132.

[2] Lambert (ann. 1073) le compte déjà parmi les chefs de la première insurrection de la Saxe : « Inter auctores ac signiferos hujus conjurationis. » Le roi l'avait souvent offensé et irrité, mais pourtant c'était un homme *eximiæ sanctitatis et optimæ in Ecclesia Dei existimationis*, qui n'agissait ainsi que *zelo Dei et communis commodi ratione.* L'auteur de l'Apologie de Henri, comme il est naturel, ne parle pas de lui d'une manière aussi avantageuse, p. 224. Mais la *Chronique de Hildesheim* le nomme *fortissimum in bello Ecclesiæ militem.* Lamb., l'an 1076, le nomme *tanquam totius Saxonicæ rebellionis principem et omnium, quæ secus acciderant, fomitem atque incentivum quem Henricus inexorabili odio insectabatur.*

tribuant à l'esprit général de sédition qui se manifestait de toutes parts, il l'avait pris à sa cour et placé dans la tourbe de ses gens de cuisine, comme un misérable valet, ordonnant de réduire sa nourriture et de le surveiller sans cesse[1]. Plus tard, il l'exila en Hongrie. Ulrich, guerrier bavarois, qui avait toute la confiance de Henri, fut chargé de l'y conduire. Déjà l'évêque avait quitté Bamberg, pour se rendre au lieu de son bannissement, et descendait le Danube avec la reine de Hongrie, sœur du roi, lorsque le guerrier, touché du malheur de son prisonnier, oublia son devoir. Ulrich avait de grands biens et un château fort, situé non loin des rives du Danube; l'évêque obtint de lui que la barque touchât souvent à terre, sous prétexte d'une indisposition que lui causait sa manière inaccoutumée de voyager. Le jour de Saint-Jean-Baptiste, Burchard, apercevant une petite église sur le rivage, demanda la permission d'y entendre la messe en l'honneur du saint précurseur; elle lui fut accordée. Aussitôt Ulrich ordonna à ses gens de débarquer tout ce qui appartenait à l'évêque, et dès que celui-ci sortit de l'église, il alla à sa rencontre à la tête d'une troupe de jeunes et vaillants guerriers, le salua amicalement et le fit monter sur un cheval : Burchard, plein de reconnaissance, embrassa son libérateur

[1] Lamb., ann. 1076.

et s'élança sur sa monture. Les compagnons d'Ulrich tournèrent alors leurs armes contre lui ; mais celui-ci, plein d'audace et de courage, se présenta à eux, menaça de les exterminer, et fit si bien qu'ils perdirent courage, qu'ils regagnèrent le vaisseau et continuèrent leur route. Ulrich reçut ensuite l'évêque dans son château, lui fournit des habits séculiers et le fit partir pour la Saxe. De ce moment, Henri eut en Burchard l'ennemi le plus implacable et le plus dangereux [1].

Le récit de nouveaux malheurs vint chaque jour abattre le courage du roi. Ceux qu'il avait regardés comme ses plus fidèles serviteurs le quittèrent l'un après l'autre, surtout depuis qu'Udon de Trèves était revenu d'Italie. Ce pontife avait eu de la peine à obtenir du pape la permission de communiquer avec le monarque allemand. Tout autre rapport avec les excommuniés lui était sévèrement interdit. Udon rompit donc, comme par mépris, toute espèce de rapport avec les archevêques de Cologne et de Mayence, comme avec les autres prélats, dès qu'il les sut sous le poids de l'anathème prononcé par le saint Siége. Mais comme Udon jouissait d'un grand crédit parmi les princes et les évêques de l'Empire, et que le pape comptait beaucoup

[1] Lambert diffère en quelques points du récit de Brunon, p. 131 : il ne fait pas aller l'évêque à l'église, pour y entendre la messe.

sur lui, plusieurs courtisans s'éloignèrent de la personne de Henri[1]. Il les exhortait souvent à revenir, employait même la menace; mais aucun ne lui obéit. Un grand nombre étaient mus par la conviction sincère de la validité de la sentence; d'autres voilaient leur vieille haine contre Henri sous le manteau de la religion. De tous les excommuniés, très-peu lui restèrent fidèles. Ce prince, jugeant alors que la colère était intempestive, écrivit aux princes de la haute Allemagne des lettres pleines d'amitié et de caresses. Mais ses envoyés furent à peine entendus[2]. Il essaya même d'entamer des négociations avec les Saxons; mais aucun de ses serviteurs ne voulut se charger de cette mission; car ils redoutaient les Saxons, et savaient d'ailleurs que l'empereur n'était pas scrupuleux observateur de la foi jurée[3]. Auprès de lui étaient encore deux évêques de ce pays, Werner de Magdebourg et Werner de Marsebourg, qui, dans la crainte d'un parjure, n'avaient point voulu retourner dans leur patrie, sans l'autorisation formelle du monarque. Ce furent eux qu'il envoya dans la Saxe comme

[1] *Annal Trevir.*, l. XII, p. 556.

[2] Lamb.

[3] Quelque humilié que fût Henri, il est pourtant peu probable qu'il ait fait dire aux Saxons ce que Brunon lui met dans la bouche : « Se eis plus quam cuperent bonum esse velle, se penitus injustitiam cum vitiis omnibus, quoad posset, abjecere, se eis in omnibus pariturum dedere. » Bruno, p. 132.

négociateurs. Mais les Saxons appelèrent ses propositions des mensonges empoisonnés[1]. En effet, quelle confiance pouvaient-ils avoir dans la sincérité de Henri, quand il retenait toujours plusieurs princes captifs, et quand, exaspéré de l'évasion de quelques-uns, il recommandait vivement aux gardiens des autres de veiller sur eux avec grand soin, et de ne pas suivre, aux dépens de leur honneur, l'exemple honteux des princes.

Cependant il résolut de lever encore cet obstacle, et fit comparaître devant lui tous les grands de la Saxe et de la Thuringe qu'il retenait encore captifs, tels que les évêques de Magdebourg, de Mersebourg et de Misnie, le duc Magnus, le comte palatin Frédéric et plusieurs autres. Il leur adressa des paroles de paix, en leur offrant la liberté et des récompenses, afin de leur faire oublier les maux passés. Il promit de les élever en honneurs, aussitôt qu'il le pourrait, ne leur demandant que de la fidélité, de l'appui et du secours pour rétablir l'ordre public, et surtout pour calmer le soulèvement de leur nation. Les princes, cédant à la nécessité, le lui promirent par serment et coururent, pleins de joie, se réunir à leurs compatriotes [2].

Les affaires prirent la tournure que les Saxons

[1] *Annal. Saxon*, ann. 1076.

[2] Lamb.

avaient prévue. Henri n'était pas sincère dans ses démonstrations, et il ressentait un chagrin amer à voir ses ordres méprisés et méconnus. La double force de ses ennemis était encore divisée. L'intérêt commun de la Saxe et de la haute Allemagne n'était pas encore compris de tous. Le roi songea donc à écraser d'abord celui de ses ennemis qu'il haïssait le plus. D'après le conseil que lui avait donné Otton de Nordheim d'étouffer au plus tôt l'insurrection saxonne, il avait invité ce prince à se rendre à la diète convoquée à Saalfeld. Mais les princes remis en liberté lui avaient fait concevoir d'autres espérances. Il comptait sur eux, et croyait, par leur secours, pouvoir assouvir sa haine contre leurs compatriotes. Il donna donc l'ordre à Otton de rassembler en toute hâte une forte armée qu'il devait conduire dans le margraviat de Misnie, où lui, Henri, le joindrait avec un autre corps qui traverserait la Bohême, et infligerait aux fils de Géron le châtiment qu'ils avaient mérité depuis longtemps. Après avoir exhorté tous les seigneurs saxons qu'il avait rendus à la liberté à le rejoindre dans cette expédition, il partit pour la Bohême avec un petit nombre de troupes, sans que personne connût ses desseins. Le duc de Bohême lui amena un corps d'armée, et aussitôt l'empereur se porta à marches forcées sur la Misnie. Mais il s'était trompé à l'égard d'Otton et des autres seigneurs. La prison ne leur avait

pas fait oublier ce que c'est que d'avoir une patrie, que de la défendre, et que de lui demeurer fidèles jusqu'à la mort, et ils le prouvèrent en effet. Otton envoya dire par Eppon, évêque de Ceitz, aux députés de l'empereur, « qu'il avait donné à ce » dernier tous les conseils qu'exigeaient l'hon- » neur et le bien de l'État; mais puisqu'il avait » plus de confiance en ses flatteurs qu'en lui, et » qu'il comptait plus sur les hordes bohémiennes » que sur les guerriers allemands, il n'avait qu'à » en attendre l'issue; que, pour lui Otton, il se » croyait désormais délié de tout serment de fidé- » lité, et qu'il était résolu de soutenir de son épée » et de ses conseils la cause de sa nation. »

Telle fut aussi la réponse de tous les princes saxons et thuringiens, à qui Henri avait rendu la liberté. Ils se liguèrent encore plus étroitement; leurs troupes étaient pleines d'ardeur et désiraient se venger. Le peuple n'avait besoin d'aucun encouragement. Dès qu'on eut appris l'expédition du roi, une ardeur guerrière enflamma tous les cœurs. Chacun avait une vengeance à exercer; chacun avait à apaiser par le sang les mânes d'un fils, d'un père, ou à punir une injustice. Une énergie toute-puissante anima la nation tout entière; chacun s'empressa de procurer ce qui était utile ou nécessaire à la défense; et dès qu'un des princes voulait recommander à cette foule exaspérée le calme et le sang-froid, on le menaçait sur-le-

champ de dévaster ses propriétés et de l'expulser du territoire de ses pères. Le mot d'ordre était la victoire ou la mort; car on avait vu quel sort Henri réservait aux vaincus [1].

Quand on eut appris l'entrée de l'empereur dans la marche de la Misnie, à la tête de ses hordes dévastatrices, avides de butin, mettant tout à feu et à sang, tous les Saxons se levèrent en masse et coururent aux armes [2]. Bientôt leur nombre s'éleva à plusieurs milliers, tous enflammés d'une ardeur guerrière; ils marchèrent contre l'ennemi avec une contenance ferme et grossirent leurs rangs en traversant les villes et les bourgs; comme un torrent, ils entraînèrent tout dans leur marche. Ce qui les animait, c'étaient, non la crainte servile qui jadis avait réuni, sous la verge de fer de Xerxès, les bataillons persans, mais le feu le plus sacré, la pensée la plus sublime, le sentiment le plus élevé : vaincre ou mourir comme des héros pour la défense de la patrie, voilà ce qui poussait ces hommes à de nobles résolutions, à de grands exploits. Les fils de Géron, ces deux vaillants exilés, avaient réuni autour d'eux sept mille cavaliers d'élite, tous avides de chasser devant eux les hordes ennemies. Si ces troupes eussent atteint le

[1] Nul n'a mieux peint cet enthousiasme universel des Saxons, que Lambert d'Aschaffembourg.

[2] La Saxe n'a vu qu'une seule fois depuis ces temps le même esprit dans son peuple : c'est le 18 octobre 1813.

prince et si leurs épées avides de sang eussent pu se tremper dans la poitrine de ses guerriers, pas un n'eût échappé ; car les Bohémiens réunis aux troupes de Henri étaient trop faibles et par le nombre et par le courage pour résister aux Saxons. Mais comme si le Ciel eût pris un soin particulier de sauver, dans ce moment critique, les jours de l'empereur, des pluies récentes avaient tellement grossi la Mulda, qui séparait les deux armées, que tout passage devint impossible. Cette circonstance fit le salut du prince, qui traversa promptement la Bohême et la Bavière, puis revint à Worms, plongé dans la douleur et fort inquiet de son avenir [1].

C'est un malheur, sans doute, pour un général de perdre une bataille contre un ennemi nombreux, ou de voir ses plans déjoués; mais il est encore plus malheureux pour lui, lorsque les peuples ennemis apprennent par là à connaître leurs intérêts, et que, séparés, ils se réunissent pour tendre à un même but. Il en fut ainsi des Saxons, qui se rappelèrent leur ancienne ligue avec la Souabe, et cherchèrent à la renouveler, afin de se défendre ensemble, sous le commandement

[1] Lamb., ann. 1076. — Wratislas perdit encore une fois par cette expédition sa seigneurie de Misnie ; car Ecbert, aidé des Saxons, s'empara de toutes les places qui avaient garnison bohémienne. La Lusace resta seule au duc.

d'un nouveau roi, contre les attaques d'un oppresseur commun. Ils adressèrent également des lettres au saint Siége, pour demander conseil sur le parti qu'ils devaient prendre [1].

Grégoire ne tarda pas à répondre par une lettre adressée aux évêques, aux ducs, aux comtes, et à tous les fidèles de l'Allemagne [2]. « Si vous avez » bien réfléchi, leur dit-il, sur l'excommunication » lancée contre le roi Henri, vous savez ce qui » vous reste à faire. Il en ressort, en effet, qu'il est » enchaîné par les liens de l'anathème; qu'il est » privé de la dignité royale; que le peuple, naguère » soumis à sa puissance, est dégagé de tout ser- » ment de fidélité. Mais, comme nous ne sommes » animés contre Henri ni par l'orgueil du siècle, » ni par une vaine ambition, que la discipline et » le soin des Églises sont les seuls motifs qui nous » font agir, nous vous demandons comme à des frè- » res de le traiter avec douceur, s'il revient sincère- » ment à Dieu, non avec cette justice qui lui enlève » l'empire, mais avec cette miséricorde qui efface » ses crimes. N'oubliez pas, je vous prie, la fragi- » lité de la nature humaine; rappelez-vous le sou- » venir pieux de son père et de sa mère, auxquels » on ne peut comparer nuls princes de notre » temps. Toutefois, en répandant sur ses blessures

[1] Quibus ut vel per se vel per nuntium genti pene perditæ consolator adesset, suppliciter oraverunt. *Bruno*, p. 133.

[2] *Epist.* IV, 3.

» le baume de votre piété, ne négligez pas le vi-
» naigre de la discipline, afin que ses plaies ne puis-
» sent s'envenimer, et que l'honneur de la sainte
» Église et de l'Empire ne souffrent pas de notre
» négligence. Cependant, qu'il éloigne de sa pré-
» sence les mauvais conseillers qui, excommuniés
» pour cause de simonie, n'ont pas rougi d'infecter
» leur maître de leur propre lèpre, et de le provo-
» quer à troubler la sainte Église et à encourir la
» colère de Dieu et de saint Pierre; qu'il en choisisse
» qui le préfèrent à leurs intérêts personnels, et
» Dieu à leurs avantages; qu'il ne pense plus que
» l'Église lui soit soumise comme une humble
» servante, mais qu'il avoue qu'elle lui est supé-
» rieure, comme sa maîtresse; qu'enflé par l'es-
» prit d'orgueil, il ne défende pas des coutumes
» opposées à la liberté de l'Église, mais qu'il ob-
» serve la doctrine des pères que Dieu leur a
» enseignée pour notre salut. S'il veut faire ces
» promesses, que nous sommes en droit de lui
» demander, nous voulons en être aussitôt et ré-
» gulièrement informés, afin que nous demandions
» à Dieu ce qu'il faut faire. Au reste, nous vous
» rappelons surtout que nous avons défendu, par
» l'autorité de saint Pierre, que personne d'entre
» vous ne se permît de l'absoudre avant que le saint
» Siége l'ait accordé, et que nous ayons donné
» notre consentement positif, car nous nous mé-
» fions des effets de la faveur ou de la crainte.

» Si, contre nos désirs, et pour l'expiation des » péchés d'un grand nombre, il ne revient pas » sincèrement à Dieu, trouvez un prince qui vous » fasse secrètement la promesse d'observer ce que » nous venons de dire, ce qui serait nécessaire à » la conservation de la religion chrétienne et au » salut de l'Empire. Faites-nous connaître au » plus tôt sa personne, sa position et ses mœurs, » afin que nous confirmions votre choix par l'au- » torité apostolique, et que nous lui donnions plus » de force, comme nous savons qu'ont fait nos » saints prédécesseurs; c'est ainsi que vous mé- » riterez la faveur du saint Siége et la bénédiction » du Prince des apôtres [1]. Quant au serment prêté » à l'impératrice Agnès, notre très-chère fille, dans » le cas où son fils mourrait avant elle, il ne sau- » rait vous arrêter dans ces circonstances. D'ail-

[1] « Ut autem vestram electionem, si valde oportet, ut fiat apostolica auctoritate firmemus et novam ordinationem nostris temporibus corroboremus, sicut a sanctis nostris patribus factum esse cognoscimus, negotium, personam et mores ejus, quantocius potestis nobis indicate, ut sancta et utili intentione incedentes mereamini, sicut nobis notæ causæ, apostolicæ Sedis favorem per divinam gratiam et beati Petri apostolorum principis per omnia benedictionem. » (*Epist.* III, l. IV.) Ces paroles nous montrent évidemment que les papes avaient quelques droits sur l'élection des empereurs, puisque Grégoire veut confirmer et corroborer le nouveau choix, à l'exemple *de ses saints prédécesseurs. S'il veut faire ces promesses*, dit-il plus haut, *que nous sommes en droit de lui demander;* ceci s'accorde parfaitement avec les assertions d'Eichhorn, que nous avons produites dans notre introduction. (*Note du trad.*)

» leurs, vous ne pouvez pas supposer que son amour » pour son fils soit jamais assez fort pour la porter » à résister à l'autorité du saint Siége; mais il se- » rait convenable, après que vous serez bien con- » vaincus que son fils est dépouillé de l'autorité » royale, de lui demander son avis, par notre in- » termédiaire, sur le prince que vous destinerez à » l'empire. Alors, ou elle donnera son consente- » ment à notre résolution commune, ou l'autorité » du saint Siége lèvera tous les obstacles que ren- » contrerait la justice[1]. »

Il n'en fallut pas davantage pour que les princes traitassent Henri d'après leurs desseins. Rodolphe, Welf, Berthold, Adalbert, évêque de Wurzbourg, Adalbert de Worms[2] et quelques autres

[1] « Tunc aut nostro communi consilio assensum præbebit, aut apostolicæ Sedis auctoritas omnia vincula quæ videntur justitiæ contradicere removebit. » (*Ibid.*) « Data Laurenti, tertio nonas sept. ind. incipiente decima quinta. » — Cette lettre, qui a donné lieu à bien des déclamations, nous fournit une nouvelle preuve de la droiture d'intentions de Grégoire. Il ne veut pas perdre Henri, mais le forcer à revenir à de meilleurs sentiments ; si cependant, contre son attente et ses désirs, Henri ne se reconnaît pas, alors il autorise les princes à choisir un autre roi, qui fasse *ce qui est nécessaire* à la conservation de la religion chrétienne et au salut de l'Empire. Peut-on tenir un langage plus convenant, plus juste et plus conforme à la nécessité des circonstances? On n'y voit certainement pas le langage de la haine, encore moins celui de l'ambition. (*Note du trad.*)

[2] « Adalbert ne pardonna jamais au roi de l'avoir expulsé de son évêché. D'autres auteurs nomment Hermann de Metz, au lieu de ce prélat. » Gerb., *de Rudolpho Suevico*, p. 39.

se réunirent à Ulm, et décidèrent que le 15 octobre suivant une grande réunion de tous ceux qu'intéressait le bien de l'État aurait lieu à Tribur. On devait, en ce jour, mettre fin aux nombreux désordres qui, depuis tant d'années, troublaient la paix de l'Église. Des députés parcoururent aussitôt la Souabe, la Bavière, la Saxe, la Lorraine et la Franconie, pour inviter tous les princes et tous les grands à venir à cette importante assemblée, et pour les prier de mettre de côté tout prétexte, parce que l'intérêt général devait l'emporter sur tout autre motif [1].

Cette nouvelle jeta l'épouvante dans le parti du roi. L'archevêque de Mayence [2] et plusieurs autres se détachèrent de l'empereur pour se joindre à ses adversaires; ils le pouvaient d'autant plus facilement que le pape leur avait promis de lever l'interdit qui pesait sur eux, dès qu'ils donneraient de véritables marques de repentir [3]. De cette manière, presque tous les princes de l'Empire se trouvaient séparés de Henri [4].

Un événement imprévu vint encore rompre le dernier lien qui attachait quelques princes à sa cause. Les deux fils d'Otton de Nordheim se trouvaient encore entre les mains du roi comme otages.

[1] Lambert.

[2] Joan. Latomi, *Catalog. archiep.* Mogunt, *Haud gravatim regem reliquit.*

[3] *Epist.* IV, 3.

[4] Berthold. Const., ann. 1076.

Le roi lui-même donna à l'un sa liberté, et l'autre fut renvoyé à son père par celui qui le gardait, à l'insu du monarque. — Le fils du margrave Udon et celui d'Adela, veuve du margrave Dedi, tous deux encore fort jeunes, avaient été confiés à Eberard, qui était à la cour de Henri. Le prince lui avait recommandé d'avoir égard à leur haute naissance et à leur tendre jeunesse, de les traiter avec douceur et de les laisser même jouir, avec leurs compagnons, des amusements de leur âge[1]. Le comte se conforma à ces instructions; souvent il les faisait sortir dans une forêt voisine de son château, et les emmenait avec lui à la chasse. Comme ces exercices s'étaient renouvelés sans qu'il en résultât des inconvénients, les gardiens se relâchèrent de leur surveillance. Mais le sentiment de la liberté battait dans leurs jeunes cœurs. Quand ils se trouvaient seuls, ils parlaient de leurs parents, de leur patrie, et puis ils réfléchissaient sur les difficultés de leur voyage, que néanmoins, dans leurs rêves fugitifs, ils parvenaient à vaincre. Ils résolurent enfin de tenter une évasion, comptant sur la protection divine. Un jour Eberard les emmena comme de coutume

[1] Quelques auteurs, ennemis de Grégoire, n'ont pas manqué de citer ces traits pour prouver la générosité et le cœur sensible de Henri. C'est vraiment une admirable générosité, que de permettre quelques amusements à de jeunes innocents éloignés de leurs parents, qui de leur côté souffraient la plus cruelle oppression ! (*Note du trad.*)

à une partie de chasse; quand la poursuite d'un cerf eut dispersé les chasseurs, et que les deux jeunes captifs se virent seuls, ils détournèrent leurs chevaux, s'enfoncèrent dans l'épaisseur du bois, passant tour à tour à travers les ravins et les collines, sans savoir où ils allaient, car ils ne connaissaient point le pas. Enfin ils arrivèrent au bord du Mein, où ils trouvèrent un pêcheur qui allait jeter ses filets, et auquel ils demandèrent de les conduire à Mayence, lui offrant leurs manteaux en reconnaissance de ce service, car ils n'avaient rien autre chose. Le pêcheur les reçut complaisamment dans sa barque; leurs chevaux, comme des êtres intelligents, suivaient le bord de la rivière, marchant ou s'arrêtant, suivant que le bateau s'arrêtait ou marchait[1]. Dès qu'ils furent arrivés à Mayence, ils se cachèrent dans une maison voisine du rivage, en priant instamment le propriétaire de ne point les trahir. Ils étaient, disaient-ils, parents de l'archevêque, et celui qui les sauverait recevrait du prélat et de leurs parents une grande récompense. Bientôt après arriva Eberard, plein de courroux et accompagné d'une troupe armée. Il entoura la maison, voulut en briser les portes ou y mettre le feu, car il avait appris que ses jeunes captifs s'y trouvaient cachés. Le peuple accourut en foule, prit parti pour les jeunes seigneurs, dès qu'il sut de quoi

[1] Brutis pecoribus humanas inesse animas credere. *Lambert.*

il s'agissait, et fit entendre de bruyantes clameurs. L'archevêque fut à peine instruit de cette émeute, qu'il envoya sur-le-champ le comte Conrad de Lützelbourg pour apaiser le tumulte. Celui-ci força Eberard, malgré son dépit, à se retirer; puis il prit les jeunes gens sous sa protection et les conduisit chez l'archevêque. Sigefroi éprouva une vive satisfaction en voyant ces nobles aventuriers, et les renvoya sous bonne escorte à leurs parents[1].

Cependant, le jour fixé pour l'assemblée de Tribur était arrivé; tous les seigneurs de la Souabe et de la Saxe s'y rendirent, suivis de troupes nombreuses[2], et fermement résolus à déposer Henri et à mettre un autre à sa place. Il s'y trouva, en qualité de légats du saint Siége, Siccard, patriarche d'Aquilée, et Altmann, évêque de Passau. Les Souabes, conduits par Welf, étaient arrivés les premiers; déjà presque tous les princes se trouvaient réunis, et l'on n'attendait plus que les Saxons. Dès qu'on les vit arriver, et Otton de Nordheim à leur tête, le patriarche et les autres grands, revêtus de leurs habits de fête, allèrent au-devant d'eux. Aussitôt que Welf et Otton se furent reconnus, ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre et se donnèrent le baiser de paix; toute inimitié était éteinte, quoique Welf se trouvât en possession

[1] Lamb. (ann. 1076) raconte admirablement cette histoire.
[2] Bruno, p. 133.

de la Bavière, dont Otton avait été dépouillé. Les chevaliers et les autres nobles de la Saxe et de la Souabe suivirent cet exemple, et se donnèrent des témoignages réciproques d'amitié. Les ennemis étaient devenus des amis et des compagnons. Les armées campèrent l'une près de l'autre. Welf et Otton se promirent secrètement de se soutenir sans envie et sans jalousie, si l'un d'eux venait à être élevé à la dignité royale[1]. Quand l'assemblée fut au complet, les légats qui la présidaient déclarèrent au nom du saint Père que Henri avait été excommunié avec justice, et promirent, pour l'élection d'un nouveau roi, le consentement et l'appui de l'autorité pontificale[2]. Mais ils refusèrent de communiquer avec tout prince ou même avec tout individu qui aurait fréquenté le roi depuis son excommunication, ou qui aurait eu des liaisons avec les prêtres concubinaires, ou, enfin, qui aurait acheté une dignité ecclésiastique, jusqu'à

[1] Les deux Conrad avaient fait de même, avant eux, dans une occasion semblable. Comparez *Vippo, Vit. Conr.*, p. 425.

[2] « Aderant uni legati apostolicæ Sedis, Sigehardus, Aquilegensis patriarcha, et Almannus, Pataviensis episcopus... et laici nonnulli (qui magnis opibus relictis, ultro se ad privatam tenuemque vitam propter Deum contulerant) missi a Romano pontifice ut palam omnibus per Gallias contestarentur, justis de causis excommunicatum esse regem Henricum et *ad eligendum alium regem apostolici consensus et auctoritatis suffragium pollicerentur.* » (Lambert.) — Ces dernières paroles sont une preuve que, pour le choix d'un roi, le consentement et le suffrage de l'autorité apostolique étaient nécessaires. (*Note du trad.*)

ce que le coupable eût été relevé de l'interdit par Altmann. On entra donc en délibération sur le choix d'un nouveau souverain. Comme par enchantement les deux peuples se trouvèrent tellement unis, que les Saxons voulaient pour roi un prince souabe, et les Souabes un prince saxon[1].

Ayant appris la nouvelle de cette réunion, Henri se retira avec quelques-uns de ses partisans à Oppenheim, résidence royale, non loin de Mayence et de Tribur. Le Rhin le séparait des confédérés. Les princes délibérèrent pendant sept jours entiers sur les désordres, les besoins et les dangers de l'Etat; ils rappelèrent tous les griefs qu'on avait contre le roi, les déréglements de sa jeunesse, les injustices faites aux princes, leur humiliation en élevant aux plus hautes dignités des hommes sans aïeux, la ruine des plus florissantes contrées, les malheurs sanglants des villes, la destruction des églises et des monastères, les violences faites aux veuves et aux orphelins; ils se plaignaient surtout des outrages et des cruautés exercées par les garnisons sur le peuple de la Saxe. Sous ce roi, disaient-ils, il n'y a plus d'appui pour le faible, de refuge pour l'honneur outragé, de respect pour les lois, de décence dans les mœurs, de dignité pour l'Eglise ni de gloire pour l'Etat[2]. Cependant Henri ne cessa d'envoyer

[1] Voyez ces détails dans Lambert, ann. 1076.
[2] L'auteur de la *Vie de Grégoire VII* dit : *On fit à Henri*

des messagers au camp, pour faire les prières les plus humbles et promettre de la manière la plus solennelle qu'il s'amenderait et chercherait à l'avenir à faire oublier, par des bienfaits, ses nombreuses injustices. Il promit de ne plus rien entreprendre en Saxe sans le conseil des princes; il alla même jusqu'à offrir de renoncer aux droits de la couronne, de leur abandonner le gouvernement de l'Etat, pourvu qu'ils lui laissassent le titre et les insignes de la royauté qu'il avait légalement reçus, et dont il ne pouvait se laisser déposséder sans ignominie. Dans le cas où l'on croirait ne pouvoir se fier à sa parole, il était prêt à fournir des otages et à prêter serment de ne jamais changer de disposition un seul jour de sa vie [1].

Les princes répondirent qu'ils savaient trop bien à quoi s'en tenir relativement à ses promesses et à la sincérité de ses paroles, pour avoir besoin de nouvelles preuves; qu'une maladie aussi

des reproches généraux sans articuler un seul fait qui pût le représenter coupable et digne de la déposition. L'auteur n'a donc jamais lu l'histoire de Henri. C'est sans doute la même raison qui lui fait dire un peu plus haut: *La révolte des Saxons, quels que fussent leurs griefs contre un prince dont l'histoire impartiale ne reconnaît ni la cruauté, ni l'esprit tyrannique.* Non, ce n'est pas Henri qui est cruel ou tyran, c'est Grégoire, et c'est là peut-être que l'auteur veut en venir. L'histoire donnée par M. Voigt nous dispense de toute réfutation. (*Note du trad.*)

[1] Lambert.

vieille et aussi profondément enracinée était presque incurable. Une grande longanimité et une patience poussée à l'excès n'avaient déjà que trop fait souffrir le royaume. L'astuce et la perfidie, le meurtre et le brigandage, l'adultère et tous les désordres hideux étaient à l'ordre du jour. Jusqu'à présent le respect pour leur serment les avait seul détournés d'une résistance sérieuse. Mais maintenant, continuaient-ils, « que ses forfaits ont » attiré sur lui l'anathème du Siége apostolique, » nous ne pourrions plus communiquer avec lui » sans être exclus de la communion de l'Eglise et » sans sacrifier l'estime publique. En outre, le pape » nous a déliés de notre serment de fidélité ; il y » aurait assurément de la démence à laisser échap- » per le port de salut que Dieu nous offre lui- » même, et à ne point mettre à profit des conjonc- » tures aussi favorables et attendues depuis si » longtemps. Sans plus de délai, nous sommes » fermement résolus de nous choisir un chef qui » puisse nous guider et lutter avec nous contre » tout homme orgueilleux qui oserait s'élever con- » tre la justice, contre la vérité de Dieu, et contre » l'autorité de l'Eglise. »

Les messages de Henri n'eurent donc aucun résultat. Les princes prirent la résolution d'élire promptement le nouveau roi, de passer le Rhin et d'attaquer les faibles troupes du monarque. A cette nouvelle, Henri concentra ses forces sur un

seul point, se prépara à livrer bataille avec la détermination de vaincre ou de mourir. Les princes confédérés, pensant que le désespoir de Henri pourrait avoir pour eux des suites fâcheuses, lui envoyèrent au point du jour une députation pour lui dire que, quoiqu'il n'eût respecté aucun droit ni dans la guerre ni dans la paix, ils voulaient néanmoins observer les lois à son égard, et bien que ses méfaits fussent clairs comme le jour, ils étaient disposés à soumettre sa cause à la décision du pape. Ils lui déclarèrent qu'ils allaient engager celui-ci à se rendre à Augsbourg, à une diète générale des princes de l'Empire, où, après avoir entendu les raisons de part et d'autre, on prendrait une décision définitive; que si, dans l'espace d'un an, Henri n'était pas absous de l'excommunication, il serait déchu du trône et cesserait de régner[1]. Ils lui demandèrent en outre de rétablir immédiatement sur le siége épiscopal de Worms Adalbert de Rheinfeld[2], et de faire évacuer cette ville, dont il avait fait une place d'armes; de reconnaître, par une déclaration écrite, son injuste conduite envers les Saxons; d'y mettre son sceau en leur présence; de l'envoyer par leurs députés dans toutes les parties de l'Italie et de l'Allemagne; d'aller à Rome pour faire lever l'excommunication. S'il accepte ces conditions, il doit

[1] Lambert. Comparez avec le cardin. Arag.
[2] Chron. Aug., ann. 1078.

donner pour preuve de sa bonne foi de se montrer en tout soumis et obéissant au pape[1], d'éloigner de sa présence tous les excommuniés, de licencier son armée, de se retirer à Spire, d'y vivre comme un simple particulier dans la compagnie de l'évêque de Verdun et de quelques autres, qui, en restant avec lui, n'encourraient pas les peines de l'excommunication; de ne fréquenter pendant ce temps aucune église, de ne décider aucune affaire d'Etat, de ne porter aucun insigne de la royauté jusqu'au moment où l'on aurait prononcé sur son sort dans un synode. De leur côté, les princes s'engagèrent, s'il se conformait à ces instructions, à le suivre en Italie avec une forte armée, à lui obtenir du pape la couronne impériale, et à expulser de la Calabre et de la Pouille les Normands, ces éternels ennemis du saint Siége, et à rendre ce pays à saint Pierre et à l'Eglise romaine [2]. Enfin, si le roi s'écarte d'un seul article de ce traité, ils se croiront dégagés de toute obéissance, de tout serment de fidélité, et sans attendre la décision ultérieure du pape, ils pourvoiront au bien de l'Etat.

L'empereur, révolté d'abord par ces humiliantes conditions, se trouva trop heureux néanmoins de

[1] L'auteur de la *Vie de saint Anselme* (§ 14) dit : « Privatim ipse quodam in castello maneret, ne multos lepra sui anathematis contaminaret. »

[2] Du moins c'est ce que dit le cardinal Aragon.

conserver encore quelque espoir, et promit d'observer ce traité avec la plus scrupuleuse exactitude[1]. Sur-le-champ il renvoya de sa cour les évêques de Bamberg, de Cologne, de Strasbourg, de Bâle, de Spire, de Lausanne, de Ceitz, d'Osnabruc, ainsi que les seigneurs Ulrich de Cosheim, le même qui avait voulu se battre en duel pour le monarque, Eberard, Hartmann et les autres excommuniés. Il donna ordre à la garnison de Worms de quitter cette ville, et laissa une libre entrée à l'évêque. Il congédia son armée et tous ceux qui étaient venus pour le secourir; pour lui, accompagné de sa femme et de son fils, il se rendit à Spire, où il vécut pendant quelque temps dans l'isolement le plus complet, afin de se conformer au traité [2].

Après cette capitulation, les princes retournèrent chez eux pleins de joie. Ce qui venait d'arriver était l'ouvrage de la politique de Henri III. Ce prince avait trop abaissé la puissance des grands; il leur avait fait trop sentir la supériorité de sa maison, pour qu'ils ne relevassent pas la tête,

[1] Rex proprio jure juramentum præstitit. Cardin. Arag.

[2] Lambert, qui est ici très-bien informé. Brunon et l'Annaliste saxon ont été consultés et comparés avec lui. Bien des autres, tels que Brunon, l'Annaliste saxon, Aventin, Abbas Ursperg, Hermann Corn., Albert. Stadens, etc., ne nomment pas le lieu de l'assemblée, ou bien en indiquent un autre. Si Lambert n'était pas si précis dans tous ses détails, on pourrait douter que ce fût à Tribur. Berthold Constant désigne Oppenheim; mais il est vraisemblable qu'il n'a nommé que le lieu où résidait Henri, comme l'a fait également l'Annaliste saxon.

et qu'ils ne fissent pas tous leurs efforts, afin de recouvrer leur ancienne liberté, dès que son bras de fer n'existerait plus. Car le fondement de la liberté allemande reposait sur l'autorité du pape et des princes qui, réunis, mettaient un frein à la puissance impériale. La puissance des princes était aussi nécessaire que celle du pape pour empêcher les empereurs d'Allemagne de devenir des monarques absolus et des tyrans. Il était bon pour l'humanité que la voix de la papauté et de la religion trouvât son appui dans la voix politique des princes qui soutenaient la liberté, et qui joignaient l'autorité du glaive à celle du souverain pontife. D'ailleurs les peuples, aussi bien que les souverains, voulaient avoir leur vote dans ce grand enjeu de l'humanité. Il est certain qu'il était utile au bien de l'Etat et à la formation de la nationalité allemande, que le combat entre le despotisme d'un côté et l'indépendance de l'autre se terminât comme il s'est terminé. Il y a dans la vie des peuples une providence dont l'action ne doit jamais être blâmée.

Les princes envoyèrent à Rome des ambassadeurs pour faire connaître au saint Père la décision de la diète, et pour le prier de se rendre en Allemagne, afin de terminer leurs querelles, et de procurer la paix à l'Empire; et dans cette vue, les envoyés eurent aussi mission d'annoncer une diète à Augsbourg, et d'accompagner le pape dans

son voyage. C'étaient Mangold, comte de Veringen, fils du comte de Wolfram et frère d'Hermann le chroniqueur [1], Udon de Trèves et quelques autres [2].

Pendant tout ce temps, Grégoire n'était occupé que de son grand ouvrage, la réforme de l'Église [3]. Il envoya de tous côtés des légats chargés de défendre tout rapport avec les excommuniés, et d'interdire aux prêtres concubinaires l'administration spirituelle. Il laissa partout des vœux pour la paix et la liberté de l'Église, se plaignant avec amertume du malheur des temps et de la perversité de son siècle; mais il ne perdit pas courage; il comptait sur le nombre de ceux qui étaient restés fidèles et disposés pour le salut de l'É-

[1] Les domaines de cette famille étaient situés au pied des Alpes suéviques et sur les bords du Danube, non loin de la petite ville de Riedlingen. L'origine en remonte bien haut, et, dans l'histoire du moyen âge, on connaît le comte Burchard de Veringen, qui donna à Magdebourg un célèbre tournoi en 939. Des quatre fils de Wolfram, Wolfram, Luitpold, Hermann (mort en 1054), Mangold, ce dernier avait seul survécu : il mourut en 1104.

[2] Aventin le nomme Aribert, tandis que le cardinal d'Aragon nomme l'archevêque de Trèves, et les *Annales de Trèves* confirment sa narration : «Per honorificam legationem: Udo erat princeps legationis. »

[3] Il portait ses regards partout : ce fut cette même année qu'il s'occupa de l'Eglise d'Afrique. Il gémit sur son triste état, puisqu'on n'y trouvait plus trois évêques pour ordonner un quatrième. Il fit ordonner à Rome Servand, archevêque d'Hippone en Mauritanie, et remercia le roi musulman de l'avoir désigné. (Voy. *Epist.* III, 19, 20, 21.) (*Note du trad.*)

glise [1]. Les lettres qu'il écrivait à cette époque déposent au contraire de son inébranlable conviction, que son œuvre, qui était celle de Dieu, aurait un plein succès [2].

Quand le pape eut appris le résultat de la diète de Tribur et le désir des princes, il songea à faire le dernier pas pour l'exécution de son plan. L'occasion lui parut favorable d'élever le pouvoir du saint Siége à son plus haut point de grandeur. Jusqu'alors l'empereur avait été le premier chef de la chrétienté et le pape lui était soumis [3]. L'empereur conservait encore à Rome une grande influence. Sur lui reposait tout l'éclat de l'ancienne

[1] Ce fut alors qu'il écrivit aux habitants de Dol en Bretagne, et refusa son consentement à l'élection d'un jeune homme nommé archevêque, comme étant contraire aux canons : « Nos denique cognoscentes Ecclesiam vestram diu nequissimi pervasoris tyrannide oppressam, ex debito et nostri officii consideratione, apostolico fulti præsidio, prout valemus in Domino reformari cupimus. » Il avait désigné et sacré pour ce siége l'abbé Yves. Ce n'était pas tant la jeunesse que l'élection même du prélat qui paraît avoir déplu au pontife. *Epist.* IV, 4, 5. (*Voy.* aussi celle de Henri, évêque de Liége, lib. IV, 6.)

[2] *Epist.* IV, 7 : « Confidimus in Domino qui superbiam Normannorum paulo ante sub manu nostra substravit, quod (simoniaci cum rege Henrico) adversus apostolicam sedem non diu prævalebunt. Ad tantum numerum fideles Romanæ Ecclesiæ pervenerunt, ut nisi ad satisfactionem veniat rex, alium regem palam dicant eligere quibus nos favere servata justitia promisimus, promissumque firmum tenebimus. »

[3] C'est ce qui se montra d'une manière bien évidente sous le règne de Henri III.

monarchie. Car, quand on y réfléchissait, on voyait que, depuis des siècles, il avait protégé l'État contre les Barbares du nord et de l'est de l'Europe, maintenu dans leurs devoirs les princes et les ducs, établi des lois et des constitutions, étouffé la haine et la dissension, procuré la paix par des jugements équitables, et réglé enfin toute la force vitale de l'Empire; de sorte que toute cette gloire rejaillissait sur son diadème. Ainsi, sous bien des rapports, l'empereur, ou le roi de Germanie, était le pivot de toute la politique de l'Europe. Or, si le pontife parvenait à obscurcir cet éclat, à anéantir la puissance impériale pour la rétablir de nouveau, à abaisser le roi pour le relever ensuite, et à placer son pouvoir et son nom dans la balance où jusque-là on n'avait vu que le pouvoir et le nom de l'empereur, tout alors paraissait gagné pour lui. Ce fut l'entreprise de Grégoire *.

Comme la diète devait se réunir à Augsbourg le 2 février de l'année suivante, le pape ne se laissa point effrayer par les rigueurs de l'hiver : il voulait y paraître, car son âme était remplie de

* Grégoire proteste dans toutes ses lettres contre les vues que lui prête ici M. Voigt. Jamais il n'a eu le dessein d'abaisser et d'anéantir la puissance impériale pour avoir la gloire de la relever ensuite. Ces assertions ne sont basées sur rien, et se trouvent en opposition directe avec les écrits de Grégoire. La réforme de la société chrétienne, c'était là sa seule pensée. (*Note du trad.*)

grandes pensées [1]. Il informa donc les princes, les archevêques et les évêques de l'Allemagne qu'il se trouverait au milieu d'eux à Augsbourg, au jour désigné [2]. « Nous serons à Mantoue, leur dit-il, le » 7 janvier, plein de confiance en votre fidélité, et » nous n'hésiterons pas un instant à affronter tous » les dangers et la mort même, s'il est nécessaire, » pour la liberté de l'Église et le bien de l'État. » Vous choisirez pour notre réception et notre » service les personnes que vous croirez les plus » propres et que vous saurez nous convenir; ne » négligez rien pour maintenir la paix dans toute » l'étendue du royaume. Les porteurs de ces lettres » vous informeront de vive voix quelles luttes » nous avons eu à soutenir contre les envoyés du » roi et quelles raisons nous avons opposées à » leurs demandes [3]. »

Après avoir appris avec la plus vive satisfaction qu'un grand nombre d'évêques italiens étaient rentrés dans le sein de l'Église [4], il quitta Rome avec une escorte fournie par la comtesse Mathilde,

[1] Cardin. Arag., c. LXXXII.

[2] La lettre est dans Paul Bernr., c. LXXXIII.

[3] Il résulte de là que le roi avait déjà envoyé des ambassadeurs en Italie. Il paraîtrait qu'ils se rendirent aussi auprès de la comtesse Mathilde; car Domnizo dit : « Ad consobrinam Mathildem misit, ut ipsa consilium caperet, quo papa veniret ab urbe Longobardiam, peteret veniam sibi benignam. »

[4] Florentini, d'après Lambert.

chose qui déplut aux seigneurs d'Italie [1]. Sa marche ressemblait partout à un triomphe. Les prélats lombards l'accueillirent avec de grandes démonstrations d'amitié, et quelques comtes italiens lui firent une réception vraiment royale. C'est au milieu de ce cortége qu'il arriva à Verceil [2], mais souffrant beaucoup des incommodités du voyage. On avait déjà reçu dans cette ville la nouvelle de l'arrivée du roi, qui devait venir, disait-on, dans des intentions hostiles, et suivi d'une armée. L'évêque de la ville, qui était en même temps chancelier de Henri, vint se présenter au saint Père pour lui dire la vérité. Mais Grégoire ne crut pas devoir se fier au monarque, et, d'après le conseil de Mathilde, il se retira dans la forteresse de Canosse [3].

Henri avait passé près de deux mois et demi à Spire, dans une triste et profonde solitude. Enfin

[1] Paul Bernr. et Fiorentini.

[2] Non procul a Tridento, dit Muratori ad *Arnulphi Histor. Mediol.*, l. I, n. 23.

[3] Cardin. Arag., Domnizo. Arnulphus dit : « Oppidum Canossa multis mœnibus ac loci natura circumquaque munitum, inexpugnabile revera præsidium. » (*Chron. Casin.*, apud Murat., *Scr. rer. Ital.*, t. IX, p. 334.) On doit surtout consulter les biographies de la comtesse Mathilde. — « Igitur papa dum in Gallias properaret, ex insperato audiens regem jam esse intra Italiam, hortante Mathilda in castellum quoddam munitissimum, quod Canusium dicitur, divertit, expectare volens, donec consilium adventus ejus diligentius exploraret, utrum scilicet veniam admissi postulare, aut injuriam excommunicationis suæ militari manu persequi, plenus animorum adveniret. » *Lambert*, p. 220.

il conçut la pensée de gagner le pape par une piété apparente, de satisfaire à ses exigences par une courte humiliation, de s'allier ensuite intimement avec lui par une obéissance sans bornes, et de s'attacher de nouveau, par ce moyen, les amis qui l'avaient abandonné*. D'ailleurs il lui semblait moins humiliant de paraître comme pénitent en présence du pape seul, que de se présenter à Augsbourg, comme roi détrôné, devant une grande assemblée de princes et au milieu d'une foule d'accusateurs devant lesquels il lui faudrait s'abaisser et demander grâce à genoux; il espérait, en outre, trouver en Italie de plus nombreux partisans, car les esprits y étaient mieux disposés à son égard qu'en Allemagne. Tel paraît avoir été le plan de Henri[1].

* Paul Bernried, c. LXXXIII, nous dit que le roi savait fort bien que son salut consistait à recevoir l'absolution, avant l'anniversaire de son excommunication, ce qui est une nouvelle preuve que l'excommunication entraînait la déposition, lorsqu'au bout d'un an on n'était pas réconcilié avec le pape. On dira peut-être que les princes avaient fixé ce terme; sans doute, mais ils ne l'avaient fixé que conformément à la jurisprudence de l'époque. Voici les paroles de Paul Bernr. : « *Rex certo sciens, omnem suam in eo verti salutem, si ante anniversarium diem excommunicatione absolveretur* nec satis tutum existimans ut, exspectato romani pontificis adventu, sic infesto, judici, sic obstinatis accusatoribus causam suam, addiceret ventilandam, optimum factu sibi judicavit, ut romano pontifici in Italiam occurreret. » (*Note du trad.*)

[1] Lambert, ann. 1076; *Annal. Trevir.*, ann. 1076. « Quippe hac una absorpta cura, reliquum facile stabilitum iri. Enim vero, si demum id, quod jam piaculum habeatur, cum

Quelques jours avant Noël, il quitta donc Spire, avec Berthe son épouse, avec son fils encore enfant et un homme de médiocre condition ; aucun de ses anciens courtisans ne l'accompagna, l'argent lui manquait pour le voyage [1]. Il s'adressa à bon nombre de ses vassaux ; mais pas un de ceux qui jadis avaient pris part à ses festins ne reconnut ses munificences, pas un ne vint à son secours dans sa détresse ; il ne trouva de pitié chez personne en Allemagne. Vers le même temps, c'est-à-dire au commencement de 1077, bien des gens qui étaient excommuniés se rendirent également en Italie, pour obtenir l'absolution ; mais effrayés par la sentence du pape et des princes, aucun d'entre eux n'osa aborder le roi. Ce dernier traversa la Bourgogne et passa les fêtes de Noël à Besançon, où il fut bien accueilli par le comte Guillaume, oncle de sa mère, un des seigneurs les plus riches de la contrée. Henri avait choisi ce chemin parce qu'il avait appris que Rodolphe, Welf et Berthold gardaient tous les passages de l'Italie, en sorte qu'il ne pouvait passer ni par le Frioul,

principibus secure congredi, consilia cum iis et verba jungere, atque fidem etiam amicorum, si opus sit, implorare ; omnia denique agere, moliri, fas fore, quæ nunc religionibus impedito, et ab omnibus notis amicisque deserto, nimiùm quam sint impervia. » Une pénitence canonique devait, en général, peu effrayer l'empereur ; il se rappelait sans doute que son père s'est souvent soumis aux peines ecclésiastiques.

[1] Sigon., *Annal. Trevir.*

ni par l'évêché de Carniole, ni par la Suisse. Il longea donc le Jura jusqu'au lac de Genève. A Vevey, il vit arriver Adélaïde, veuve d'Othon de Suze, le puissant margrave d'Italie. Elle était la mère de Berthe, femme de Henri, et d'Adélaïde, femme de Rodolphe qui avait épousé cette dernière peu après la mort de Mathilde, sœur du roi. Welf de Bavière était aussi parent de cette princesse; car la mère de Welf avait été la première femme du margrave Othon. Adélaïde gouvernait une grande étendue de pays, et ses richesses étaient devenues proverbiales; elle n'avait qu'un seul fils, héritier de ses vastes domaines, c'était Amédée. Le roi lui fit présent d'une grande quantité de terres en Bourgogne, sans pouvoir cependant satisfaire ses exigences [1]; car elle lui refusait le passage des Alpes, s'il ne consentait à lui abandonner, avec toutes leurs dépendances, les cinq évêchés de Genève, de Lausanne, de Sitten, de Torentaise, et encore un autre. De telles conditions semblèrent bien dures à Henri, mais sa position critique ne lui permit aucun délai ; il se vit forcé de céder à Adélaïde une province entière de la Bourgogne, pays riche et fertile, et par ce moyen, il obtint un libre passage et une escorte jusqu'en Italie [2].

[1] Jean de Muller, *Hist. des Suisses*, t. I, p. 319.-20. Lambert, ann. 1076.

[2] Ici Jean de Muller n'offre pas une grande certitude. Tschudy se montre très-précis ; il fait donner par le roi, à

L'hiver était tellement rigoureux, que toutes les rivières et le Rhin même étaient gelés. Une grande quantité de neige était tombée au mois d'octobre et couvrit tout le pays jusqu'à la fin de mars [1]. Le chemin passait par-dessus une haute montagne, dont les sommités étaient couvertes d'énormes masses de neiges et de glaces; la neige était gelée comme du verglas, en sorte que les hommes et les chevaux couraient risque à chaque instant de se jeter dans des précipices sans fond. Mais le jour anniversaire de son excommunication n'était pas loin, et la plus grande célérité était nécessaire à l'empereur, s'il ne voulait point, par le moindre retard, donner à ses ennemis une arme contre lui [2]. Il parvint à acheter au poids de l'or les services de plusieurs habitants de ces contrées, qui lui frayèrent un chemin à travers les détours des montagnes, de manière à rendre la route moins périlleuse. Grâce aux soins de ces guides, le prince réussit avec beaucoup de peine

Amédée, l'évêché de Sitten, c'est-à-dire le haut et le bas Valais, le quart de la Suisse qui est sur la gauche du lac de Genève ou Chablais, et même le pays de Vaud, et une partie de Fribourg. Lambert place les cinq évêchés en Italie, que *Guichenon*, de la maison de Savoie, place dans le Bugey.

[1] Bert. Const., ann. 1077. Sigeb. Gembl.

[2] Lamb. : « Quia, nisi ante eam diem anathemate absolveretur, decretum noverat communi principum sententia, ut et causa in perpetuum cecidisset, et regnum sine ullo deinceps restitutionis remedio, amisisset. »

à gravir avec les siens le sommet d'une montagne fort élevée; mais là on fut arrêté tout court, les difficultés paraissaient insurmontables, car la descente était si rapide et le chemin si glissant, qu'il n'y avait presque pas moyen de poser le pied. Les hommes se traînèrent sur les mains et sur les pieds, et quand par malheur ils faisaient un faux pas, ils roulaient sans arrêt jusque dans la plaine*. La reine et les femmes de sa suite descendirent couchées sur des traîneaux faits avec des peaux de bœuf. La plupart des chevaux périrent; de ceux qui restaient, on attacha aux uns les quatre jambes, et on les fit glisser de cette manière; on en lia d'autres sur des machines construites à la hâte et traînées à bras d'hommes; mais presque tous étaient hors de service[1]. Enfin, le roi arriva à Turin, puis à Plaisance sur le Pô, et de là il se dirigea vers Canosse par Reggio[2].

La nouvelle de son arrivée l'avait précédé en Italie, et y avait été reçue avec des sentiments divers. Les uns se rappelant les temps de son père, et ignorant les événements de l'Allemagne, étaient dans de vives alarmes; d'autres nourrissaient de brillantes espérances. Déjà, depuis longtemps, ce dernier parti, exaspéré contre le pape, désirait l'ar-

* Ibi viri nunc manibus et pedibus replando, interdum quoque titubante per lubricum gressu cadendo et longius volutando, vitandum aliquando cum gravi salutis suæ periculo, ad campestria pervenerunt. *Lamb.* (*Note du trad.*)

[1] Lambert, ann. 1077.

[2] Tschudy, p. 28.

rivée de Henri en Italie. Les laïcs souhaitaient la fin des désordres, des émeutes, des brigandages qui depuis bien des années étaient à l'ordre du jour, et le rétablissement du droit de la justice qui avait disparu dans la lutte des partisans de l'empereur et de ceux du pape. Le clergé, presque entièrement opposé à Grégoire, surtout dans la Lombardie, avait un désir ardent de voir le pontife romain humilié et déposé ; car plus Grégoire travaillait avec persévérance à l'accomplissement de son plan, plus aussi croissait la rage de ses adversaires [1]. Ils se hâtèrent donc d'accourir en foule [2] auprès du monarque dès qu'il fut arrivé en Lombardie, pour lui faire une réception honorable, car le bruit courait que Henri venait déposer le pape. Quand ils l'aperçurent, ils poussèrent des cris de joie, proférèrent contre Grégoire des injures, le menaçant de se venger, sur lui, de l'anathème qui depuis si longtemps les tenait retranchés du corps de l'Eglise. Ce fut au milieu de toutes ces acclamations qu'ils conduisirent le prince à Canosse.

Le départ précipité de l'empereur avait produit en Allemagne le plus grand effroi. Les évêques excommuniés se trouvèrent tout à coup dans une situation bien fâcheuse. Abandonnés de Henri,

[1] Fiorentin, an 1077.
[2] *Lamb.* : « Intra paucos dies infinitæ multitudinis ad eum congregatus est exercitus. » *Domnizo* : « Turbaque multa. »

pour lequel ils avaient encouru l'anathème, ils étaient à la discrétion du parti pontifical. Plusieurs, rentrant en eux-mêmes, résolurent de solliciter à Rome le pardon de leurs fautes. Ce fut alors qu'on vit Thierry, évêque de Verdun, naguère zélé partisan du prince, maintenant découragé et abattu, diriger ses pas vers l'Italie; mais le comte Adalbert de Calw, ainsi appelé du nom de son château[1], l'arrêta et lui prit ses bagages. Il le retint pendant longtemps dans une étroite captivité jusqu'à ce qu'il eût payé la rançon qu'il avait demandée, et qu'il lui eût juré de ne jamais tirer vengeance de son emprisonnement. Adalbert était dévoué à la cause de Grégoire, et dans la diète de Tribur, en présence de tout le monde, il s'était déclaré libre de tout engagement envers Henri. Robert, évêque de Bamberg, traversa la Bavière pour se rendre en Italie; mais les vassaux de Welf s'emparèrent de sa personne et le conduisirent devant leur seigneur. Welf renvoya à l'église de

[1] Dans le Wurtemberg, sur les bords du Nagold. La généalogie de ces comtes remonte jusqu'en 790 (705), où Aistolphe, fils du comte de Calw, devint pape, sous le nom de Léon III. On dit que Léon IX était un de ses parents du côté de sa mère. Gérard, évêque d'Eichstat, devenu pape sous le nom de Victor II, était l'oncle paternel d'Adalbert; celui-ci était aussi surnommé Azymbert. Il donna l'hospitalité à Léon IX, lorsqu'il se rendit à Mayence; il possédait de grands domaines autour de l'abbaye de Hirsau, qui, au IXe siècle, avait été fondée par un de ses ancêtres. Comparez *Chron. Hirsaug.*, t. I, p. 159; *l'Histoire de la Captivité* de Thierry, p. 147, et Lambert, ann. 1077.

Bamberg tout ce que ce prélat portait avec lui, les ornements pontificaux et autres objets du culte. Quant à Robert lui-même, il l'enferma dans un château fort et il le fit étroitement garder depuis Noël jusqu'à la Saint-Barthélemy, sans lui accorder pour sa nourriture autre chose que du pain bis et de l'eau. La santé du prélat souffrit beaucoup de ce régime ; mais ni prières, ni présents, ne purent déterminer Welf à le mettre en liberté, tant qu'il ne lui eut pas donné des garanties suffisantes[1]. D'autres personnes, soit laïques, soit ecclésiastiques, que le prince avait été obligé d'éloigner de sa cour et de sa société, et qui maintenant venaient chercher la paix près du saint Père, évitèrent les passages gardés par les seigneurs, et arrivèrent ainsi sans accident à Canosse. Ils se présentèrent devant le pape pieds nus, en habits de pénitents, s'humiliant devant lui, et le suppliant de leur pardonner. Le pontife répondit : « Qu'il ne » refusera pas cette consolation à ceux qui recon» naissent leurs péchés et les pleurent ; mais que » cette désobéissance opiniâtre et cette rouille invé» térée ne pouvaient être consumées que par le feu » d'une longue pénitence ; que s'ils se repentaient » véritablement de leurs fautes, ils devaient pa» tiemment attendre qu'on examine quel est le » remède le plus propre à guérir leurs plaies, afin » qu'une indulgence trop facile ne fasse pas re-

[1] *Chron. Hirsaug.*, p. 247, et Lamb.

» garder comme légère la faute dont ils se sont » rendus coupables par leur orgueil et leur résis» tance au saint Siége. » Comme les évêques se montraient disposés à tout faire pour obtenir la grâce de la réconciliation, Grégoire les fit mettre dans des cellules séparées où le soir on leur portait un peu de pain et de l'eau[1]. Les laïcs reçurent aussi une pénitence proportionnée à leur âge et à leur force. Au bout de quelques jours le pontife les fit venir devant lui, leur rappela le passé, leur prescrivit une meilleure conduite à l'avenir, et enfin leva l'excommunication, toutefois en leur recommandant de ne point communiquer avec Henri, avant que ce prince eût donné au saint Siége une juste satisfaction; il leur permit seulement de s'entretenir avec lui pour l'exhorter à revenir de ses égarements*. Après l'absolution, chacun s'en retourna dans son pays.

Cependant le roi s'approcha de Canosse, après avoir envoyé au pape, déjà avant son arrivée en Italie, divers messagers pour lui faire connaître le but de son voyage, et après avoir prié la com-

[1] Si Grégoire traite durement les évêques, c'est qu'ils avaient étrangement oublié leurs devoirs. Il veut guérir leurs plaies, et quand on considère combien elles étaient profondes, on trouve le pontife plutôt trop indulgent que trop sévère. (*Note du trad.*)

* Lambert et Sigon., ann. 1077. — Ce récit nous prouve bien clairement que l'intention de Grégoire n'était pas de perdre Henri ; mais qu'il voulait seulement le faire rentrer en lui-même et le sauver. (*Note du trad.*)

tesse Mathilde de venir le trouver. Dans la forteresse se trouvaient Azzo, margrave d'Este[1]; Hugues, abbé de Cluny, qui avait tenu Henri sur les fonts baptismaux[2]; quelques autres princes d'Italie, et Adélaïde de Suze avec son fils Amédée, qui s'étaient rendus auprès de leur amie Mathilde[3]. Accompagnée de ce cortége, la princesse Mathilde alla trouver le roi, dans l'intention de rétablir, s'il était possible, la bonne intelligence entre lui et le pontife, car l'harmonie des deux pouvoirs avait été l'objet constant de ses efforts[4]. Le prince exposa sa demande en réconciliation, priant le pape de ne pas ajouter foi aux princes allemands, qui l'avaient accusé par envie et par esprit de sédition, et non sur des raisons légitimes. Grégoire répondit qu'il était contraire aux lois ecclésiastiques de juger un accusé dans l'absence de ses accusateurs; que si le roi se confiait en son innocence, il ne devait point craindre de se présenter à Augsbourg, au jour désigné, où, après avoir

[1] Chef de la maison de Brunswick et des Guelphes.

[2] Domnizo, Hildebert. Cenoman. *in Vita S. Hugonis*.

[3] Domnizo parle avec complaisance de la brillante société qu'il vit alors réunie dans la forteresse, et il place dans la bouche de cette dernière les vers suivants qui sont toutefois bien peu politiques :

> Ex me fitque nova, dum fiunt talia, Roma.
> Urbs honor ecce tuus, mecum rex, papa simul sit.
> Ac Itali proceres, nec non Galli proceresque
> Ultramontani, Romani, pontificali
> Stemmate fulgentes, adsunt plures sapientes.

[4] Tous ses contemporains lui rendent ce témoignage.

entendu les raisons de part et d'autre, il jugerait avec une entière impartialité, selon les règles de la justice et celles de l'Église. « Henri, répliquè-
» rent ses envoyés, ne redoute pas d'être jugé;
» il sait que le pape protégera la justice et l'in-
» nocence; mais le jour anniversaire de l'excom-
» munication approche, et si elle n'est point levée,
» le roi perdra, d'après les lois du pays, ses droits
» à la couronne*. Le prince demande humble-
» ment au saint Père de lever l'interdit et de lui
» rendre la communion de l'Église. Il est prêt à
» donner toute satisfaction qu'il plairait au pape,
» à se présenter en tel lieu et à tel jour qu'il or-
» donnerait, à répondre à ses accusateurs, et à
» s'en rapporter entièrement à la décision du chef
» de l'Église. »

Mais Grégoire demeura inflexible; il voulait humilier[1] l'empereur, qui, par cette démarche,

* Nous trouvons ici une preuve irrécusable de l'effet de l'excommunication; nous voyons clairement que, selon le droit public en usage alors, elle entraînait la déposition, lorsque celui qui l'avait encourue n'était pas réconcilié avec l'Église dans l'espace d'une année. C'est ce que l'historien Lambert nous dit expressément à cette occasion: « Ut si ante hanc diem excommunicatione non absolvatur, deinceps, *juxta palatinas leges*, indignus regio honore habeatur. » C'est pourquoi, du temps de Grégoire, toute la discussion se réduisait à savoir si le roi pouvait être excommunié ou non. La difficulté résidait là. Bossuet (*Déf. de la déclar.*, l. III, c. 4) nous dit que les évêques n'entendaient pas la question; sans doute, ils ne l'entendaient pas dans le sens de Bossuet, mais ils l'entendaient fort bien dans le leur. (*Note du trad.*)

[1] Il voulait non humilier l'empereur, mais le corriger;

lui offrait, contre toute attente, pour l'accomplissement de son plan, une occasion à laquelle il n'avait jamais songé. Le grand mérite de Grégoire était de comprendre son temps et de faire servir à des avantages séculaires l'incident du moment [1].

Pendant longtemps il résista aux prières et aux instances des intercesseurs; car il ne se fiait pas au roi, il regardait son humiliante démarche comme un caprice de la jeunesse dont l'effet ne serait pas durable. Il savait comment Henri s'était conduit dans la guerre contre la Saxe, combien il avait promis, et combien peu il avait tenu; il savait ce qu'il avait promis à ses légats et à lui-même dans ses lettres. En jetant un regard sur la vie de Henri, il ne trouvait rien qui ne fût empreint d'un caractère inconstant et capricieux; rarement il trouvait quelque chose qui fût l'effet d'une impression profonde et durable *. D'ailleurs, son plan exigeait

ou plutôt il voulait l'humilier pour le corriger. (*Note du trad.*)

[1] « Ὅυτω μέγα τι χρῆμα καὶ θαυμάσιον, άνηρ καὶ χυχη δεόντως, αρμοσθεῖσα κατὰ τὴν ἐξαρχῆς σύστασιν πρὸς ὅ τι αν ὁρμήση των ἀνθρωπινιῶν ἐργων. » Ce qui est vraiment grand, utile et étonnant, c'est qu'un homme, un génie, dispose dès l'origine les choses de manière à se trouver en harmonie avec le cours des événements humains. (*Polyb.*, IX, c. 22.)

* Voilà la véritable cause de la conduite de Grégoire envers Henri à Canosse. Il connaissait Henri : voulant le corriger à jamais de ses défauts, il sentait qu'il fallait prendre toutes sortes de précautions. Grégoire est dur malgré lui, parce qu'il voulait enchaîner le jeune roi. Au reste, si ce-

l'abaissement d'un prince qui s'était constamment opposé à son pouvoir, et l'élévation du chef spirituel pour lequel, jusqu'à ce moment, la puissance temporelle avait montré du respect, mais aucune crainte. D'après les convictions de Grégoire, un prince qui ne recourait aux prières et aux promesses qu'à l'heure du danger et de la détresse, et qui, dans l'enivrement de la prospérité, osait suivre de coupables desseins et renverser de son trône antique le pontife de Rome, le représentant du Prince des apôtres, un tel prince devait apprendre que ce n'est pas le bonheur ou le malheur qui doit former l'esprit et le cœur de l'homme; mais que, pour soutenir avec dignité la bonne comme la mauvaise fortune, il fallait un caractère ferme et un esprit solide. L'empereur s'offrit à se soumettre à toute condition pour rentrer en grâce; le pape ne fit rien, sinon de profiter avec habileté de ses offres. Jamais, dans le cours des siècles, pareille chose ne s'était vue. Mais aussi jamais empereur ne s'était montré si faible et si rampant. Si la conduite de Grégoire mérite quelque blâme, celle de Henri en mérite au moins autant. Et quel est l'homme qui mérite notre mépris, si ce n'est celui qui s'humilie volontairement ou forcément à cause de ses crimes?

lui-ci subit une humiliation, il n'est point à plaindre, lui qui avait tant de fois humilié les autres, sans égard pour leur naissance et leur rang. (*Note du trad.*)

C'est pourquoi le pape fit dire au roi que, s'il se repentait véritablement de ce qu'il avait fait [1], il déposât entre ses mains la couronne et tous les insignes de la royauté, et déclarât, en signe de repentir et de sincère pénitence, qu'il se reconnaissait indigne du rang et du titre de roi. Ces conditions parurent trop dures aux envoyés ; ils prièrent le pontife d'adoucir sa sentence et de ne point briser entièrement, par une excessive sévérité, le roseau déjà cassé [2]. Bien des gens étaient étonnés de cette dureté de Grégoire, qu'ils n'étaient point habitués à voir en lui; d'autres y trouvaient, non la sévérité d'un pontife, mais presque la cruauté d'un tyran ; tous demandaient avec larmes miséricorde pour le pénitent [3]. Enfin, après avoir longtemps résisté, le saint Père se laissa fléchir, comme malgré lui, et consentit à ce que Henri s'approchât, et réparât, par la pénitence et la soumission, l'affront qu'il avait fait au saint Siége. Le prince ne tarda pas à arriver. La forteresse avait une triple enceinte : on le conduisit dans la seconde; toute sa suite resta en dehors de la première. Il avait déposé tous les insignes de la royauté, il n'avait plus rien qui annonçât son rang. Pendant tout le jour, Henri attendit, pieds nus, couvert d'un habit de pénitent, et jeûnant du matin au soir, la sentence du

[1] Facti : « Assurément la déposition du pape. »
[2] C'est ainsi qu'ils considéraient l'empereur.
[3] Paul Bernr., c. LXXXIV.

souverain pontife. Il attendit un second et un troisième jour[1]. Pendant ce temps on n'avait cessé de négocier. Désespérant d'obtenir la réconciliation si désirée, l'empereur se rendit à la chapelle de Saint-Nicolas et supplia avec larmes l'abbé Hugues de se rendre caution pour lui près du pape. Mais Hugues s'y refusa, disant que c'était chose impossible. Mathilde appuya la prière du roi, le moine lui répliqua que personne ne pouvait le faire, si ce n'était elle-même. Alors Henri tomba aux genoux de Mathilde pour la conjurer d'être sa médiatrice [2]. Elle le promit, et alla trouver Grégoire pour lui demander de mettre fin à la pénitence du roi. Il y consentit, mais à condition que le roi jurerait une constante fidélité au Siége de Rome. Henri ne s'y refusa point, et le lendemain 26 janvier il parut devant le pape [3], nu-pieds et transi de froid. Grégoire, après plusieurs négociations de vive voix [4], leva enfin l'anathème

[1] Lamb., ann. 1077, et Paul Bernr., c. LXXXIV.

[2] Domnizo fait ainsi parler Henri :

> « Tu nisi me multum juveris modo, non ego scutum
> Ulterius frangam, multavit me quia papa.
> Consobrina Valens fac me benedicere, vade! »

[3] Le récit de Domnizo, qui était présent à Canosse, serait bien plus authentique, s'il n'avait point altéré la vérité par ses vers.

[4] Domnizo dit :

> « In cruce se jactans papæ, sæpissime clamans :
> » Parce, beate Pater, pie, parce mihi, peto, plane!
> » Papa videns flentem, miseratus ei, satis est, est.»

sous les conditions suivantes : Que Henri se présentera à la diète des seigneurs allemands au jour et au lieu indiqués par le pape, pour répondre aux accusations portées contre lui ; que le pape sera juge ; que suivant le jugement Henri gardera sa couronne [1], ou y renoncera sans résistance, selon qu'il sera reconnu innocent ou coupable, et sans que jamais il pût, en aucun cas, tirer vengeance de son humiliation présente ; que jusqu'au jour où sa cause sera jugée selon les lois, il ne portera aucune marque de la dignité royale et ne prendra aucune part au gouvernement de l'État [2]; qu'il ne pourra exiger ni du trésor de la couronne, ni du trésor de l'Empire, d'autres redevances que celles qui lui seront nécessaires pour son entretien et celui de sa maison ; que tous ceux qui lui ont prêté serment, en demeureront quittes devant Dieu et

[1] Lamb. : « Ad ejus sententiam retineret regnum. »

[2] Une observation qui se présente souvent, et ici principalement, c'est que Lambert donne des preuves qu'il se servait, pour la composition de ses annales, des actes mêmes ou au moins de sources basées sur ces actes ; que dans beaucoup de cas, il prenait ses informations près de témoins oculaires des événements. Cette précision se montre surtout en cet endroit, où il dit tout à fait en style de chancellerie : « *Nihil circa rerum publicaram administrationem, juxta consuetudinem suo jure ageret, nihil, quod ratum fore oporteat, decerneret.* » Nous avons comparé du reste son récit avec celui de beaucoup d'autres écrivains, tels que *Arnulphi Histor. Mediol.*, l. 1, c. VIII; *Annal. Saxon.*, ann. 1077; Leo Ostiens, *auctor Vitæ Anselmi*, p. 476., etc.

devant les hommes; qu'il éloignera pour toujours de sa présence Robert, évêque de Bamberg, Ulrich de Cosheim et tous ceux dont les conseils lui ont été si funestes à lui et à son empire; que, s'il est reconnu innocent, et rétabli dans sa dignité, il sera toujours soumis et obéissant au pape et l'aidera de tout son pouvoir à corriger les abus contraires aux lois de l'Eglise[1]; enfin, que s'il manque à une seule de ces conditions, la présente absolution sera nulle et non avenue; il sera traité comme convaincu des crimes qui lui sont imputés, et ne pourra plus prouver son innocence devant qui que ce soit et en quelque lieu que cela puisse être ; et les princes de l'Empire, dégagés de leur serment de fidélité, auront la liberté d'élire, sans autre formalité, pour roi, celui qui leur conviendra le mieux[2].

Comme le jour anniversaire de son excommunication approchait, Henri s'empressa de souscrire à ces conditions[3], et s'engagea même par serment à les remplir fidèlement*.

[1] Les investitures et la simonie.

[2] Lamb., ann. 1077. Si Henri songea dans la suite à accomplir de pareilles conditions, il n'avait certes pas besoin des conseils de Benzo, son panégyriste : « Ne pigeat pugnis percutere, et lacrymas ab oculis deducere » (c. xx). Ce même Benzo songeait probablement à ces trois jours de froid, quand il rappelle au roi les actions d'Hercule, et lui recommande d'imiter la persévérance de ce héros (c. xviii).

[3] « Gratanter rex accepit conditiones et servaturum se omnia quam sanctissimis poterat assertionibus promittebat. Nec tamen promittenti temere fides habita est. » (*Ibid.*)

* On cite souvent ce serment. *Voy.* Hugo Flavin., *Chron.*,

Le serment était conçu en ces termes :

« Moi, Henri, roi, je promets de me trouver au » jour fixé par le seigneur pape Grégoire, à la » réunion des archevêques, des évêques, des ducs, » des comtes, et des autres princes du royaume » teutonique; selon le jugement qu'il prononcera, » je donnerai satisfaction des plaintes qu'ils font » contre moi, ou je me réconcilierai avec eux, » et avec ceux qui suivent leur parti. Si des » obstacles réels empêchent que lui ou moi nous » nous trouvions au jour fixé à cette réunion, » je resterai sous les mêmes obligations pour la » suite. Si le seigneur pape Grégoire veut passer » les monts ou visiter quelque autre partie du » royaume, il aura sécurité entière de ma part » et de la part de tous ceux qui m'obéissent, tant » pour sa vie et pour ses membres que pour sa

p. 217; *Coleti Coll. S. Concil.*, t. XII, p. 389; Sigon., *de Regno Ital.*, p. 222; Paul Bernr., c. LXXXIV; Tschudy, p. 28. En général il y a une grande divergence dans la manière de la rappeler; Tschudy s'écarte le plus des autres dans ces paroles : « Composita pace ex sententia Domini nostri Gregori VII affirmo, me pacta et fœdera conservaturum, curaturumque, ut quoquo voluerit, idem pontifex, sine ullo discrimine sui ipsius, et comitatus proficisci possit... Et hæc observaturum me jurejurando addico regis. « Voici le serment tel qu'il se trouve dans la collection de Grégoire : « Ego Henricus rex de murmuratione et dissensione, quam nunc habent contra me archiepiscopi et episcopi, duces, comites cæterique principes regni Teutonicorum, et alii qui eos in eadem dissensionis causa sequuntur, infra terminum quem dominus papa Gregorius constituerit, aut justitiam

» liberté, ainsi que pour la vie, les membres et
» la liberté de ceux qui l'accompagnent et de ses
» légats, soit qu'ils séjournent, soit qu'ils chemi-
» nent. De mon consentement on ne fera rien
» contre leur honneur, et s'ils étaient attaqués
» par quelqu'un, je les soutiendrais de tout mon
» pouvoir... Tout ceci je l'observerai d'une ma-
» nière loyale et inviolable, et je l'atteste par mon
» serment. »

Mais ce serment ne fut pas encore jugé suffisant au pape; il fallut que les intercesseurs de Henri se rendissent eux-mêmes garants de ses promesses. L'abbé de Cluny, d'après les règles de son ordre, ne pouvait faire un serment; il fut tenu de donner sa parole. Mais Eppon, évêque de Ceitz, l'évêque de Verceil, le margrave Azzo et d'autres princes confirmèrent par serment que le roi ferait ce qu'il

secundum judicium ejus, aut concordiam secundum consilium ejus, faciam, nisi certum impedimentum mihi vel sibi obstiterit, quo transacto, ad peragendum idem paratus ero. Item si idem dominus papa Gregorius ultra montes, seu ad alteras partes terrarum ire voluerit, securus erit ex mei parte, et eorum quos contingere potero, ab omni læsione vitæ et membrorum ejus, seu captione, tam ipse quam qui in ejus conductu et comitatu fuerint, seu qui ab illo mittuntur, vel ad eum de quibuscumque terrarum partibus venerint ineundo et ibi morando, seu inde redeundo, neque aliud aliquod impedimentum habebit ex meo consensu, quod contra honorem suum sit : et si quis ei fecerit, cum bona fide secundum posse meum illum adjuvabo. Actum Canusiæ quinto kalendas februarii, indictione decima quinta. » (*Concil.*, tom. x, p. 160; Baron., p. 491.) (*Note du trad.*)

avait promis[1]. Dès que ces serments eurent été prêtés, la pontife donna à l'empereur la bénédiction et la paix apostolique, et célébra la messe. Après la consécration, il le fit approcher de l'autel avec tous les assistants, puis, tenant l'hostie consacrée à la main, il lui dit : « J'ai reçu depuis longtemps » des lettres de vous et de ceux de votre parti, où » vous m'accusez d'avoir usurpé le saint Siége par » simonie, et d'avoir commis, tant avant mon épi- » scopat que depuis, des crimes qui, selon les ca- » nons, me fermaient l'entrée aux ordres sacrés. » Quoique je puisse me justifier par le témoignage » de ceux qui savent comment j'ai vécu dès mon » enfance, et qui ont été les auteurs de ma promo- » tion à la dignité épiscopale, toutefois, pour ôter » toute ombre de scandale, je ne veux m'en rap- » porter qu'au seul jugement de Dieu et non à » celui des hommes : je veux que le corps de notre » Seigneur Jésus-Christ que je vais prendre soit » aujourd'hui une preuve de mon innocence. Je » prie le Tout-Puissant de dissiper tout soupçon » si je suis innocent, et de me faire mourir subi- » tement si je suis coupable. »

Il ajouta encore quelques autres paroles auxquelles le peuple répondit par des acclamations de joie. Se tournant ensuite vers le roi, il prit de nou-

[1] Arnulf., Paul Bernr. sont d'accord avec Lambert, de même que Sigonius, qui a copié ce dernier.

veau la parole : « Faites, s'il vous plaît, mon fils, » ce que vous m'avez vu faire. Les princes allemands n'ont pas cessé un jour de vous accuser » devant moi d'un grand nombre de crimes pour » lesquels ils prétendent que vous devez être interdit pendant toute votre vie, non-seulement de » toute fonction publique de la royauté, mais encore de la communion ecclésiastique et de tout » commerce de la vie civile. Ils demandent instamment que vous soyez jugé, et vous savez l'incertitude des jugements humains. Faites donc ce » que je vous conseille, et, si vous vous sentez » innocent, délivrez l'Eglise de ce scandale et » vous-même de cet embarras : prenez cette autre » partie de l'hostie, afin que cette preuve de votre innocence ferme la bouche à tous vos ennemis, et m'engage à être votre défenseur le » plus ardent pour vous réconcilier avec les seigneurs et finir à jamais la guerre civile. » Cette allocution surprit le roi : son embarras fut extrême. S'étant retiré à part avec ses confidents, il délibéra, en tremblant, sur ce qu'il devait faire pour éviter une épreuve si terrible. Enfin, ayant un peu repris ses esprits, il dit au pape que les seigneurs restés fidèles étaient pour la plupart absents, aussi bien que ses accusateurs, et qu'ils n'ajouteraient pas grande foi à ce qu'il aurait fait, sans eux, pour sa justification. C'est pourquoi il demande que cette épreuve soit remise au jour

de la diète générale. Le pape y consentit [1].

Quand le pape eut achevé la messe, il invita l'empereur à dîner [2], le traita avec beaucoup d'égards, et après l'avoir soigneusement instruit de tout ce qu'il devait faire, il le renvoya en paix aux siens qui étaient demeurés en dehors des murs du château. Grégoire avait préalablement envoyé vers eux l'évêque de Ceitz pour lever l'interdit de ceux qui avaient continué d'avoir des rapports avec le monarque durant son excommunication. Quand le légat se fut présenté à la troupe qui avait accompagné Henri, et lui eut exposé l'objet de sa mission, il se manifesta parmi les assistants une réprobation générale. Ils poussèrent des cris injurieux, et accueillirent le légat par des rires et des sarcasmes. « Un pareil anathème, disaient-» ils, est nul à nos yeux, puisqu'il a été pro-» noncé par un pape que les évêques d'Italie ont » depuis longtemps anathématisé à juste titre; » par un homme qui s'est emparé du siége apo-» stolique par l'hérésie simoniaque, qui l'a désho-» noré par des meurtres, des adultères et d'autres » crimes capitaux. La conduite du roi a été fort » inconvenante; il a déshonoré à jamais son nom

[1] Lambert dit du roi : « Inopinata re attonitus, æstuare, tergiversari, consilia cum suis familiaribus, segregatus a multitudine, conferre, et quid facto opus esset, consulere. » Lambert dit, comme Domnizo, que le pape lui offrit la sainte communion.

[2] Lambert, Domnizo.

» en soumettant sa puissance royale à un héréti-
» que, à un homme sans honneur, et en le re-
» connaissant comme défenseur du droit, comme
» vengeur de la discipline ecclésiastique. Par une
» semblable atteinte portée à la foi catholique, il
» a compromis la dignité de l'Eglise et l'honneur
» de l'Etat. Quant à nous, nous avons cherché à
» nous venger du pape par tous les moyens pos-
» sibles, tandis que Henri, dans un moment de
» trouble, n'a songé qu'à lui-même et a courtisé
» la faveur d'un ennemi public [1]. »

Bientôt l'irritation des grands se communiqua au peuple; le tumulte devint général, et du sein de la foule on entendit sortir le cri : qu'il fallait déposer l'empereur qui s'était montré indigne de porter le sceptre, placer sur le trône son fils qui, quoiqu'en bas âge, marchera sur Rome et élira un autre pape, lequel annulera tous les actes de ce prêtre apostat.

Quand ces nouvelles parvinrent au roi dans la forteresse, il se hâta de renvoyer les princes pour apaiser la fureur de la foule, en excusant sa conduite et en donnant l'assurance que dans tout cela il n'avait eu en vue que le bien de l'Etat; qu'une fois échappé à sa cruelle position, il se vengerait de ses ennemis personnels et des leurs [2]. Dès que le tumulte fut apaisé, les princes, fort mécontents,

[1] Lambert, ann. 1077.
[2] Lambert.

se séparèrent à Canosse, et se retirèrent chez eux sans prendre congé du monarque * ; les autres l'accueillirent, à sa sortie du château, mais non avec les mêmes marques de soumission et de respect qu'auparavant. Ils lui témoignèrent ouvertement leur mépris pour sa légèreté et leur indignation de ce qu'il avait trompé leur attente, et de ce qu'il n'avait apporté aucun remède aux nombreuses calamités qui affligeaient l'Italie.

* Accusabant quod tam diu expectatus, tam anxie desideratus periclitantis Italiæ calamitatibus nihil postremo spei, nihil præsidii attulisset. » *Lambert*, page 224. (*Note du trad.*)

CHAPITRE X.

1077.

Mauvaise foi de Henri. — Intrigues des évêques lombards. — Tentative pour s'emparer de la personne de Grégoire. — Henri rompt de nouveau avec le pontife. — Donation de Mathilde au saint Siége. — Événements de la Dalmatie et de la Pologne. — Anarchie de l'Allemagne.—Diète de Forcheim. — Rodolphe de Souabe élu empereur.— Il est sacré à Mayence.—Émeute des habitants de cette ville et du clergé simoniaque. —Retour de Henri en Allemagne.—Esprits divisés entre les deux souverains.—Commencement des hostilités.—Dévastation de la Souabe.—Armement de la Saxe. — Ambassade des deux rivaux près de Grégoire.— Hésitation de ce dernier. — Henri fait occuper le passage des Alpes, et dévaste la Bavière. —Rodolphe provoque son adversaire aux bords du Necker.—Trève.— Perfidie de Henri qui est excommunié pour la seconde fois. — Concile de Rome. — Anarchie de l'Italie. — Armements des deux rois. — Henri persiste à donner l'investiture. — Bataille de Melrichstadt. — Lettre de Grégoire aux fidèles de l'Allemagne. — Affaires de France. — Nouveau concile à Rome. — Spoliation du mont Cassin. — Continuation de la lutte en Allemagne. — Lettre des Saxons à Grégoire. — Nouveaux armements de Henri qui envahit la Saxe.—Bataille de Fladenheim.— Démêlés de Grégoire avec l'Angleterre.— Concile de Rome. — Déposition de Henri. — Le conciliabule de Prixen où l'on dépose Grégoire. — Nomination de l'anti-pape Guibert. — Bataille de l'Elster et mort de Rodolphe.

En quittant Canosse, Henri traversa l'Italie et vint à Reggio [1]. Il trouva partout sur son passage

[1] Domnizo, Lambert, Fiorentini, *Chron. Hirsaug.*, ann. 1076 : « Omnes ira et indignatione permoti, fremere in eum dentibus cœperunt. »

le plus vif mécontentement et la plus profonde indignation contre lui ; il avait beau envoyer les grands de sa suite pour arrêter l'effervescence populaire, il n'en fut pas moins exposé à de grandes humiliations. Bien des villes refusèrent de lui ouvrir leurs portes ; nulle part on n'alla au-devant de lui, nulle part on ne fit entendre ces joyeuses acclamations qui saluaient les rois ses prédécesseurs. Il était obligé de camper hors des villes, obtenant à peine des habitants ce qui était strictement nécessaire à son entretien et à celui de sa suite [1].

En comparant les jours où il sortit victorieux de la Saxe, à ceux où il recevait des marques de mépris pour s'être lâchement humilié devant un prêtre, il se repentit amèrement de sa démarche et chercha un prétexte pour rompre de nouveau avec le pape. Cette disposition de l'empereur nous autorise à croire que, pendant qu'il était encore en Italie, il lui envoya des députés, pour demander la permission de se faire couronner, comme ses prédécesseurs à Monza [2], par les évêques de Pavie et de Milan [3]. Mais le pontife, voyant déjà jusqu'à quel point il avait corrigé son cher fils, se refusa à cette demande. Ce-

[1] Lambert, ann. 1077, *Chron. Hirsaug.*

[2] Moytin, d'après Paul Bernr. ; souvent aussi Modoetia.

[3] Paul Bernr., c. LXXXVI, lui prête l'intention : « Ut cum communione etiam regnum a romano pontifice videretur recepisse. »

pendant les évêques lombards s'étaient réunis à Reggio, pour recevoir le roi; car leur premier intérêt était d'opposer à la toute-puissance du pape un pouvoir capable de la contre-balancer; puisque, dans le cas où l'empereur viendrait à succomber, ils savaient trop bien que leurs dignités ecclésiastiques seraient à jamais perdues pour eux[1].

Ils firent donc tous leurs efforts pour indisposer le peuple contre lui, en rendant méprisable à ses yeux la conduite de Henri, et en exposant le tort qu'elle causait à l'État : aussi le monarque, voyant ces dispositions du peuple à son égard, n'eut pas grand besoin d'être excité par les prélats de la Lombardie, à la tête desquels se trouvait Guibert de Ravenne. D'ailleurs, il pouvait bien craindre que ces dissensions n'entraînassent encore pour lui la perte de l'Italie, puisque tous les esprits étaient indisposés contre lui. Plus d'un chagrin cuisant, plus d'une pensée cruelle assiégeait son esprit; la fatalité semblait le poursuivre. Il résolut donc de rompre avec le pape, si la ruse devenait inutile. Il forma le projet de s'emparer de sa personne et de faire élire un autre pape à sa place[2]. Six jours après son départ de Canosse, il se rendit de Reggio à Bibianello, ville appartenant à Mathilde, et éloignée seulement de quelques milles

[1] Domnizo : « Valde metuentes hanc fore pacem. »

[2] La conduite de son père pouvait bien lui faire paraître la chose comme facile.

de Canosse, et fit dire au saint Père qu'il désirait beaucoup s'entretenir encore une fois avec lui. Sans se douter de rien, Grégoire se mit en route, accompagné de Mathilde. Le roi lui proposa de convoquer une nouvelle assemblée au delà du Pô, afin de calmer l'effervescence du peuple. Grégoire y consentit. Le jour fut fixé et Henri se rendit le premier de l'autre côté du fleuve, pour s'entendre avec ceux qui devaient arrêter le pontife. Grégoire et Mathilde avaient suivi le prince sur la rive opposée, quand la comtesse commença à soupçonner quelque embûche. Aussitôt qu'elle en eut acquis la certitude, elle s'éloigna rapidement avec le pape et sa suite, en prenant des chemins détournés à travers les montagnes[1]. Cet incident empêcha Grégoire de se rendre à la diète des princes, à Augsbourg.

Cet acte d'hostilité ouverte contre le pape ramena et rattacha fortement à la cause de l'empereur les seigneurs et les évêques italiens. Le roi rappela auprès de lui ceux que les ordres du saint Père l'avaient forcé d'éloigner, tels que Liemar de Brême, Bennon d'Osnabruc, Burchard de Lausanne, Eppon de Ceitz, et, parmi les laïcs, Ulrich de Cosheim, Eberard, Berthold, avec la plupart de ceux qu'il avait congédiés à Oppenheim. Ce fut avec eux qu'il régla ses affaires et celles de

[1] Domnizo et d'après lui Fiorentini rappellent cette circonstance.

l'Empire, et plus d'une fois, dans leurs réunions, on entendait de violentes déclamations contre Grégoire [1]. Henri les exhorta à le soutenir dans l'éclatante vengeance qu'il voulait tirer des injures qu'il avait reçues du pape. A peine ses intentions furent-elles connues que, de toutes parts, les Italiens vinrent augmenter son armée, lui promettant toute espèce de secours et lui jurant obéissance et fidélité. Plusieurs contribuèrent richement à l'entretien de son armée. Henri lui-même se sentait animé d'une nouvelle ardeur, et bien souvent il maudissait les heures malheureuses passées à Canosse [2].

Ce prince songeait aussi à punir ses ennemis en Allemagne, sans prévoir les moments cruels qui se préparaient pour lui. Immédiatement après la réconciliation de l'empereur avec l'Église, le pape envoya aux grands de l'Allemagne une copie du serment prêté par Henri, avec une lettre dans laquelle il faisait connaître les motifs qui l'avaient porté à lever l'excommunication et la manière dont la chose s'était passée. Il commença d'abord par leur faire part des embarras qu'il avait éprouvés pour son voyage, lorsque, en arrivant en Lombardie, il apprit que les ducs ne pouvaient pas lui fournir l'escorte nécessaire pour parvenir jusqu'à eux. Ayant alors reçu la nouvelle de l'ar-

[1] *Chron. Hirsaug.*, ann. 1076.
[2] Lamb., ann. 1077.

rivée du roi en Italie, il se retira à Canosse, pour mieux juger de ses desseins. Le roi lui envoya des messagers, pour lui promettre toute obéissance et pour lui demander son absolution. Ici Grégoire décrit l'état de pénitence où Henri s'est mis, et les instances qu'il a réitérées pour obtenir la levée de l'excommunication; il n'oublia pas l'intercession des assistants. On l'accusa même, dit-il, de cruauté tyrannique. Il se laissa enfin fléchir par les prières et par les larmes de ses intercesseurs, et lui ouvrit le sein de l'Église. Mais sa résolution n'était pas moins de se rendre en Allemagne, avec la première occasion favorable, pour travailler plus efficacement à la paix de l'Église et à la tranquillité de l'Empire, et puis il termine en disant : « Nous » voulons que vous sachiez positivement que toute » cette affaire n'est que suspendue, et qu'elle ne » se terminera que par notre arrivée au milieu de » vous, et par votre consentement unanime, qui » est très-nécessaire. C'est pourquoi persistez dans » la foi et dans l'amour de la justice, puisque » vous savez que nous sommes seulement liés en- » vers Henri par la promesse de le juger avec » justice ou avec miséricorde [1]. »

Quand Grégoire fut de retour à Canosse, Ma-

[1] Hoc enim delectionem vestram indubitanter scire volumus, quoniam sicut in descriptis securitatibus cognoscere potestis, ita adhuc totius negotii causa suspensa est, ut et adventus noster et consiliorum vestrorum unanimitas permaxime necessaria esse videantur. Quapropter in ea fide quam cœpistis, et amore justitiæ omnes perma-

thilde, qui redoutait le courroux de Henri, fit don au saint Siége de la Ligurie et de la Toscane; « car le but constant de toute sa vie était l'éléva- » tion du saint Siége; et tant qu'elle vécut, tous ses » efforts furent dirigés vers ce point unique [1]. » Le

nere studete : scientes nos non aliter regi oblatos esse, nisi quod puro sermone (sicut mihi mos est) in his eum de nobis sperare dixerimus, in quibus eum ad salutem et honorem suum, aut cum justitia, aut cum misericordia, sine nostræ et illius animæ periculo adjuvare possimus. (*Epist.*, IV, 12.) Cette lettre confirme tout ce que rapportent les autres historiens. — D'après ce que nous avons dit précédemment, nous laissons à juger au lecteur les déclamations de l'auteur de la *Vie de Grégoire VII*, au sujet de cette lettre. Il suffit de les exposer pour les réfuter. « Telle est donc, dit-il, la posi- » tion de l'Empire et du saint Siége. Le pape, en appuyant » des droits imaginaires, tantôt sur des citations équi- » voques, tantôt sur des anathèmes respectés au loin, » est parvenu à les faire adopter comme la base du droit » public de toutes les nations. Un souverain excommunié » est un souverain détrôné. Le pape, qui dispose des fou- » dres de l'anathème, juge ceux qu'il en a frappés. Il avait » proclamé cette omnipotence du siége apostolique : le plus » puissant monarque de la chrêtienté vient de la recon- » naître et de la subir. » (*Note du trad.*)

[1] Sismondi, *Hist. des Républ. ital.*, t. I, p. 256. Presque dans tous les temps, la maison de Canosse se montra fidèle et soumise au saint Siége; aussi Domnizo dit :

Clavigeri Petri normam sancti quoque cleri
Semper amaverunt, coluerunt et timuerunt;
Ex propriis rebus sanctis hi multa dederunt.

Cette donation est appuyée sur des témoignages si authentiques, qu'on ne saurait la révoquer en doute ; Domnizo en parle, et même d'une manière très-précise, et Fiorentini lui donne une place importante dans son histoire, d'après le continuateur de *Leo Ostiens.*, quoique leurs dates ne s'accordent pas. Mais comme le compilateur

pape resta jusque vers le milieu de l'été dans la haute Italie, et presque toujours dans les domaines de Mathilde.

Mais pendant qu'il cherchait à précipiter un roi du trône, il travaillait à y élever d'autres souverains, afin de prouver par là que celui auquel il était donné d'arracher et de détruire, avait aussi le pouvoir de planter et d'édifier [1]. Depuis l'an 1067, la Dalmatie était sous la protection de l'empire grec. Sous le gouvernement de Démétrius Zwonimir, ce pays, de même que la Croatie, fut souvent ravagé par les Normands. Le siége apostolique y envoya, comme légats, Gébizon, abbé de Saint-Boniface et de Saint-Alexis, et Folcuin, évêque de Forisempronium. Un synode fut tenu à Salone, où les légats présentèrent au duc un étendard, un glaive, un sceptre et une couronne, en lui conférant le titre de roi de la part du saint Siége. Pour reconnaître une pareille faveur, Zwonimir promit de se conformer en tout à la volonté et aux ordres du pape; de protéger les biens de l'Eglise; de veiller à ce que les évêques, les prêtres et les diacres menassent une vie chaste et

parle aussi de la pénitence de Henri à Canosse, il est clair qu'au lieu de placer la donation en 1079, il faut la mettre en 1077, ainsi que l'a fait Baronius.

[1] Jérém., I, 10. « Ecce constitui te hodie super gentes et super regna, ut evellas et, destruas, et disperdas, et dissipes, et ædifices, et plantes. » Ce passage est souvent rappelé aux peuples par le siége de Rome, et se trouve fréquemment dans les lettres de Grégoire.

exemplaire; de protéger les veuves et les orphelins; d'empêcher le trafic des esclaves, et enfin de payer le jour de Pâques à saint Pierre un tribut annuel de deux cents florins, tribut auquel seraient également soumis ses descendants. En outre, Zwonimir céda au siége apostolique le monastère de Vrana avec toutes ses dépendances, et lui fit présent d'une châsse renfermant les reliques de saint Grégoire, de deux couronnes d'or enrichies de pierreries et d'autres offrandes précieuses. Il prêta en même temps serment de fidélité à Grégoire et à tous ses successeurs [1].

Depuis longtemps la Pologne était livrée à de continuels désordres, et le roi Casimir Ier ne réussit à recouvrer quelques domaines importants, comme la Silésie, qu'en s'attachant sincèrement au roi d'Allemagne [2]. Son fils aîné, Boleslas II, surnommé le Hardi, avait combattu avec bonheur contre les Russes, les Hongrois et les Bohémiens. Déjà depuis grand nombre d'années son pays était tributaire du royaume teutonique. Boleslas, ayant reçu l'ordre de fournir du secours contre la Saxe, pensa que l'occasion était favorable de secouer le joug. La confusion dans laquelle se trouvaient les affaires de l'Etat lui parut rendre la chose d'autant plus facile, qu'il pouvait se promettre l'appui

[1] L'acte se trouve dans les archives de Latran, et dans Baronius, ann. 1076.
[2] Comparez Cosmas, *Prag.*, p. 2029.

du pape contre l'empereur[1]. Il prit donc la couronne royale avec l'autorisation du souverain pontife, et les évêques procédèrent à son sacre. Cet événement excita un grand mécontentement en Allemagne. Mais à peine Boleslas eut-il occupé le trône pendant deux ans, qu'il fut frappé d'anathème par le saint Siége. Stanislas, évêque de Cracovie, homme droit et franc, ne cessait de reprocher au roi sa vie licencieuse. Fatigué de ses remontrances, Boleslas, aidé de ses satellites, le tua au pied des autels, et fit maltraiter son cadavre de la manière la plus barbare. La nouvelle de ce tragique événement causa au pape et aux évêques assemblés une profonde douleur. Pour empêcher le retour de semblables cruautés, il crut nécessaire de sévir avec vigueur. Il ôta donc à Boleslas et à son empire la dignité royale, délia les princes, les barons, les vassaux et tous les sujets du serment de fidélité, et leur défendit de lui obéir. Il rendit incapables de posséder un bénéfice ou une dignité ecclésiastique les enfants des guerriers qui avaient aidé le monarque dans son meurtre sacrilége, en étendant cette incapacité jusqu'à la quatrième génération. Pierre, l'ar-

[1] Krause, dans son *Histoire des principaux événements relatifs à l'Europe moderne*, t. IV, p. 87, fait observer qu'il est incertain si Boleslas a pris la couronne d'après la secrète instigation de Grégoire, ou bien avec le consentement exprès du monarque allemand. En consultant Lambert, ann. 1077, on croirait la première hypothèse plus vraisemblable.

chevêque de Gnèsne, reçut l'ordre de mettre toute la province en interdit [1]. Boleslas s'était enfui avec son fils auprès de Ladislas, roi de Hongrie, qui le reçut avec bonté. Mais le châtiment de l'Eglise le poursuivit encore dans cet asile; car Grégoire ordonna au monarque hongrois de renvoyer sur-le-champ le fugitif criminel, qui mourut en 1081 [2].

Ainsi on semblait déjà avoir adopté pour maxime que le pape « avait le pouvoir de déposer les rois, » et que la puissance royale venait de Dieu seul » par l'entremise du siége de saint Pierre. » Les souverains eux-mêmes s'étaient soumis à ces principes *.

De Canosse, Grégoire se rendit d'abord à Carpineta, d'où il adressa plusieurs lettres aux églises de Dol et de Chartres sur les élections des évêques de ces deux siéges; il écrivit encore d'autres lettres pour combattre la simonie et pour apaiser des différends [3]. Vers ce temps, il s'adressa au roi Guillaume relativement à une affaire litigieuse de

[1] Longini, *Polonica historia.* On n'en trouve aucune trace dans les lettres de Grégoire.

[2] Baron., *Annal.*, 1079. *Géographie* de Guthrie et Gray, 14e vol., 1re partie, p. 105.

* On voit que M. Voigt aperçoit aussi le pouvoir des papes au moyen âge. Boleslas déposé sans aucune réclamation, l'ordre donné au roi de Hongrie de ne pas le conserver chez lui, en sont des preuves irrécusables. En présence de semblables témoignages, que deviennent toutes les déclamations de nos écrivains modernes? Il faut y passer l'éponge sans entrer en discussion. (*Note du trad.*)

[3] *Epist.*, IV, 13-16.

l'évêque de Dol, et dans cette lettre on remarque la modération et le respect qu'inspirait à Grégoire le caractère ferme et décidé du monarque anglais. Cette dernière lettre est datée de Bibianello, où le pape s'était également occupé des affaires de l'Eglise *. De là il passa à Ficarolo sur le Pô, d'où il écrivit à Hugues, évêque de Die en Dauphiné, une lettre qui montre combien il avait à cœur la publication de ses canons contre la simonie. En effet, Gérard de Cambrai était venu le trouver pour lui représenter qu'il avait obtenu son évêché de Henri par simonie, mais ignorant les décrets pontificaux et l'excommunication contre son souverain. En conséquence, le prélat se démit de son évêché entre les mains du pape. Néanmoins, comme les intentions de cet homme paraissaient droites, Grégoire ordonna à Hugues de Die ** de faire rétablir dans un synode l'innocence de Gérard, et de le réintégrer ensuite dans ses fonctions épiscopales ; mais de veiller désormais avec le plus grand soin sur

* *Epist.*, IV, 18-21. Ces nombreuses lettres nous donnent une preuve de l'activité prodigieuse et du zèle infatigable de Grégoire ; ses regards sont partout où il y a un abus à corriger; tout ce qu'il a d'intelligence et de force, il le consacre au bien de l'Eglise. (*Note du trad.*)

** Grégoire trouva dans Hugues, évêque de Die et légat en France, un autre lui-même. Rien ne justifie mieux la conduite de Grégoire, que cet évêque qui, pénétré de la nécessité d'une réforme générale dans l'Eglise, alla souvent plus loin que son maître, et eut lieu quelquefois de reprocher à celui-ci une trop grande indulgence. (*Note du trad.*)

l'hérésie simoniaque, et de publier partout les règlements du saint Siége[1]. Après un court séjour à Ficarolo, Grégoire reprit le chemin de Carpineta vers la fin de mai.

Pendant qu'il voyageait tranquillement en Italie, l'Allemagne était devenue un théâtre de tumulte et de désordres. La discorde agitait les esprits plus fortement que jamais, et bannissait le bonheur et la paix du palais des princes comme de la cabane du pauvre. Le pape avait été empêché de se rendre à la diète d'Augsbourg[2], et Henri n'avait rempli aucun de ses engagements. En Italie, on le voyait entouré de nouveaux partisans, dont le nombre s'accroissait de jour en jour; ses desseins étaient suffisamment connus des princes, le roi paraissait n'attendre que le moment favorable pour les mettre à exécution. La plupart des conditions auxquelles il avait obtenu sa grâce à Tribur, étaient restées sans accomplissement, plusieurs avaient été foulées aux pieds. Les princes résolurent donc de mettre un terme aux intrigues de Henri. Déjà, au milieu de l'hiver de 1076, Rodolphe avait convoqué à Ulm une assemblée, où l'on devait délibérer sur les mesures à prendre; mais la rigueur du froid avait retenu un grand nombre de seigneurs chez eux[3]. Une diète générale fut donc an-

[1] *Epist.*, IV, 22.
[2] *Auctor Vitæ Henr.*, p. 382.
[3] Paul Bernr., c. LXXXVIII.

noncée pour le mois de mai 1077 à Forcheim, où l'on devait discuter toutes les questions relatives au bien de l'Église et de l'État : l'absence du roi rendait ces délibérations plus faciles.

Les seigneurs allemands députèrent, vers le pape, le comte Mangold, pour l'informer de leur nouvelle résolution et pour le prier de rehausser, par sa présence, l'éclat de la diète de Forcheim, et de les aider, à l'exemple d'un pilote intrépide, sage et modéré, à conduire le vaisseau de l'État au milieu des tempêtes dont il est continuellement assailli. Déjà le pontife avait envoyé des légats aux princes pour leur demander de remettre la décision de cette grande affaire au moment de son arrivée, si la chose pouvait se faire sans danger. Le comte Mangold de Véringen parut devant Grégoire le lendemain du jour où ce dernier avait fait partir ses légats. Avant son départ pour Rome, il avait reçu de Rodolphe, et cela avec le consentement des autres princes, la mission de se rendre près de l'empereur, pour l'engager à se préparer un accueil favorable à la diète, par l'intermédiaire du pape ou de l'impératrice. Mangold fit donc connaître à Grégoire la résolution des princes du royaume teutonique, relativement au choix d'un nouveau roi. Le pape envoya comme légat en Allemagne Grégoire, cardinal-évêque, pour les supplier d'attendre son arrivée, avant de rien entreprendre; car il se proposait de demander de

nouveau un sauf-conduit au roi, qui se trouvait encore en Lombardie. Si le roi s'y refusait, le légat devait revenir sur ses pas. Pendant que le pape s'entretenait de la sorte, il aperçut tout à coup trois doigts de sa main droite teints de sang qui lui coulait du nez. Il voulut les essuyer; comme il n'y réussit pas complétement, tous les assistants, parmi lesquels se trouvaient Mangold et le prêtre Erkinbert, regardèrent cet incident comme le pronostic de grands événements. Le pontife était d'avis que le roi comparût en personne à la diète. Quoique depuis longtemps il fût averti, par la rumeur publique, des dispositions hostiles du monarque, il lui fit rappeler néanmoins la promesse qu'il avait faite de se présenter à la diète de Forcheim, pour se justifier des accusations portées contre lui, ajoutant que lui-même y paraîtrait comme juge. Le cardinal Grégoire, accompagné du comte Mangold, fut chargé de porter ce message à Henri; mais l'empereur répondit au légat qu'il était en ce moment trop sérieusement occupé en Italie, et qu'il lui était impossible de prendre sur lui d'irriter, par un départ aussi prompt, les Italiens qui l'avaient attendu depuis si longtemps; que d'ailleurs le terme était trop rapproché et que, malgré toute sa diligence, il ne pourrait arriver à Forcheim à l'époque fixée. Mangold s'acquitta envers Henri du message de Rodolphe. L'empereur ne voulut pas promettre un

sauf-conduit au pontife. Le légat revint auprès de Grégoire, qui n'eut aucune peine à comprendre toutes les intentions du monarque. Le comte Mangold se hâta de repasser les monts et rejoignit encore les légats qui étaient partis la veille du jour de son arrivée près du souverain pontife; c'étaient Bernard, cardinal-diacre de l'Eglise romaine, et Bernard, abbé de Saint-Victor de Marseille, homme éloquent, instruit et vertueux qui était appelé le père de près de six cents moines qu'il gouvernait. Avec eux allait un savant homme, nommé Chrétien (Guimond), qui avait composé un ouvrage remarquable contre Berenger, et qui devint plus tard évêque d'Averse [1].

A Forcheim se trouvaient réunis l'archevêque de Mayence, les évêques de Wurzbourg, de Metz et une foule d'autres, les ducs Rodolphe, Berthold et Welf, et un nombre considérable de margraves, de comtes et de grands du royaume. Bientôt Mangold se présenta devant l'assemblée avec les légats du pape. Après avoir remis et lu à l'assemblée les lettres dont ils étaient porteurs, ils exposèrent

[1] C'est ce qui résulte de la comparaison de Lambert et de Paul Bernr., c. LXXXIX-XC. La *Chron. de Hirsaug.*, ann. 1076, prétend que ces derniers légats se sont rendus près du roi *.

* Guimond était une lumière de son siècle; il était moine de la Croix-de-Saint-Leufroi dans le diocèse d'Évreux, et disciple de Lanfranc. Le roi Guillaume le fit passer en Angleterre, et voulut lui donner un évêché qu'il refusa, et revint dans son monastère; mais plus tard le pape Urbain II le nomma archevêque d'Averse en Italie. (*Note du trad.*)

combien peu les promesses du roi avaient servi au bien de l'Etat et de l'Eglise; que le pape avait fait tous ses efforts pour se rendre à la diète et agir de concert avec eux; mais que Henri avait fermé tous les passages, en sorte qu'il ne pouvait ni se rendre en Allemagne, ni même retourner à Rome; que toutefois il était décidé à venir, et qu'il les priait de différer, jusqu'à son arrivée, l'élection d'un nouveau roi [1].

Dès que les légats eurent cessé de parler, tous les assistants se levèrent, pour saluer avec respect les envoyés du saint Siége. Chacun exposa alors les maux et les dangers qu'on avait deja soufferts sous Henri, tous ceux dont ils étaient menacés encore, puisqu'il cherchait à les surprendre pendant la paix, qu'il était infidèle à ses serments et ne laissait aucun espoir de changement. Le jour entier se passa à entendre ces plaintes et ces récriminations, de sorte que les légats exprimèrent leur étonnement de ce que le royaume des Francs fût resté si longtemps sous le gouvernement d'un jeune insensé; ils ajoutèrent qu'à l'arrivée du pape on verrait, d'après ses conseils, ce qui conviendrait le mieux à l'avantage et à l'honneur de tous, ainsi qu'à la paix de l'Eglise. Ce fut ainsi qu'on finit la première journée [2].

[1] La lettre dont les légats étaient porteurs est probablement celle que cite Hugues de Flavigny, dans la *Chronique de Verdun*, p. 217.

[2] Paul Bernr., c. XCIII. Lambert finit ici, ann. 1077. C'est

Le lendemain les princes et les seigneurs se rendirent chez les légats. Ils avaient réfléchi sur le danger de différer l'élection du nouveau souverain, et en conséquence ils déclarèrent aux légats qu'il fallait procéder immédiatement, et d'un accord unanime, à l'élection d'un nouveau roi. Les légats, fidèles à leurs instructions, répliquèrent que, suivant leur opinion, il valait mieux attendre l'arrivée du saint Père; que cependant le bien de l'Etat ne reposait pas sur leur conseil, mais sur la sagesse des princes qui pouvaient mieux juger de l'intérêt de l'Etat. Les princes, incertains de l'arrivée du pape, se rendirent, d'après la permission des légats [1], dans le palais de l'archevêque de Mayence, et se mirent en devoir de traiter l'affaire avec une scrupuleuse attention. Tous demeurèrent d'accord que le pape ne pouvait exiger d'eux qu'ils attendissent son arrivée; qu'étant d'ailleurs un peuple libre, ils avaient une volonté libre et par conséquent le droit d'élire un chef [2]; que si l'Empire venait à périr, on ne s'en prendrait qu'à eux seuls; qu'ils n'étaient plus assujettis à l'obéissance du roi; qu'ils étaient

bien à regret que nous quittons un guide qui nous a si merveilleusement servi pendant l'espace de trente-huit ans, c'est-à-dire de 1039 à 1077.

[1] «Accepta licencia a legatis.»—Cela ne veut pas dire que les légats permirent, de leur libre volonté, de choisir un nouveau roi ; leurs instructions n'allaient pas jusque-là. (*Note du trad.*)

[2] « Ut liberi homines. »

au contraire menacés de l'anathème s'ils lui obéissaient; et que le pape lui avait interdit l'exercice de la royauté, au nom du Dieu tout-puissant et de saint Pierre [1].

Bientôt les différents ordres se divisèrent pour délibérer séparément. Parmi les princes, il y en avait plus d'un qui songeait autant à ses intérêts privés qu'à ceux de l'Etat. Plusieurs demandaient que le nouveau souverain réparât tous les torts que Henri leur avait faits; Otton de Nordheim ne voulait reconnaître pour seigneur et pour roi, que celui qui lui rendrait la dignité dont il avait été dépouillé. Ces vues d'intérêts particuliers déplurent aux légats. « Ils disaient qu'un roi n'était » pas roi pour quelques individus, mais pour » tous; qu'il devait protéger les droits de chacun; » que chaque individu trouvait son intérêt propre » dans l'intérêt commun; que si chacun faisait » attention à son intérêt particulier, leur choix » ne serait plus libre ni impartial, mais entaché » de simonie. » Ils représentèrent la nécessité d'établir des principes généraux d'après lesquels l'élection devait se faire; savoir : « 1° Que les » évêchés ne seraient point le prix de l'or ou de » la faveur; mais chaque Eglise aurait la liberté » de nommer ses membres, comme le veut la discipline ecclésiastique. 2° Que la dignité royale, » suivant les anciennes coutumes, ne serait point

[1] Paul Bernr., c. CXIV.

» héréditaire; mais que le fils du roi, s'il était » digne de succéder à son père, serait élu d'après » un choix libre; que, s'il n'était pas digne et » que le peuple ne voulût pas le reconnaître pour » son seigneur, il serait rejeté. » Ces propositions furent accueillies et approuvées unanimement [1]. Les légats avaient parlé dans le sens de Grégoire; car, en obtenant la reconnaissance légale de la première condition, son plan se trouvait accompli dans son point essentiel.

L'assemblée des princes et du peuple n'attendait plus que la décision des évêques. Alors l'archevêque de Mayence * se déclara le premier pour Rodolphe, duc de Souabe. Adalbert de Wurzbourg adhéra à ce vote, et les autres évêques en firent autant; Berthold, Welf, Otton et les autres princes se rangèrent du même avis, et avec eux le peuple tout entier. Des cris de joie accueillirent la proclamation du nouveau roi; les légats confirmèrent l'élection **, et ce jour

[1] Brunon, p. 135.

* L'archevêque de Mayence avait la première voix à l'élection des empereurs. *Voy.* Eichhorn, t. II, p. 366, 4e édition. (*Note du trad.*)

** Les légats, en confirmant l'élection de Rodolphe, ont outrepassé leur pouvoir et agi contre l'intention de Grégoire, qui voulait ramener Henri et lui conserver son trône. Aussi, dans une lettre adressée (lib. IX, 28) à tous les fidèles, il déclare expressément que ce n'est ni par son ordre ni par son conseil que Rodolphe venait d'être élevé à la dignité royale. « Nous avons même statué, dit-il, dans un concile,

même chacun lui prêta serment de fidélité [1].

Rodolphe refusa d'accepter une couronne qui devait être achetée au prix de son sang; car il prévoyait bien qu'un caractère comme celui de Henri ne céderait pas le terrain sans une vive résistance: dans plusieurs circonstances il avait appris à connaître sa témérité, sa bravoure et sa résolution en bien des choses. Les batailles livrées aux Saxons lui en fournissaient des preuves; il prévoyait encore le mécontentement d'un grand nombre de seigneurs, et surtout des évêques qui étaient opposés à Grégoire. Mais les princes ne lui donnèrent pas même une heure de réflexion. D'ailleurs, Rodolphe lui-même pouvait se convaincre que dans ces temps critiques il fallait un chef qui pût réunir comme à un centre les forces individuelles. Il prit donc la couronne le 15 mars, sans le droit de la

»que, si les archevêques et les évêques qui l'ont sacré ne ren»daient bonne raison de leur entreprise, ils seraient déposés »de leurs siéges.» Ailleurs, il désapprouve ouvertement la conduite des légats. Ni les légats ni les princes n'avaient suivi son conseil, qui était de différer l'élection jusqu'à son arrivée en Allemagne. Grégoire n'est donc pas responsable des guerres qui vont s'élever entre les deux souverains. (*Note du trad.*)

[1] Bertold. Const., ann. 1077. *Abbas Ursperg.*, p. 170. La *Chron. d'Hirsaug.* dit : « Compulsus, non voluntarie numen regale suscepit, ut liberi homines, Rudolphum ducem Suevorum, frustra multum renitentem, frustraque vel unius horæ inducias ad consulendum petentem, regia dignitate sublimaverunt; virum sane in humilitate præcipuum, regio honori ætate et moribus idoneum; eique se debitæ fidelitatis sacramento subdiderunt. » Paul Berur., ch. cxv.

rendre héréditaire, et avec la promesse d'accomplir, en tout ce qui dépendrait de lui, les décrets du saint Père[1]. C'était le 15 mars[2].

Après l'élection, tous les seigneurs réunis à Forcheim se rendirent en grande pompe à Mayence. Le 26 mars on y célébra une grand'-messe, pendant laquelle l'archevêque Sigefroi couronna et sacra Rodolphe comme roi légitime et défenseur du royaume des Francs. Bien souvent l'homme se plaît à voir d'heureux présages, et fonde ses espérances sur les incidents les plus ordinaires qu'il sait interpréter à son gré pour y trouver un motif de se réjouir. C'est ainsi qu'on fit dans cette occasion, où chacun croyait voir un heureux augure dans l'adoucissement subit d'un

[1] Paul Bernr., ch. 95. On peut voir au chapitre 97, comment on jugeait, dans cette circonstance, de la vassalité de Rodolphe envers Henri.

[2] Les autorités qui parlent de l'influence de Grégoire sur l'élection de Rodolphe diffèrent beaucoup entre elles. L'auteur de *l'Apologie de Henri,* ch. 185, fait entreprendre l'élection de Rodolphe par Grégoire, réuni aux évêques. Arnulph. (*Hist. Mediol.*, chap. 10) fait faire l'élection et le couronnement à Mayence. Ott. Frising., *de Gest. Frid.*, l. I, ch. 7, prétend que le pape envoya dès lors au nouveau souverain la couronne, avec l'inscription connue; et avec lui s'accordent Sigebert de Gemblei et Albert de Stade; mais ces deux auteurs sont peu sûrs pour la chronologie. *La Chronique* d'Otton de Frising., VI, ch. 35, dit : « Ejusque (Gregorii), ut dicitur, concilio et auctoritate, Rudolphus... rex creatur. » Bien que dans ses lettres, Grégoire parle de la nécessité d'élire un nouveau prince, il est certain pourtant que, pour de bonnes raisons, il n'approuvait pas encore l'élévation de Rodolphe.

froid rigoureux et dans la fonte des neiges qui couvraient le sol [1]. Mais le jour même de son sacre, Rodolphe eut un présage des malheurs qui l'attendaient.

Pendant le service divin, Sigefroi, à la prière de Rodolphe, éloigna du ministère de l'autel un diacre accusé de simonie. Cette mesure excita la haine d'un grand nombre d'ecclésiastiques, ennemis déclarés du pape et de son œuvre. Ils voyaient par là ce qu'ils devaient attendre du gouvernement de Rodolphe. Les moines et le peuple furent gagnés sans peine; car bien des gens restaient encore fidèles à l'ancien monarque, et la discorde s'étendit de proche en proche. Suivant un ancien usage, le jour du couronnement, les jeunes gens se livraient aux jeux de la chevalerie qui attiraient une foule de spectateurs. Mais plus d'un habitant de la cité, échauffé par le vin et zélé partisan de Henri, voyait cette fête d'un œil jaloux. Il ne manquait plus qu'une occasion pour éclater; elle se présenta. Le fils d'un bourgeois se hasarda, sans doute d'après un plan concerté, d'enlever de l'habit d'un riche seigneur un ornement précieux qu'il cacha aussitôt. Il fut décou-

[1] Paul Bernr. : « Quod quidam sapientum ita interpretati sunt, Deum in legitimi principis electione suam adstipulationem mundo denotasse, per insoliti frigoris depulsionem et per clementioris aeris reparationem. » Dans ces paroles se montre l'esprit du temps. Bertold Const., ann. 1072.

vert et maltraité par le seigneur. L'objet fut repris, et le voleur conduit en prison; cependant le gouverneur de la ville lui rendit presque immédiatement la liberté. Mais les bourgeois en grand nombre attaquèrent les troupes de Rodolphe, qui, selon l'usage, étaient venues à la fête sans armes. Les uns furent blessés, d'autres tués, et le désordre s'augmenta d'un moment à l'autre. Les clercs firent sonner le tocsin pour soulever le peuple; par malheur pour les troupes royales, les armes qu'elles avaient déposées dans les hôtelleries avaient été enlevées par les habitants. La multitude furieuse se précipita vers le palais et vers l'église où le roi assistait aux vêpres, résolue de mettre le feu aux deux édifices. Les soldats de Rodolphe parvinrent à le garantir de la fureur de la populace; ils tuèrent un grand nombre d'assaillants, mais en éprouvant eux-mêmes de fortes pertes. Quand de son palais Rodolphe vit la cruelle situation des siens, les princes qui l'entouraient eurent bien de la peine à l'empêcher de se jeter au milieu de la mêlée. Lorsque les soldats furent une fois munis de leurs armes, ils se précipitèrent sur la foule, en firent un grand carnage et la dispersèrent. Quelques bourgeois se noyèrent dans le Rhin, et l'on évaluait à plus de cent le nombre de ceux qui avaient perdu la vie dans cette journée. Le lendemain, les principaux citoyens se présentèrent devant Rodolphe, s'offrant avec humilité à recevoir les châtiments

qu'il jugerait convenables de leur infliger, pourvu qu'ils obtinssent le pardon de leurs concitoyens. Ils prêtèrent en même temps serment de fidélité; mais la bourgeoisie n'en resta pas moins ennemie. Rodolphe s'empressa de quitter cette malheureuse cité [1].

Suivant l'antique usage, Rodolphe se mit en devoir de parcourir le pays, et se dirigea d'abord vers Worms, accompagné de l'évêque de cette ville; mais les habitants, restés fidèles à Henri, lui en fermèrent les portes. Sur cela, il se rendit dans la Souabe en passant par Tribur et Lorsch.

Esslingen, ancienne résidence royale, fut le premier lieu où il tint sa cour; puis il célébra la fête des Rameaux à Ulm et celle de Pâques à Ausbourg [2]. Dans ce dernier lieu, il rassembla tous les évêques et les princes de son parti, et, de concert avec eux, il commença à régler les affaires de l'Etat et de l'Eglise. Il fit partir en même temps pour Rome un des légats du pape, l'abbé Bernard; mais le légat fut arrêté en chemin par Ulrich de

[1] Cette relation est de Paul Bernr., c. 98; de Brunon, p. 35; de Bertold Const., ann. 1077; de Ab. Ursperg, p. 170; de Sigeb. Gemb., ann. 1077. Ces auteurs diffèrent sur l'issue de l'affaire. Suivant le dernier, le roi et Sigefroi s'enfuirent de la ville. D'après Bertold, Sigefroi s'interposa comme médiateur, s'offrant même pour otage; mais il fut insulté, et ne rentra pas à Mayence. Rodolphe et les siens furent chassés de la ville suivant Ursperg. Ces auteurs diffèrent aussi sur d'autres choses.

[2] Gerb., p. 57.

Lenzbourg, partisan de Henri; dépouillé de tout ce qu'il avait, il fut retenu captif pendant six mois, jusqu'à ce qu'enfin Henri lui rendit la liberté, à la prière de l'abbé de Cluny [1].

L'Allemagne se trouvait donc dans une complète anarchie, partagée entre les deux rois, entre Rodolphe et Henri; on voit en général que peu de gens passaient du dernier au premier, mais beaucoup au contraire du premier au dernier. Le parti de Rodolphe, d'après les conditions mêmes de son élection, devait nécessairement être celui du pape; c'est pourquoi il trouvait beaucoup d'ennemis, surtout parmi les évêques. Aux yeux de Grégoire, le parti de Henri était hérétique et réprouvé; celui de Rodolphe, saint et évangélique; et pourtant, tout en travaillant avec ardeur à favoriser ce parti, le pontife était encore peu disposé à reconnaître Rodolphe pour souverain. Quiconque n'était pas pour Grégoire n'était pas non plus pour Rodolphe; c'est ce qu'on vit déjà à Ausbourg le jour de Pâques, où Rodolphe fut abandonné par plusieurs de ses vassaux, parce qu'on avait reçu la nouvelle certaine de la marche de Henri [2] vers l'Allemagne. Imbricon, évêque d'Ausbourg, qui avait juré fidélité au nouveau roi, se détacha bientôt de son parti. Son exemple entraîna plusieurs autres princes, et plus il se montra opposé à Ro-

[1] Bertold Const., ann. 1077.
[2] Gerbert, p. 57.

dolphe à qui il refusa même le salut, plus sa défection devint funeste dans la Souabe et dans la Bavière, où il possédait un grand nombre de domaines. Les habitants d'Ausbourg étaient favorables à Henri, qui leur avait accordé un grand nombre de priviléges commerciaux; c'est pourquoi leur évêque brava toutes les menaces de Rodolphe [1].

Après les fêtes de Pâques, ce prince se rendit, par Ulm et Richenou, à Constance [2], où Otton, nommé par le roi Henri, continuait de porter le titre d'évêque, quoique le pape lui eût interdit toute fonction ecclésiastique. C'est pourquoi il était ennemi de Rodolphe, qui le chassa avec tous les simoniaques qui tenaient à lui et à l'ancien roi. Il mit à sa place Altmann, évêque de Passau [3], zélé restaurateur de la discipline canonique. Rodolphe, convaincu que, par cette conduite, il pourrait gagner la faveur de Grégoire, n'eut aucune crainte des nombreux adversaires qu'il soulevait contre lui. De Constance il se rendit à Zurich, où éclata une grande révolte parmi les clercs; car ils se rappelaient leurs infractions à la discipline ecclésiastique. Comme à Mayence, ils réussirent à animer le peuple contre lui, parce

[1] Bertold Const., ann. 1077.

[2] Gerbert, p. 57. Suivant Bertold, le roi aurait tenu une seconde assemblée à Esslingen, car il dit : « Post Pascha, generale colloquium apud Ezzlingen. »

[3] Tschudy, p. 28.

qu'il voulait, disaient-ils, les soumettre aux dures exigences du pape. A Saint-Gall, il mit à la tête du monastère le moine Lutold, au grand mécontentement des religieux, partisans de Henri [1]. Ils allèrent même jusqu'à briser dans le chœur la crosse abbatiale, et à peine était-il revêtu de sa nouvelle dignité, qu'il fut obligé de la quitter. C'est ainsi que la discorde étendit de plus en plus ses funestes ravages, en descendant du trône au siége des évêques, aux châteaux des seigneurs, aux cités bourgeoises, aux cellules des moines et des religieuses; c'est ainsi que toutes les classes de la société furent entraînées par les deux idées les plus sublimes de la vie, la liberté et la religion, dont l'une se personnifiait dans les princes et l'autre dans l'Eglise, dans le souverain pontife. Les guerres religieuses ont été terribles dans tous les temps : elles brisèrent une multitude de liens, lorsqu'un seul devait prévaloir; elles anéantirent l'unité qui est pourtant nécessaire. Mais aussi elles portèrent quelquefois l'homme aux actions les plus sublimes. Guerres malheureuses quand les individus périssent avec l'idée d'unité qu'ils portaient en eux; mais non, quand l'unité s'achète au prix d'une foule d'existences individuelles.

Rarement l'Allemagne et l'Italie avaient été livrées à une semblable discorde. Le pape n'était

[1] Tschudy, p. 28. Burkhard, *Lib. de Cas. S. Galli*, ap. Goldast, *Scr. Rer. alem.*, I, p. 67.

pas pour Henri; il ne s'était pas non plus déclaré pour Rodolphe, quoiqu'il le fût pour sa cause. Ce dernier prince avait député vers Grégoire, immédiatement après son élection, pour lui annoncer son élévation et lui promettre une entière obéissance dans les affaires spirituelles de l'Eglise [1]. Le pontife était encore dans la haute Italie quand les députés vinrent le trouver. Il fit longtemps attendre sa réponse; car Henri était bien près de lui, et, contre son attente, il le voyait à la tête d'un parti considérable. Henri se rapprocha de l'Allemagne avec une armée toujours croissante. Trouvant le passage des montagnes gardé par les troupes ennemies, il passa à Vérone, où il arriva le jour de Pâques, traversa ensuite Aquilée, entra dans le Frioul et dans la Carinthie, et, grâce à l'appui du duc Marquard et de son fils Lutold, il put se diriger vers Ratisbonne. Dans ce trajet plus d'un ancien allié vint rejoindre son ancien seigneur et roi, avec cette fidélité traditionnelle que le peuple allemand conserve à ses princes [2].

Les Bourguignons, qui étaient entièrement dévoués à Henri, se réunirent en foule sous ses étendards : après eux arrivèrent les évêques de Bâle et de Lausanne, avec leurs hommes d'armes; le comte palatin Hermann et toute la Franconie; Marquard de Carinthie et son fils Lutold, que le

[1] Paul Bernr., c. 98. Hugo Flavin, *Chron.*, p. 218.
[2] Tschudy, p. 28. Burkhard, *Lib. de Cas. S. Galli.*

prince avait toujours protégé contre Berthold. La Bavière fournit aussi un grand nombre de chevaliers et de seigneurs ; car Welf n'était point aimé de tous [1]. Plusieurs vassaux de Rudolf quittèrent leur suzerain ; Werner, évêque de Strasbourg, quitta ses deux frères, les comtes d'Achalm, qui étaient du parti de Rodolphe, pour s'attacher au roi. Ulrich d'Eppenstein, second fils de Marquard, nommé par Henri abbé de Saint-Gall, déposé par Rodolphe, rejoignit son bienfaiteur et avec lui une multitude de clercs. A la tête de leurs hommes d'armes, parurent le vieux comte Arnaud de Lenzbourg et Ulrich de Bregence, chevalier puissant et valeureux, le même qui avait emprisonné le légat du pape. Il y en eut bien d'autres dont l'affection pour Henri avait été à l'épreuve du malheur ; de ce nombre était Lutold, comte de Dillingen. Les comtes et les prélats de la maison de Welschneuenbourg et les comtes Egine, fils de Rodolphe d'Achalm, et Werner de Grüningen oublièrent, comme une foule d'autres, la suzeraineté de Rodolphe pour s'attacher à Henri [2] ; un grand nombre de parents et d'amis de Rodolphe vinrent se ranger également sous sa bannière [3] ;

[1] *Chron. Augustan.* Dans la Bavière, il se trouvait beaucoup de prêtres concubinaires, et par conséquent, le pape y avait beaucoup d'ennemis.

[2] J. de Muller, *Hist. des Suisses*, I, p. 320. Pfister, *Hist. de Souabe*, par Pfister, II, p. 130.

[3] Bertold Const.

enfin, au bruit des nouvelles hostilités, on vit arriver de la Bohême des hordes de brigands qui ne voyaient dans la guerre que le pillage et la dévastation [1]. Mais ce qui remplissait l'âme de Henri d'une joie indicible, c'était le beau dévouement et la fidélité inébranlable des cités germaniques, notamment de celles du Rhin. A l'exemple de ses prédécesseurs, Henri leur avait accordé des priviléges importants [2]. Plusieurs d'entre elles jouissaient des avantages précieux de la trêve de Dieu [3]. Dès 1073, les marchands de Worms avaient été affranchis de tout péage; dans d'autres, il avait ajouté au droit de tenir marché celui d'établir des péages et de battre monnaie. Les villes se rappelaient ses bienfaits, et plus les bourgeois, plus surtout les marchands trouvaient de protection près du roi contre les princes et les chevaliers, plus aussi ils soutenaient avec ardeur le parti de celui qu'ils regardaient comme un rempart contre leurs oppresseurs. Ces priviléges contribuèrent dès lors à donner de l'importance à la bourgeoisie et surtout aux corps des négociants. Chacun courut se ranger sous les drapeaux du monarque, et employa pour la guerre des armes que, pendant longtemps, il n'avait portées que pour la sûreté de ses biens et de sa personne [4]. Cet

[1] Pelzel, *Hist. de Bohême*, p. 69.
[2] Fischer, *Hist. du Commerce*, I, p. 342.
[3] Fischer, I, p. 361. Datt., *de Pace publica*.
[4] Helmold, *Chron. Slavor.*, I, c. 28.

empressement fut d'autant plus vif que beaucoup d'entre eux voyaient avec peine les passages de l'Italie fermés par les ducs [1]. Les monastères que Henri avait eu soin de doter lui envoyèrent leurs troupes [2]. Tous ceux qui suivaient Henri le suivaient de leur propre mouvement. La forte prépondérance des seigneurs avait rompu les liens du service féodal, et les prestations en étaient entièrement volontaires; ce souvenir des bienfaits reçus, l'espoir d'en obtenir d'autres, et la ferme confiance de voir maintenu, sous le gouvernement de Henri, ce que Rodolphe ébranlait ou ce que la réforme pouvait détruire, tels étaient les éléments qui combattaient en faveur du premier.

Cependant les forces imposantes de Rodolphe prouvent que tous les esprits ne partageaient pas les mêmes sentiments. Quiconque épousait le parti de Grégoire, embrassait par là même celui de Rodolphe; ainsi une foule d'ecclésiastiques de la Souabe et de la Suisse s'attachèrent à lui *.

[1] Bruno. « Maxima pars exercitus ejus ex mercatoribus erat. » *Voy.* p. 120-121.

[2] *Voy.*, sur des donations aux monastères, Schœfflin, *Cod. Diplomat.*, t. IV, p. 22; Schannat, *Vindem. Litterar.*, p. 106; de Reinhardsbron, etc.

* On voit ici que tous les ecclésiastiques n'étaient pas opposés aux décrets de Grégoire. Il y avait encore à cette époque dans le clergé un parti honnête, vertueux et exemplaire, comme nous le verrons encore dans la suite de cette histoire. Les clameurs contre Grégoire étaient celles d'une faction. (*Note du trad.*)

Altmann de Constance lui était dévoué par reconnaissance ; à lui se joignirent aussi les évêques de Coire, de Wurzbourg et de Worms, ce dernier était toujours animé d'une vieille haine contre Henri ; trois abbés du plus haut rang envoyèrent leurs troupes à Rodolphe : c'étaient Eckard de Richenou, l'ardent Sigefroi, l'abbé du couvent de tous les Saints à Schaffouse, et Guillaume de Hirsau, l'homme le plus exemplaire de son temps [1]. Il faut encore y joindre ceux de Stein et de Rheinau. Parmi les princes et les seigneurs, il comptait au nombre de ses dévoués amis Bertold et Welf, leurs nombreux vassaux et soldats, Hugues, comte palatin de Tübingue; les comtes Marquard avec la ville de Bregence, Hartmann de Dillingen, de Montfort, Burchard de Nellembourg, Cunon et Lutold d'Achalm, Werner de Habsbourg, Adalbert de Calw et ses trois fils, Brunon, Adalbert et Godefroi [2], sans compter d'autres personnages illustres.

Au moment où Henri entra dans la Souabe, son armée se montait à douze mille hommes. Mais ces forces augmentèrent à mesure qu'il passa d'une cité à une autre ; à Ratisbonne de nouvelles troupes vinrent se ranger sous ses ordres. Rodolphe en fut effrayé ; néanmoins il résolut de montrer bientôt de quel côté se trouvait le bon droit. Il était campé avec cinq mille Souabes près de Sigmaringen (Somme-

[1] C'est ce que prouve la *Chronique Hirsaug.*
[2] J. de Muller et Pfister.

ringen), où était une petite ville du même nom. Henri parcourut le pays en le dévastant; partout où les hordes de Bohême s'étaient montrées, la contrée n'offrait plus que l'aspect d'un vaste désert. La Souabe surtout ressentit toutes les horreurs du brigandage; elle était livrée à la rapine, au fer et aux flammes. La Franconie orientale et les pays situés sur le bord du Rhin et du Danube jusqu'à Esslingen, et même jusqu'à Ulm, éprouvèrent le même sort[1]. La terreur marchait devant lui. Rodolphe voulut aller à sa rencontre; mais les princes et les seigneurs de son armée s'opposèrent à son dessein, et lui conseillèrent d'attendre des renforts avant d'attaquer son rival. Pendant qu'on délibérait ainsi, Henri pressa sa marche, tomba à l'improviste sur les troupes de Rodolphe, et les mit en fuite[2]. Avec ce succès recommencèrent le pillage et l'incendie. Rodolphe renvoya ses vassaux, et, accompagné d'un petit nombre d'amis, il gagna la Saxe, s'arrêta quelques heures à Hirsau[3], et ensuite à Erford, où la noblesse saxonne lui fit un brillant

[1] Gerbert, p. 28. Bertold Const., ann. 1077. Ce dernier dit des Bohémiens : « Fautores ejus ex Bohemia, homines libentius quam pecudes prædabantur, ut eos usque ad satietatem suæ libidinis inhumanæ prostituerent, et postea inhumanius eos cynocephalis devorandos venderent. »

[2] Burkhard., *Lib. de Cas. S. Galli*, p. 67.

[3] Brunon dit : à Erford (Erpesfort). *La Chron. de Hirsaug.* le fait aller en Saxe. « Post coronationem suam cum Sigefrido, archiepisc. de Magontia, sese fuga salvantes, congregaturi contra regales exercitum. »

accueil comme à son roi légitime, et l'accompagna jusqu'à Mersebourg. Dans cette ville s'étaient réunis les seigneurs, les ducs, les comtes, les barons, et les chevaliers de la Saxe. On donna une grande fête à Rodolphe, et on le reconnut solennellement pour roi des Saxons. Dans une réunion de princes, il fut d'avis de rassembler sur-le-champ une armée pour attaquer Henri, l'ennemi public de l'Empire; car se livrer à une molle oisiveté dans des jours aussi orageux, cela lui paraissait une chose indigne du peuple saxon, et entièrement contraire à ses intérêts. Les Saxons s'armèrent donc de tous côtés [1].

Dans cet intervalle, Henri continuait ses ravages dans la Souabe, dévastant les domaines de ses ennemis, et faisant raser leurs châteaux forts. Il tint une diète à Ulm, où il reprit la couronne et la direction des affaires; son premier acte fut de prononcer, suivant les lois teutoniques, une condamnation contre trois ducs infidèles. Il les déclara déchus de leurs dignités et de leurs fiefs, qu'il distribua entre ses créatures, pour se les attacher encore davantage. Il fit une large part au comte Ulrich de Lenzbourg, qui avait arrêté le légat du pape. Le Brisgau fut cédé à Werner, évêque de Strasbourg, qui, le premier, lui avait apporté en Italie la nouvelle de l'élection de Rodolphe [2]. Im-

[1] Bruno, p. 136.
[2] Albert. Stad., p. 246. Bertold Const.

bricon, évêque d'Ausbourg, se rendit également à Ulm, y célébra la messe en présence de Henri et reçut la communion, comme preuve de l'injustice de la cause de Rodolphe. Mais, peu après, il tomba gravement malade et mourut avant la fin de l'année.

Ce fut vers ce temps que Rodolphe envoya des ambassadeurs au pape, pour solliciter de lui la reconnaissance de l'élection de Forcheim [1]. De son côté, Henri en avait également envoyé [2], pour instruire Grégoire du succès de ses armes, et pour le détacher, par ce moyen, du parti de Rodolphe [3]. Le pape était encore à Carpineta quand les députés arrivèrent près de lui. En voyant les désordres de l'Allemagne, les dissensions de toutes les classes de la société, occasionnées par l'élection de Rodolphe, la situation critique de ce prince, les espérances nouvelles de Henri, les vengeances qu'il était prêt à tirer de ses ennemis, Grégoire résolut de ne se prononcer ni pour l'un ni pour l'autre, quoiqu'il donnât à Rodolphe le titre de roi *; il écrivit donc à ses légats en Allema-

[1] Bertold, ann. 1077.

[2] *Chron. Hirsaug.*, p. 249.

[3] *Epist.* IV, 24. Mais, comme dit la *Chron. Hirsaug.* : Quatenus Rudolphum, ut invasorem regni, excommunicare dignaretur papa. »

* Ici on s'est encore permis bien des déclamations qui n'ont aucun fondement. Les princes allemands avaient choisi un nouveau roi contre l'intention et le conseil de Grégoire. Le pape ne pouvait pas rejeter ce choix, il n'en avait pas le droit. (*Voy.* Sachs. Landrecht, l. III, art. 52, dans Eichhorn, t. II, p. 365.) Le roi étant choisi, tout de-

gne[1] : « Vous n'ignorez pas, dit-il, que, confiants » dans la miséricorde de Dieu et dans l'appui de » saint Pierre, nous sommes partis de Rome pour » aller rétablir la paix dans le royaume d'Alle- » magne, pour l'honneur de Dieu et pour l'utilité » de la sainte Eglise. Mais ceux qui devaient nous » escorter nous ayant manqué, et l'arrivée du roi » en Italie ayant suspendu notre voyage, nous » nous sommes arrêtés en Lombardie, au milieu » des ennemis de la religion chrétienne, non sans » dangers; et jusqu'à présent nous n'avons en- » core pu franchir les monts, comme nous le dé- » sirions. Nous vous prescrivons donc, par l'auto- » rité de saint Pierre, d'enjoindre aux rois Henri » et Rodolphe d'assurer la liberté de notre voyage, » et de nous donner le secours et l'escorte de gens » dans lesquels vous aurez toute confiance. Nous » avons à cœur de régler leur différend, avec le » concours des clercs et des laïques, qui, dans ce » royaume, craignent et aiment le Seigneur, et de » décider entre les mains duquel la justice doit » placer les rênes de l'Empire. Vous savez, en ef-

vait se décider par la voie des armes. Que pouvait faire Grégoire dans cette circonstance? Rien autre chose, sinon de se constituer médiateur, concilier les esprits, éviter autant que possible l'effusion du sang: c'est ce qu'il cherche à faire, et s'il n'y réussit pas, ce n'est pas à lui qu'il faut s'en prendre. (*Note du trad.*)

[1] *Epist.* IV, 23. Bertold Const. : Præcepit, ut treugas ad invicem facerent.

» fet, qu'il est de notre devoir et du droit du siége » apostolique de traiter et de juger toutes les affaires » majeures de l'Église. Celle qui s'agite entre ces » deux princes est si grave et si dangereuse, que, si » nous la perdions de vue un seul moment, il en » résulterait les plus déplorables dommages, non-» seulement pour eux et pour nous, mais aussi pour » l'Eglise universelle. C'est pourquoi, si l'un de » ces deux rois refuse d'obéir à nos commande-» ments et ne tient aucun compte de nos injonc-» tions, si son orgueil révolté contre Dieu menace » l'Empire d'une désolation nouvelle, usez de la » force que vous tenez de nous et de saint Pierre » pour lui résister jusqu'à la mort; et, en lui » ôtant l'administration de l'Etat, anathématisez-» le avec tous ses adhérents : car vous n'oubliez » pas que c'est un crime d'idolâtrie que de dés-» obéir au saint Siége, et que saint Grégoire a éta-» bli que les rois perdaient leur couronne lors-» qu'ils osaient s'opposer aux ordres de l'Eglise » romaine. Celui des deux rois qui aura reçu » notre volonté avec respect et qui montrera son » obéissance envers l'Eglise, comme il convient » à un prince chrétien, vous l'aiderez de vos » conseils et de votre secours, après avoir réuni » tous les clercs et tous les laïcs qu'il vous sera » possible d'assembler : vous le confirmerez dans » la dignité royale de notre part et en vertu de la » puissance de saint Pierre, et vous ordonnerez

» à tous les évêques, abbés, clercs et laïcs du » royaume, de lui obéir fidèlement et de le servir » comme ils le doivent à leur souverain [1]. »

Le même jour Grégoire écrivit une seconde lettre adressée à tous les sujets de l'empire teutonique ; elle est conçue en ces termes : « Nous vou» lons que vous sachiez, nos très-chers frères, que » nous ordonnons à nos légats d'enjoindre aux » rois Henri et Rodolphe de nous laisser en sû» reté parvenir jusqu'à vous, afin que nous dis» cutions le différend qui s'est élevé entre eux à » cause de leurs péchés. Notre cœur est plongé » dans l'amertume et dans la tristesse, au spec» tacle de tant de chrétiens voués à leur perte » dans ce monde et dans l'autre, de la religion » chrétienne déchirée, et de l'empire romain me» nacé de ruine par l'orgueil d'un seul homme. » Chacun des deux rois, en effet, nous a demandé » les secours du saint Siége [2]. Et nous, confiants » dans la miséricorde du Seigneur et dans le se» cours de saint Pierre, nous sommes prêt, avec » votre conseil, à décider de quel côté se trouve

[1] *Epist.*, IV, 23. *Gerbert*, p. 58.

[2] Uterque namque rex a nobis, imo ab apostolica sede, cui licet indigni præsidemus, adjutorium requirit. (*Epist.*, IV, 24.) Verumtamen, sicut vir callidus et sagax, dominum papam Gregorium per nuntios suos blande et humiliter exoravit quatenus eumdem Rudolphum mox excommunicationi subjiceret. (*Ex libro Ms.* Censuali Centii Cemerarii, postea Honorii III, c. II, p. 9.)

» la justice, à secourir celui en qui sera reconnu
» le droit à l'empire. Si donc l'un ou l'autre est
» assez téméraire pour s'opposer à notre voyage
» et pour refuser le jugement du Saint-Esprit,
» méprisez-le comme un membre de l'Antechrist
» et comme le persécuteur de la religion chré-
» tienne; observez la sentence que nos légats
» donneront contre lui, en vous rappelant que
» Dieu punit les superbes et donne sa grâce aux
» humbles. Celui des deux rois qui recevra avec
» respect le jugement, c'est-à-dire le décret que le
» Saint-Esprit rendra par notre bouche (car nous
» croyons fermement que partout où deux ou
» trois personnes sont réunies au nom du Sei-
» gneur, elles sont inspirées par lui-même), ce-
» lui-là obtiendra votre appui et votre obéis-
» sance, ainsi que l'ordonneront nos légats; et
» vous l'aiderez de tous vos moyens pour qu'il
» jouisse pleinement de l'autorité royale et qu'il
» remédie aux maux dont l'Eglise est presque ac-
» cablée. Nous ne devons pas oublier que celui
» qui méprise les décrets du siége apostolique se
» rend coupable d'idolâtrie. Car, si le saint Siége
» résout et juge les choses divines et spirituelles,
» combien ne doit-il pas à plus forte raison juger
» les choses terrestres et séculières*! Sachez en-

*Le raisonnement de Grégoire est : celui qui est rebelle au saint Siége encourt le crime d'idolâtrie, c'est-à-dire est un infidèle; le pape a donc le droit de le juger. Ce droit faisait partie de la constitution des Etats. (*Note du trad.*)

» core, mes chers frères, que depuis notre dé-
» part de Rome, quoique nous ayons couru de
» grands dangers en séjournant parmi les enne-
» mis de la foi chrétienne, nous ne nous sommes
» laissé ni fléchir par les prières ni intimider par
» les menaces, et que nous n'avons rien promis
» aux deux rois que notre justice. Car nous ai-
» mons mieux souffrir la mort, s'il le faut, que de
» consentir à être la cause des troubles de l'E-
» glise[1]. »

Rodolphe savait que, d'après les principes de Grégoire, sa cause était celle de la justice et que sa conduite ne pouvait que lui plaire, et il était tout disposé à remplir les vues du pontife. Mais Henri tenait les passages des Alpes fermés, et ne se souciait nullement de l'enquête du pape ; il ne permit pas même aux légats de se rendre de la Bavière dans la Franconie[2]. Il aimait mieux décider l'affaire par la voie des armes. C'est pourquoi il poussa ses armements avec plus de vigueur que jamais, passa d'Ulm à Ausbourg, où les bourgeois le reçurent avec de bruyantes acclamations. Dans la Bavière, son passage fut signalé par la démolition des châteaux et le ravage des campagnes.

[1] Ad hoc nos ordinatos et in apostolica sede constitutos esse cognoscimus, ut in hac vita non quæ nostra, sed quæ Jesu Christi sunt, quæramus, et permultos labores patrum sequentes vestigia, ad futuram et æternam quietem, Deo miserante, tendamus. *Epist.*, IV, 24.

[2] Gerb., p. 58. Bertold. Const., ann. 1077.

Pendant qu'il se trouvait à Ratisbonne, Siccard, patriarche d'Aquilée, vint le rejoindre avec des troupes. Car en Italie aussi l'opinion se prononçait pour Henri de telle sorte, que l'évêque de Verceil, chancelier du roi, à la tête de son parti, ne craignait pas de convoquer une diète dans les plaines de Ronceaux pour déposer Grégoire; mais la mort vint l'arrêter dans ses projets[1].

La situation de Rodolphe devenait donc de plus en plus critique. Tous ses domaines étaient au pouvoir de Henri. Ses vassaux ne cessaient de passer au camp de son rival, bien que souvent ils le fissent dans la seule vue de préserver leurs possessions du pillage.

Henri, en se voyant à la tête de forces aussi imposantes, résolut d'aller chercher son ennemi dans la Saxe[2]. Rodolphe avait quitté ce pays, et s'était avancé jusqu'à Wurzbourg, dont il faisait le siége, parce que les habitants de cette ville lui étaient opposés, et qu'ils avaient chassé leur évêque Adalbert, que le respect pour le souverain pontife avait porté à se déclarer contre Henri[3]. Rodolphe y attendit les renforts de Berthold et de Welf, ainsi que ses vassaux de la Souabe. Il avait déjà fait dresser des échelles pour monter à l'as-

[1] Bertold. Const., ann. 1077. Siccard mourut aussi peu après son arrivée à Ratisbonne.

[2] Bertold. Const., ann. 1077.

[3] *Chron. Hirsaug.*, p. 249.

saut, quand Henri prit ses mesures pour empêcher la jonction des troupes de Rodolphe et celles de ses deux alliés. Ces derniers s'avancèrent avec cinq mille hommes remplis d'une telle ardeur pour le combat, que Henri, dont la position était fort désavantageuse, se vit obligé de faire sa retraite pendant la nuit : il rencontra sur son passage un détachement d'environ cent hommes qui s'étaient refugiés dans une église; Henri, ne pouvant vaincre la courageuse résistance qu'ils lui opposaient, fit mettre le feu à l'édifice, et les fit tous périr dans les flammes*. Il se rendit après cet exploit dans ses fidèles provinces du Rhin pour y lever de nouvelles troupes. Il campa entre le Rhin et le Necker, où il attendait les secours qui devaient lui arriver de la Bavière et de la Bohême[1]. Quand Rodolphe fut informé de ce mouvement, il crut qu'il fallait en finir avec Henri avant l'arrivée de ces renforts. Ainsi, après avoir perdu un mois devant Wurzbourg, qu'il ne put prendre, il se dirigea à marches forcées vers le Necker; mais tous les passages étaient fortifiés et gardés[2]. Les deux armées se trouvaient si près l'une de l'autre, qu'on pouvait se parler; les soldats de Rodolphe, em-

* Voilà, entre mille autres, un trait de Henri, que, suivant nos auteurs modernes, *l'histoire impartiale n'accusera pas de cruauté*. (*Note du trad.*)

[1] Bruno, p. 136.

[2] Gerbert, p. 58 : « Undique vadis qualitercumque obstructis. »

pressés d'en venir aux mains, donnèrent à choisir à ceux de Henri, ou de traverser la rivière, ou de la leur laisser traverser [1]. Rodolphe lui-même se rendait souvent sur les bords du fleuve pour provoquer son rival et dire aux chefs de son armée que si Henri ne lui laissait pas un libre passage, il se retirerait à deux milles jusqu'à ce que l'ennemi eût traversé le Necker avec toute son armée; qu'en cela il n'avait d'autre but que de terminer la querelle par une bataille, et qu'il pouvait l'assurer sur son honneur et par serment. Il demandait que la décision de la cause fût remise au souverain arbitre, soit par un combat singulier, soit par une action générale. Mais Henri ne fit aucune réponse [2].

Rodolphe se retira pour engager son ennemi à passer la rivière; mais ce fut en vain. Il reprit alors sa première position. Plusieurs chefs de l'armée de Henri s'opposèrent vivement à ce qu'on courût les chances d'un combat. On attendait vainement des renforts, et l'on ne se croyait pas en mesure de livrer bataille. On résolut donc d'entamer la voie des négociations. Après quelques pourparlers entre les principaux chefs de l'armée de Henri et les ducs Berthold et Welf, une entrevue eut lieu entre les deux rois et les légats

[1] Bruno, p. 136.
[2] Gerb., p. 59.

du pape. On convint d'une suspension d'armes qui devait amener la pacification complète par suite de négociations ultérieures. On arrêta unanimement que celui dont la cause serait trouvée juste après un examen approfondi, serait reconnu par l'autre pour seigneur et pour roi. Une diète devait être convoquée sur les bords du Rhin en présence des légats apostoliques, et aucun des deux princes ne devait prendre part aux délibérations ni empêcher l'assemblée [1].

Après ces conventions, Rodolphe congédia ses troupes et se retira en Saxe. Il fut rencontré par les Bavarois qui accouraient près de Henri, qui les attendait sur les bords du Rhin, pour rompre une trêve que des circonstances impérieuses lui avaient imposée. Aussi, à peine eut-il reçu ce renfort, qu'il pénétra dans la Souabe, où il exerça les plus odieuses vexations, livrant tout au pillage et aux flammes. Il voulait pousser jusque dans le pays des Saxons; mais il en fut empêché par les chefs de son armée, qui s'étaient rendus cautions de la trêve qu'il venait de conclure.

Rodolphe, se voyant indignement trompé, s'occupa des moyens de mettre ordre aux affaires de la Saxe. Comme, au temps fixé pour la diète, Henri arrêtait tous ceux qui voulaient s'y rendre, les légats, suivant l'avis de Rodolphe, se réuni-

[1] Gerbert et Bruno.

rent à Goslar avec les évêques et les seigneurs, frappèrent d'anathème l'empereur Henri, et, en vertu de l'autorité apostolique, ils lui interdirent l'administration du royaume[1].

Dans la Souabe et dans les pays voisins, Henri tirait la plus cruelle vengeance de ses ennemis. Le duc Berthold s'était enfermé dans sa forteresse de Lindberg, et, comme de cette place il voyait la fumée des villages et des villes en cendres, et l'horrible dévastation du pays, il en conçut un chagrin si profond, que bientôt ses trois fils, Berthold II, Hermann, moine de Cluny, et Gebhard, plus tard évêque de Constance, eurent à pleurer sa mort[2]. Le comte Hugues de Montfort fut chassé de son château et de ses domaines. De là, Henri se rendit dans la Thurgovie, expulsa de Saint-Gall l'abbé Lutold, et établit à sa place Ulrich, fils du duc Marquard de Carinthie et frère du duc Lutold : cette circonstance fit naître de longues divisions entre Ulrich et l'abbé Eckard, qui prit parti pour Lutold[3].

De la Thurgovie, Henri marcha vers la Bavière, et son armée se livrait, sans doute à son insu, aux plus coupables excès; car, comme l'opinion générale désignait Henri comme ennemi du pape

[1] Gerbert, p. 60-64.
[2] *Abbas Ursperg*, p. 170. Tschudy, ann. 1077. *Annal. Saxon.*, ann. 1077.
[3] Tschudy, ann. 1077.

et de l'Église, il est probable qu'un grand nombre de ses guerriers profitaient de cette opinion pour couvrir leurs forfaits, quoique le roi lui-même fît sentir, à plus d'un prêtre obstiné et indocile, que si le pape avait du pouvoir, le prince en avait aussi, et qu'il n'était pas toujours prudent de le méconnaître [1].

Pendant qu'il parcourait le pays à la tête de ses troupes et qu'il s'approchait de plus en plus de la Franconie, en faisant peser son joug principalement sur les églises et sur le clergé, Grégoire revint à Rome, après avoir travaillé sans relâche, jusqu'à la fin de cette année, à l'exécution de son plan, ainsi que le prouvent plusieurs de ses lettres datées de Carpineta et de Florence [2]. Les Romains l'accueillirent avec de grandes marques de joie. Peu après son retour, il écrivit deux lettres aux habitants de l'île de Corse [3], qui avaient manifesté le désir de se placer sous la protection de l'Église romaine. En conséquence, le pape y envoya Landolphe, évê-

[1] Plusieurs écrivains contemporains s'élèvent avec énergie contre la conduite de Henri. C'est ainsi que la *Chron. de Verdun*, dans Hugues de Flavig, dit, p. 220 : « Henricus, quia affectatis iniquitatibus ejus subsequens favebat effectus, bella, cædes, homicidia, per se suosque perpetrare non desistebat. Ecclesiarum destructionem, et ovilis dominici perturbationem sitiens, pastores ab ecclesia abigebat, lupos ad ovilia subintroducens et prosperitate sua decipiebatur, quia dirigebatur in manu ejus dolus. »

[2] *Epist.*, IV, 26-28 ; V, 1-2.

[3] *Epist.*, V, 2, 4. La 1re est datée de Sienne.

que de Pise, pour prendre possession de ce pays, au nom du Siége apostolique, et pour y régler les affaires de la religion. Dans la seconde épître, Grégoire félicite les Corses d'avoir replacé leur île, qui n'appartenait à aucun mortel ni à aucune puissance terrestre, sous l'autorité de son possesseur légitime, qui est l'Église romaine *; puis il les exhorte à persister dans leur résolution, à s'opposer avec vigueur à toute autre usurpation, et leur offre des troupes de la Toscane, s'ils en avaient besoin **.

Il était très-important pour Grégoire qu'à la mort de Siccard, archevêque d'Aquilée, cette Église fût pourvue d'un pasteur de son choix. Aussi il eut soin d'envoyer au clergé, au peuple et aux suffragants de cette métropole, deux lettres sur ce grave objet[1]. Dans la première, conformément à

* Scitis, fratres et carissimi in Christo filii, non solum vobis, sed multis gentibus manifestum esse, insulam, quam inhabitatis, nulli mortalium nullique potestati, nisi sanctæ Romanæ Ecclesiæ ex debito vel juris proprietate, pertinere, et quod illi qui eam hactenus violenter, nihil servitii, nihil fidelitatis, nihil penitus subjectionis aut obedientiæ beato Petro exhibentes, tenuerunt, semetipsos crimine sacrilegii et animarum suarum gravi periculo obligaverunt. *Epist.*, v, 4. (*Note du trad.*)

** « Habemus per misericordiam Dei in Tuscia multas comitum et nobilium copias ad vestrum adjutorium. » — On voit encore ici la raison pour laquelle les peuples se mettaient sous la protection du saint Siége : c'est qu'ils en recevaient des secours lorsqu'ils en avaient besoin pour repousser l'usurpation étrangère. (*Note du trad.*)

[1] *Epist.*, v, 5-6,

ses grands desseins, il parle de la réforme de l'Église en ce qui concerne l'élection des évêques. « Il est une règle antique, dit-il, connue de tous, » pleine de sagesse et de vérité, sanctionnée non par » les hommes, mais par Jésus-Christ, qui dit : *Celui » qui entre dans la bergerie par la porte, est le pas- » teur de ses brebis; mais celui qui entre non par la » porte, mais par un autre endroit, est un voleur et » un larron* [1]. Cette règle, longtemps négligée » dans l'Église à cause de nos péchés, et mécon- » nue par une coupable habitude, nous voulons » la rétablir et la remettre en vigueur, pour la » gloire de Dieu et le salut de toute la chrétienté. » Nous voulons donc que, pour conduire le peu- » ple de Dieu, il soit fait dans chaque Église un » tel choix, que l'évêque nommé ne soit pas, sui- » vant la parole des saintes Écritures, un voleur » et un larron, mais qu'il ait le nom et la charge d'un » vrai pasteur. Tel est notre désir, telle est notre » volonté, tel sera le but constant de nos efforts, » tant que nous vivrons. Nous sommes loin de » détourner du service et de la fidélité qu'on doit » au roi. N'établissant rien de nouveau, ni rien de » notre propre fonds, nous voulons ce qu'exigent » la nécessité et le salut de tous; nous voulons que,

[1] Ici, comme en bien d'autres occasions, Grégoire applique à la défense des investitures le passage de saint Jean, chap. 10, v. 1 : « Amen, amen, dico vobis, qui non » intrat per ostium in ovile ovium, sed ascendit aliunde, « ille fur est et latro. »

» conformément aux décisions des saints Pères, » l'autorité évangélique et canonique soit mainte- » nue, avant tout, en ce qui concerne la nomination » des évêques *. » Il tient ensuite un langage plus sévère, et même menaçant, pour qu'on fasse l'élection suivant l'ordre voulu par ses décrets. Ces deux lettres prouvent le zèle avec lequel il défendait sa cause, qui était celle de Dieu.

Grégoire reçut, vers la même époque, des nou-

* Grégoire exprime ici en peu de mots tout son plan relativement à la réforme de l'Eglise; ses paroles sont trop belles pour que nous ne les citions pas : « Antiqua et nota sacræ institutionis est regula, non ab hominibus, sed ab Jesu Christo Deo et Domino nostro plenissima suæ sapientiæ consideratione, et veritatis definitione sancita, ipso dicente in Evangelio : *Qui intrat per ostium pastor est ovium, qui autem non intrat per ostium, sed ascendit aliunde, fur est et latro.* Quaproter quod in Ecclesia diu peccatis facientibus neglectum et nefanda consuetudine corruptum fuit, et est, nos ad honorem Dei et salutem totius christianitatis innovare et restaurare cupimus, videlicet ut ad regendum populum Dei in unaquaque ecclesia, exigente tempore, talis et eo ordine eligatur episcopus, qui juxta veritatis sententiam non fur et latro dici debeat, sed nomen et officium pastoris habere dignus existat. Hæc quidem nostra voluntas, hoc nostrum est desiderium, hoc, miserante Deo, nostrum, quoad vixerimus, indefessum erit studium. Cæterum quod ad servitium et debitam fidelitatem regis pertinet, nequaquam contradicere aut impedire volumus. Et ideo nihil novi, nihil nostris adinventionibus superinducere conamur, sed illud solummodo quærimus, quod et omnium salus postulat et necessitas, ut in ordinatione episcoporum, secundum communem sanctorum Patrum intelligentiam et approbationem, primo omnium evangelica et canonica servetur auctoritas.» *Epist.*, v, 5. (*Note du trad.*)

velles de la négociation de ses légats en Allemagne. Udon, archevêque de Trèves, et Thierry de Verdun, se trouvaient alors à Rome en qualité d'envoyés de l'Empire. Le dernier, député par Henri, demanda au saint Père de décider l'affaire des deux rois dans un concile à Saint-Jean-de-Latran; et comme ce vœu fut accueilli d'une voix unanime, on jugea convenable d'envoyer de nouveaux légats en Allemagne, pour prendre une décision, au nom du pape, dans la diète convenue par les deux princes. Celui qui s'opposerait à la pacification devait être frappé sans délai de l'excommunication. Udon de Trèves s'était joint aux nouveaux légats pour servir de médiateur[1]. Mais, comme nous l'avons déjà vu, Henri avait anéanti toute espérance de pacification. Le pontife adressa donc à Udon une lettre[2], dans laquelle il lui fait part de la douleur et des angoisses que faisaient naître dans son âme les mouvements et les désordres qui bouleversaient l'Etat. Il se plaint de n'avoir reçu de réponse ni de ses légats ni des princes allemands auxquels il avait adressé des lettres, et il renvoie une copie des dernières, ainsi que la formule du serment prêté par le roi.

« Celui qui lit dans les cœurs, dit-il, sait quelle » est depuis longtemps notre sollicitude et quelle

[1] *Annal. Trevirens.*, p. 558.
[2] *Epist.*, v, 7.

» est notre anxiété sur les troubles du royaume
» teutonique. Nous lui avons adressé, et nous lui
» adresserons encore de fréquentes prières, s'il
» daigne les exaucer, et nous les avons fait ap-
» puyer par celles d'un grand nombre d'hommes
» religieux et de pieuses congrégations, afin qu'il
» ait pitié de cette nation; qu'il l'empêche de
» tourner ses armes contre ses propres entrailles,
» et de causer sa ruine; qu'il réprime, par sa puis-
» sance, la cause de la discorde, et que, par sa
» divine modération, il apaise les partis, sans
» les laisser s'emporter à des suites funestes et
» déplorables. Il y a plus de trois mois que nous
» avons envoyé nos instructions à Bernard, notre
» diacre, et à Bernard, abbé de Marseille, dont
» nous avons appris la captivité, et que nous avons
» écrit aux seigneurs ecclésiastiques et laïcs, les
» engageant à faire éviter l'incendie, le meurtre,
» et les autres maux de la guerre, et à prendre,
» sur cette importante affaire, le parti qui nous
» paraissait le plus juste, et pour les pousser da-
» vantage, nous y avons ajouté l'injonction de
» l'autorité apostolique. Comme nous ignorons
» si vous les avez reçues ou si vous les avez re-
» gardées comme authentiques, nous vous en en-
» voyons des copies, vous prescrivant de faire tous
» vos efforts pour que le différend soit terminé
» selon le jugement qu'elles renferment. Nous
» vous avons envoyé aussi le serment que le roi

» Henri nous a prêté par ses envoyés, et qui a
» été remis entre les mains de l'abbé de Cluny,
» afin que par cette lecture vous puissiez appré-
» cier la droiture de sa conduite envers nous, lors-
» que ses partisans prennent nos légats prison-
» niers. Nous avons vu par là qu'il n'a encore
» fait rien qui soit digne de lui. Nous ne permet-
» trons jamais qu'il profite de cette occasion pour
» agir contre la justice; car il n'a pu obtenir, ni
» par ses prières ni par ses menaces, de nous
» écarter de ce que nous regardions comme juste.
» Nous persisterons, avec le secours de Dieu,
» dans ces sentiments; ni la vie, ni la mort ne
» pourront nous en détourner[1]. Agissez donc, mes
» très-chers frères, afin qu'il paraisse combien
» vous aimez la liberté de l'Eglise et le salut
» commun; car vous savez que si cette affaire
» venait à empirer par négligence, elle répan-
» drait non-seulement sur l'Allemagne, mais sur
» toute la chrétienté des maux sans nombre, et
» d'incalculables calamités*. »

[1] Il dit ici, en parlant du roi Henri : « Nunquam apud nos aut precibus aut aliqua ostentatione amicitiarum vel inimicitiarum obtinere potuit, ut quidquam pro eo, præter quod justum videretur, dicere vel censere vellemus. Atque in ea re quoad vixerimus incunctanter, Deo adjuvante, persistere nullo periculo vitæ vel mortis deterrebimur. »

* *Epist.*, v, 7. Cette lettre nous montre quel zèle mettait Grégoire à la pacification de l'Allemagne, et quelle était la droiture de ses intentions. (*Note du trad.*)

Un autre sujet de chagrin pour le souverain pontife, c'était la situation de l'Eglise d'Orléans, où Rainier, élevé à l'épiscopat, contrairement aux saints canons, se livrait à la simonie, vendant au plus offrant les abbayes et les archidiaconats. Grégoire l'avait invité à comparaître à Rome; mais Rainier n'en avait tenu aucun compte. Grégoire le suspendit de ses fonctions, et le retrancha du corps de l'Eglise; mais il méprisa l'un et l'autre. Le pape fixa de nouveau un jour où il devait rendre compte de sa conduite dans un synode d'évêques, sous peine d'être déposé [1]. Il écrivit, pour cet effet, à Richer, archevêque de Sens, à Richard de Bourges, à leurs suffragants, et à Rainier lui-même.

« Vous savez, dit-il à Richer et aux suffragants, » combien Rainier, évêque d'Orléans, s'est montré désobéissant au saint Siége, et dans quelle » confusion il a jeté cette Église; cependant il » est bon de vous rappeler quelques-uns des » excès dont on l'accuse; car on dit qu'il a envahi cette Eglise sans élection valable du clergé » et du peuple, et sans avoir l'âge requis, et qu'il » a vendu les archidiaconats et les abbayes. Nous » l'avons appelé jusqu'à trois fois pour s'en justifier, sans qu'il ait seulement daigné envoyer » quelqu'un pour faire ses excuses, et après que » nous l'avons suspendu et excommunié, il n'a » pas laissé de continuer ses fonctions épiscopales; il a même permis, au mépris de l'autorité

» apostolique, à ses gens de tenir longtemps pri-
» sonnier un clerc qui portait nos lettres. C'est
» pourquoi nous vous enjoignons de vous assem-
» bler au lieu que vous jugerez le plus convenable,
» où vous l'appellerez pour répondre sur ces griefs.
» Que si, dans quarante jours, il n'y vient pas, ou
» ne se purge pas canoniquement, nous le décla-
» rons déposé sans espoir de reprendre jamais sa
» dignité. Vous publierez cette sentence, et vous
» mettrez à la place de Rainier, Sanzon dont vous
» m'avez parlé dans vos lettres [1]. »

Sanzon était proposé pour évêque; mais on ne pouvait s'accorder sur son choix à Orléans. Sanzon s'adressa au pape, pour se justifier des reproches que lui faisaient ses ennemis. Grégoire écrivit au clergé et aux fidèles d'Orléans, pour leur recommander de recevoir avec honneur et respect le nouveau pontife, jusqu'à ce qu'il eût examiné cette affaire et prononcé un jugement définitif [2].

A la même époque mourut Suénon ou Swen, roi de Danemark, laissant pour successeur son fils Harald. Le pape ne manqua pas de lui écrire [3] pour lui rappeler la constante soumission de son père au siége de Rome, pour l'exhorter à persévérer dans cette heureuse disposition, à se montrer fils obéissant de l'Apôtre, et à regarder la protection qu'il doit à l'Eglise comme son premier devoir;

[1] *Epist.*, v, 8-9.
[2] *Epist.*, v, 14.
[3] *Epist.*, v, 10.

et puis il ajoute : « Tâchez d'employer tous vos » soins, tout votre art, toute votre industrie, et » toute votre habileté à conserver l'honneur du » royaume que Dieu vous a confié. Que votre » conduite ait de la dignité, que votre sagesse, » soit pleine, assaisonnée par le sel de la justice » et de la miséricorde, pour que la vraie sagesse, » qui est Dieu, puisse dire de vous : *C'est par moi* » *que le roi règne;* soyez l'aide et le défenseur in- » fatigable du pauvre, de la veuve et de l'orphe- » lin : c'est par de pareilles œuvres que vous vous » ferez aimer de Dieu *. »

Pendant qu'en Allemagne les deux rois rivaux armaient à l'envi, pour décider leur querelle par la voie des armes, Grégoire ouvrit à Rome, dans les premiers jours de l'année 1078, un synode dans lequel devait se décider la même question, avec une foule d'autres qui compromettaient le repos de l'Eglise. Grégoire avait vu par lui même la situation désespérée des Eglises de la haute Italie. Dans plusieurs villes, les

* « Monemus insuper, carissime, ut tibi commissi a Deo regni honorem omni industria, solertia, peritiaque custodias. Sit vita tua digna, sapientia referta, justitiæ et misericordiæ condimento saleque condita ut de te vera sapientia, quæ Deus est, dicere queat : *Per me iste rex regnat.* (Proverb., VIII.) Pauperum et pupillorum ac viduarum adjutor indeficiens esto : sciens pro certo quoniam ex his operibus et condimentis amor tibi reconciliatur Dei. » C'est ainsi que Grégoire, dans son infatigable zèle, instruisait les rois; ses paroles sont si belles, qu'on devrait les graver sur le palais des souverains. (*Note du trad.*)

partisans de Grégoire et de Henri étaient tellement acharnés les uns contre les autres, que, chaque jour, on avait à craindre des émeutes et l'effusion du sang [1]. Plus la comtesse Mathilde cherchait à calmer les esprits, plus d'autres travaillaient avec ardeur à allumer le feu de la discorde. Le parti du roi Henri croissait de jour en jour en audace; le clergé lombard foulait ouvertement aux pieds les canons du pontife et se servait souvent, pour soutenir sa rébellion, du glaive des seigneurs. Grégoire vit qu'il fallait des mesures vigoureuses [2]; et, en conséquence, il invita à un synode à Rome Guibert, archevêque de Ravenne, avec tous ses suffragants, ainsi que les évêques et les abbés des districts de Firmano, de Camarino et de la Lombardie, et autres.

« Nous commencerions, leur dit-il, par vous donner la bénédiction apostolique, si l'autorité des » saints Pères n'était point opposée à votre témérité. Combien vous avez offensé l'Eglise romaine, » votre sainte mère, et celle de tous les chrétiens; » combien vous y avez suscité de troubles, c'est » ce que Dieu sait, c'est ce que vous montrent la

[1] Fiorentini.

[2] Fiorentini dit : « Dispiaceva a Gregorio, che si videssero anche nel cuor di Toscana non pochi fautori di quell' heresie medesime c'avevano alienati da lui quasi tutti chierici Lombardi, e prevedeva, che non solo in Alemagna sarebbero que' bollori scoppiati in sanguinose guerre civili, ma che l'Italia non sarebbe stata lontana da' tumulti. »

» règle des Pères et votre propre conscience; mais » comme il est de la nature humaine de pécher » et d'avoir de l'indulgence pour ceux qui se re- » pentent, l'Eglise de Jésus - Christ, fondée par » son sang, vous attend encore comme une tendre » mère, espérant que vous rentrerez dans son » sein; elle ne veut pas votre perte, elle court » plutôt au-devant de votre salut. C'est pourquoi, » mu par le désir de votre salut, et de celui de » tout le troupeau de Jésus-Christ, nous vous » enjoignons, par notre autorité apostolique, de » vous trouver au prochain synode, certains que » vous n'aurez rien à craindre, ni pour votre vie, » ni pour vos membres, ni pour ce qui vous ap- » partient, et que vous serez à l'abri de toute in- » jure, du moins de la part de ceux qui nous sont » soumis. Nous voulons que vous sachiez aussi que » jamais ni la haine, ni la prière, ni l'orgueil hon- » teux du siècle ne pourront nous déterminer à » être injustes à votre égard; que loin de là, nous » sommes disposé à modérer la rigueur de la jus- » tice, autant que nous pourrons le faire sans » compromettre le salut de vos âmes et le nôtre. » Car nous désirons plutôt, Dieu nous en est té- » moin, travailler à votre salut et à celui du peuple » qui vous est confié, que de chercher en quelque » chose notre avantage temporel [1]. »

Il y avait à ce concile plus de cent archevêques,

[1] *Epist.*, v, 13.

évêques et abbés, sans compter un grand nombre de laïcs [1]. Les deux rois y avaient envoyé des ambassadeurs. Ceux de Rodolphe avaient eu de la peine à pénétrer en Italie, ce fut en alléguant mille prétextes qu'ils purent passer. Ils venaient annoncer au saint Père la soumission du roi leur maître, et le prier de prendre en pitié le triste état où se trouvait l'Eglise d'Allemagne. Les envoyés de Henri se présentèrent également pleins de soumission et de respect devant l'auguste assemblée; ils élevèrent des plaintes contre Rodolphe qui s'était rendu coupable, disaient-ils, de trahison et d'infidélité envers son légitime souverain, et qui, par son usurpation, méritait les anathèmes du siége apostolique. Il y avait au sein même du concile bien des gens qui partageaient ces idées; mais Grégoire déclara que, dans une affaire aussi importante, il ne pouvait encore rien décider, de crainte de faire tort à l'un ou à l'autre des prétendants. « Cependant, dit-il, comme cette que-
» relle et ces troubles du royaume ont causé à
» l'Eglise des maux incalculables, nous jugeons
» à propos d'envoyer sur les lieux des légats sa-
» ges et prudents, qui convoqueront les hommes
» pieux de tout ordre, afin d'établir, par la grâce
» de Dieu et avec leur concours, la paix et la con-
» corde, ou de favoriser de tous leurs moyens le

[1] Ce concile est le quatrième de Grégoire.

» parti qui tient en sa faveur le droit de la justice ;
» pour que le parti qui n'a pas ce droit se désiste,
» et que la justice et les lois obtiennent leur an-
» cienne vigueur. Comme nous n'ignorons pas
» que certaines personnes, poussées par un mou-
» vement satanique, par l'ambition et l'avarice,
» préfèrent le trouble au repos, nous défendons
» à qui que ce soit, roi, archevêque, évêque,
» duc, comte, marquis, seigneur, de mettre un
» obstacle à ce que nos légats accomplis-
» sent leur mission de paix et de justice. Qui-
» conque serait assez téméraire pour violer ce
» décret, et pour s'opposer à la mission de
» nos légats, nous le lions par les liens de l'a-
» nathème, non-seulement dans son esprit, mais
» encore dans son corps ; de sorte que nous le
» privons de toute prospérité dans cette vie, et
» que nous lui ôtons la victoire dans ses armes,
» afin qu'il soit confondu et touché d'un double
» repentir [1]. »

[1] « Quicumque autem temerario ausu (quod non optamus) hujus nostræ constitutionis violator extiterit, legatisque nostris ad hanc pacem componendam euntibus prænominatis fraudem opponere tentarit, vinculo eum anathematis alligamus, et non solum in spiritu, verum etiam in corpore, et in omni prosperitate hujus vitæ apostolicâ auctoritate innodamus et victoriam ejus in armis auferimus. » *Voy.* Coleti ou Paul Bernr., c. 99, et aussi Labb., t. x, p. 370. Gerbert ajoute, p. 62, d'après Ms. Murens, que le pape avait résolu d'aller lui-même en Allemagne, et qu'il congédia les envoyés de Henri sans leur

La sentence d'excommunication fut renouvelée contre les archevêques Thedalde de Milan et Guibert de Ravenne, le pape les suspendit de toute fonction ecclésiastique. Arnould de Crémone, ayant été accusé et convaincu de simonie, fut déposé sans espoir de recouvrer jamais sa dignité. Roland de Trévise, qui, pour obtenir un évêché, s'était chargé d'annoncer à Grégoire sa déposition, fut frappé d'un anathème perpétuel. Contre le cardinal Hugues le Blanc, qui avait répandu en Allemagne un infâme libelle contre Grégoire, on prononça une sentence irrévocable.

Enfin, dans ce synode la rigueur de l'excommunication, fut tant soit peu mitigée[1]. La femme, les enfants, les domestiques, les serfs, les vassaux d'un excommunié; ceux qui ne sont pas assez élevés à la cour d'un prince pour prendre part à ses mauvais conseils; ceux qui communiquent par ignorance, ou qui n'ont des rapports qu'avec ceux qui communiquent avec les excommuniés, n'encourent pas la peine de l'excommunication. Les voyageurs, les pèlerins, s'ils n'ont pas d'autres ressources, peuvent recevoir des secours d'un

donner la bénédiction apostolique, mais que « Rodulphi legato clam impertiit, quia per omnia ipsum obedientissimum et consentaneum sibi et apostolicæ sedi minime dubitaverat. »

[1] Sed tantum ad tempus temperamus.

excommunié, et il n'est pas défendu à celui-ci de faire des actes de charité *.

Mais ce concile, loin de calmer les esprits, ne fit que les enflammer et les aigrir davantage. Dans la Lombardie, l'invitation du pape n'avait été respectée par personne. Dès qu'on y eut appris les décisions du concile, les partis s'élevèrent avec plus d'audace les uns contre les autres. A Lucques, il y avait une division entre l'évêque Anselme et la partie du clergé qui ne voulait pas se conformer à la discipline de l'Eglise. Ce fut en vain que Mathilde fit tous ses efforts pour ramener le calme, pour consoler et soutenir l'évêque,

* Plusieurs auteurs ont exposé ces détails pour tourner le pontife en ridicule. Mais, comme nous avons déjà dit, pour juger des actes d'un homme, il faut prendre les idées du siècle où il a vécu. Il était alors sévèrement défendu d'avoir des rapports avec un excommunié, et cette défense faisait partie du droit public. En partant de cette considération, Grégoire, en faisant des exceptions à la règle, nous paraîtra non ridicule, mais charitable.—C'est à ce concile qu'il faut rapporter un autre acte d'humanité qui fait honneur à Grégoire et à ses prédécesseurs. Depuis un temps immémorial, et par une coutume barbare, les malheureux naufragés jetés sur la côte étaient dépouillés. Grégoire, outré de cet usage atroce, le proscrit avec sévérité dans ce concile, à l'exemple de ses prédécesseurs. Voici ses paroles : « Et quoniam Dei judicio nonnullos naufragio perire cognoscimus et eos quasi legali jam jure, diabolico imo instinctu, ab his quibus misericorditer, sublevari et consolari deberent, deprædari conspicimus : statuimus et sub anathematis vinculo, ut a prædecessoribus nostris statutum est, jubemus ut quicumque naufragum quemlibet et bona illius invenerit, secure tam eum quam omnia sua dimittat. » Labb., t. x, p. 370. (*Note du Trad.*)

elle ne put réprimer l'insolence des clercs, et Anselme écrivit au pape que la force, loin de servir, ne ferait qu'augmenter le trouble [1].

En tournant ses regards vers l'Italie méridionale, Grégoire y rencontrait un spectacle non moins affligeant. Les hordes normandes avaient envahi et dévasté la Marche d'Ancône, Spolète, Bénévent et d'autres provinces que l'Eglise romaine regardait comme ses domaines, et le glaive étendait de jour en jour leur domination. Par la mort de Landolphe VI, la principauté de Bénévent avait perdu son seigneur, et Guiscard la morcela suivant ses caprices. Déjà l'année précédente Salerne avait été vivement attaquée et prise par ce chef soutenu des habitants d'Amalfi. Avec le prince Gisulphe s'éteignit la race souveraine des Lombards, cinq cents ans après l'arrivée d'Alboin. Ces conquêtes avaient rendu Robert Guiscard un seigneur tellement puissant, que son épée paraissait aussi invincible que sa cupidité était insatiable [2]. Quelle impression pouvait faire la parole du pape sur un prince puissant et victorieux! Aussi Grégoire ne se contenta pas, dans le dernier synode, de proclamer l'anathème contre ceux qui occupaient les terres de l'Eglise, il ras-

[1] Fiorentini.

[2] *Voy.* Sigon., *Hist. ital.;* Muratori, *Hist. de l'Italie*, ann. 1078; Sismondi, *Hist. des républiques italiennes*, t. I, p. 370 et suiv.

sembla des troupes contre eux [1]. Robert marcha sur Capoue et fit en même temps le siége de Bénévent, ville sur laquelle le pape exerçait un droit de suzeraineté, d'après une cession de Henri III [2]. Mais le duc normand trouva un nouvel ennemi dans la personne de Jourdan, fils de son frère Roger, qui gouvernait Capoue, et qui anima si bien les seigneurs du pays contre son oncle, qu'après plusieurs batailles et conquêtes, il le força à un accommodement qui devint en même temps le prélude de la paix entre Robert et Grégoire, et dont Didier, abbé du Mont-Cassin, fut le négociateur [3].

Cependant le parti de Henri acquérait en Allemagne une prépondérance qui semblait annoncer au saint Siége des jours bien tristes. Le prince se trouvait près de Ratisbonne où il attendait les députés qu'il avait envoyés à Rome; ceux-ci arrivèrent bientôt avec la lettre du pape qui convoquait tous les ordres de l'Allemagne [4] à une diète où devait se traiter l'affaire des deux rivaux. Cette décision ne fit qu'irriter Henri; il ne voulait point d'enquête judiciaire. A ses yeux, Rodolphe était un rebelle, l'injustice de sa cause

[1] Si toutefois le récit de Petrus Diaconus est vrai, t. III, p. 45.

[2] Guilielm. Appul. dit, lib. III : « Urbs erat hæc Romano subdita papæ, atque sui juris. »

[3] Guilielm. Appul., l. III.

[4] *Epist.*, V, 15. Paul Bernr., c. 100.

claire et évidente. Aussi armait-il plus que jamais, tout en négociant avec les Saxons, et en convoquant une assemblée à Frizlar [1]. Les Saxons s'y rendirent, mais les partisans de Henri ne s'y montrèrent qu'en petit nombre; on fut donc obligé de tout remettre à une autre réunion. Henri ne cherchait ainsi qu'à amuser ses ennemis, jusqu'à ce qu'il fût prêt à marcher contre eux.

De son côté, Rodolphe avait réuni des forces considérables dans la Saxe et dans la Thuringe. A la Pentecôte de cette année, il avait communiqué aux Saxons, à Goslar, son plan de campagne [2]. Pendant tout l'été, la Bavière et la Saxe avaient été un théâtre de guerre et de troubles entre les deux partis; dans l'Argovie et la Thurgovie, l'anarchie était générale; des hordes dévastatrices parcouraient également la Franconie et l'Alsace. Mais la Souabe souffrait plus que toutes les autres provinces. L'évêque Burchard de Bâle et Werner de Strasbourg avaient armé de nombreux paysans qu'ils conduisaient contre Berthold de Carinthie; mais ils furent battus et mis en fuite. Pour ef-

[1] Gerb., p. 62.

[2] Gerb., p. 63, ajoute, d'après un écrivain contemporain : « Illuc ad eum legati Philippi regis Galliarum et Flandringorum et Lotharingorum quamplurium, nec non regis Ungariorum adjutorium ipsi propter Deum et sanctum Petrum ad defensionem sanctæ Ecclesiæ et regni totius Teutonicorum studiosissime promittentium advenerant. » Assertion qui nous parait fort douteuse, parce qu'elle a une trop grande étendue.

frayer le peuple des campagnes par un châtiment exemplaire et l'empêcher de se lever désormais à la voix du clergé, Berthold fit mutiler tous ses prisonniers. Les partisans de Henri eurent généralement beaucoup à souffrir dans ces provinces[1].

On avait répandu le bruit de la mort de d'Eckard, abbé de Richenou; Ulrich, abbé de Saint-Gall, s'était emparé de son abbaye, du consentement de Henri. Quand Eckard revint de l'Italie, il s'éleva une vive querelle entre les deux prélats, et le pays fut livré à de nouveaux désordres. Les troupes du duc Berthold trouvèrent l'occasion favorable pour envahir les riches possessions de Saint-Gall, et ravager les belles campagnes du Brisgau par le fer et le feu; en sorte que, pendant plusieurs années, les religieux du monastère furent privés de leurs moyens d'existence, et se virent obligés, pour y pourvoir, de vendre les précieux ornements de leur église[2]. Ces excès excitèrent dans l'âme d'Ulrich un vif ressentiment contre Berthold et contre tous les partisans de Grégoire; pour s'en venger, il marcha contre les forteresses de ses ennemis, et les réduisit en cendres.

[1] Tschudy, ann. 1078. La Suisse était généralement pour Rodolphe, car presque partout, et notamment à Zurich, les bourgeois étaient convenus de forcer les prêtres à quitter leurs femmes et à mener une vie plus régulière. *Voy.* Muller, *Hist. de la Suisse*, t. I, p. 415.

[2] Burkh. *de Cas. S.-Galli*, dans la collection de Goldast, t. I, p. 68. J. de Muller, *Hist. de la Suisse*, t. I, p. 326.

Cependant Henri ne cessait de nommer de nouveaux évêques ; il plaça sur le siége de Constance son chapelain Thietbald, et nomma archevêque de Trèves Engelbert, homme d'une naissance illustre, et lui donna l'investiture par la crosse et l'anneau [1]. Quand il apprit les préparatifs de Welf et de Berthold, il résolut d'empêcher leur jonction avec Rodolphe. Au mois d'août, lorsque ces deux princes se furent mis en marche, et que de son côté Rodolphe s'avança de la Saxe, Henri, à la tête d'une armée puissante, se promit un triomphe facile sur les uns et les autres en temporisant et en divisant les forces de ses ennemis. Dans cette vue, il députa vers Rodolphe et vers les autres seigneurs saxons pour faire des propositions de paix. Une suspension d'armes fut arrêtée. Pendant que Henri faisait ainsi négocier avec son rival, douze mille paysans attaquèrent, d'après ses ordres, et avec une fureur aveugle, les deux ducs campés sur les bords du Necker [2]; les assaillants éprouvèrent de nombreuses pertes, et presque tous leurs prisonniers furent mutilés. Dans le même temps, lorsque ses envoyés furent à peine sortis du camp saxon, Henri fit marcher ses troupes pour attaquer l'ennemi.

Ce fut près de Melrichstadt, dans la Franconie, aux bords de la Strewe, que les deux armées se

[1] *Annal. Trevir.*, ann. 1078.

[2] Berthold Const. dit : « Duodecim millia populi conjurati. »

rencontrèrent. Rodolphe, pris à l'improviste par cette attaque soudaine, eut à peine le temps de ranger ses troupes en bataille, et de leur adresser à la hâte quelques paroles d'encouragement, quand déjà le cliquetis des armes et les cris des mourants se faisaient entendre. Rodolphe était constamment à la tête des siens, et son héroïque exemple fut si efficace, que, dès le premier choc, deux colonnes de l'armée de Henri furent enfoncées ; néanmoins la victoire était indécise ; une foule de braves tombaient des deux côtés. Là où Rodolphe ne pouvait se trouver était le vaillant Otton de Nordheim, qui offrait dans sa personne un modèle de bravoure chevaleresque. Henri eut la douleur de voir périr sous ses yeux son fidèle conseiller, le vieux comte Eberard le Barbu, de la maison de Nellenbourg, ainsi que Poppon VIII, comte de Henneberg[1], fondateur de cette maison. Ce dernier laissa dans la douleur trois fils, Poppon, Gottwald et Gottbert, et sa femme Hildegarde, fille de Louis le Barbu, landgrave de Thuringe. Thiebald et Henri de Lechsgemund, et une foule d'autres personnages distingués, furent tués à côté du monarque, qui perdit ainsi une partie considérable de sa noblesse. Cependant la résistance de ses guerriers fut tellement opiniâtre que bientôt le désordre se mit dans les rangs de Rodolphe, et que

[1] *Vir mire fortis,* abb. Ursperg.

plus d'un combattant chercha son salut dans la fuite : de ce nombre étaient Werner, archevêque de Magdebourg ; Bernard, archidiacre et légat de l'Église romaine ; Sigefroi de Mayence et Adalbert de Worms. Leur fuite jeta l'épouvante dans toute l'armée, et tous les efforts de Rodolphe pour arrêter les fuyards demeurèrent inutiles, quand soudain Otton et le comte palatin Frédéric firent entendre le cri de guerre saxon : *Saint Pierre ! saint Pierre !* fondirent de nouveau sur les troupes de Henri et en firent un carnage horrible. La confusion se mit dans leurs rangs ; elle augmenta encore quand on entendit le bruit que le roi Henri était tué. Effrayée de cette nouvelle, l'armée tourna immédiatement le dos, et l'ennemi la poursuivit l'épée à la main jusqu'à Wurzbourg ; les Saxons pénétrèrent dans la ville et y laissèrent une garnison. L'infanterie de Henri avait horriblement souffert dans sa fuite. Bientôt Frédéric revint sur le champ de bataille. Le duc Otton y retourna de même. Mais, en voyant les troupes qui l'occupaient, il les prit pour des détachements ennemis ; ses forces épuisées l'empêchèrent de les attaquer, et il envoya quelques-uns des siens pour faire une reconnaissance ; comme ces envoyés tardèrent à revenir, il les crut arrêtés et retourna chez lui par un autre chemin. Frédéric réunit son armée et passa la nuit en plein air, au milieu des cris de triomphe. Le lendemain 13 août, il fit enlever tout le butin que ses

soldats pouvaient emporter; le reste fut brûlé. Pendant que Henri rentrait dans Wurzbourg et provoquait les Saxons à un nouveau combat [1], Frédéric regagna la forêt de Thuringe pour se rendre à Smalkald. Le long de la route ses soldats n'avaient cessé de faire retentir l'air de leurs hymnes guerriers et de leurs chants de triomphe. Mais leur passage fut marqué par la plus horrible dévastation. La population, qui se sentait coupable d'avoir pillé et massacré la veille les fuyards saxons, avait cherché un refuge dans les bois, d'où elle eut la douleur de voir ses villages et ses hameaux en flammes, digne récompense de ses actions. Frédéric délivra Sigefroi de Mayence et le légat Bernard, que les Thuringiens retenaient captifs, et rentra triomphant dans la Saxe [2]. Le jour de son arrivée fut une fête pour tout le pays; on remercia Dieu de leur avoir accordé cette victoire, et d'avoir délivré tant d'ecclésiastiques. Cependant l'évêque de Magdebourg avait été égorgé par les habitants des campagnes; celui de Mersebourg avait été complétement dépouillé, aussi bien que le duc Magnus et le comte Hermann, son oncle paternel [3].

[1] Ms. Petershus. dans Gerbert, p. 66, et *Auctor Vitæ Henrici*.

[2] Suivant plusieurs auteurs, ils avaient été faits prisonniers par les troupes de Henri.

[3] Cette relation de la bataille a été tirée de Bruno, p. 137-138; *Auctor Vitæ Henrici* IV, dans Reub; Berthold.

Les Saxons s'attribuèrent la victoire, parce qu'ils étaient restés maîtres du champ de bataille, mais c'était une victoire qui méritait à peine ce nom; car leurs forces étaient tellement affaiblies, qu'ils ne pouvaient profiter de leur prétendus avantages. Comme Henri, ils avaient été repoussés; comme lui, ils avaient perdu beaucoup de monde et s'étaient vus contraints de reculer.

Henri se retira à Ratisbonne pour lever de nouvelles troupes, autour de lui s'étaient rassemblés les grands du royaume. Le monarque leur dit « que, pour dire la vérité, la guerre était finie, et qu'il ne lui restait qu'à les convier à partager le fruit de la victoire; que la Saxe était épuisée en hommes; que si de nouveaux habitants ne venaient s'y établir, ce pays deviendrait la demeure des bêtes fauves; que dans la dernière bataille presque toute la noblesse saxonne avait péri, et que le peuple, mécontent de ses chefs, n'attendait que son apparition pour lui demander non l'honneur et la liberté, mais la vie. » Plusieurs des princes allemands ajoutèrent foi aux paroles de Henri, se crurent déjà maîtres des riches domaines de la Saxe et lui fournirent des renforts considérables; des bandes d'éclaireurs s'avancèrent jusqu'aux montagnes qui bordent les

Const., ann. 1078; abb. Ursperg., p. 170; *Auctor Apol. Henrici*, p. 194; Aventinus, *Annal. Boior.*, l. v; Gerbert, p. 65; *Annal. Saxon.*, ann. 1078.

forêts de la Thuringe, où elles apprirent que les Saxons faisaient d'immenses préparatifs et que soixante mille hommes étaient déjà sous les armes, résolus de mourir pour la défense de leurs foyers et de leur liberté. A cette nouvelle, ils n'eurent rien de plus pressé que de rebrousser chemin [1].

Henri quitta la Bavière pour entrer dans la Souabe, qui n'était que faiblement défendue par les partisans de Rodolphe. Les domaines de Welf et de Berthold furent entièrement dévastés [2]. Ce fut vers l'époque de la solennité de la Toussaint, qu'une ruine complète menaça les églises, dont près de cent avaient déjà été pillées ou brûlées [3]. Les monastères eurent le sort qu'avait éprouvé celui de Richenou [4]. Les évêques, les abbés et les ecclésiastiques de tout rang furent ignominieusement traités [5], les femmes déshonorées et enlevées; tout ce qu'il y avait de beau et de sacré était foulé aux pieds, et tous les maux de la guerre civile pesaient sur ce peuple; car la dernière bataille avait exaspéré les esprits. Cependant aucun seigneur allemand ne se rattacha au parti du roi.

[1] Gerbert, p. 65; Bruno., p. 138.

[2] « Præda, ferro et igni omnia circumquaque devastavit. »

[3] Gerbert cite, p. 66, un diplôme de Henri V, ann. 1107, dans lequel il promet de restituer les biens des églises, de réparer les pertes et les dommages, et de leur rendre tous les anciens priviléges.

[4] *Voy.* ce même diplôme.

[5] Sigon., *de Regno Italic.*, ann. 1078.

Le seul comte de Montfort fut assiégé dans sa forteresse de Tubingen; mais il bravait les efforts de l'empereur, lorsque déjà tout le reste du pays gémissait sous le poids de ses armes.

Ce fut devant cette place que mourut Udon, archevêque de Trèves et fils du comte Eberard de Nellenbourg[1]. Cette même année le pape lui avait envoyé une lettre[2], dans laquelle il exprimait la douleur profonde où le mettaient l'état de l'Allemagne et la malheureuse situation de l'Eglise. « Plus les affaires se compliquent, plus, lui dit » Grégoire, l'anxiété et les soucis pénètrent mon » âme. » Ensuite il lui demanda comme à un ami de lui donner des nouvelles positives de l'état des affaires, de l'aider, par ses conseils, à mettre un terme à la fureur des discordes, et à rétablir la paix si universellement désirée. Il engage Udon à faire connaître à tous les seigneurs les intentions et la volonté du pape, et à venir le trouver à Rome. Grégoire veut que la trève dure quinze jours après la fin de l'assemblée, et que Henri fournisse à ses légats, qui sont depuis longtemps en Allemagne, le moyen de revenir avec sécurité.

Il fit connaître les mêmes dispositions dans une circulaire adressée à tous les États de l'Allemagne: « Dans le concile tenu cette année à Rome, nous » avons déjà déclaré, dit-il, avec quelle attention

[1] *Annal. Saxon.*, ann. 1078.
[2] *Epist.*, v, 16.

» nous cherchons à faire cesser dans votre royaume
» les malheurs, les meurtres et les dissensions
» qui le désolent, afin de lui rendre la paix, la
» justice et son ancienne splendeur. Nous avons
» ordonné, d'après le jugement du Saint-Esprit,
» qu'on convoque dans votre royaume une diète,
» composée des évêques et des laïcs qui craignent
» Dieu, et qui désirent la paix, et qu'en présence
» de nos légats on décide de quel côté est la
» justice. C'est avec une profonde douleur que
» nous avons appris qu'il y a eu des hommes
» assez pervers pour empêcher la tenue de cette
» diète, qui avait été annoncée, et cela, afin de
» satisfaire leurs passions au milieu de la déso-
» lation générale. Personne ne nous croira jamais
» capable de favoriser celui dont la cause aurait été
» reconnue injuste; car nous aimons mieux la
» mort pour votre salut, que toute la gloire du
» monde pour votre perte. S'il se trouve des gens
» qui, s'appuyant sur de fausses indications, osent
» soutenir le contraire, ne leur accordez aucune
» confiance. Nous craignons Dieu, et tous les jours
» nous sommes affligés pour l'amour de lui; nous
» méprisons l'orgueil et les vaines jouissances du
» siècle; notre espérance et notre consolation
» sont en Dieu [1]. »

Mais ce qu'il y a de plus admirable dans Grégoire, et ce qui montre le mieux jusqu'où allait

[1] *Epist.*, VI, 1.

la force de son génie, c'est que les affaires compliquées de l'Allemagne ne l'empêchèrent pas de s'appliquer à celles des autres royaumes. Malgré la révolte du clergé de l'Allemagne et de l'Italie, il ne relâcha rien de sa fermeté pour poursuivre les deux grands vices, la simonie et l'incontinence. Il ne craignait pas de multiplier le nombre de ses ennemis, lorsqu'il pouvait diminuer celui des mauvais pasteurs. Nous avons déjà vu qu'il avait trouvé dans Hugues, évêque de Die, un autre lui-même, un homme droit, juste et sévère. Hugues, en effet, justifia complétement la confiance du pontife. Animé des sentiments de son maître, et poussé par son propre zèle, il poursuivait avec ardeur la réforme de l'Église gallicane. Durant sa longue légation en France, il tint, par les ordres de Grégoire, des conciles à Anse en Bourgogne, à Clermont, à Dijon, à Autun, à Poitiers, à Lyon, etc. Nous n'avons pas les actes de tous ces conciles, mais les chroniques de cette époque, la correspondance de Grégoire avec son légat, et les canons du concile de Poitiers, nous montrent qu'on y proscrivait avec sévérité les deux grands vices de l'époque, la simonie et l'incontinence des clercs, et qu'on déposait sans pitié les évêques ou les prêtres qui ne se conformaient pas à ces points de discipline.

Au concile de Clermont, Hugues déposa Étienne

de Clermont, qui avait usurpé le siége du Puy, et Guillaume, qui avait usurpé celui de Clermont. Il sacra, pour évêque de cette dernière ville, Durand, second abbé de la Chaise-Dieu.

Le concile d'Autun, tenu en 1077, est un des plus remarquables. Hugues l'avait convoqué en vertu des ordres de Grégoire [1]. Il s'y trouva, de France et de Bourgogne, un grand nombre d'évêques, d'abbés et de seigneurs laïcs. Gérard, qui était allé à Rome pour s'excuser d'avoir reçu l'investiture de Henri, par l'ignorance où il était que le pape l'eût défendu et que le roi fût excommunié, fit valoir ses excuses au concile, et fut rétabli dans son siége de Cambrai et d'Arras. Manassès, archevêque de Reims, accusé par son clergé de simonie et de violence, fut suspendu de ses fonctions, parce qu'ayant été appelé à ce concile pour se justifier, il n'y comparut point. Quand les chanoines de Reims qui l'avaient accusé revinrent chez eux, Manassès leur tendit des embûches, détruisit enfin leurs maisons, s'empara de leurs biens, et vendit leurs prébendes. Ayant reçu plus tard des lettres du pape pour aller se justifier dans un concile de six évêques, il prit le chemin de Rome [2].

Dans ce même concile, on nomma archevêque de Lyon Gebuin, archidiacre de Langres, à la

[1] *Epist.* IV, 22.
[2] Labb. *Concil.*, t. X, p. 360.

place de Humbert, qui avait été déposé comme simoniaque. Gebuin résista longtemps à cette élection, et se réfugia près de l'autel ; mais on l'arrêta pour le sacrer le dimanche suivant. Reinard, évêque de Langres, homme distingué par ses manières nobles et par son éloquence, fut fort affligé de ce choix qui lui enlevait l'ornement de son clergé [1].

On jugea, dans ce même concile, plusieurs autres évêques de France, comme il paraît par une lettre du légat Hugues de Die, où il en rend compte au pape en ces termes : « Nous prions » votre paternité de vouloir bien nous faire connaître son sentiment relativement à la déposition des évêques de Reims, de Bourges et de » Chartres. Que votre paternité sache aussi que » le prétendu évêque de Noyon étant menacé » d'un examen public, nous a confessé la simonie » en présence des évêques de Laon, de Langres » et de quelques autres; c'est pourquoi il nous a » promis sur les Evangiles de quitter cette église » quand vous l'ordonnerez. L'évêque de Senlis, » ayant reçu l'investiture de la main du roi, a été » ordonné par cet hérésiarque de Reims, malgré » la défense que vous lui aviez faite de ne pas » sacrer des évêques de ce genre. L'évêque » d'Auxerre, ordonné avant l'âge, n'a pas pris » l'investiture de la main du roi, quoiqu'il eût

[1] Labb., *Concil.*, t. x, p. 360.

» gagné ses bonnes grâces. Quant à l'archevêque
» de Sens, je crois que vous aurez déjà appris
» l'injure qu'il a faite à votre autorité, pendant
» notre légation. L'archevêque de Bordeaux, ayant
» été appelé l'année passée au concile de Cler-
» mont, n'y vint point, et ne s'en excusa pas ca-
» noniquement : c'est pourquoi il y fut suspendu ;
» mais il n'a pas cessé d'exercer ses fonctions, au
» mépris de notre censure. Etant encore appelé
» au concile d'Autun, nous l'avons suspendu,
» parce qu'il ne nous a point envoyé d'excuses.
» Nous prions donc votre sublimité de nous écrire
» ce qu'elle veut faire relativement à tous ces
» sujets[1]. »

D'Autun le légat se rendit à Lyon, et de Lyon au Puy. Là, il déclara Etienne, évêque de cette ville, indigne de l'épiscopat, prononça la sentence de déposition, menaça de l'anathème tous ceux qui le reconnaîtraient encore pour pasteur. Grégoire confirma cette sentence, ordonna à tous les évêques de France de la publier dans leurs diocèses, et défendit à qui que ce fût de faire quelque offrande à l'église de Notre-Dame du Puy et aux clercs qui la desservaient, tant que l'usurpateur Etienne prétendrait se maintenir sur son siége. Il recommanda en même temps au chapitre de procéder à l'élection d'un nouveau pontife [2].

[1] Labb., *Concil.* t. x, p. 365.
[2] *Epist.*, IV, 18 et 19.

Gérard, évêque de Cambrai, étant de retour du concile d'Autun où il s'était justifié, s'appliqua avec zèle à faire exécuter les décrets de Grégoire contre la simonie et l'incontinence; il défendit l'entrée du chœur aux chanoines qui ne voulaient pas s'y conformer. Les chanoines en appelèrent au métropolitain et écrivirent en même temps une lettre aux chanoines de Reims, pour les engager à entrer dans leur cause et à défendre contre Rome la gloire et la liberté du clergé, qu'on voulait soumettre à un joug insupportable, et réduire à la mendicité, en leur défendant d'avoir plus d'une prébende, quoiqu'il en faille souvent trois ou quatre pour l'entretien nécessaire. Ils se plaignaient surtout de l'évêque de Langres et de Hugues de Die, dont ils disaient de ne pas même connaître le nom. Ils ajoutaient que leur évêque n'avait rien répondu aux remontrances qu'ils lui avaient faites sur les nouveaux décrets, sinon qu'il n'osait transgresser les ordres de Hugues de Die. En finissant, ils exhortèrent le clergé de Reims à résister à ces décrets. « Si vous avez du cœur, disaient-ils, vous mépri- » serez tous ces conciles qui nous couvrent de » confusion. Pour nous, notre parti est pris. Nous » garderons nos usages, qui ont été sagement éta- » blis par l'indulgence de nos pères, et nous ne » consentirons pas aux nouvelles traditions qu'on » veut introduire [1]. »

[1] Hug. Flavin, *Chron.*

Les chanoines ne se contentèrent pas de ces écrits, ils soulevèrent le peuple de Cambrai en leur faveur. On ne pouvait plus parler contre la simonie ou l'incontinence, sans s'exposer à la fureur d'une populace que le chapitre avait gagnée à sa cause. Le bruit courait même que les habitants avaient brûlé un homme, pour avoir dit qu'un prêtre simoniaque ou incontinent ne devait pas célébrer la messe, et qu'il n'était pas permis de l'entendre. Grégoire, alarmé de ce bruit, qui alla jusqu'à Rome, chargea Josfroi, évêque de Paris, de s'informer de ce fait, et s'il le trouvait vrai, d'excommunier les auteurs et les complices de ce crime. Il ajoute : « Nous vous prions, et » nous vous avertissons de signifier, de la part » du saint Siége, à tous les évêques de France » qu'ils aient à suspendre de leurs fonctions » tous les prêtres de leurs diocèses qui ne vou- » dront pas quitter leurs femmes, et vous-mêmes, » ne manquez pas de publier la même chose dans » toutes les assemblées où vous vous trouverez. Si » vous rencontrez des évêques négligents sur ce » point, ou des prêtres qui usurpent indignement » le nom et la dignité ecclésiastique, et qui sont » rebelles à nos ordres, défendez au peuple, de » la part de saint Pierre et de la nôtre, d'entendre » la messe de ces prêtres scandaleux, afin que cette » confusion les porte à se corriger [1]. »

[1] De cætero rogamus te et multum admonemus, ut om-

Manassès, suspendu de ses fonctions, écrivit au pape une lettre fort soumise, où, sans parler directement de son affaire, il le prie de lui conserver les priviléges qu'il a, de n'être pas obligé de répondre aux légats romains, soit qu'il soit cité ou non; mais de ne répondre qu'au pape lui-même, comme il espère le faire bientôt en se rendant à Rome pour Pâques. Manassès affecte dans cette lettre un grand zèle pour le bon ordre. Il se plaint de ce que l'évêque de Soissons et l'évêque de Laon ont ordonné, sans son consentement, et pendant son absence, un évêque à Amiens, quoique cet évêque eût reçu l'investiture d'un laïc. Il ajoute que Guarmond, archevêque de Vienne, était venu dans la province de Reims, se disant légat du saint Siége, y avait déposé et rétabli des prêtres, et n'en était sorti qu'après avoir rempli sa bourse. Il prie le pape d'ordonner à Hugues de Die de rétablir dans ses fonctions Drogon,

nibus confratribus et coepiscopis tuis per totam Franciam ex apostolica auctoritate significes, quatenus et illis sacerdotibus, qui a turpidine fornicationis cessare noluerint, omne officium sacris altaribus ministrandi penitus interdicant, et tu ipse in omni loco et conventu id prædicare non cesses. Et si in hac re aut episcopos tepidos, aut illos qui sacrorum ordinum nomen et officium indigne pro supradictis criminibus usurpare præsumunt, rebelles esse cognoveris, omni populo ne eorum ulterius officium suscipiat ex parte beati Petri et nostra apostolica auctoritate ubique interdicas, ut vel hoc modo confusi ad emendationem vitæ suæ et ad castitatem religiosæ continentiæ, redire cogantur. (*Epist.*, IV, 20.)

évêque de Terouanne, que le légat avait interdit. « Il demande, dit-il, cette grâce pour un évêque » respectable par son âge; puisque, après être » resté longtemps dans l'ordre de prêtrise, il était » cependant évêque depuis plus de soixante ans[1]. »

Grégoire renvoya une copie de cette lettre à Hugues de Die et à Hugues, abbé de Cluny, les priant d'examiner avec grande attention les griefs de l'archevêque de Reims, de l'aider dans son ministère, s'il obéit au saint Siége. Il fait voir qu'il ne s'est pas laissé tromper par la lettre artificieuse de Manassès; puisqu'il dit à ses légats qu'il ne cherche que des délais et des subterfuges. « Agis- » sez donc, dit-il, avec force et avec prudence, » afin que tout se fasse selon la charité. Que ceux » qui sont opprimés, trouvent en vous des défen- » seurs, et les oppresseurs, des hommes qui ai- » ment la justice[2].

Il écrivit également à l'archevêque de Reims pour rejeter le prétendu privilége qu'il se glorifiait d'avoir, de ne répondre qu'au pape et non aux légats romains. « Si par les légats romains, dit-il, » vous n'entendez que ceux qui sont nés à Rome, » ou qui, après y avoir été élevés dès l'enfance, y » ont quelque dignité ecclésiastique, nous sommes

[1] *Epist. Manassæ*. Labb., *Concil.*, t. x, p. 362.

[2] Vos autem viriliter et sapienter agite, vestraque omnia in caritate fiant, ut oppressi vos prudentes defensores inveniant, et opprimentes amatores justitiæ recognoscant. (*Epist.*, vi, 3.)

» surpris que vous vouliez diminuer nos droits et » vous exempter, seul, de ce que nos prédéces- » seurs ont pratiqué dans toutes les occasions. » Vous savez qu'Osius présida au concile de Ni- » cée, et Cyrille au concile d'Ephèse, comme lé- » gats des papes, que saint Grégoire donna à Sya- » gre, évêque d'Autun, suffragant de Lyon, la » commission de tenir dans la Gaule un concile » général, et que, pour un pareil sujet, il fit son » légat en Afrique un moine nommé Hilaire. Quant » à ce que vous dites de votre privilége, nous ré- » pondons que l'on peut, suivant les circonstan- » ces, les personnes, les temps et les lieux, ac- » corder des priviléges qu'il est permis ensuite » de révoquer dans d'autres circonstances, si la » nécessité ou une plus grande utilité le demande. » Car les priviléges ne doivent pas ruiner la dis- » cipline établie par les Pères, mais pourvoir à » l'utilité de l'Eglise : de là vient que l'autorité » de l'Eglise d'Arles, qui s'étendait sur tout le » royaume de France, alors plus grand qu'au- » jourd'hui, a cessé au bout de quelque temps, » et que le saint Siége a délégué son pouvoir à » d'autres, selon qu'il lui a plu. Votre Eglise de » Reims elle-même a été quelquefois soumise à un » primat après le pape [1]. » Grégoire termine en ordonnant à Manassès de se justifier devant l'évêque de Die et l'abbé de Cluny.

[1] *Epist.*, VI, 2.

Manassès, voyant qu'il ne pouvait rien obtenir par ses lettres, prit le parti d'aller à Rome pour tâcher de faire lever la suspense portée contre lui. Grégoire, selon sa coutume, le reçut avec bonté, et, sur l'exposé que ce prélat lui fit de sa cause, il le rétablit dans ses fonctions, en l'obligeant de jurer sur le tombeau de saint Pierre qu'il se présenterait devant le légat pour se justifier dès qu'il en serait requis. Manassès fit le serment demandé.

La plupart des évêques français que Hugues de Die avait déposés ou suspendus de leurs fonctions eurent recours au même moyen, ils allèrent à Rome implorer leur pardon. Grégoire, qui ne résistait jamais à celui qui donnait des signes de repentir, se fit un plaisir d'adoucir les peines décernées contre eux, en prenant pourtant des mesures contre la surprise. Grégoire rend compte de sa conduite en ces termes :

« Comme c'est la coutume de l'Eglise romaine, » à laquelle nous présidons, quelque indigne que » nous en soyons, de tolérer certaines choses » et d'en dissimuler d'autres, nous avons cru » devoir adoucir la rigueur des canons, dans » l'attentive révision que nous avons faite des » causes des évêques de France et de Bour- » gogne, condamnés par Hugues de Die, notre » légat. Quoique Manassès, archevêque de Reims, » soit poursuivi pour plusieurs accusations, et qu'il

» ait refusé de se rendre aux synodes où Hugues » l'a cité, il nous a paru que la sentence portée » contre lui était éloignée de la maturité et de » la douceur ordinaire de l'Eglise romaine. C'est » pourquoi nous l'avons rétabli dans les fonctions » de sa dignité, après l'avoir obligé de prêter sur » le corps de saint Pierre le serment suivant : Je, » Manassès, archevêque de Reims, proteste que » ce n'est point par orgueil que je ne me suis pas » rendu au concile d'Autun, auquel l'évêque de » Die m'avait cité. Si je suis appelé par lettre ou » par un envoyé pour subir le jugement du saint » Siége, je n'userai d'aucun artifice pour m'y » soustraire, et je m'y soumettrai humblement. » S'il plaît au pape Grégoire ou à son successeur » que je me justifie devant son légat, j'obéirai » avec la même humilité. Je n'emploierai les tré- » sors et les ornements de l'Eglise de Reims, con- » fiée à mes soins, que pour le bien et l'honneur » de cette Eglise, et je ne les aliénerai jamais pour » avoir de quoi résister à la justice.

» Nous avons aussi, continue le pape, rétabli » dans ses fonctions Hugues, archevêque de Be- » sançon, déclaré suspens dans le même concile. » Comme ses clercs avaient retenu et lui avaient » caché les lettres qui l'appelaient au concile, » j'ai cru devoir le rétablir, mais à condition qu'il » se purgerait devant le légat, avec ses suffragants » ou avec les évêques voisins. Nous avons pareil-

» lement rendu à Richer, archevêque de Sens,
» l'exercice des fonctions dont il était interdit,
» parce qu'il nous a promis de déduire par lui-
» même ou par un envoyé, en présence de notre
» légat, les raisons qu'il avait eues de s'absenter
» de son concile, qu'il s'est de plus engagé à sou-
» tenir le même légat dans toutes les affaires ec-
» clésiastiques, et à ne rien omettre pour regagner
» ses bonnes grâces. Quant à l'affaire de Godefroi,
» évêque de Chartres, comme ce prélat a été jugé
» étant absent et sans avoir été appelé, nous l'a-
» vons rétabli sur son siége en attendant que sa
» cause soit revue et jugée définitivement par no-
» tre légat. Nous avons rendu la crosse et l'an-
» neau à Richard, archevêque de Bourges, qui
» avait quitté son église par un mouvement de
» colère, et non par le jugement d'un concile, et
» qui nous a promis de répondre au légat sur ce
» qu'on lui avait reproché. Pour Rodulphe, ar-
» chevêque de Tours, nous l'avons rétabli dans ses
» fonctions, parce que ses accusateurs n'étaient
» pas recevables selon les lois, et que les évêques,
» qui l'avaient d'abord accusé, se sont ensuite
» désistés; d'ailleurs, sa cause ayant déjà été ju-
» gée par notre saint prédécesseur le pape Alexan-
» dre, nous n'avons pas dû en recommencer le
» jugement sur des accusations vagues et incer-
» taines. Nous avons cependant jugé à propos
» qu'un envoyé de notre part et un envoyé de no-

» tre légat se rendissent à Tours, y convoquassent
» les évêques suffragants de la métropole avec le
» peuple et le clergé de la ville, et les sommassent
» ensuite, de la part de saint Pierre, de déclarer
» comment leur archevêque avait été élu et or-
» donné; afin que, si, par leur réponse, il était
» reconnu innocent, on ne parlât jamais plus de
» cette affaire, et qu'au contraire, si on trouvait
» des preuves certaines de sa culpabilité, on
» rendît une sentence canonique contre lui [1]. »

Au concile de Poitiers, le légat suspendit les archevêques de Tours et de Besançon, et renvoya au tribunal du pape les évêques de Beauvais, de Noyon, d'Amiens, de Laon, de Soissons et de Senlis. Voici le compte qu'il rend au pape de ce concile : « Par la grâce de Dieu nous avons célé-
» bré un concile à Poitiers avec quelque fruit;
» mais nous avons essuyé bien des périls et bien
» des contradictions, tant en chemin que dans le
» concile et après le concile. Car premièrement,
» le roi de France, opposé à lui-même, parce qu'il
» était opposé au Roi du ciel, m'avait d'abord écrit
» qu'il voulait faire toutes sortes d'honneurs à
» ma légation, et être appelé notre fils. Cependant
» il manda au comte de ne pas souffrir que je tinsse
» nulle part des conciles ou des conventicules,
» ainsi qu'il les appelait; et il écrivit aux évêques
» de son obéissance qu'il les regarderait comme

[1] *Epist.*, v, 17.

» coupables de félonie, s'ils assistaient à ces con-
» ciles, ou s'ils autorisaient les décrets par les-
» quels nous tâchons, disait-il, d'obscurcir l'é-
» clat de sa couronne et de celle des princes de son
» royaume.

» Les ennemis de la vérité en prirent occasion
» de nous insulter ; et peu s'en fallut qu'ils n'en-
» traînassent à gauche ceux que je voyais aupara-
» vant à droite. L'archevêque de Tours, la peste
» et la honte de la sainte Eglise, et avec lui l'é-
» vêque de Rennes, ont causé un grand trouble
» dans le concile. On y prouva que l'évêque de
» Rennes avait été ordonné évêque avant d'avoir
» été clerc ; que l'évêque d'Angers avait pro-
» mis et donné pour cela une chappe, quoique
» à l'insu de l'évêque de Rennes. Mais celui-ci,
» avant son épiscopat, avait jeté un cavalier à bas
» de son cheval ; et son compagnon le blessa si
» dangereusement, que ce cavalier mourut de sa
» chute et de sa blessure. Cependant, touchés par
» les prières qui nous ont été faites en sa faveur,
» parce qu'il est fort utile à son Eglise, nous ne l'a-
» vons pas déposé ; nous nous sommes contentés
» de le suspendre, vous en réservant le jugement.

» Pour l'archevêque de Tours, on prouva qu'a-
» vant son épiscopat il avait acheté le doyenné,
» dignité qu'il ne pouvait posséder, selon la cou-
» tume de cette Eglise, sans être prêtre. Comme
» il n'avait point été élu canoniquement, il ne

» put obtenir l'agrément du roi, jusqu'à ce que
» son neveu, de l'argent qu'il lui donna, eût
» acheté le doyenné en question. Il y a contre lui
» un autre chef d'accusation de simonie. Je ne
» puis vous exprimer les traverses que cet arche-
» vêque nous a suscitées. Il parla presque toujours
» dans le concile, tantôt pour l'évêque de Rennes
» et tantôt pour lui; mais sans raisonner. Ils
» avaient presque gagné l'archevêque de Rouen,
» lorsque leurs gens, enfonçant les portes du con-
» cile à coups de hache, remplirent toute l'assem-
» blée de trouble et de tumulte, et l'archevêque
» de Tours sortit avec ses suffragants.

» Le lendemain, nous étant assemblés dans
» l'église de Saint-Hilaire, ce prélat ne nous fit
» aucune excuse de ce qui s'était passé : au
» contraire, il commença à s'élever contre nous,
» comme un lion rugissant. Je ne pus l'entendre
» plus longtemps, et je rendis un décret par le-
» quel je le suspendais des fonctions sacerdotales.
» L'abbé de Bergue-Saint-Vinnoch a été pareille-
» ment déposé. Pour l'archevêque de Besançon, il
» n'a comparu ni au concile d'Autun, ni à celui de
» Poitiers, et cependant il n'a pas envoyé d'ex-
» cuses. Je renvoie à votre tribunal l'évêque de
» Beauvais, accusé de simonie et en particulier
» d'avoir vendu des prébendes depuis la publica-
» tion de votre décret. J'y renvoie pareillement
» celui de Noyon, pour la décision de son affaire,

» aussi bien que l'évêque d'Amiens, usurpateur de » ce siége, et les évêques de Laon, de Soissons et » de Senlis.

» J'ai examiné, selon vos ordres, la cause » du comte d'Angers ; il m'a presque persuadé » qu'il avait raison : je n'ai cependant osé l'ab- » soudre, laissant à votre prudence la décision » de cette affaire. Votre fils Taizon vous appren- » dra ce que j'ai réglé, touchant l'évêque de Té- » rouanne et celui de Poitiers. »

Il termine sa lettre par ces mots : « Je prie » votre sainteté de faire en sorte que les si- » moniaques, et les autres coupables que nous » avons déposés, et qui vont à Rome, n'y trou- » vent pas, comme on nous le reproche, une » absolution qui ne sert qu'à les endurcir dans » le crime *. »

* « Provideat sanctitas vestra, ne diutius tam opprobriose nobis improperetur, quod simoniaci vel quicumque criminosi a nobis suspensi vel depositi, aut etiam damnati libenter currunt Romam, et ubi deberent sentire ampliorem rigorem justitiæ, inde reportant quasi misericordiam pro voluntate. Et qui antea nec in levibus præsumpserint peccare, postmodum exercent aptissimam negotiationem cum tyrannide in commissis sibi ecclesiis. » (Labb., *Concil.*, t. x, p. 366.) Ces paroles sont une nouvelle preuve que Grégoire était plutôt trop indulgent que trop sévère. Les exemples que cite le légat, entre autres celui de l'archevêque de Reims, comme nous le verrons, nous montrent que Grégoire était souvent dupe de sa bonne foi. Mais son cœur était tellement grand et généreux, qu'il ne pouvait résister à ceux qui pleuraient leurs fautes, et demandaient leur pardon en sa présence. (*Note du trad.*)

Plusieurs canons de ce concile nous ont été conservés. On y voit toujours la grande pensée de Grégoire, car ils sont dirigés contre les investitures, la simonie et l'incontinence. En voici les plus importants :

I. Le saint concile a ordonné qu'aucun évêque, abbé, ou prêtre, ne reçût l'investiture d'un évêché, d'une abbaye, ou de quelque autre dignité ecclésiastique, des mains du roi, du comte, ou de quelque personne laïque. Si les laïcs méprisent ce décret, et s'emparent violemment des églises, ils seront excommuniés, et ces églises interdites : on y donnera seulement le baptême, et la pénitence, et le viatique aux malades.

II. Personne ne possédera de bénéfices en plusieurs églises, et ne donnera d'argent pour les obtenir : ceux qui ont acquis par cette voie quelque dignité ecclésiastique ou quelque prébende, seront déposés.

III. Défense aux prêtres, aux diacres, et aux sous-diacres d'avoir des femmes, ou de tenir dans leurs maisons une personne suspecte. Ceux qui entendront la messe d'un prêtre qu'ils reconnaissent pour tel, ou pour simoniaque, seront excommuniés.

IV. Les clercs qui portent les armes, ou qui exercent l'usure, doivent être retranchés du corps de l'Eglise.

Les affaires de France n'étaient pas les seules

qui occupaient l'esprit de Grégoire. A l'époque dont nous parlons (1078), il travaillait avec un zèle infatigable à la réforme de tous les pays de la chrétienté. Il écrivait aux Eglises d'Allemagne, d'Italie, de France, d'Angleterre, d'Espagne. Son attention se portait même dans les pays les plus éloignés. Le Danemark, la Norwége, devinrent l'objet de ses soins. Quand on considère ces prodigieux travaux, on n'est point surpris de la lettre qu'il adresse à l'abbé de Cluny, où il épanche son âme dans le sein de l'amitié, et où il montre la piété la plus ardente. «Fatigué, dit-il, par les affai-
» res multipliées de diverses nations, j'écris peu
» à celui que j'aime beaucoup. Nous sommes ac-
» cablés de tant d'angoisses, et fatigués de tant
» de travaux, que ceux qui sont avec nous ne peu-
» vent plus les supporter, ni même les regarder [1];
» et quoique la voix céleste nous crie que cha-
» cun sera récompensé selon son travail; quoique
» le bon roi nous dise : *Vos consolations ont rempli*
» *de joie mon âme, à proportion du grand nombre de*
» *douleurs qui ont pénétré mon cœur* [2]; cependant
» la vie est souvent pour nous un ennui, et la
» mort désirable. Quand ce bon Jésus, ce pieux

[1] Diversarum gentium concursione et multorum negotiorum fatigatus meditatione, ei parum scribo quem multum diligo. Tot enim angustiis premimur, tantisque laboribus fatigamur, ut ii qui nobiscum sunt non solum pati nequeant, sed nec etiam videre possint.

[2] Ps. XCIII.

» consolateur, vrai Dieu et vrai homme, me tend » la main, je suis soulagé dans mon affliction et » plein de joie; mais quand il me laisse à moi- » même, je retombe dans le trouble, je meurs. » Cependant je revis en lui, lors même que les » forces m'abandonnent entièrement. Je lui dis » souvent en gémissant : *Si vous imposiez un tel* » *fardeau à Moïse ou à Pierre, ils en seraient acca-* » *blés*. Que dois-je donc être moi qui ne suis » rien, comparé à eux? Il faut donc que tu viennes » aider ton Pierre dans le pontificat, ou que tu » le voies succomber. Mais je recours à ces paro- » les : *Seigneur, ayez pitié de moi, parce que je suis* » *faible*[1] ; et à celles-ci : *Je suis devenu un prodige* » *aux yeux d'un grand nombre, parce que vous êtes* » *mon protecteur tout-puissant*[2]. Je n'oublie pas » non plus les paroles de l'Evangile : *Dieu est assez* » *puissant pour faire naître de ces pierres des enfants* » *d'Abraham*[3]. »

Au mois de novembre de cette année, Grégoire convoqua un nouveau synode; ce fut le cinquième de son pontificat. Les deux rois y envoyèrent des ambassadeurs. Le but de cette assemblée était le rétablissement de la discipline ecclésiastique, l'arrangement de l'affaire des deux rois, ou du moins la recherche des moyens pour y parvenir.

[1] Ps. VI.
[2] Ps. LXX.
[3] Luc., III. *Epist.*, V, 21.

On délibéra longuement sur des questions aussi importantes. Le pape avait fortement à cœur le repos de l'Empire, ainsi que le salut et la réforme de l'Église. Il ne pouvait obtenir l'un sans l'autre, car le pontife voyait bien par le passé qu'il ne pouvait se flatter d'aucun espoir de changement, tant que les évêques opposés à son plan et à ses vues trouvaient un puissant appui dans l'un des deux rois pendant leur désunion. Comme les envoyés de l'Empire ne faisaient qu'élever des plaintes, le saint Père ne pouvait et ne voulait point prendre sur lui de décider seul cette affaire ; il renvoya encore une fois à une diète générale, et les ambassadeurs de Rodolphe et de Henri jurèrent, au nom de leur maître, qu'aucun d'eux ne mettrait obstacle à la tenue de cette assemblée.

Toutes les autres décisions de ce synode [1] sont fortement empreintes de l'esprit de Grégoire, on y découvre à chaque trait son plan de réforme. Les anciens canons contre la simonie et l'incontinence des clercs furent renouvelés et confirmés; et comme, dans ces temps de désordre, un grand nombre de domaines ecclésiastiques avaient été pillés et dévastés, on porta ce décret : « Quiconque » retiendra des biens ecclésiastiques qu'il a reçus » d'un roi, d'un prince séculier, ou des évêques, et » des abbés, malgré eux, sera excommunié, s'il ne » les restitue pas aux églises. » Un autre canon n'est

[1] *Voy.* Mansi, *Coll. conc.*, t. xx, p. 508. Labb., t. x, p. 371.

pas moins explicite : « Quiconque vendra des pré-
» bendes, des archidiaconats, des dignités ou
» toute autre charge ecclésiastique, ou qui ne
» fera pas les ordinations suivant les statuts des
» saints Pères, sera exclu du ministère; car il
» est juste que celui qui reçoit gratuitement l'é-
» piscopat, ordonne gratuitement tous ceux qui
» font partie du clergé de son église [1]. Aucun laïc
» ne pourra posséder des dîmes qui ont été des-
» tinées à un usage pieux *. »

Un décret fut également rendu contre les Normands. L'évêque de Rosella étant venu passer quelque temps au monastère du Mont-Cassin, y mit en dépôt une forte somme d'argent, pour la soustraire à la rapacité des Normands qui faisaient de fréquentes incursions dans son diocèse. Jourdan, prince de Capoue, en ayant été informé, envoya quelques soldats pour s'emparer du dépôt. Les religieux déclarèrent que l'argent était confié à saint Benoît et qu'ils ne le donneraient à aucun

[1] Si quis præbendas, archidiaconatus, præposituras, vel aliqua officia ecclesiastica venderit, vel aliter quam statuta sanctorum Patrum præcipiunt, ordinaverit, ab officio suspendatur : dignum est enim, ut sicut gratis episcopatum accepit, ita membra ejusdem episcopatus gratis distribuat. Labb., *Concil.*, t. x, p. 373.

* On trouve dans ce concile un décret remarquable, qui fait honneur à la mémoire du pontife. Il prescrit aux évêques de faire enseigner les lettres dans leurs églises. *Ut omnes episcopi artes litterarum in suis ecclesiis doceri faciant.* (Labb., *Concil.*, t. x, p. 372.) Il y aurait un beau chapitre à faire sur ce que les papes ont fait pour le progrès des sciences et des lettres. (*Note du trad.*)

mortel; qu'on l'avait placé dans le sanctuaire, si toutefois quelqu'un était assez téméraire pour y porter une main sacrilége. Les soldats s'inquiétèrent peu de la menace des moines, s'emparèrent de l'argent et l'apportèrent à leur maître. Dès que Grégoire fut informé de cette spoliation, il en fut vivement ému; il fit cesser sur-le-champ au Mont-Cassin l'office divin, fit découvrir les autels et reprocha à Didier, abbé du monastère, sa grande négligence et sa coupable pusillanimité. « Si l'affection pour votre communauté, disait » Grégoire, n'avait retenu mon juste courroux, » j'aurais puni d'une manière plus sévère l'oubli » de votre devoir; car il est plus tolérable d'abandonner au pillage des hameaux et des châteaux » que d'exposer au mépris un lieu saint, aussi » célèbre dans le monde entier.[1] » Le pontife écrivit à Jourdan lui-même une lettre très-vigoureuse[2], et porta ce décret dans le synode : « Si » un Normand ou toute personne s'empare des » biens du Mont-Cassin, ou emporte injustement quelque chose de ce monastère, sans le restituer après deux ou trois avertissements, il sera » excommunié. » Mais Jourdan ne restitua pas seulement la somme; il fit encore d'autres riches présents pour réparer sa faute[3].

[1] *Leo Ost.*, III, c. 45 46.
[2] *Epist.*, VI, 37.
[3] *Leo Ostiens.*, III, c. 46.

Pendant qu'en Allemagne deux rois se disputaient avec acharnement la couronne, l'Orient était livré à de perpétuelles révolutions ; les empereurs descendaient tour à tour d'un trône affaibli et chancelant. Comme Grégoire avait brisé le sceptre du monarque allemand, retranché du corps de l'Église l'empereur des Francs, il voulut aussi faire l'essai de la toute-puissance de sa parole en Orient. L'empereur Michel Parapinacès ayant échangé l'éclat de sa couronne contre la mitre épiscopale d'Ephèse, Nicéphore Botoniates se fit proclamer empereur, après avoir fait enfermer dans un cloître Marie-Auguste, femme de Michel, et son fils Constantin Porphyrogénète. Michel, toujours bien disposé pour le pape, envoyait chaque année à l'abbé du Mont-Cassin de riches présents, et avait assuré par une bulle d'or au monastère un revenu annuel de vingt-quatre livres d'or à prendre sur les revenus du trésor impérial, à la charge de faire des prières pour lui et pour ses enfants [1]. Ce furent ces raisons qui portèrent le souverain pontife à lancer l'anathème contre Nicéphore, l'ingrat usurpateur.

Dans ce même concile fut excommunié de nouveau et déposé Guibert, archevêque de Ravenne, qui avait abusé de la patience et de la bonté de Grégoire, et qui s'était rendu coupa-

[1] *Leo Ostiens.*

ble de toutes sortes de crimes. Il en avertit les habitants de Ravenne par une lettre spéciale[1] : « Vous savez, leur dit-il, quelle a toujours » été la fidélité et la soumission de votre église à » saint Pierre, le prince des apôtres, à la mère-» Eglise. Celui qui se dit aujourd'hui votre » évêque, a dévasté et corrompu cette Eglise, » jadis si riche et si pure, par ses exactions » et par son exemple. C'est pourquoi, dans le » dernier synode, nous l'avons irrévocablement » déposé, et nous vous défendons, de toute l'au-» torité apostolique, de lui obéir comme à votre » évêque. Si quelqu'un était assez imprudent » pour méconnaître cet ordre salutaire, nous le » séparons du corps de Jésus-Christ comme un » membre pestiféré, et, à ceux de vous qui crai-» gnent Dieu et obéissent à saint Pierre, nous » donnons l'absolution de tous leurs péchés *. »

Les envoyés allemands, qui étaient venus à Rome, retournèrent dans leur patrie sans que les deux princes rivaux eussent sujet d'être mécon-

[1] *Epist.*, VI, 10.

* Tous les auteurs ecclésiastiques font l'éloge de ce concile. « Hæc sunt beatissimi papæ synodalia decreta, moribus corrigendis idonea, sanctorum Patrum decretis consona, cœlo rorante stillata, universis fidelibus inculcanda, amplectanda atque tenenda, justitia dictante prolata, fortitudine roborata, prudentia promulgata, temperantiæ virtute prædita. » Hug. Flavin. *Chron. Verdun.*, p. 208. (*Note du trad.*)

tents; c'est pourquoi aucun des deux ne se relâcha de ses prétentions. Rodolphe avait fait dans la Saxe de grands préparatifs. A la nouvelle de l'arrivée de son ennemi, il alla à sa rencontre avec des forces considérables; mais l'hiver le força de congédier son armée, et ensuite une maladie grave arrêta pendant deux mois son activité. Vers Noël, se trouvant rétabli, il rassembla derechef ses troupes pour reprendre les hostilités [1].

Welf, de son côté, reprit les armes et envahit la Rhétie qui fut complétement dévastée. Il força le comte de Coire, ainsi que d'autres seigneurs du pays, à prêter serment à Rodolphe, et chassa du territoire tous les ennemis de ce prince [2].

Berthold de Zahringen ne resta pas non plus oisif. Après avoir attaqué le comte Wecel de Burglen, qu'il tua, il vint camper près de la Forêt-Noire, pour assiéger les forteresses de Zimbern et de Wiszneck qui dépendaient de Saint-Gall. Ces deux places une fois prises, Berthold entra dans le Brisgau qu'il soumit, et livra au feu et au pillage les domaines des partisans de Henri [3].

Mais ces deux seigneurs furent aussi les seuls en état de résister à Henri. L'abbé de Saint-Gall réduisit en son nom plus d'un château : March-

[1] Gerbert, p. 67.
[2] Tschudy, p. 30. Gerb., 68.
[3] Tschudy, p. 31. Burkhard, *de Cas. S. Galli,* p. 68, dans Goldast.

dorf et son comte Otton furent pris et la place réduite en cendres ; Bregence éprouva le même sort ; Kybourg fut détruit. Son riche possesseur, le comte Hartmann, un des plus acharnés ennemis de Henri, tomba entre les mains du vainqueur. Hittingen et d'autres places furent rasées[1].

Dès que Rodolphe eut appris cette nouvelle, il résolut de marcher sur-le-champ contre Henri ; mais celui-ci sut arrêter son rival par des négociations et des messages fréquents ; il parvint même, par la douceur de son langage, à gagner quelques seigneurs saxons qui détournèrent Rodolphe de son projet et firent remettre la décision de l'affaire à une diète générale convoquée à Fritzlar. Les envoyés de Rodolphe voyaient bien que tout cela n'était de la part de Henri qu'un artifice ; néanmoins ils se déclarèrent, au nom de leur maître, disposés à la paix et à l'union[2].

Mais les Saxons étaient fort mécontents du pape ; ils avaient attendu tout autre chose de sa part ; car ils ne connaissaient ni sa position, ni ses sentiments, ni même son caractère. Ils s'étaient imaginés qu'il prononcerait contre Henri une nouvelle sentence de déposition, reconnaîtrait aussitôt Rodolphe pour roi légitime, et le présenterait à

[1] Burkhard, p. 68. Il ne paraît pas, comme l'affirme Pfister, que Henri ait lui-même pris et détruit tous ces châteaux.

[2] Gerbert, p. 68.

toute la chrétienté comme tel, afin de terrasser par là ses ennemis. Les Saxons ne voyaient dans sa conduite à l'égard de Henri que les caprices d'un orgueil blessé et d'une haine aveugle *. Mais Grégoire jugeait les événements avec plus de justesse et de profondeur ; son but unique avait été d'humilier Henri, de le rendre soumis et obéissant aux ordres du saint Siége. Il n'avait peut-être pas eu une seule fois la pensée de déposer ce monarque, sachant bien que le roi périt, mais que la royauté ne périt point. Pour arriver à ses fins, Grégoire voulait enchaîner dans la personne de Henri le pouvoir royal. Il est possible que, dans sa pensée, Rodolphe devait servir uni-

* C'est probablement pour calmer les Saxons, que Grégoire écrivit cette lettre à Welf : « Si vous jugiez, selon les » devoirs du saint Siége et non suivant vos désirs, ce que » nous faisons, ce que nous disons de l'affaire commune et » surtout des troubles de votre pays, vous ne murmureriez » point contre nous, mais vous reconnaîtriez que, grâce à » Dieu, nous suivons la voie de nos prédécesseurs. Pesez » bien ce que le Saint-Esprit a résolu dans le dernier synode » romain, ce que valent et ce que peuvent la puissance et » l'autorité de saint Pierre. Agissez donc comme des hommes » reconnaissants envers Dieu et envers le Prince des apô- » tres, et espérez un meilleur avenir, non pas en murmu- » rant contre nous, mais en prouvant votre reconnaissance » à saint Pierre. Croyez-moi, mes chers frères, ceux qui » préfèrent la fausseté et la ruse à la justice et à la simpli- » cité seront frappés du glaive apostolique. Vos envoyés » et nos lettres vous diront suffisamment ce qui a été ré- » solu dans les deux derniers conciles : fortifiez-vous donc » dans le Seigneur, et vous obtiendrez bientôt la victoire » et la paix. » *Epist.*, VI, 14. (*Note du trad.*)

quement à briser l'orgueil et l'opiniâtreté de Henri. Mais ce prince semblait s'être oublié pour la dernière fois à Canosse ; sa résistance fut hardie, noble, et celle d'un héros.

C'est vers cette époque que Hugues, duc de Bourgogne, se retira dans le monastère de Cluny, dont l'abbé était un de ses parents. Grégoire, ayant appris cette nouvelle, s'en plaignit à l'abbé de Cluny en ces termes : « Pourquoi ne considérez-
» vous pas en quel péril et dans quel triste état se
» trouve l'Église ? Où sont ceux qui résistent aux
» impies, et qui ne craignent pas de mourir
» pour la justice et pour la vérité ? Les hommes
» qui semblent craindre et aimer Dieu aban-
» donnent la guerre de Jésus-Christ, et, sans se
» mettre en peine du salut de leurs frères, ils
» cherchent le repos et n'aiment qu'eux seuls.
» Les pasteurs s'enfuient et même les chiens qui
» devraient défendre le troupeau : ainsi les loups
» et les larrons ne trouvent plus aucune résistance.
» Vous avez enlevé ou du moins reçu le duc Hu-
» gues dans le repos de Cluny, et vous avez laissé
» cent mille chrétiens sans protecteur. Que si vous
» avez été peu touché de mes exhortations, pour-
» quoi ne l'avez-vous pas été des larmes des pau-
» vres, des veuves et des orphelins, du murmure
» des moines et des prêtres, de la ruine des églises ?
» Que vous diront saint Benoît et le pape Grégoire,
» dont l'un ordonne un noviciat d'une année, et

» l'autre une attente de trois ans pour qu'un guer-
» rier soit fait moine? On trouve assez de moines,
» de prêtres, de laïcs craignant Dieu; mais, dans
» tout l'Occident, à peine trouve-t-on un prince
» qui craint et aime Dieu. Si nous avons tant tardé
» à vous écrire, c'est que nous avons espéré que
» votre charité chrétienne percerait suffisamment
» votre cœur et vous montrerait toute la douleur
» que j'éprouve en voyant un bon prince enlevé à
» l'Église sa mère [1]. »

Un nouveau synode ayant été convoqué à Rome, pour le mois de février 1079 [2], Rodolphe et Henri ne manquèrent pas d'y envoyer des députés.

On traita d'abord, en présence de Bérenger, la question de l'Eucharistie. Brunon, depuis évêque de Segni, et Albéric, moine du Mont-Cassin, la soutinrent contre Bérenger. Mais avant le troisième jour du concile, Bérenger avoua qu'il s'était trompé. Il demanda pardon au concile, et l'obtint, en faisant une profession de foi dont voici les termes :
« Moi, Bérenger, je crois de cœur et confesse
» de bouche que le pain et le vin qu'on met sur
» l'autel sont changés substantiellement par le
» mystère de l'oraison sacrée et les paroles de notre
» Rédempteur, en la chair vraie, propre et vivi-
» fiante, et au sang de notre Seigneur Jésus-Christ,

[1] *Epist.*, VI, 17.

[2] C'est le 6e concile de Grégoire. Il s'y trouvait cent cinquante évêques.

» et qu'après la consécration, c'est son véritable » corps, qui est né de la Vierge, qui a été offert » sur la croix pour le salut du monde, et qui est » assis à la droite du Père, et le vrai sang de Jésus-» Christ qui a coulé de son côté : non-seulement » en signe et par la vertu du sacrement, mais en » propriété de nature et vérité de substance, » comme il est contenu dans cet écrit que j'ai lu » et que vous avez entendu. Je crois ainsi et je » n'enseignerai plus rien de contraire à cette foi. » Ainsi Dieu me soit en aide et ses saints Evan-» giles[1]. »

Après le concile, Grégoire renvoya Bérenger avec des lettres de sauf-conduit, par lesquelles il menaçait d'anathème tous ceux qui lui feraient injure en sa personne, en ses biens, ou qui l'appelleraient hérétique, et pour le protéger il envoya avec lui un clerc de sa maison, nommé Foulques *.

[1] Labb., *Concil.*, t. x, p. 378, 379.

* « Gregorius servus servorum Dei omnibus beato Petro fidelibus salutem et apostolicam benedictionem. Notum vobis omnibus facimus nos anathema fecisse ex auctoritate Dei omnipotentis Patris et Filii et Spiritus sancti, et beatorum apostolorum Petri et Pauli, omnibus qui injuriam aliquam facere præsumpserint Berengario Romanæ Ecclesiæ filio, vel in persona, vel in omni possessione sua, vel qui eum vocarit hæreticum : quem post multas, quas apud nos quantas voluimus, fecit moras, domum suam remittimus et cum eo fidelem nostrum Fulconem nomine. » (Labb., *Concil.*, t. x, p. 410.) On retrouve ici le même Grégoire, il pardonne à ceux qui donnent des signes de repentir, et les protége. Mais souvent les faits démontrent qu'il a été trop indulgent. (*Note du trad.*)

Mais Bérenger n'était pas sincère; à peine fut-il revenu en France, qu'il publia un écrit contre la profession de foi qu'il venait de faire.

Quand on eut réglé les affaires de l'Église, les envoyés de Rodolphe se levèrent au milieu de l'assemblée et portèrent contre Henri de graves accusations; ils exposèrent les dévastations horribles des provinces, la ruine des églises en Souabe; ils dirent qu'on ne respectait plus ni les lieux saints, ni le sexe, ni aucune condition; qu'on méprisait les prêtres, qu'on retenait les archevêques et les évêques captifs, qu'on mettait à leur place des hommes obscurs et indignes, et qu'on faisait un honteux trafic de ce qu'il y a de plus sacré parmi les hommes *.

En entendant ce récit, un grand nombre d'évêques du concile étaient d'avis qu'il ne fallait pas tolérer plus longtemps de pareils désordres, que la longanimité dégénérait en négligence, et que le glaive apostolique devait enfin être tiré contre le tyran. Mais le pape ne jugea pas encore à propos de prononcer une dernière sentence, et il remit toujours la décision à une diète générale des prin-

* Legati regis Rudolphi super Henricum proclamaverunt quod nulli loco nullique personæ parcens, regionem transalpinam contereret et conculcaret, neminem debitus honor vel reverentia tueretur, et ceu vilia mancipia non modo sacerdotes, sed etiam episcopi et archiepiscopi caperentur, vinculisque mancipaerentur, partimque jam trucidarentur *Paul Bernr.*, c. XI, p. 932. (*Note du trad.*)

ces de l'Empire[1]. Les envoyés des deux rois jurèrent, au nom de leur maître, d'accorder aux légats du saint Siége un libre passage pour se rendre à cette diète, et de se soumettre à la décision aussitôt qu'elle aurait été ratifiée par le souverain pontife[2]. Grégoire remit l'examen approfondi de cette affaire au prochain concile fixé à la Pentecôte.

Avec les envoyés des deux rois, partirent également pour l'Allemagne deux légats apostoliques; c'étaient Pierre Damien, évêque d'Albano, et Altmann, évêque de Padoue[3], pour informer Henri de la volonté du pontife et convenir avec lui du jour de la diète. Mais ce prince avait seulement voulu gagner du temps; dans la Saxe, la décision de Grégoire rencontra une vive opposition et excita un mécontentement général. Bien des gens ne pouvaient comprendre pourquoi le pape avait changé de dispositions à l'égard de Rodolphe et de sa cause[4]; c'est la conclusion qu'ils tiraient

[1] Paul Bernr., c. CIII. Bertold. Const., ann. 1079. Gerb., p. 68.

[2] Voyez les formules dans Coleti, *Coll.*, XII, p. 630, et dans Labb., t. X, p. 379.

[3] Paul Bernr.—Bertold. Const, ann. 1079, l'appelle Ulrich. *Annal. Saxon.*

[4] Nam qui prius Henricum omnibus suis adjutoribus apostolica severitate excommunicaverat, eique regnandi potestatem potenter interdixerat, et omnes qui ei fidelitatem jurassent, a juramenti nodis apostolica auctoritate absolverat et electionem novi regis consensu suo confirmaverat, nunc per litteras mandavit, ut concilio facto rex uterque convocatus audiatur, et quem justitia regnare per-

des lettres que Grégoire avait adressées, après un long délai, à ses légats en Saxe, au mois de février de cette année [1]. A leurs yeux, la plus grande faute du pontife était de placer l'ancien roi sur le même pied que le nouveau, après avoir permis et même conseillé l'élection de celui-ci ; d'exiger que Rodolphe se présente à un tribunal avec son rival pour y faire juger la justice de son élection, ce qui laissait supposer que le bon droit pouvait être du côté de Henri. Les Saxons pouvaient demander aussi ce qu'on allait examiner, puisque tout était clair et évident. Henri n'avait rempli aucun de ses engagements, il avait méprisé tout ce que le pape lui avait ordonné. On avait fait tout ce qu'on avait prescrit * pour l'élection d'un nouveau roi ; et après que cette élection est faite, on veut la soumettre à une enquête préalable. Ainsi s'évanouirent toutes les espérances qu'on avait fondées sur celui qui est la pierre fondamentale de l'Eglise, et qui paraissait tellement immuable, qu'on croyait que le ciel s'arrêterait et que la terre deviendrait mobile comme les astres, plutôt que le Siége de saint Pierre changeât de résolutions [2].

miserit, altero deposito tutus in regno confirmetur. *Bruno*, p. 139.

[1] *Epist.*, IV. p. 194 ; J. Mscr., 23-24. Bruno, p. 139.

* Non, on n'avait pas fait tout ce qui avait été prescrit, puisqu'on avait choisi un roi sans attendre l'arrivée du pape, comme celui-ci l'avait ordonné, après l'absolution à Canosse. (*Note du trad.*)

[2] Bruno, p. 140.

Les Saxons adressèrent donc au souverain pontife une lettre conçue en ces termes : « Déjà souvent nos plaintes sur le malheur de notre pays
» ont été déposées aux pieds de Votre Sainteté.
» Sans doute nous devons plutôt attribuer à notre
» faute qu'à votre béatitude de n'avoir encore
» reçu d'elle ni justice, ni consolation. Si nous
» avions entrepris de notre propre mouvement et
» par nos propres conseils ce qui nous a causé
» tant de maux, nous ne trouverions pas trop dur
» que Votre Sainteté attendît si longtemps à nous
» secourir ; mais nous nous sommes imposé ce far-
» deau, d'après vos conseils, et il aurait pu être
» allégé. Vous savez, et les lettres de Votre Sainteté
» en rendent témoignage, que ce n'est ni par
» notre conseil, ni pour notre intérêt, mais pour
» les injures faites au saint Siége, que vous avez
» déposé notre roi, et que vous nous avez dé-
» fendu, sous de grandes menaces, de le recon-
» naître encore pour roi. Nous vous avons obéi,
» avec grand péril, et en nous soumettant à d'horri-
» bles souffrances. Beaucoup d'entre nous, après
» avoir perdu tout ce qu'ils possédaient, ont
» perdu la vie et ont laissé leurs enfants réduits
» à la pauvreté. Ceux qui ont survécu n'ont plus
» aucun moyen de subsistance et se trouvent li-
» vrés à toutes les angoisses de la misère. Le fruit
» que nous avons retiré de tant de sacrifices est
» que celui qui a été contraint de se jeter à vos

» pieds a été absous, sans s'être corrigé, et a reçu
» la liberté de nous nuire et de nous jeter dans
» un abîme de maux.

» Après avoir été plus d'un an sans roi, nos
» princes en ont élu un autre, et lorsqu'il com-
» mençait à relever nos espérances et celles de
» l'Empire, nous avons vu avec surprise, dans
» vos lettres, que vous nommez deux rois et que
» vous adressez vos légats à tous les deux. Cette es-
» pèce de division que vous avez faite du royaume,
» a aussi divisé les esprits des peuples; parce
» qu'on a vu que, dans vos lettres, le nom du roi
» prévaricateur se trouve toujours le premier, et
» que vous lui demandez un sauf-conduit, comme
» s'il lui restait encore de la puissance. Nous
» nous permettons d'observer à Votre Sainteté que
» la manière dont elle veut décider cette affaire
» nous semble bien extraordinaire. Après que le
» premier roi a été déposé selennellement et sans
» aucune restriction, dans un synode, et qu'un
» autre a été élevé à sa place en vertu de l'auto-
» rité apostolique, on remet en question une chose
» jugée; on propose une enquête sur une affaire
» qui ne peut faire naître aucun doute raison-
» nable ou sérieux. Ce qui nous trouble encore,
» dans notre simplicité, c'est que les amis de Henri,
» couverts d'opprobre, excommuniés par vos lé-
» gats pour être restés au service du prince re-
» belle, malgré les ordres du synode, sont bien ac-

» cueillis à Rome. Non-seulement ils ne reçoi- » vent aucun châtiment; mais ils reviennent » comblés d'honneurs et pleins d'orgueil, et, re- » tournant à leur ancienne désobéissance, ils » contribuent à notre malheur. Nous-mêmes nous » passons presque pour ridicules et insensés, lors- » que nous évitons de communiquer avec ceux » que notre chef spirituel accueille avec une si af- » fectueuse prévenance. Nous savons, très-saint » Père, et votre piété nous donne l'espoir que » vous n'agissez que dans des intentions louables, » et par des vues subtiles; mais comme nous » sommes trop grossiers pour les pénétrer, nous » nous contentons de vous exposer ce que nous » avons vu et entendu, de vous faire comprendre » que ce ménagement des deux partis a eu pour » résultats la guerre civile, le meurtre, le pillage » et les incendies des édifices tant sacrés que pro- » fanes, l'oppression des pauvres, la spoliation » des biens ecclésiastiques, telle qu'il ne s'en est » point encore vu, enfin l'abolition des lois divines » et humaines.

» Dans cette guerre des deux rois dont vous » avez nourri les espérances et les prétentions » au trône, les domaines de la couronne ont » été ruinés à un tel point, qu'à l'avenir nos souve- » rains seront forcés de vivre plus de rapines que » des revenus ordinaires de la couronne. Tous » ces maux ne seraient point, ou seraient moin-

» dres, si vous ne vous étiez détourné ni à droite » ni à gauche de votre résolution. Votre zèle pour » la maison du Seigneur vous a engagé dans une » route difficile où il est pénible d'avancer et hon- » teux de reculer. Car, s'il faut oublier ou compter » pour rien ce qui a été défini dans le synode de » Rome, et depuis confirmé par un légat du Siége » apostolique, nous ne savons plus ce que nous » devons tenir pour authentique. C'est l'excès de » notre douleur et non point l'arrogance qui nous » fait parler ainsi ; car nulle désolation ne saurait » être comparée à la nôtre. C'est pour avoir obéi » à la voix du pasteur que nous sommes exposés » à la gueule des loups. S'il nous faut prendre » garde même du pasteur, nous sommes les plus » malheureux de tous les hommes [1]. »

Grégoire n'ayant pas répondu à cette lettre [2], et s'étant borné à faire observer à ceux qui avaient été chargés de la lui remettre qu'il ne pouvait ajouter foi à de semblables récits, les Saxons lui en envoyèrent une seconde, écrite avec beaucoup plus de modération ; car ils avaient appris sans doute que la dureté de leur langage avait déplu au pontife. Ils le prièrent de renoncer à son voyage en Allemagne et de ne plus demander de sauf-

[1] Cette lettre se trouve dans Bruno et dans *l'Annaliste Saxon ;* elle avait pour but : « Cum respectu Christi confortatum ad pristinæ virtutem constantiæ revocare. »
[2] Bruno, p. 142.

conduit à Henri, parce que ce prince ne lui en accorderait qu'autant qu'il serait sûr que le pape déciderait en sa faveur.

Bientôt cette seconde lettre fut suivie d'un mémoire qu'on envoya à Rome, pour être lu dans le concile, et pour déterminer le pape, par l'intervention des Pères du synode, à prononcer une sentence définitive [1]. On exposait dans ce mémoire la conduite et les forfaits de Henri; on rappelait les maux sans nombre que les Saxons et le royaume entier avaient soufferts à cause de leur fidélité au saint Siége, et l'on demandait une juste satisfaction et un jugement définitif.

Quelque temps après, arriva dans la Saxe la lettre de Grégoire dont nous avons parlé plus haut et qui annonçait la diète générale où l'on devait prononcer en dernier ressort. Les Saxons répondirent au pape : « Nous sommes étonnés d'abord » que Votre Sainteté prenne des résolutions qui » ne peuvent être exécutées. Comment en effet » peut-on tenir une diète, quand tous les évêques » dévoués au Siége apostolique sont ou chassés de » leurs siéges, ou tués, ou emprisonnés, ou dé» pouillés de leurs biens? Comment pourrait-on » jamais exiger d'eux qu'ils traitassent avec leurs » persécuteurs? En outre, nous avons lieu de nous » étonner que l'affaire de Henri doive être exa» minée et décidée par des hommes que les légats

[1] Bruno, p. 143.

» ont cru devoir retrancher de la communion des » fidèles. Qu'arrivera-t-il si la justice se prononce » en faveur de celui des prétendants qui déjà, » depuis trois ans, est privé du pouvoir par l'au» torité d'un synode? L'enquête n'aurait-elle pas » dû précéder la sentence? Nous savons pourtant » bien que dans un concile présidé par Votre Sain» teté jamais une affaire n'a été décidée sans exa» men préalable. A quoi servira donc une enquête » nouvelle? Si jusqu'à ce jour la cause de Henri » n'a pas été examinée, de quel droit le saint » Siége a-t-il pu le dépouiller de sa dignité royale? » Vous nous avez tous déliés de notre serment de » fidélité, comment pourrait-il donc être roi, ce» lui auquel nul ne doit plus obéir[1]? »

Les Saxons ne tardèrent pas à adresser à Grégoire une troisième requête pleine d'amers reproches sur son hésitation. « Tout le malheur, di» saient-ils, auquel nous sommes en proie vient de » ceux que vous avez séparés de l'Eglise. Pourquoi » donc la cour apostolique ne montre-t-elle point » à l'égard du monarque coupable cette sévérité » avec laquelle on sait qu'elle punit toute espèce de » désobéissance? Si nous, malheureuses brebis, » nous avions failli en un seul point, la vengeance » du saint Siége aurait suivi sans délai; mais main» tenant qu'il s'agit de loups qui déchirent[2] le

[1] Bruno, p. 145.
[2] In gregem dominicum sæviunt.

» troupeau du Seigneur, pourquoi montre-t-on
» tant de patience et de longanimité? Nous vous
» conjurons donc de rentrer en vous-même,
» de songer à votre honneur, et de vous rappeler
» la crainte de Dieu, et si ce n'est pour l'amour
» de nous, déchargez-vous de la responsabilité de
» tant de sang versé dans cette cause. »

Le pape crut enfin devoir établir ses principes, dans une lettre adressée aux divers ordres du royaume teutonique, et repousser les calomnies qu'on répandait sur son compte [1]; il écrivit donc à tous les fidèles ce qui suit : « Nous avons ap-
» pris que plusieurs d'entre vous commencent à
» douter de notre bonne foi et nous accusent de
» légèreté pusillanime dans la grave affaire de
» votre pays, quoiqu'elle n'ait occasionné à per-
» sonne autant d'angoisses et d'injures qu'à nous.
» Tous les Italiens, à peu d'exceptions près, pren-
» nent le parti de Henri et le défendent, en nous
» accusant de dureté et d'injustice. Jusqu'à ce
» jour, avec la grâce de Dieu, nous avons résisté
» à tous de manière à ne pencher que vers le parti
» où nous trouvons la raison et le droit; si nos lé-
» gats ont agi contre nos instructions, nous en gé-
» missons, quand même ils y auraient été trompés
« ou forcés. Nous leur avons ordonné de choisir,

[1] Il en arrivait du temps de Grégoire comme il en arrive encore de nos jours ; on calomnie ce qu'on ne connaît pas, et pour le plaisir de calomnier.

» pour une époque opportune, un lieu convenable
» où nous pussions envoyer des légats sages desti-
» nés à discuter la cause des deux rois, à rétablir
» les évêques sur leurs siéges, et à prescrire de s'ab-
» stenir de communiquer avec les excommuniés.
» Si, trompés ou forcés, ils ont fait plus, nous ne
» l'approuvons pas [1]. Persuadez-vous bien que
» personne ne pourra jamais me faire dévier du
» sentier de la justice, soit par amour, soit par
» crainte, soit par cupidité[2]; et, si vous êtes réel-
» lement fidèles à Dieu et à saint Pierre, ne m'a-
» bandonnez pas dans mes tribulations, mais de-
» meurez fermes dans votre alliance, parce que
» celui qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé.
» Nos légats n'étant pas encore revenus, nous ne
» pouvons pas vous dire autre chose de notre af-
» faire, mais nous vous ferons part des résolutions
» que nous aurons prises d'après ce qu'ils nous
» rapporteront [3]. »

Pendant que presque toute l'année se passait en négociations entre le pape et les Saxons, et que les légats se rendaient tantôt chez un parti, tantôt chez un autre, leur promettant alternativement la

[1] Si quid contra hæc vel decepti vel coacti fecerunt, non laudo.

[2] Sciatis indubitanter, quoniam Deo gubernante, nemo hominum sive amore, sive timore, aut per aliquam cupiditatem potuit me unquam aut amodo poterit se ducere a recta semita justitiæ qui perseverabit usque in finem, hic salvus erit. *Matth.*, x.

[3] *Epist.*, VII, 3.

faveur du saint Siége [1], Henri tint une réunion à Ratisbonne, aux fêtes de Pâques. Il avait autour de lui les grands de son parti et entre autres Frédéric, le belliqueux comte de Staufen, dont le château fondé par lui était au haut des Alpes. Il était le fils aîné du preux comte Frédéric de Buren [2]; sa prudence était consommée, sa valeur à toute épreuve, et jamais il n'avait chancelé dans sa fidélité au roi [3].

Henri, s'adressant à lui au milieu de l'assem-

[1] Bruno, p. 146. *Annal. Saxon.*, ann. 1079 : « Litterarum bajuli frequenter inter partes discurrebant. » On sait que les correspondances avaient lieu par l'entremise de messagers. Cependant, pour le dire en passant, on connaissait du temps de Grégoire, en Italie, le moyen des pigeons. Les Sarrasins en avaient en Sicileet s'en servaient pour faire connaître aux villes différents événements; ils leur attachaient des lettres au cou ou sous les ailes, et les laissaient ensuite s'envoler. Il en était de même chez les anciens. (Pline,*Hist. nat.*, x, c. xxxvii. Anacréon,*Carm.*, ix.) Muratori, t. vi, p. 370, en rapporte un exemple d'après Malaterra, qui ne sera peut-être pas sans intérêt pour le lecteur: « Moris vero Saracenis est, ut columbas frumento et melle infuso domi nutrientes, cum aliquorsum longius digrediuntur, masculos, sportulis inclusos, secum ferant, ut, cum aliquid novi fortuna illis administraverit, quod domi scitum velint, chartulis eventus suos notantes et collo avis, vel certe sub ala suspendentes, avibus demissis per aera, familiæ domi sollicitæ, utrum prospere erga peregrinos amicos omnia agantur, notificare accelerant. Avicula enim dulcedine grani melliti, quam domi gustare sæpius assueverat, illecta, reditum accelerat, chartulas, morem suum scientibus, repræsentat. »

[2] Ex nobilissimis Sueviæ comitibus.

[3] Consilio providus, armis strenuus, ad curiam imperatoris assumptus, per multos dies ibidem militaverat, strenuissimique ac nobilissimi militis officium implens.

blée, lui dit : « Seigneur comte, je vous ai tou-
» jours trouvé le plus fidèle en temps de paix et
» le plus vaillant en temps de guerre. Vous voyez
» dans quel triste état se trouve l'Empire romain ;
» la bonne foi et la fidélité ne sont plus ; on n'a
» plus de respect pour les parents ; plus de sou-
» mission pour les maîtres; une vaste conjuration
» s'étend partout ; les lois sont méprisées ; armez-
» vous contre ce fléau terrible. Ceignez vos reins
» pour combattre contre les ennemis de l'État.
» Je garde le souvenir de vos services, et je ne
» suis pas ingrat. Prenez ma fille unique pour
» votre épouse, soyez comte de Souabe, de ce
» pays que Berthold n'a pas craint d'envahir [1]. »
Frédéric alla immédiatement chez lui, rassembla ses troupes dans l'intention de délivrer le pays dont le roi venait de le gratifier.

Henri, de son côté, fit ses préparatifs contre Rodolphe avec une nouvelle ardeur; les légats cherchaient à détourner l'orage par des négociations pacifiques, et quelques amis de Henri voulaient que leur maître attendît la décision de la diète. Mais Henri croyait que le glaive seul pouvait terminer la querelle. Les légats retournèrent donc à Rome. L'évêque de Padoue s'étant laissé corrompre, dit-on, fit au pape un rapport favorable à Henri; mais l'autre légat, Pierre

[1] Telle est la peinture que fait de l'époque Otton de Frising., *de Gest. Friedr.*, l. VIII.

Damien, et un envoyé de Rodolphe réfutèrent complétement les assertions du premier [1].

Pendant que Henri attaquait vivement dans la Souabe les partisans de Rodolphe, celui-ci institua à Magdebourg l'évêque Hartwig, fit une expédition dans la Westphalie, qui acheta la paix au poids de l'or, et marcha ensuite vers la Hesse, au moment où le célèbre monastère de Fritzlar, fondé par saint Boniface, apôtre de l'Allemagne, devenait la proie des flammes [2].

Ce fut au milieu de tous ces événements que commença l'année 1080. Aussi brillante qu'était pour Rodolphe l'étoile de la fortune à son lever, aussi triste elle devint à son couchant, quoiqu'elle jetât encore sur lui un vif éclat. Le monde n'est pour personne ni un enfer ni un paradis, il y a une alternative de plaisir et de douleur. Déjà, au mois de janvier, Henri se trouvait à la tête d'une armée forte et pleine d'ardeur, prête à attaquer les Saxons. Il s'imaginait que l'hiver détournerait ce peuple de la résistance. Mais il fut trompé dans son attente; car les Saxons, déterminés à combattre jusqu'à la mort pour la cause de Rodolphe, se montrèrent toujours ce peuple brave, noble et actif, tel que nous l'avons connu. Cependant Henri réussit, à force de promesses, à

[1] Gerbert, p. 70.

[2] *Annal. Saxon.*, ann. 1079.

gagner plusieurs de leurs chefs. De ce nombre étaient Widikind, Wiprecht de Croitz, Thierry, fils de Géron, qui passèrent de son côté, avec une foule d'autres. Le margrave Ecbert de Misnie consentit à garder la neutralité. Il faisait un grand froid [1]; les deux armées se rencontrèrent près de Fladenheim [2]; une rivière peu large, mais profonde, les séparait. L'armée saxonne se trouvait divisée entre Rodolphe et Otton de Nordheim. Le premier avait pris position au bord de la rivière sur une colline escarpée, pour se précipiter de là sur l'ennemi, et il donna à Otton, qui se trouvait plus éloigné, l'ordre d'attaquer. Henri, qui voulait d'abord accabler Rodolphe, fit un détour, et, sans qu'on se fût aperçu du mouvement, on vit par derrière l'ennemi qu'on attendait par devant. Rodolphe surpris envoya dire à Otton de déloger l'ennemi de sa position menaçante; mais le duc répondit qu'il ne pouvait lui-même renoncer aux avantages de la sienne; qu'au reste il n'avait qu'à livrer bataille, et qu'en cas de besoin il ne manquerait pas de le secourir. Le plan de Rodolphe se trouva ainsi complétement déjoué. Son arrière-garde se trouva devant l'ennemi, et eut à soutenir le premier choc. L'action fut chaude; les troupes de Rodol-

[1] Bruno, p. 146. *Chron. Hirsaug.*

[2] Entre Bennshausen, Oernshausen et Georgenzell, dans la Thuringe.

phe plièrent, et une partie de son armée prit la fuite [1]. Mais au même moment, on vit les étendards d'Otton, qui, se jetant à l'improviste sur les troupes victorieuses de Henri, les mit en désordre, et les força à aller chercher leur salut dans les forêts voisines. Elles ne se rallièrent que sous les murs de la célèbre forteresse de Wartbourg, où elles s'arrêtèrent pour respirer; mais la garnison saxonne de cette place fit une sortie vigoureuse, massacra les fuyards, et s'empara d'un grand nombre de chevaux, d'armes, et d'une grande quantité de vaisselle d'or et d'argent que le patriarche d'Aquilée, ainsi que d'autres seigneurs, menaient avec eux. Henri, guidé par un nommé Louis, avait quitté l'armée avant la fin de la bataille, et s'était sauvé par des chemins détournés, à travers les forêts. Mais en arrivant à son camp, il n'y trouva plus un seul homme armé; car, pendant la bataille, un détachement saxon, profitant d'un épais brouillard, s'était jeté soudainement sur son camp, avait égorgé les gardes, et tout livré au pillage. Henri avait perdu dans ce combat un noble seigneur, nommé Folkmar, ainsi que le gouverneur de Prague avec un grand nombre de Bohémiens. Du côté des Saxons, un seul avait péri, Meinfroi, gouverneur de Magdebourg. Vratislas, duc de Bohême, ayant pris la lance de Rodolphe, fut autorisé par Henri à la

[1] Albert. Stad., *Chron.*, p. 247. *Vita Wiperti*, c. v.

faire porter devant lui dans les grandes fêtes, en mémoire de ce haut fait [1].

Henri retourna dans la Franconie où, il congédia son armée. La bataille n'avait rien décidé, sinon la retraite de Henri [2]. Mais le rapport que Rodolphe en envoya au pape immédiatement après, représentait la cause de Henri comme entièrement perdue [3].

Aussi satisfaisantes qu'étaient pour Grégoire les affaires d'Allemagne, aussi fâcheuses étaient pour lui celles qu'il avait entamées avec l'Angleterre. Le pouvoir absolu que le pape cherchait à avoir dans l'Eglise, Guillaume le Conquérant voulait l'avoir dans le royaume. Etre le premier, être le plus puissant, telle était sa grande, son unique pensée, comme elle était celle de Grégoire : donner sa volonté pour loi suprême, tel était pour lui, comme pour Grégoire, le plan fixe et invariable * ; et de même que Grégoire se roidissait

[1] Albert. Stad., p. 247. *Chron. Hirsaug.* La description de la bataille a été faite par Bruno, p. 146-147. *Annal. Saxon.* ann. 1080. Gerbert, p. 72. Plusieurs écrivains placent la bataille en 1079. Suivant Tschudy, Henri fut victorieux, parce qu'au moment où ses troupes étaient épuisées, un comte puissant, nommé Cunon, était venu à son secours.

[2] Plusieurs auteurs refusent d'une manière absolue la victoire aux Saxons. Waltram, *Apol. pro Henr.*, II., c. XVI. Tschudy. La plupart la représentent comme indécise entre les deux armées : « Incertam fuisse victoriam. »

[3] Bertold. Const., ann. 1080.

* Ce parallèle est loin d'être exact. Grégoire ne donnait

contre le roi Henri, de même Guillaume se roidissait contre l'autorité pontificale. On voyait des deux côtés les mêmes efforts, la même énergie, la même persévérance. C'est pourquoi le pape eut si peu de succès en Angleterre; il n'y trouva pas cette obéissance et cette soumission qu'on avait toujours montrée aux souverains pontifes *. Ainsi lorsque, sur le continent, le pape, pour détruire les investitures, disposait des trônes et des siéges épiscopaux, l'investiture était exercée librement en Angleterre. Les ecclésiastiques étaient sous les mêmes lois que les laïcs; tous étaient soumis aux mêmes prestations, aux mêmes impôts. Guillaume déposait et instituait les évêques de sa propre autorité; il défendait au clergé, sous les peines les plus sévères, d'envoyer des légats à Rome sans son autorisation; à la vérité, il permettait aux légats du pape de présider les synodes, mais il en rejetait les canons lorsqu'ils ne lui convenaient pas, ou que les légats les rédigeaient avec une apparence d'autorité. Guillaume était, pour ainsi dire, le pape de son pays **. L'Eglise d'Angleterre, dans un certain

pas sa volonté arbitraire pour loi, il ne faisait qu'exécuter, comme nous l'avons assez vu, les décrets de l'Eglise. (*Note du trad.*)

* M. Voigt oublie que Guillaume était entré dans les principales vues de Grégoire, qu'il a travaillé de concert avec lui à extirper la simonie et l'incontinence. Grégoire ne fut donc pas tout à fait sans succès en Angleterre. (*Note du trad.*)

** Ceci est encore une des exagérations de M. Voigt. (*Note du trad.*)

sens, se trouvait dans l'Etat; elle n'était point séparée des affaires du royaume, comme dans les autres pays de l'Occident.

Dans la célèbre lutte entre Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, et Thomas, archevêque d'York, le siége de Rome avait eu l'occasion de se mêler des affaires religieuses de l'Angleterre [1]; mais comme cette affaire a été décidée par le roi et par les grands du royaume, l'autorité apostolique en souffrit tant soit peu. Déjà, depuis longtemps, un parti fidèle au pontife et aux canons de l'Église s'était efforcé de rétablir dans toute sa rigueur la loi du célibat ecclésiastique; mais on eut de la difficulté à se soumettre aux saints canons, et quelle que fût la considération dont jouissait Lanfranc, il rencontrait toujours de l'opposition dans les synodes. Au concile de Winchester, tenu en 1076, sous la présidence de Lanfranc, on avait exigé des clercs, au moment de leur ordination, la promesse de la chasteté perpétuelle *. Quant aux

[1] *Voy.* Paul de Rapin, *Hist. gén. d'Angl.*, I, page 645. Comparez, 648-649, les démêlés de Henri Ier avec le pape Calixte II à propos de l'évêque de Thurstan que le roi avait chassé du royaume pour s'être laissé consacrer par le pontife contre son ordre.

* Voici la formule de cette promesse : « Ego frater N. promitto Deo omnibusque sanctis ejus castitatem corporis mei secundum canonum decreta, et secundum ordinem mihi imponendum servare, domino præsule N. præsente.» Labb., *Concil.*, t. X, p. 351. Que ce canon ait été maintenu, c'est ce que nous voyons par une lettre de Gérard, archevêque d'York, à saint Anselme, successeur de Lanfranc. « Cum

prêtres de la campagne, on eut quelque indulgence pour le présent, mais non pour l'avenir [1]. Néanmoins ce point de discipline donna lieu à une opposition tellement vive et jeta l'Eglise anglicane dans un tel désordre, qu'on croyait impossible de pouvoir mettre à exécution les décrets des conciles.

Telle était la situation des affaires vers la fin de l'an 1079, quand Grégoire envoya en Angleterre, en qualité de légat, Hubert, sous-diacre de l'Eglise romaine, pour inviter les deux archevêques au synode de Rome. Le pape écrivit à Lanfranc : « Nous avons appris avec certitude que c'est la » crainte du roi auquel nous avons cependant » toujours porté une affection particulière, ou » même votre négligence, qui vous a empêché » de venir à Rome. Toutefois ce n'est pas vous » que la terreur d'une puissance humaine ou » l'attachement superstitieux à une personne » quelconque devait arrêter, si votre cœur eût » conservé quelque souvenir de notre ancienne » amitié, ou s'il rendait à votre mère l'Eglise l'af-

ad ordines aliquos invito, durâ cervice nituntur, ne in ordinando castitatem profiteantur. (*Ibid.*) (*Note du trad.*)

[1] « Sacerdotum vero in castellis vel in vicis habitantium, habentes uxores, non cogantur, ut dimittant; non habentes, interdicantur ut habeant; et deinceps caveant episcopi, ut sacerdotes vel diaconos non præsumant ordinare, nisi prius profiteantur, ut uxores non habeant. » *Labb.*, t. x, p. 51.

» fection qu'il lui doit. Mais si votre roi est animé
» contre le saint Siége de quelque sentiment d'or-
» gueil, d'inimitié ou d'insolence, nous en serons
» d'autant plus attristés que, par là, il se sera
» rendu indigne de l'amitié particulière que nous
» avions pour lui. Vous empêcherez cela, en lui
» conseillant, avec persévérance, de ne rien se
» permettre d'injuste contre la mère commune de
» tous les chrétiens, et de ne plus s'opposer à
» votre voyage à Rome ou à celui de quiconque
» sera assez pieux pour l'entreprendre. Car il vous
» convient de nous faire oublier l'excès de votre
» négligence, et de venir au plus tôt conférer avec
» nous sur les affaires de l'Église [1]. »

Grégoire rappela aussi à Lanfranc le paiement du denier de saint Pierre, qui était arriéré de trois ans, et l'obligation où il était d'exhorter le monarque à ne rien entreprendre contre le siége apostolique. L'archevêque essaya de porter Guillaume à plus de ménagements ; mais tous ses efforts furent inutiles [2]. Il rendit compte au pape de ses démarches près du roi, par une lettre qu'il remit au légat. « J'ai reçu, dit-il, avec humilité
» les lettres de votre excellence que m'a remises
» Hubert, sous-diacre de votre palais sacré.
» Vous me reprochez avec une paternelle dou-
» ceur de ne plus vous aimer autant, depuis que

[1] *Epist.*, VI, 30.

» vous êtes parvenu au pontificat. Mais, très-saint » Père, je ne veux ni ne dois accuser vos paroles » de calomnie. Cependant, je prends ma con» science à témoin, je ne peux pas comprendre » en quoi ma présence, ou mon éloignement, ou » l'élévation du rang peuvent influer sur l'obéis» sance que m'imposent les canons à vos com» mandements. J'ai communiqué au roi, aussi » bien que je l'ai su, les instructions que vous » m'avez écrites et celles de votre légat; je l'ai » conseillé, mais je ne l'ai pas persuadé [1]. Lui» même vous instruira des raisons qui l'ont em» pêché de se rendre à vos désirs, non - seule» ment par sa réponse à votre légat, mais encore » par ses lettres [2]. »

Le roi envoya, par le même légat, une lettre conçue en ces termes : « Votre légat Hubert m'a » invité à prêter serment de fidélité à vous, saint » Père, et à vos successeurs, et à m'occuper avec » plus de soin du tribut que mes prédécesseurs » avaient coutume d'envoyer à l'Eglise romaine. » J'ai admis l'un, je n'ai pas admis l'autre. Je » n'ai pas voulu et je ne veux pas faire de ser» ment de fidélité, parce que je ne l'ai point » promis, et que je ne trouve pas que mes pré» décesseurs l'aient prêté aux vôtres. Le tribut,

[1] Il dit à Grégoire : « Verba legationis vestræ Domino meo regi suggessi, suasi, sed non persuasi. »

[2] Baron., *Annal.*, ann. 1079.

» depuis environ trois années, a été perçu avec
» négligence, parce que j'étais retenu dans les
» Gaules. Maintenant que, grâce à Dieu, je suis
» revenu dans mon royaume, ce qui a été levé
» sera remis à Hubert et le reste envoyé par les
» légats de notre fidèle archevêque Lanfranc,
» quand l'occasion s'en présentera. Priez pour
» nous et pour la prospérité de notre royaume,
» parce que nous avons aimé vos prédécesseurs,
» et que nous désirons vous chérir encore plus
» qu'eux et vous écouter avec déférence*. »

Ce langage froid, laconique et tranchant dut paraître à Grégoire étrange et le peiner. Il écrivit aussitôt à son légat : « Hâtez-vous de revenir à
» Rome, et ne tardez sous aucun prétexte; car
» vous savez combien nous faisons peu de cas de
» l'argent sans l'honneur qui nous est dû. Vous

* «*Excellentissimo sanctæ Ecclesiæ pastori Gregorio, gratia Dei Anglorum rex et dux Northmannorum Wuillelmus, salutem cum amicitia.*

» Hubertus, legatus tuus, religiose Pater, ad me veniens, ex tua parte me admonuit quatenus tibi et successoribus tuis fidelitatem facerem, et de pecunia, quam antecessores mei ad Romanam ecclesiam mittere solebant, melius cogitarem. Unum admisi, alterum non admisi. Fidelitatem facere nolui, nec volo; quia non ego promisi, nec antecessores meos antecessoribus tuis id fecisse comperio. Pecunia, tribus fere annis in Galliis me agente, negligenter collecta est : nunc vero divina misericordia me in regnum meum reverso, quod collectum est per præfatum mittitur, et, quod reliquum est, per legatos Lanfranci archiepiscopi fidelis nostri, cum opportunum fuerit, transmittetur. Orate pro nobis et pro statu regni nostri ; quia antecessores ves-

» nous avez mandé qu'un certain Teuzon avait
» usurpé le titre de légat, pour adresser au roi
» des paroles de menace ; vous savez que nous
» ne lui avons donné aucune mission. Néanmoins
» la sainte Eglise aurait droit d'élever contre ce
» prince des plaintes graves et nombreuses ; car
» aucun roi, même païen, n'a jamais osé essayer
» ce que Guillaume n'a pas rougi de faire, c'est-
» à-dire de défendre aux évêques et aux arche-
» vêques de venir à Rome. Nous souhaitons donc
» que vous l'avertissiez de notre part, avec pru-
» dence, de ne pas empêcher qu'on rende au saint
» Siége les devoirs et les honneurs qu'il souffre
» impatiemment de se voir refuser à lui-même
» par ses sujets ; il doit bien plutôt s'efforcer de
» se rendre, par une juste gratitude, digne des
» faveurs de saint Pierre. Nous rappelant notre
» ancienne amitié, nous lui avons pardonné ses
» fautes ; mais s'il n'y met un terme, il attirera
» sur lui le courroux et l'indignation de saint
» Pierre [1]. »

L'attention que Grégoire portait sur l'orgueilleuse Bretagne ne lui faisait point perdre de vue les événements qui se passaient en Orient et en Occident. Car ce qui distingue le génie de Grégoire, ce qui montre la force de son esprit, c'est

tros diliximus et vos præ omnibus sincere diligere et obedienter audire desideramus. » Baron., XVII, pag. 521, ann. 1079. (*Note du trad.*)

[1] *Epist.*, VII, 1.

ce coup d'œil sûr et extraordinaire avec lequel il embrassait les rapports de tous les Etats; et lorsqu'avec son caractère de fer il semblait être attaché à un seul point, il ne lui échappait rien de ce qui se passait dans les pays même les plus éloignés. Le roi qu'il avait fait couronner en Dalmatie se trouvait vivement pressé par Wezelin. Grégoire écrivit à ce dernier une lettre fort énergique pour l'exhorter à ne pas troubler le repos du roi, puisque le mal qu'il lui ferait, il le ferait au saint Siége. Il l'exhorte à s'adresser au souverain pontife, s'il a quelque plainte contre ce monarque, et le menace du glaive apostolique s'il se rend sourd à ces avertissements [1].

Aussi menaçant qu'il était pour Wezelin, aussi doux et paternel il était pour le roi Canut qui, après la mort de Harald IV, prince chéri de Grégoire, était monté sur le trône de Danemark, et mérita par ses belles actions le nom de saint *. Im-

[1] *Epist.*, XVII, 4. Voyez cette lettre dans l'introduction, p. LVIII.

* *Saxo gramm.*, *Hist.*, II. *Epist.*, VII, 5. On voit par ces lettres que Grégoire comprenait bien son époque; il avertissait les rois auxquels personne n'osait rien dire; il leur exposait la fragilité de leur couronne terrestre, et les engageait à acquérir une gloire et une couronne plus solide. Voyez les belles paroles qu'il adresse au jeune roi de Danemark: « Intueri quoque prudentiam tuam necesse est, temporalis vitæ gaudia quam sint caduca, quam fugitiva, quæ, etsi vita diu crederetur mansura, tamen sæpe multis adversis ex improviso surgentibus secura stare non possunt. Unde summopere curare oportet, ut ad illa quæ

médiatement après son avénement au trône, Canut envoya au saint Père une ambassade pour l'assurer de sa soumission à l'Eglise romaine; comme nous le verrons plus loin, la bienveillante réponse de Grégoire ne fut pas inutile.

Ce fut dans le même esprit qu'il écrivit à Alphonse, roi de Castille, pour louer sa fidélité et sa dévotion envers saint Pierre, « à qui Dieu, sou» mettant toutes les puissances et toutes les prin» cipautés de ce monde, a donné le droit de lier » et de délier dans le ciel et sur la terre [1]. » Il l'engage ensuite à se considérer comme ayant reçu du Très-Haut la mission spéciale de travailler au bien de son peuple, de suivre pour cela en tous points les conseils des légats, de détacher ses pensées des grandeurs périssables de cette terre pour les porter tout entières sur les biens éternels. Afin de soutenir sa foi, il lui envoie une clef d'or qui avait été bénite avec les chaînes de saint Pierre, puis il recommande à sa protection les légats qui

transire nesciunt, et habentem deserere nequeunt, gressus tuos constanter dirigas, et affectum mentis intendas.» Une autre chose que nous voyons dans cette lettre, c'est qu'il prie le roi de lui envoyer un clerc qui puisse s'instruire à Rome, et instruire ensuite ses compatriotes. (*Note du trad.*)

[1] Omnipotenti Deo laudes et gratias agimus, qui gloriam vestram gratia suæ visitationis illustrans, beato Petro, apostolorum principi, fide ac devotione conjunxit, cui omnes principatus et potestates orbis terrarum subjiciens, jus ligandi atque solvendi in cœlo et in terra contradidit. *Epist.*, VII, 6.

avaient mission de travailler aux affaires de l'Église dans son royaume.

Grégoire avait appris, par les ambassadeurs que Rodolphe avait envoyés après la bataille de Fladenheim, avec quelle anxiété on attendait en Allemagne la décision du saint Siége : personne ne se doutait certainement, au moment de l'ouverture du septième synode qu'il tint à Rome et qui fut le plus nombreux de tous, de l'influence que ce jour devait exercer sur les événements ultérieurs.

Le concile commença par renouveler les anciens canons. La défense des investitures fut intimée de nouveau tant aux clercs qu'aux laïcs l'anathème et l'interdit furent prononcés contre ceux qui transgresseraient la loi, donneraient ou recevraient une dignité ecclésiastique quelconque[1]. Thédalde de Milan, Guibert de Ravenne et quelques autres évêques furent de nouveau excommuniés et déposés; on confirma le décret qui avait été porté dans le précédent synode con-

[1] Les canons de ce concile se trouvent dans Colet., t. XII, p. 638; dans Labb., t. X, p. 381. Les deux canons les plus importants sont le second et le sixième. « Si quis imperatorum, regum, ducum, marchionum, comitum, vel quilibet secularium potestatum aut personarum investituram episcopatuum vel alicujus ecclesiasticæ dignitatis dare præsumpserit, ejusdem sententiæ vinculo se obstrictum esse sciat. Insuper etiam, si resipiscat et ecclesiæ propriam libertatem dimittat, divinæ animadversionis ultionem in hac præsenti vita tam in corpore suo quam cæteris rebus suis sentiat, ut in adventu dominici spiritus salvus fiat. »

tre les Normands qui envahissaient ou pillaient les domaines de saint Pierre. Enfin on ajouta cette disposition importante : « Quand à la mort d'un » pasteur il s'agit de pourvoir aux besoins d'une » église, le clergé et le peuple doivent choisir, à » la demande de l'évêque député par le pape ou » par le métropolitain, un nouveau pasteur, en » mettant de côté toute ambition, toute crainte » et toute faveur, et en prenant le consentement » du siége apostolique ou du métropolitain. Quiconque, cédant à des motifs coupables, agit contrairement à ce canon, rend son élection nulle, » et n'aura plus le pouvoir d'élire. La légitimité » de l'élection vient de la confirmation du pape » ou du métropolitain. Car si, selon le pape Léon, » celui qui doit consacrer, perd la grâce de la bénédiction en ne consacrant pas selon les rites, » celui qui a le pouvoir d'élection doit être privé » de ce pouvoir s'il en abuse [1]. »

Ensuite parurent devant le concile les envoyés de Rodolphe qui élevèrent contre Henri les plaintes les plus graves, et dirent : « Envoyés par notre seigneur le roi Rodolphe, et par les seigneurs de son empire, nous nous plaignons à » Dieu, à saint Pierre, à Votre Sainteté et à tout le » concile de ce que Henri, que votre autorité apostolique a privé du royaume, l'a tyranniquement » envahi malgré votre sentence, en portant par-

[1] Labb., t. x, p. 382.

» tout le fer, le feu et la dévastation. Sa cruelle » impiété a dépouillé de leurs siéges les archevê- » ques et les évêques ; il a causé la mort du véné- » rable Werner, archevêque de Magdebourg, et » l'évêque Adalbert, de Worms, gémit dans ses pri- » sons contre les ordres du saint Siége. Plusieurs » milliers d'hommes ont déjà été tués pour sa dé- » fense, un grand nombre d'églises incendiées, » et des reliques profanées et pillées. Les attentats » de Henri sont innombrables contre nos princes » qui ont refusé de lui obéir comme à leur roi, et » la diète que vous aviez indiquée pour rétablir la » justice et la paix, n'a pu être convoquée par son » opposition et par celle de ses adhérents. C'est » pourquoi nous vous supplions de nous faire jus- » tice à nous et à l'Eglise de Dieu, de ce prince » persécuteur et sacrilége [1]. »

Sur cela, le pape enflammé de zèle se lève et dit avec force :

« Saint Pierre, prince des apôtres, et vous saint » Paul, docteur des nations, daignez, je vous prie, » me prêter l'oreille et m'écouter favorablement. » Comme vous êtes les fervents disciples de la » vérité, aidez-moi pour que je ne m'en écarte » pas, en sorte que mes frères aient plus de » confiance en moi, qu'ils sachent et qu'ils com- » prennent que c'est par la foi que j'ai en vous, » après Dieu et sa sainte mère la Vierge Ma-

[1] Paul Bernr., c. cvi.

» rie, que je résiste aux pêcheurs et aux méchants, » et que je soutiens vos fidèles serviteurs. Vous sâ- » vez, en effet, que c'est malgré moi que j'ai été » promu aux ordres sacrés, que c'est malgré moi » que j'ai suivi le pape Grégoire au delà des monts, » que c'est malgré moi que je suis revenu avec le » pape Léon vers l'Eglise romaine dans laquelle » je vous servis; enfin, c'est surtout contre mon » gré, au mépris de ma douleur, de mes gémis- » sements et de mes larmes que j'ai été placé, » quoiqu'indigne, sur votre trône. Si je fais cette » déclaration, ce n'est pas pour dire que je vous » ai choisis; mais que c'est vous-mêmes qui m'a- » vez choisi, et qui m'avez imposé le lourd far- » deau du gouvernement de votre Eglise; et parce » que vous m'avez fait monter sur cette montagne » sainte, que vous m'avez ordonné de crier et de » reprocher au peuple de Dieu et aux enfants de » l'Eglise leurs prévarications et leurs crimes, les » ouvriers de Satan se sont élevés contre moi, » voulant répandre mon sang de leurs propres » mains. Les rois de la terre, les princes du » siècle, les ecclésiastiques, les courtisans et le » peuple se sont réunis contre le Seigneur et con- » tre ses oints et ont dit : *Brisons leur joug et* » *jetons-le loin de nous* [1], et dès lors ils ont mis » tout en œuvre pour se défaire de moi par la » mort ou par l'exil.

[1] Ps. II.

» A leur tête, Henri, qu'on appelle roi, s'est » élevé contre votre Église, de concert avec plu- » sieurs évêques ultramontains et italiens, s'effor- » çant de la subjuguer en me précipitant du trône » pontifical. Votre autorité a résisté à son orgueil, » et votre pouvoir l'a abattu ; confus et humilié, » il est venu en Lombardie, me demander l'abso- » lution de son excommunication. En le voyant » ainsi repentant, en écoutant ses promesses réi- » térées plusieurs fois de tenir une autre conduite » et de se corriger, je lui ai rendu la communion » sans le rétablir dans l'autorité royale, dont je » l'avais déclaré déchu dans le synode romain. » Quant à la fidélité dont j'avais absous, dans le » même concile, ceux qui la lui avaient jurée, je » n'ai point ordonné qu'elle lui fût gardée. Et » j'en ai agi ainsi, soit parce que je devais pronon- » cer ensuite entre lui et les évêques ou seigneurs » au delà des monts, qui, obéissant à votre Église, » s'étaient déclarés contre lui ; soit parce que je » devais régler la paix entre eux et lui, suivant le » serment que Henri lui-même avait fait par deux » évêques d'en observer les conditions.

» Mais les évêques et les seigneurs ultramon- » tains, apprenant qu'il ne tenait pas ce qu'il avait » promis, et désespérant en quelque sorte de sa » correction, élurent, sans mon conseil, vous en » êtes témoins, le duc Rodolphe pour leur roi. » Ce prince se hâta de m'envoyer un ambassadeur

» pour me déclarer qu'il avait été forcé de pren-
» dre le gouvernement du royaume, mais qu'il
» était prêt à m'obéir en tout ; et en effet, il m'a
» toujours depuis tenu le même langage, pro-
» mettant même de me donner pour otages de
» sa fidélité son fils et celui de son ami le duc
» Berthold.

» Cependant Henri commença à me prier de
» l'aider contre Rodolphe [1], et je lui répondis que
» je le ferais volontiers, après avoir entendu les
» deux parties et reconnu de quel côté se trouve
» le bon droit. Henri, croyant pouvoir vaincre par
» ses propres forces, méprisa ma réponse. Néan-
» moins, quand il vit qu'il ne pouvait faire ce qu'il
» espérait, il envoya à Rome deux de ses partisans,
» l'évêque Thierry de Verdun et l'évêque Bernard
» d'Osnabruc, qui me prièrent, de sa part, de lui
» faire justice [2] : ce que demandaient aussi les
» députés de Rodolphe. Enfin, d'après l'inspira-
» tion divine, j'ordonnai, dans le concile, qu'on
» tiendrait une conférence au delà des monts, afin
» de rétablir la paix et de décider de quel côté
» était la justice. Car, pour moi, vous m'en êtes
» témoins, vous mes pères et mes maîtres, je n'ai
» été disposé jusqu'à ce jour qu'à favoriser le
» parti le plus juste, et comme j'ai pensé que l'au-

[1] Comparez avec ce passage la lettre que Grégoire adressa à Rodolphe et qui se trouve dans Bruno, page 147.
[2] Bertold. Const.

» tre parti ne voudrait pas que cette assemblée
» eût lieu, puisqu'elle devait chercher la justice,
» j'ai frappé d'anathème toute personne qui s'y
» opposerait, roi, duc, ou seigneur.

» Mais Henri n'a pas craint avec ses fauteurs le
» péril de la désobéissance, qui est un crime d'ido-
» lâtrie; en s'opposant à cette conférence, il a
» encouru l'excommunication et s'est chargé lui-
» même de l'anathème; il est cause de la mort
» d'une multitude de chrétiens, du pillage d'un
» grand nombre d'églises et de la désolation du
» royaume teutonique tout entier. C'est pourquoi,
» confiant dans la miséricorde de Dieu et de sa
» mère la Vierge Marie, et usant de votre autorité,
» j'excommunie Henri, qu'on appelle roi, et tous
» ses partisans, et le privant de nouveau des
» royaumes d'Allemagne et d'Italie, par l'autorité
» de Dieu et par la vôtre, je lui ôte la puissance
» et la dignité royale; je défends à tout chrétien
» de lui obéir comme à un roi, et je délie de leur
» serment de fidélité tous ceux qui lui en ont
» prêté ou qui lui en prêteront. Que désormais
» Henri n'ait aucune force dans la guerre, et ne
» gagne de sa vie aucune victoire.

» Afin que Rodolphe, que les Allemands ont
» élu pour qu'il soit votre fidèle défenseur, puisse
» gouverner et défendre le royaume, j'accorde à
» tous ceux qui lui sont dévoués l'absolution de
» leurs péchés et votre bénédiction salutaire en

» cette vie et dans l'autre. De même que Henri est
» justement dépouillé de sa dignité royale à cause
» de son orgueil, de sa désobéissance et de sa
» mauvaise foi, de même la puissance et l'autorité
» royale sont accordées à Rodolphe, pour son hu-
» milité, sa soumission et sa droiture.

» Faites donc maintenant connaître à tout le
» monde, puissants princes de l'Eglise, que, si
» vous pouvez lier et délier dans le ciel, vous pou-
» vez aussi sur la terre retirer ou accorder à cha-
» cun selon son mérite, les empires, les royaumes,
» les principautés, les duchés, les marquisats,
» les comtés et les biens de tous les hommes. Car
» vous avez souvent ôté aux méchants et aux in-
» dignes et donné aux bons les patriarcats, les
» primaties, les archevêchés et les évêchés. Si
» vous jugez des choses spirituelles, que doit-
» on croire de votre pouvoir sur les choses
» temporelles ? Et si vous jugez les anges qui
» dominent sur tous les princes superbes, que
» ne pouvez-vous pas sur leurs esclaves ? Que
» les rois et les princes du siècle apprennent
» donc maintenant quelle est votre grandeur et
» votre puissance ; qu'ils craignent de mépriser
» les ordres de votre Église, et que votre justice
» s'exerce si promptement sur Henri, que tous
» sachent qu'il ne sera pas renversé par un hasard,
» mais par votre puissance. Dieu veuille le confon-
» dre pour l'amener à une pénitence salutaire et

» pour sauver son âme au jour du Seigneur [1]. »

Etait-il jamais sorti de Rome, était-il jamais parvenu en Allemagne une pareille sentence? Et ceux qui autrefois étaient entourés de nombreux soldats et qui de la superbe Rome voulaient dominer sur tout l'univers, auraient-ils pu commander ainsi à la Germanie? Un moine le fit, un moine dont l'esprit était plus puissant que ne le sont souvent des millions de bras dont dispose un monarque victorieux! Oui, un prêtre, n'ayant pour armes que sa parole, mais animé d'une irrésistible force d'âme, avait obtenu ce qu'avant et après lui des milliers de mortels avaient désiré et cherché en vain, le pouvoir de subjuguer les volontés humaines!

Quand le concile fut terminé, Grégoire congédia les envoyés de Rodolphe, et envoya, dit-on, une couronne d'or portant cette inscription :

Petra dedit Petro, Petrus diadema Rudolpho [2].

[1] Labb., *Concil.*, t. x, p. 383.

[2] Les auteurs ne s'accordent pas sur l'époque à laquelle cette couronne fut envoyée, et il en est de même de l'inscription. Albert. Stad., ann. 1076; Sigeb. Gembl., ann. 1077; Otto Frising., *de Gest. Frid.*, c. VII ; *Chron. Hirsaug.*, ann. 1077, placent cet envoi immédiatement après l'élection de Rodolphe, quoique le cours des événements s'oppose à cette date. L'inscription varie également ; elle est tantôt comme dans le texte, tantôt ainsi : *Roma dedit Petro*, etc., ou encore *Petra dedit Romam Petro, tibi papa coronam.* D'autres écrivains ne parlent même pas de cette couronne ; tels sont Bruno, *Annal. Saxon.*, Bertold Const., Marian. Scotus, *Abbas Ursperg, Auctor Vitæ Henr. IV.* Domnizo *in Vita Mathild.*, Pandulph. Pisan. Otton

Comme nous l'apprenons par une lettre de Grégoire [1], ce fut dans ce même concile qu'on confirma la sentence de déposition prononcée l'année précédente contre Manassès de Reims au concile de Lyon, le sixième que Hugues de Die tenait en France. L'archevêque de Reims n'avait rempli aucun des engagements qu'il avait pris avec le pape dans son voyage à Rome. De nouvelles plaintes furent portées au saint Siége sur la conduite de cet archevêque. Hugues de Die fut chargé de convoquer un nouveau concile pour terminer cette affaire. « Si les faits, dit le pape à » son légat, dont ce prélat est accusé sont dû- » ment prouvés, nous voulons que sans balancer » vous prononciez contre lui la sentence. Que si » les témoins ne paraissent pas recevables, comme » le prélat a été diffamé non-seulement dans toute » la France, mais encore dans l'Italie, il faudra » qu'il se purge par serment, en présence de six » évêques à qui l'on n'ait rien à reprocher. Nous » déclarons l'évêque de Châlons déposé de l'épi- » scopat, où il est entré par l'autorité séculière; » et je veux que dans tous les conciles que vous » tiendrez, vous excommuniiez ceux qui, malgré » notre décret, osent encore recevoir l'investi- » ture. Je vous recommande aussi de pourvoir,

de Frisingue n'en parle que comme d'un bruit, et Guillaume de la Pouille, lib. IV, en fait autant. Tant d'autorités peuvent faire regarder l'envoi de la couronne comme une fiction.

[1] *Epist.*, VII, 20.

» conjointement avec l'archevêque de Lyon, aux
» besoins de l'église de Langres, et de condamner
» particulièrement le doyen qui s'est attribué tou-
» tes les dignités de cette église[1].»

Le légat avait d'abord indiqué Troyes pour le lieu du concile; mais les accusateurs de Manassès lui ayant représenté qu'ils n'y seraient point en sûreté, il choisit Lyon, et somma l'archevêque de Reims de s'y rendre. L'archevêque, ne voyant aucun moyen de se justifier, envoya des députés au légat pour lui offrir trois cents onces d'or, et des présents à ses domestiques, s'il voulait lui permettre de se purger devant six de ses suffragants à son choix, sans autre examen de sa conduite. Il ajouta que si le légat voulait lui permettre de se purger seul, il lui donnerait des sommes immenses, et ferait serment de n'en jamais rien dire à personne[2]. Mais le légat n'était pas homme à se laisser corrompre, il repoussa ces offres avec indignation. Manassès, se sentant coupable, n'osa paraître au concile.

Les principaux accusateurs de l'archevêque étaient un autre Manassès de son clergé, qui est apparemment celui qui fut son successeur après Raimald; un nommé Ponce, et Bruno qui, après avoir été professeur à Reims, et chancelier de l'archevêque, avait quitté ce prélat à cause de ses

[1] Hug. Flavin., *Chron. Virdun.*
[2] Hug. Flavin., *Chron. Virdun.* Labb., t. x, p. 390.

scandales, et était alors chanoine d'une église de Cologne. C'est saint Bruno, fondateur des Chartreux.

L'archevêque adressa au légat un mémoire apologétique, où, sans entrer dans la discussion des faits articulés contre lui, il se bornait à attaquer la forme de la procédure, et à montrer qu'il n'était point obligé de se rendre au concile de Lyon, parce que le pape lui avait promis qu'il serait jugé par l'abbé de Cluny dont il n'est point question dans les sommations qu'on lui a faites; parce qu'il y avait du danger d'aller de Reims à Lyon, l'Auxerrois et le Nivernais étant agités par la guerre; enfin, parce qu'il avait déjà été condamné injustement dans cette province.

L'archevêque cherche ensuite à affaiblir le témoignage de ses accusateurs. Il prétend que Manassès s'est désisté; que Ponce a été convaincu de fausseté dans un concile à Rome. Quant à Bruno, il n'est ni de son église ni de son diocèse, il ne le connaît que par des outrages qu'il en avait reçus en récompense de ses bienfaits.

Sur ce que dans la monition on le sommait, s'il ne se présentait pas d'accusateurs, de venir au concile se purger par serment avec six évêques, il répond que, s'il n'y a pas d'accusateurs, il n'est point obligé de se justifier; que d'ailleurs il lui est impossible de trouver six évêques sans reproches. Il demande avec instance à être jugé en

France, faisant observer que Lyon est hors du royaume. Il s'offre à obtenir du roi la permission au légat de tenir un concile à Reims, à Soissons, à Compiègne ou à Senlis, et lui promet qu'il y sera traité avec les égards dus à son rang. Il termine en disant : « Si vous continuez dans votre » opiniâtreté, et que vous prétendiez nous ex- » communier ou nous suspendre selon votre ca- » price, je sais à quoi m'en tenir, ainsi que je » l'ai écrit au pape. Je suivrai ce que dit saint » Grégoire, qu'un pasteur se prive de la puissance » de lier et de délier quand il l'exerce par caprice » et sans raison. Si vous m'excommuniez, je sou- » tiendrai qu'en cela le privilége de Pierre ou du » pape, c'est-à-dire la puissance de lier et de dé- » lier, vous manque. Car saint Léon a dit *que le » privilége de Pierre subsiste, quand on juge selon » l'équité;* et que par conséquent le privilége ne » subsiste pas toutes les fois qu'on ne juge point » selon l'équité de Pierre[1]. »

Manassès écrivit aussi au pape, afin de lui faire agréer les excuses qu'il apportait pour ne point se rendre au concile de Lyon, et s'offrit d'aller se justifier à Rome. Grégoire ne se laissa pas tromper; il lui reproche d'avoir si peu rempli les promesses qu'il avait faites à Rome; il lui dit qu'il doit se soumettre aux ordres du légat, se laisser

[1] *Apol. Manassæ in Musæo Ital.*, t. I, p. 119.

juger dans sa patrie, où il était bien plus facile de réunir ses accusateurs et ses défenseurs; il le menace, en cas de désobéissance, de confirmer par l'autorité apostolique la sentence que le légat prononcerait contre lui [1].

Malgré la sommation du légat et la menace du pape, Manassès ne comparut point au concile. Il y fut déposé, et Grégoire VII confirma ce jugement au septième concile de Rome [2]. Cependant selon sa coutume, et par un excès de miséricorde, il donna à Manassès un délai jusqu'à la Saint-Michel, pour se purger par serment avec les évêques de Soissons, de Cambrai, de Lyon, de Châlons et de deux autres à son choix, à condition qu'il rétablirait dans leurs bénéfices Bruno et les clercs qu'il en avait dépouillés, parce qu'ils étaient ses accusateurs, et, qu'en attendant qu'il se justifiât, il quitterait son église et se retirerait, avec un seul clerc et deux laïcs, à Cluny ou à la Chaise-Dieu, sans emporter des biens de son église, que ce qui lui serait nécessaire pour vivre dans la retraite d'un de ces monastères [3].

[1] Quod si forte ad prædictum concilium non veneris, aurem debitæ obedientiæ matri tuæ Romanæ Ecclesiæ diu te supportanti non inclinaveris; si quid contra te Diensis cum consensu religiosorum fratrum nostrorum egerit, non solum sententiam in te prolatam non immutabimus, verum etiam apostolica auctoritate firmabimus. » *Epist.*, VII, 12.

[2] Labb., t. x, p. 389.

[3] *Epist.*, VII, 20.

Manassès n'ayant rien fait de ce qui lui était prescrit, Grégoire le déclara excommunié et déposé sans espérance de restitution. Mais comme Manassès voulait se maintenir dans sa dignité, malgré la sentence du pape, celui-ci employa toute son autorité pour l'expulser de son siége. Il écrivit au clergé et au peuple de Reims que leur archevêque avait méprisé l'autorité apostolique[1], qu'il leur ordonnait de lui résister et de prêter leur appui à son légat, pour qu'il pût faire élire canoniquement un autre évêque[2]. Il écrivit au comte Evole de Roucy qu'il lui ordonnait, de la part de saint Pierre, de repousser désormais l'amitié pestiférée de l'archevêque et d'éloigner de lui tous ceux qu'il pourrait prévenir du danger qu'ils couraient[3]. Il

[1] Verum (sicut vos ipsi scitis) non solum huic definitioni non obedivit, sed ad contemptum interdictionis nostræ, ecclesiam vestram invadere ac impudenti devastatione confundere præsumpsit. *Epist.* VIII, 17.

[2] Quapropter apostolica vos auctoritate monemus, ut perversis actibus ejus in nullo communicetis, imo ut tollatur de medio vestrum, et in interitum carnis suæ tradatur Satanæ, ut spiritus salvus sit, sibi modis omnibus renitatis. Detis etiam operam ut communi consilio parique voto, assentiente vobis prædicto confratre nostro Diensi episcopo, patrem vobis secundum Dominum eligatis, qui ecclesiæ vestræ, diutina pseudopastorum improbitate laboranti valeat subvenire et antiquam sui libertatem, Christo auxiliante nobiscum, reparare. *Epist.*, VIII, 17.

[3] Quapropter eum irrevocabili judicio episcopalis sedis regimine privatum esse tuæ celsitudini denuntiantes, monemus atque ex parte beati Petri præcipimus, ut tam teip-

écrivit à tous les suffragants de l'église de Reims pour les absoudre de toute obéissance épiscopale envers Manassès, et pour leur prescrire non-seulement de ne plus le reconnaître pour leur pasteur, mais de lui résister de toutes leurs forces comme à un usurpateur : il s'appuyait encore de toute l'autorité apostolique pour leur enjoindre de publier partout le jugement du saint Siége, ou plutôt du Saint-Esprit, et d'engager tous les diocésains du soi-disant archevêque à s'abstenir de communiquer avec lui et à le repousser de tous leurs moyens : enfin, il leur recommandait d'élire un autre archevêque [1].

Philippe, roi de France, paraissait aussi accorder sa protection à Manassès ; Grégoire lui écrivit une lettre fort pressante. « Vous nous avez, dit- » il, souvent fait assurer par vos ambassadeurs » que vous désiriez les bonnes grâces de saint » Pierre, et notre amitié ; nous avons toujours

sum a pestifera amicitia illius amodo retrahas quam et alios quos potes ab eo custodire se, doceas. *Epist.*, VIII, 18.

[1] « Proinde fraternitatem vestram, ne ulterius illi episcopalem reverentiam debeat absolvimus ; imo apostolica auctoritate præcipimus ut nemo ei quasi pastori obediat, sed quisque pro officio suo et viribus sicut invasori resistat. Quod nostrum, potius vero sancti Spiritus judicium dilectio vestra studeat subditis sibi cunctisque quibus valet populis denuntiare et ut ab ejus participatione sibi caveant ipsumque modis quibus possunt coarctent, non negligat caritas vestra monere. *Epist.*, VIII, 19.

» reçu cette nouvelle avec plaisir, et nous avons
» lieu de nous réjouir encore, si vous avez les
» mêmes sentiments. Car vous vous montrerez
» soigneux de votre salut, en recherchant la bien-
» veillance du saint Siége, comme il convient à
» un chrétien; vous pouvez l'acquérir facilement,
» et c'est en vous soumettant aux règles de l'E-
» glise dans les affaires spirituelles. C'est en quoi
» vous aviez eu autrefois bien des reproches à
» vous faire [1]. Mais nous voulons bien excuser les
» fautes de votre jeunesse, pour vous exciter par
» là à vous en corriger, comme nous l'espérons.
» Entre tant d'autres vertus qui conviennent à
» votre rang, et que nous désirons vous voir pra-
» tiquer, puisqu'il est de votre devoir d'aimer la
» justice et la miséricorde, de défendre les égli-
» ses, de protéger la veuve et l'orphelin, nous
» désirons aussi, pour votre salut particulier, que
» vous méprisiez les conseils des méchants, et
» que vous éloigniez de votre présence les excom-
» muniés. Nous vous ordonnons donc de la part
» de saint Pierre, et nous vous prions de la nô-
» tre, de ne plus donner aucune protection à
» Manassès, déposé pour des crimes qui ne vous
» sont pas inconnus, et de ne plus le souffrir à
» votre cour, afin qu'il paraisse que vous recher-

[1] « Qua in re procul dubio minus vigilanter, multumque negligentius quam sanum fuerit olim habuisse te cerneris. »

» chez en effet les bonnes grâces de saint Pierre,
» en repoussant les ennemis de l'Eglise. Nous
» vous défendons aussi, par l'autorité apostoli-
» que, d'empêcher l'élection que le clergé et le
» peuple doivent faire d'un nouvel archevêque.
» Nous vous prions de vous opposer à quiconque
» voudrait y mettre quelque obstacle, et de don-
» ner votre protection à celui qui aura été choisi
» par la portion soumise et religieuse du clergé
» et du peuple. Agissez donc, et, devenu homme
» par vos années, prouvez que nous n'avons pas
» eu tort de pardonner à votre inexpérience et
» de compter sur le changement de votre con-
» duite. Efforcez-vous de vous rendre favorable
» saint Pierre, au pouvoir duquel sont votre
» royaume et votre âme, et qui peut vous lier et
» vous absoudre dans le ciel et sur la terre ; c'est
» ainsi que vous mériterez, non pas qu'il porte
» un jugement sur de la négligence ou de la
» mauvaise foi, mais qu'il vous aide à obtenir
» la vie éternelle par votre activité et par votre
» droiture [1]. »

Ces lettres produisirent leur effet; car Manassès ayant voulu se soutenir à main armée, et continuer à dissiper les trésors de l'Eglise, fut chassé de son siége par les seigneurs, le clergé et les habitants de la ville. Il se retira près du roi

[1] *Epist.*, VIII, 20.

Henri, et mourut vagabond et excommunié [1].

Quand Henri reçut la nouvelle de son excommunication, il eut d'abord de l'inquiétude qui fit bientôt place à de violents transports de fureur [2]. Jusque-là il avait ménagé le pontife, il résolut dès lors de le poursuivre à outrance, ainsi que le roi qu'il avait créé. Sans perdre courage, il appela autour de lui ses guerriers. Il s'agissait de renverser deux ennemis déclarés, puissants par l'opinion et la confiance des peuples. Henri savait que du moment où le plus puissant des deux viendrait à succomber, la ruine du second serait inévitable. Il convoqua donc à Mayence une assemblée du clergé et de la noblesse [3]. Dix-neuf évêques allemands s'y rendirent le jour de la Pentecôte, qui était le dernier du mois de mai. On accumula contre Grégoire les accusations les plus graves, et on lui donna les plus odieuses épithètes. On l'appelait imposteur, hérétique, homicide, débauché [4], etc. Il ne manqua pas de gens pour enflammer

[1] GUIBERT, *de Vita sua*, c. XI.

[2] Rex vero, ubi se cognovit per sententiam Romani pontificis a consortio fidelium segregatum, tristis effectus est, sed cum a diversis diversa darentur consilia, in anxietatis dubio positus, quid potius eligeret, ignorabat. Ex Ms. Centii, c. III.

[3] *Voyez* Hug., Flavin., *Chron. Vird.*, p. 225; Coleti, *Coll. Conc.*, et Labb., t. x, p. 389.

[4] Ubi ad aures Henrici regis et fautorum ejus anathema a domino papa factum personuit, infremuit factiosorum strepitus in B. Petri vicarium, turpia et nefanda concrepans intonuit, dicentium magum esse et impostorem, hære-

encore davantage la colère de Henri. « Un roi, fils » d'un empereur, qui ne porte pas sans raison le » glaive, qui est le protecteur, le patrice et le défen- » seur de Rome, ne doit pas, disaient-ils, souffrir » que l'Église de Dieu soit ainsi déchirée ; que le » plus pervers des hommes, dont les coupables excès » méritent de sévères châtiments et l'exclusion de » l'Église, profane ainsi la majesté suprême du » nom de roi. L'anathème doit retomber sur celui » qui l'a lancé. » Cette opinion étant partagée par tous les assistants, on décida que, vu l'absence des évêques italiens, le concile se réunirait à Brixen, lieu favorable pour les évêques d'Allemagne et d'Italie. Trente évêques, un grand nombre de princes et de seigneurs s'y trouvèrent [1]. On y porta contre Grégoire le décret suivant : « Il faut » retrancher de la communion des fidèles le prêtre » qui a été assez téméraire pour enlever à l'au- » guste majesté royale toute participation au gou- » vernement de l'Église, et le frapper d'anathème ; » car il est manifeste qu'il n'a pas été élu de Dieu, » mais qu'il s'est impudemment élevé lui-même » par la fraude et la corruption. Il a ruiné l'ordre

ticum, homicidam, fornicarium et si quid aliud adversatur sanæ doctrinæ, non debere regem, imperatoris filium, qui non sine gloria gladium portaret, qui Romanæ reipublicæ patricius. Hug., Favin., *Chron.*, p. 225.

[1] Abb. Ursperg., *Chron. Hirsaug.*, ann. 1080. Il dit qu'une armée de grands y vint par ordre du roi : « Optimatum exercitus jussu regis. »

» ecclésiastique, il a troublé la hiérarchie civile;
» il a attenté aux jours d'un roi pieux et paci-
» fique, soutenu un roi parjure et fomenté par-
» tout la discorde, la jalousie et l'adultère. C'est
» pourquoi, réunis dernièrement à Mayence, au
» nombre de dix-neuf évêques, nous avons résolu
» de déposer, de chasser, et, s'il refuse d'obéir à
» notre injonction, de damner éternellement Hil-
» debrand, cet homme pervers, qui prêche le pil-
» lage des églises et l'assassinat, qui soutient le
» parjure et le meurtre, qui met en question la
» foi catholique et apostolique, touchant le corps
» et le sang de notre Seigneur Jésus-Christ;
» Hildebrand, cet antique fauteur de l'hérétique
» Bérenger, le devin et le magicien, le nécro-
» mancier, le moine possédé de l'esprit infernal,
» le vil apostat de la foi de nos pères *. »

* «Quia constat non a Deo electum, sed a seipso, in fraude ac pecunia impudentissime objectum. Qui ecclesiasticum subvertit ordinem; qui christiani imperii perturbavit regnum; qui regi catholico et pacifico corporis et animæ intentat mortem; qui perjurum defendit regem; qui inter concordes seminavit discordiam, inter pacificos lites, inter fratres scandala, inter conjuges divortia, et quidquid quiete inter pie viventes stare videbatur concussit. Nos, auctore Deo, congregati in unum, legatis ac litteris freti decem et novem episcoporum, die sancto præteritæ Pentecostes Moguntiæ congregatorum, contra eumdem Hildebrandum procacissimum, sacrilegia ac incendia prædicantem, perjuria et homicidia defendentem, catholicam et apostolicam fidem de corpore et sanguine Domini in quæstionem ponentem, hæretici Berengarii antiquum discipulum, divinationum ac somniorum cultorem, manifestum

Ensuite les évêques de Brixen élurent unanimement pour pape [1] Guibert de Ravenne, sous le nom de Clément III. Celui-ci parut devant l'assemblée revêtu des habits pontificaux, et promit avec serment de couronner le roi Henri. Il retourna en Italie avec pompe, à la tête d'un cortége de ses partisans [2]. Henri et ses adhérents écrivirent de leur côté à différents princes, et notamment en Angleterre, pour faire reconnaître le nouveau pontife ; mais nulle part on ne s'empressa de souscrire à une semblable nouveauté. La lettre de Lanfranc à Hugues le Blanc, légat de l'antipape, montre assez quelles étaient les dispositions peu favorables de Guillaume.

« Plusieurs choses que j'ai trouvées dans vos » lettres m'ont déplu. Je n'approuve pas que vous » outragiez le pape Grégoire, que vous l'appeliez » Hildebrand, que vous insultiez ses légats, que

necromanticum, pythonico spiritu laborantem et idcirco a vera fide exorbitantem, judicamus canonice deponendum et expellendum, et, nisi ab ipsa sede his auditis descenderit, in perpetuum condemnandum.» Labb., t. x, p. 389.—Il est assez étonnant que les modernes détracteurs de Grégoire aient avoué qu'on ne saurait excuser les *exagérations* contenues dans ce décret. (*Note du trad.*)

[1] *Chron Hirsaug.*, ann. 1080. Plusieurs écrivains, tels que Bertold de Constance, ann. 1080, disent que le concile fut d'abord tenu à Brixen. La *Chronique de Hirsaug.* donne pour date, Cal. julii feria V, indictione III. On le place d'ordinaire au 25 juin.

[2] *Gullielm. biblioth.,* dans Baron., ann. 1080. Baronius place ici la lettre de Henri qu'on a rapportée plus haut.

» vous exaltiez si haut Clément. Il est écrit qu'il » ne faut ni louer un homme vivant, ni manquer » à son prochain. Qui peut répondre de ce que » l'on sera devant Dieu ? Je crois cependant que le » glorieux empereur a eu de grandes raisons pour » entreprendre une si grande affaire, et qu'il n'a » pu remporter une si grande victoire sans le se- » cours de Dieu [1]. Je n'approuve pas que vous » veniez en Angleterre, si le roi ne vous en a » pas donné la permission. Notre île n'a pas en- » core rejeté Grégoire, et n'a pas décidé à quel » pape elle obéirait. Ce n'est qu'après avoir » écouté les deux partis, qu'elle jugera avec » maturité. »

Pendant que la nouvelle de l'élection de Brixen se répandait en Italie, les affaires d'Allemagne prirent une tout autre tournure. On avait repris les hostilités. Les cris de guerre se faisaient entendre de tous côtés ; les deux rois se préparaient à une lutte acharnée, et partout où se rencontraient les partisans de Henri et ceux de Rodolphe, il y avait de sanglants combats. Princes, comtes, chevaliers, pages, évêques, abbés, moines, tous ceignaient l'épée. C'était une époque d'effroyables désordres [2]. Ulrich, abbé de Saint-

[1] « Credo, dit-il, quod gloriosus imperator sine magna ratione tantam rem non est aggressus patrare, nec sine magno auxilio Dei tantam potuit victoriam consummare, *Baron*, c. XXIII, p. 552.

[2] Nulle part la vie n'était en sûreté.

Gall, avait demandé à Henri des secours, pour protéger son monastère et se venger de ses ennemis. Le monarque lui envoya des forces considérables ; et son propre frère Lutold, duc de Carinthie, lui amena quelques renforts. A la tête de ces troupes, Ulrich attaqua Otton de Marchdorf, dans le Linzgau, s'empara de son bourg et de son château et les réduisit en cendres. Il fit éprouver le même sort au comte Marquard de Bregence, qui, du haut de son castel, eut la douleur de voir les débris fumants de sa cité. Dans la Thurgovie, le riche comte Hartmann de Kybourg, un des plus implacables ennemis de Henri, ne fut pas mieux traité ; il se vit obligé de payer à l'abbé de Saint-Gall une forte rançon pour la délivrance de son fils [1]. Mais aussi beaux qu'étaient pour Ulrich ces moments de triomphe, aussi tristes devinrent ses jours, lorsque Henri rappela de toutes parts ses soldats. Alors il ne lui resta plus d'autre abri contre le courroux des princes irrités, que le château de Rachenstein, construit sur une haute montagne; et comme il ne tarda pas à être vivement attaqué, il se vit contraint de chercher un asile en France.

D'un autre côté, les démêlés de Frédéric de Hohenstaufen avec Welf, avec Berthold de Zaringen et Berthold fils de Rodolphe, prirent une tournure fâcheuse pour Henri ; car, avant de se retirer

[1] Tschudy, ann. 1080.

en Saxe, Rodolphe avait recommandé son fils aux soins de ces deux seigneurs. En conséquence, Berthold de Zaringen et Welf, après avoir rassemblé les fidèles vassaux du prince, se rendirent à Ulm et prêtèrent à Berthold, fils du nouveau roi, le serment de fidélité. Dès que Frédéric en fut instruit, il rassembla ses troupes dispersées dans la Bavière, dans la Souabe et dans la Rhétie, et marcha contre Ulm. Ses adversaires eurent à peine quitté cette ville, qu'il en prit possession. Welf revint bientôt l'attaquer, à la tête d'une nombreuse armée; mais Frédéric brava longtemps ses efforts par le moyen des châteaux qui entouraient la cité.

Le pays était partagé entre les divers chefs des deux armées; le duc Berthold occupait la Souabe occidentale, et Welf les provinces du sud-est. Le parti de Henri se trouvait cantonné entre le lac de Constance et la ville de Fribourg, tandis que Frédéric était dans le nord-est de la Souabe; mais le point central des forces de Henri était aux environs de Ratisbonne [1]. Pour tromper ses ennemis, Henri eut encore recours à ses anciens artifices, aux négociations; mais en vain. Frédéric fut battu à Hochstatt, sur le Danube, par le vaillant Welf, qui s'empara, pour la troisième fois, d'Ausbourg, ville dévouée aux intérêts de Henri.

[1] *Voyez* Pfister, *Histoire de la Souabe,* première partie, p. 149.

Enfin, au mois d'octobre de cette année, Henri se mit en marche pour la Saxe, à la tête d'une armée bien disciplinée et pleine d'ardeur. Rodolphe, prêt à le recevoir, vint au-devant de lui avec de nombreuses troupes, jusque près de Cancul[1], où il campa. Dès que Henri en fut informé, il y envoya des espions pour connaître les forces de ses ennemis, et songea aux moyens de les diviser. Dans cette vue, il détacha, dans sa marche sur Erford, un corps de cavalerie, pour faire diversion du côté de Goslar. Quand on vit l'incendie de plusieurs villages, l'armée saxonne fut fort inquiète. On la divisa sur-le-champ en deux corps, dont l'un alla protéger Goslar et les environs. Henri, à la tête de son principal corps, s'empara d'Erford, qui fut livrée aux flammes, après avoir été horriblement saccagée; mais il évita un engagement général avec les Saxons. Ceux-ci s'aperçurent bientôt qu'ils étaient trompés, le corps détaché se rapprocha donc de Henri qui se hâta de regagner Naumbourg. Les Saxons, par une marche forcée, prirent les devants et sauvèrent cette place du pillage et de l'incendie. Dès que Henri fut une fois sur le sol de la Saxe, il fit mettre tout à feu et à sang et s'avança ainsi, en dévastant le pays, jusqu'aux bords de l'Elster. Là il voulait attendre le renfort des Bohémiens, pour pénétrer

[1] L'Annal. saxon l'appelle Canoul, sans qu'on puisse préciser quel est ce lieu.

ensuite au cœur de la Saxe avec des forces considérables[1].

Il paraît que l'intention de Rodolphe était de s'opposer à cette jonction[2]; mais, malgré ses efforts, elle se fit près de Mulsen, sur les bords de l'Elster. On ne s'accorde pas sur les motifs qui pouvaient porter Henri à prendre cette direction. Suivant quelques-uns, il voulait éviter toute espèce d'engagement avec les Saxons, se contenter de ravager leur pays, et ensuite se retirer. Mais il se trouva arrêté dans sa retraite par la profondeur de la rivière. D'autres historiens soutiennent qu'il s'était appuyé sur l'Elster pour forcer ses soldats à une lutte désespérée, ayant devant eux l'ennemi, et voyant la retraite coupée par une rivière profonde. Henri campa sur la rive.

Ayant appris le lendemain, au lever du soleil, l'arrivée des Saxons, il rangea ses troupes en bataille. L'ennemi approchait, épuisé d'une marche forcée, par des chemins presque impraticables. Un grand nombre de ses soldats, trop fatigués, étaient restés en arrière. En voyant les dispositions menaçantes de Henri, Rodolphe ne fut pas sans quelques inquiétudes; il n'avait pas encore toute son infanterie, la marche forcée

[1] Bruno, pag. 148.

[2] *Chron. Petershus.* Peut-être son projet était-il même d'envahir la Bohême et de la dévaster, ainsi que le dit la chronique.

ne permit pas de la tenir réunie, et les chevaux de sa cavalerie étaient épuisés; les cavaliers mirent donc pied à terre, se formèrent en bataille, et continuèrent néanmoins d'avancer. Dans cet intervalle, les évêques qui se trouvaient dans l'armée ordonnèrent à leurs clercs d'entonner le quatre-vingt-deuxième psaume. Pendant qu'on chantait, les Saxons s'approchèrent de l'ennemi jusqu'à se trouver en face. Les deux armées restèrent quelque temps dans cette position, séparées par un marais qui n'était pas guéable, nommé Grona, non loin de Mersebourg. De chaque côté on se provoquait au combat. Enfin les Saxons tournèrent le marais, l'ennemi les attendait de pied ferme, et le combat s'engagea. L'armée de Henri se battit avec un courage héroïque, et déjà on chantait victoire dans son camp; car les Saxons ayant tant soit peu reculé, on les croyait dans une déroute complète. Les évêques et les clercs de Henri avaient déjà entonné le *Te Deum*, quand on apporta au camp le cadavre de Rapotho, comte palatin de Bavière, et l'un des plus chauds partisans de Henri [1]. Ceux qui le portaient crièrent de loin à leurs compagnons : « Fuyez, fuyez ; » et en effet le redoutable Otton de Nordheim arrivait

[1] Ce Rapotho, seigneur d'Innthal, était un des princes les plus riches de son temps. On dit qu'en voyageant depuis la Bohême jusqu'à Rome, il pouvait toujours loger dans un de ses châteaux.

au pas de charge à la tête de son infanterie, refoulant devant lui ceux qui avaient mis les Saxons en fuite, les poursuivant à travers leur camp, et les culbutant dans la rivière, où un grand nombre perdirent la vie. Les Saxons, se croyant déjà sûrs de la victoire, voulurent piller le camp ennemi ; mais Otton, consultant sa vieille expérience, les arrêta, dans la crainte que l'ennemi ne les attaquât par derrière. En effet, au bout de quelques instants, il trouva encore sur le champ de bataille Henri de Lacha[1], à la tête de forces redoutables : ses gens chantaient le *Kyrie Eleison.* Il n'est pas difficile à Dieu, pensa Otton, de donner la victoire au plus petit nombre sur le plus grand, et puis, sans hésiter et se confiant au Très-Haut, il attaqua l'ennemi et le mit en fuite. Après l'avoir repoussé partie dans la rivière et partie au delà de l'Elster, le chef saxon s'écria : « Allez maintenant » au camp, et prenez tout ce qui appartient à » l'ennemi, comme prix de votre valeur. » On y trouva mille choses précieuses, de riches tentures, des coffres pleins d'ornements épiscopaux, de la vaisselle d'or et d'argent, une grande quantité d'argent monnayé, des chevaux de prix, des armes de toute espèce; en un mot, tout ce qu'avaient

[1] Le même qui plus tard a été nommé comte palatin du Rhin. « Henricus de Laca, seu de Lacu, comes palatinus Rheni, quo titulo ipse in diplomate apud Tolnerum utitur. » *Gerbert*, p. 74.

apporté les archevêques de Trèves et de Cologne, avec quatorze autres prélats ; tout ce qu'avaient au camp les ducs Frédéric de Staufen, Godefroi de Bouillon, porte-étendard du roi, Henri, comte palatin du Rhin, enfin d'autres princes et seigneurs de l'armée. Le butin fait à Erford devint également la proie des Saxons. La victoire était assurée, des acclamations et des chants de triomphe retentissaient de toutes parts, quand soudain on reçut la nouvelle désastreuse que Rodolphe était mortellement blessé. Voulant traverser un ruisseau, il fut frappé, disait-on, d'un coup de lance par le duc Godefroi de Bouillon, qui le cherchait depuis longtemps dans la mêlée. Il avait sa main droite coupée, et avait reçu dans le bas-ventre une blessure mortelle[1]. Ses amis le transportèrent dans la plaine : autour de lui se réunirent les évêques, qui lui donnèrent les onctions saintes. On raconte que quand on lui montra sa main coupée, il dit : « C'est celle-là, que j'ai levée jadis pour prêter » serment au roi Henri. » Puis, sentant sa fin prochaine, il souleva la tête et demanda d'une voix mourante : « A qui appartient la victoire ?— » A vous, seigneur, à vous, » répondirent ceux qui l'entouraient. A ces mots, Rodolphe retombe sur sa couche en disant : « Maintenant j'accepte » avec joie le sort que Dieu me destine. La mort » ne m'inquiète plus, puisque je la reçois au mi-

[1] « Ubi venter descendit ad ilia. »

» lieu d'un triomphe. » Ainsi mourut Rodolphe, comme jadis était mort Épaminondas dans les plaines de Mantinée. Il y a de la grandeur à mourir en héros[1]. On ensevelit avec magnificence son corps dans le chœur du dôme de Mersebourg; une statue en bronze doré fut placée sur sa tombe[2]. La bataille s'était donnée le 15 octobre.

La mort de Rodolphe causa un deuil général dans la Saxe. Un grand nombre de personnes firent de riches présents aux églises, aux monastères et aux pauvres, pour le repos de son âme[3]. Il s'était attiré l'affection de tous par sa bonté, par son affabilité et sa bravoure. On le regardait comme le père et le sauveur de la Saxe

[1] Presque tout ce récit est d'après Brunon dont nous avons collationné le récit avec celui des autres historiens. Suivant *Abb. Ursperg*, Rodolphe était encore vivant quand on le transporta à Mersebourg, et il aurait dit, en regardant sa main : « Videte, hac ego juravi domino meo Henrico non nocere; sed jussio apostolici petitioque principum me fecit juramenti transgressionem. » Un bavard sacristain de Mersebourg montre cette main au public dans une chapelle du Dôme. — L'auteur de la *Chronique de Magdeb. ap. Meibom*, t. II, p. 316, dit : « Tantum abesse pœnitentia ductum fuisse Rudolphum, ut potius id unice doluerit, sibi erepiam occasionem vindicandi injurias adversus regem aut Ecclesiæ illatas quam Imperii ordinibus eorumdem potentatui. Rex Rudolphus, duobus acceptis vulneribus, dolebat magis, quam suum, populi casum, etc. » *Chron. Alb. Stadens.*

[2] *Chron. Petershus.* On le voit encore. *Ludewig reliquiæ*, Mss. t. IV, p. 2. On prétend que le sceptre et la couronne de Rodolphe furent aussi déposés à Mersebourg.

[3] Bertold Const., ann. 1080.

(*Pater patriæ*) ; comme un guerrier intrépide, comme un juge impartial et comme un défenseur infatigable de l'Église [1]. Son influence et son administration furent plus utiles à la Saxe qu'à la Souabe. Dans le premier pays, il gouvernait, administrait et mettait tout en ordre, là il jugeait, construisait et agrandissait ; tandis que la Souabe, par son absence, s'affaiblissait et se ruinait. Dans la Saxe, il unissait les princes, resserrait tous les liens, servait de règle et de mesure; tandis que dans la Souabe, les seigneurs étaient divisés, les esprits aliénés, et le peuple en proie à la discorde.

[1] Bertold Const. Ce qui consolait bien des personnes, c'est que Rodolphe était mort au service de l'Eglise. « Ille, inquam, alter Machabæus, dit Bertold, cum inter primos hostium instaret, in servitio sancti Petri occumbere promeruit. »

CHAPITRE XI.

1080—1085.

Suites de la mort de Rodolphe. — Situation de l'Allemagne et de l'Italie. —Héroïsme de Mathilde.—Courage et sang-froid de Grégoire. — Robert Guiscard lui prête foi et hommage. —Succès du parti de Henri en Italie.— Efforts de Grégoire pour se faire un allié du roi d'Angleterre.—Le roi Henri se prépare à passer les Alpes. — Négociations avec les Saxons. — Arrivée de Henri en Italie et défaite de Mathilde. — Siége de Rome.— Résistance opiniâtre de la comtesse de Toscane. — Mort d'Otton de Nordheim.— Concile de Rome. — Complot pour forcer le pape à donner la couronne impériale à Henri. — Violences faites à l'abbé de Mont-Cassin. — Capitulation de Rome.—Intronisation de l'antipape Clément et couronnement de l'empereur. — Henri forcé de quitter Rome.—Sac de cette ville par les Normands.—Retraite de Grégoire à Salerne.—Brillant fait d'armes de Mathilde.—Mort de saint Anselme. — Retour de Henri en Allemagne. — Synodes de Berka et de Guedlimbourg. — Conciliabule de Mayence. — Affaiblissement de Grégoire.—Sa mort.— Conclusion.

Le malheur de Rodolphe parut à bien des gens un châtiment du Ciel[1], quoique le roi Henri lui-même ignorât encore à quel prix l'ennemi avait acheté sa victoire. A cela se joignait le bruit que le pape, pé-

[1] Gerbert, p. 75, cite plusieurs autorités.

nétrant dans l'avenir, avait déclaré que le faux roi mourrait dans le courant de l'année. Les partisans du pontife, ayant appliqué cette prédiction à Henri, se trouvèrent en butte à d'amères railleries [1].
L'armée de Henri, après cette défaite, se trouvait dans un triste état. Les pertes que les Saxons avaient éprouvées cinq ans auparavant sur les bords de l'Unstrut venaient d'être vengées sur les rives de l'Elster. Les débris qui avaient échappé aux eaux du fleuve et au tranchant de l'épée furent dispersés ; ils errèrent çà et là en proie à la faim et à la misère; car les paysans de la Saxe et de la Thuringe se levèrent en masse, et, munis de haches et d'autres armes, ils massacrèrent indistinctement tous ceux qu'ils purent rencontrer, braves et lâches, nobles et roturiers. La plupart cherchèrent un abri dans les forêts, où ils furent enlevés par la famine. D'autres demandèrent à quelques bonnes âmes un peu de pain en échange de leurs chevaux et de leurs armes, et plus d'un Saxon, oubliant l'ennemi, pour ne voir que l'homme, recueillit les blessés et les malades dans sa maison, leur prodigua des soins, et les renvoya chez eux après leur guérison [2].

Henri s'était enfui en Bohême, avec une suite

[1] *Chron. Hirsaug.*, ann. 1080. Il faut consulter également Sigebert. Gimbl., ann. 1080, un des partisans de Henri.

[2] *Annal. Saxon.*, ann. 1080. La *Chron. de Hirsaug.* appelle la bataille *une grande victoire de Henri.*

peu nombreuse. De là, il donna des ordres de rassembler de nouvelles troupes pour recommencer la guerre contre la Saxe. Mais l'épouvante qu'avait jetée dans les esprits la malheureuse expédition, força le monarque à renoncer à ce projet. Les peuples aimaient mieux, comme ils le disaient, être engloutis sous la terre que de marcher de nouveau contre les Saxons. Il se mit donc à la tête des Bohémiens pour se jeter dans la Souabe [1], où Berthold de Zaringen, le duc Welf et le fils de Rodolphe tenaient encore les armes. Partout, sur son passage, il dévasta le pays, prit les forteresses d'assaut, s'empara des villes, et força les plus récalcitrants à capituler. Il fut retenu longtemps devant Tubingue, qui appartenait au comte palatin Cunon; mais il finit par prendre cette place, après avoir fait éprouver des maux cruels à ses habitants. Cependant il ne voulait qu'user de représailles; car, pendant son absence et celle de Frédéric, son parti avait souffert les plus grands maux, l'ennemi ayant ravagé la Rhétie par le fer et le feu, sans respecter ni le profane ni le sacré. La ville d'Ausbourg surtout avait horriblement souffert [2].

Au mois de décembre de cette année, le bruit se répandit soudain que Henri arrivait dans la Saxe à la tête d'une armée formidable, et qu'il al-

[1] *Chron. Hirsaug.*, ann. 1080. *Chron. Pegav.* eod. anno.
[2] *Chron. August.*, ann. 1080.

lait célébrer les fêtes de Noël à Goslar. Les Saxons se soulevèrent précipitamment et allèrent au-devant de l'ennemi, brûlant de se mesurer avec lui. Otton de Nordheim était l'âme et le chef de tout le peuple. Henri, qui le redoutait, congédia ses troupes, et envoya des messagers aux Saxons pour leur dire que s'ils tenaient à avoir un roi, ils devaient choisir son fils; que, pour lui, il jurerait de ne plus jamais mettre les pieds dans la Saxe. Otton répliqua d'un ton railleur et sérieux en même temps, comme il avait l'habitude de le faire : « J'ai vu souvent une méchante bête naître » d'une bête vicieuse; ainsi je ne veux ni du père » ni du fils [1]. »

Depuis le mois de décembre jusqu'au mois d'avril de l'année suivante, la nature entière fut bouleversée, tantôt par des ouragans, tantôt par des tremblements de terre; aussi chacun y voyait un avenir gros de malheurs [2] : ces malheurs arrivèrent en effet. Dans l'Italie, dont les passages étaient toujours gardés par Henri [3], l'état des affaires était presque le même qu'en Allemagne. Ici il y avait deux rois, là on voyait deux papes. Grégoire avait pour appui contre ses ennemis, et surtout contre Guibert (Clément III), la chevaleresque Mathilde, quoiqu'elle fût, si l'on en croit

[1] Bruno, p. 150.
[2] Sibeg. Gembl., ann. 1081. *Annal. saxon.*, 1081.
[3] Bertold Const., ann. 1080.

quelques écrivains, de la famille de Guibert [1]. Son directeur, le pieux Anselme de Lucques, défendait la cause du pontife avec toute la force de son éloquence. Outre Milan et Ravenne, c'était à Lucques que se réunissaient les plus violents ennemis de Grégoire, surtout depuis que les habitants de cette ville eurent vu la vive opposition qu'on mettait ailleurs aux décrets du pape. Anselme lui-même souffrait des persécutions sans nombre, parce qu'il voulait dompter cet esprit d'orgueil [2]; mais plus on opposait d'obstacles, plus on faisait d'efforts pour les renverser; et la résistance devint telle, que les efforts d'Anselme et de Mathilde ne produisirent plus aucun effet. Grégoire, avec ses profondes convictions, ne connaissait pas d'obstacles. Pour cette raison, il avait confirmé pour le clergé de Lucques deux canons importants, l'un de Favien, l'autre d'Etienne, papes, et les mit dans une lettre, qu'il adressa au clergé et au peuple, en les priant de rompre toute communication avec les récalcitrants [3], et de chasser de leur territoire tous les prêtres criminels. Par suite de cette mesure, il se forma plusieurs conjurations, principalement contre Mathilde; mais elles

[1] Guibert, dit-on, était issu de l'illustre famille des Guiberti, qui descendaient de Sigefroi de Lucques, un des ancêtres de Mathilde. Domnizo, l. 1, c. 1. Fiorentini et surtout *Maravigli heroiche memorab di Mathilda del march.* Pozzo, p. 163.

[2] Fiorentini, ann. 1079.

[3] *Epist.*, VII, 2.

échouèrent toujours contre la fermeté des honnêtes habitants [1].

Le bonheur de Henri en Allemagne releva le courage de ses partisans en Italie. Après la déposition des deux archevêques de Milan et de Ravenne, la conflagration semblait devenir générale. Des évêques et des clercs se levèrent en masse et cherchèrent à rendre ridicule aux yeux du peuple l'anathème prononcé par Grégoire : les partis se réunirent, et n'attendirent, pour commencer une attaque ouverte, que le moment où ils auraient un chef autour duquel ils pussent se réunir. Ce chef fut donné par le conciliabule de Brixen : le burin de l'histoire se refuse à tracer tous les malheurs et tous les désordres que causa ce schisme [2]. Guibert et le cardinal Hugues le Blanc furent les deux pivots autour desquels tournaient tous les partis ; le dernier surtout inspirait une grande confiance et s'attachait de nombreux partisans [3]. Des synodes particuliers, comme celui que tint Anselme à Saint-Genèse, non loin de Lucques, furent impuissants contre une telle effervescence. Les mesures les plus justes et les plus modérées

[1] Fiorentini.

[2] *Idem.*

[3] On peut souvent juger, d'après les insultes que prodiguent les adversaires, quel est celui dans le parti contraire qui montre le plus d'activité, y exerce la plus grande influence et nuit le plus à ses ennemis. Cette observation se fait sentir en lisant les paroles de Baronius sur Hugues, ann. 1080, n° XXIII.

ne servirent qu'à aigrir les esprits déjà exaspérés. Bientôt toute la Lombardie prit les armes, pour humilier le pieux défenseur de Grégoire, et pour renverser la puissance de Mathilde. Près de trente évêques et un grand nombre de seigneurs se présentèrent en ennemis déclarés à la tête de leurs troupes, et firent de fréquentes incursions dans les domaines de Mathilde. Toute l'Italie attendait avec anxiété l'issue de ces sortes d'hostilités.

Grégoire seul voyait arriver l'orage avec calme, sans négliger pourtant aucune précaution recommandée par la prudence. Voyant au nord une tempête terrible et menaçante, il chercha dans le midi protection et appui. Robert Guiscard, quoique tout-puissant dans la basse Italie, ne sentait pas moins qu'une réconciliation avec le pape favoriserait singulièrement les plans qu'il méditait sur l'empire d'Occident; d'un autre côté, plusieurs cités étaient en révolte ouverte contre lui. Ces considérations, et beaucoup d'autres encore, le disposèrent à faire la paix avec Grégoire. Le pape étant allé au commencement de juin à Aquin, accompagné du prince de Capoue [1], Robert s'y rendit, se jeta aux pieds du pape et lui demanda pardon. Le pontife le releva, et quand les personnes de leur suite se furent éloignées, ils eurent

[1] Cardin. Arag. Guillaume de la Pouille dit qu'ils se réunirent à Bénévent.

ensemble une longue conférence. Grégoire fit apporter ensuite le livre des Evangiles, sur lequel Robert jura au pape foi et hommage [1] en ces termes : « Moi, Robert, par la grâce de Dieu et de saint » Pierre, duc de Pouille, de Calabre et de Sicile, » je serai dès à présent fidèle à la sainte Eglise ro- » maine, au siége apostolique et à vous, Grégoire, » mon seigneur et pape universel. Je ne contribue- » rai jamais, par mon conseil ou par mes actions, » à vous faire perdre la vie ou un membre, ou à » vous réduire en captivité. Je ne divulguerai ja- » mais des secrets que vous me confierez, s'il peut » en résulter des inconvénients pour vous. J'aiderai » de toutes mes forces l'Eglise romaine et vous à » conserver, à acquérir et défendre les droits de » saint Pierre et ses domaines contre tous les » hommes, excepté la portion de la Marche de » Firmano, Salerne et Amalphi, dont la propriété » est encore indécise, et je vous prêterai mon se- » cours pour que vous teniez en sécurité et hono- » rablement le pontificat romain. Je ne chercherai » ni à envahir ni à acquérir les terres de saint » Pierre, que vous possédez maintenant ou que » vous posséderez, lorsque je saurai qu'elles vous » appartiennent, et je ne les mettrai pas à contri- » bution sans votre permission ou sans celle de » vos légitimes successeurs, excepté les terres que » vous ou eux m'accorderez. Je paierai avec exacti-

[1] Fidelitatem et homagium.

» tude le tribut des terres de saint Pierre que je
» possède ou que je posséderai, et, ainsi qu'il a
» été convenu, l'Église romaine le recevra chaque
» année. Je vous remettrai, avec leurs biens, toutes
» les églises qui sont sous ma domination, et je
» les défendrai par fidélité à l'Église romaine. Et,
» si vous ou vos successeurs venez à mourir avant
» moi, je ferai en sorte, d'après l'avis des cardi-
» naux, des clercs romains et des laïques, que
» le pape soit élu et ordonné suivant les règles
» de l'Église. Je serai fidèle à ce serment prêté
» à l'Église romaine, à vous et à vos successeurs
» légitimes, qui, si je ne m'en rends pas indi-
» gne, confirmeront l'investiture que vous m'ac-
» cordez. »

Par un autre acte, il s'obligeait, lui et ses successeurs, à une redevance de douze deniers pour chaque paire de bœufs qui se trouverait dans ses États.

Grégoire, de son côté, lui donna en fief, en lui présentant un étendard, toutes les terres que ses prédécesseurs Nicolas et Alexandre lui avaient accordées, la Calabre et la Pouille. « Quant à celles,
» dit-il, que vous retenez injustement, comme Sa-
» lerne, Amalphi et une partie de la Marche de
» Firmano, je les tolère avec résignation dans la
» ferme confiance en Dieu et en votre bonté, que
» ce sera pour vous un motif de vous conduire
» envers Dieu et envers saint Pierre de telle sorte

» qu'il n'y ait aucun péril pour votre âme d'en » agir ainsi, ni pour la mienne de le tolérer[1]. » On avait même répandu le bruit alors que Grégoire avait promis à Robert de le couronner roi d'Italie[2].

Les lettres que Grégoire écrivait à cette époque jettent un grand jour sur les motifs qui le faisaient agir dans cette circonstance. Avant de retourner à Rome, il adressa deux lettres aux évêques de la Calabre et de la Pouille[3]. La première respire une noble confiance, une foi vive dans la réussite et dans l'accomplissement de son œuvre et de ses vœux.

« Vous n'ignorez pas, mes frères, dit-il, que » plusieurs disciples de Satan, qui sont réputés » faussement pour évêques en plusieurs pays, » excités par un diabolique orgueil, se sont efforcés de confondre la sainte Église romaine. Mais, » par les secours du Tout-Puissant et par l'autorité de saint Pierre, leur criminelle présomption tournera à leur honte et à leur confusion, à » la gloire et à l'exaltation du siége apostolique. » Car depuis le plus petit jusqu'au plus grand, » c'est-à-dire jusqu'à Henri, qui est l'auteur et le » soutien de ce concile pestiféré, tous ont éprouvé

[1] *Voyez* le diplôme de cette donation dans le recueil des lettres, l. VIII, et dans Baron., ann. 1080, et dans Labb., t. X, p. 250 et 251. Pour fixer la date de cet événement, *voy.* Muratori, *Hist. d'Italie*, t. VI, p. 421.

[2] Guill. Appul., l. III, et Richard Cluniac, *in Chron.*

[3] *Epist.*, VIII, 5, 6.

» et dans le corps et dans l'âme quelle force le nom
» de saint Pierre possède pour punir l'iniquité.
» Vous savez comment, du temps de notre seigneur
» le pape Alexandre, ce même Henri médita d'op-
» primer l'Eglise de saint Pierre par l'intrus Ca-
» daloüs, et dans quel honteux abîme de confusion
» il fut précipité, aux yeux du monde entier, avec
» ce même antipape, tandis que la bonne cause
» sortit, de cette lutte, glorieuse et triomphante.
» Vous n'ignorez pas non plus les exécrables com-
» plots que, depuis trois ans, les évêques de la
» Lombardie, soulevés par Henri, tramèrent con-
» tre nous, et comment nous en sommes sortis
» sains et saufs, grâce à la protection de saint
» Pierre, non sans gloire pour nous et pour nos
» fidèles défenseurs. Mais comme si leur pre-
» mière confusion ne leur eût point suffi, une
» plaie incurable leur prouve que le glaive de la
» vengeance apostolique frappe les coupables de-
» puis la plante des pieds jusqu'au sommet de
» la tête. Toutefois, leurs fronts endurcis à la
» honte n'ont pas su rougir; au lieu de rentrer
» en eux-mêmes, ils ont provoqué par leur im-
» pudence toutes les rigueurs d'une impartiale
» justice; ils ont marché sur les traces de l'ange
» rebelle qui a dit : *Je veux établir mon trône du*
» *côté de l'aquilon, et je serai semblable au Très-*
» *Haut*[1]. Ils se sont efforcés de renouveler leur

[1] Isaï., XIV, 14.

» ancienne conspiration contre le Seigneur et » contre la sainte Église catholique, et d'établir » sur eux, pour Antechrist et pour hérésiarque, » un homme sacrilége, parjure à l'Église et noté » pour ses crimes abominables dans toute l'éten- » due de l'empire romain ; savoir, Guibert, le des- » tructeur de l'église de Ravenne. Cette assemblée » de Satan a été composée de gens dont la vie » est détestable, et l'ordination hérétique et nulle. » Ce qui les a poussés à cet acte insensé, c'est » le désespoir d'obtenir de nous, par prières ou » par promesses, le pardon de leurs crimes, sans » se soumettre à un jugement ecclésiastique, à » notre censure, auxquels nous sommes obligés » par devoir de les assujettir. Comme ils ne sont » fondés sur aucune raison et chargés de crimes, » nous les méprisons d'autant plus qu'ils croient » s'être élevés plus haut. Nous nous confions en la » miséricorde de Dieu et en la protection de saint » Pierre, qui a su précipiter du faîte de sa gran- » deur Simon le magicien, leur père commun, » et nous espérons voir leur ruine prochaine et » la paix rendue à l'Église, après que ses enne- » mis auront été vaincus et confondus[1]. »

Dans la seconde lettre, Grégoire exhorte les évêques à venger, autant qu'il dépendra d'eux, l'injustice que l'empereur grec Michel venait d'é-

[1] *Epist.*, VIII, 5.

prouver et de soutenir, dans cette vue, de toutes leurs forces, le duc Robert qui travaillait à replacer son parent sur le trône de Constantinople dont il avait été chassé. Cet appui, donné par le pape à la cause de Michel, était sans doute une clause secrète de l'alliance avec Robert.

Cependant l'esprit de discorde s'étendait de plus en plus dans la Lombardie, et le pape, soutenu comme il l'était, résolut d'attaquer avec vigueur ses ennemis. Robert et Jourdan de Capoue lui avaient également promis des secours. Les seigneurs, dont les fiefs entouraient Rome, devaient réunir leurs troupes à celles des deux princes normands, et rejoindre au mois de septembre l'armée de Mathilde et les autres chefs de la Toscane. Grégoire avait l'intention d'animer l'armée par sa présence, de délivrer l'église de Ravenne et de déjouer les plans de ses adversaires; c'est ce qu'il annonça aux fidèles de toute la chrétienté : « Vous savez, leur dit-il, que le duc Robert, » le prince Jourdan et tous les princes normands » nous ont juré de défendre l'Église romaine et » notre honneur contre tous ceux qui l'attaque- » ront. Les seigneurs dont les fiefs entourent » Rome, et tous ceux de la Toscane, nous ont fait » la même promesse. Aussi, dès qu'après les » kalendes de septembre la saison se sera ra- » doucie, nous avons le projet, avec le secours de » Dieu, de marcher à main armée pour délivrer

» l'église de Ravenne de la main des impies, et
» nous espérons réussir avec le secours de Dieu
» dans notre entreprise. C'est pourquoi, dédai-
» gnant l'audace des impies et les complots de
» ceux qui se sont insurgés contre nous, c'est-à-
» dire contre saint Pierre, nous voulons que votre
» mépris pour leur orgueil et leurs efforts soit
» égal au nôtre, et que vous soyez d'autant plus
» certains de leur ruine, qu'ils ont prétendu s'é-
» lever plus haut. Car c'est à de tels hommes que
» le prophète adresse ces imprécations : *L'orgueil*
» *de ceux qui te haïssent monte toujours plus haut*,
» voulant dire par là que l'impiété audacieuse est
» d'autant plus près de sa chute, qu'elle s'élève
» plus haut. Vous donc, qui craignez Dieu et qui
» êtes fidèles à saint Pierre, espérez hardiment en
» la miséricorde de Dieu que les perturbations,
» soulevées par les méchants, seront bientôt cal-
» mées, et que la paix et la sécurité de l'Église lui
» seront bientôt rendues, ainsi que notre confiance
» en la divine clémence nous fait l'annoncer [1]. »

Mais Robert était trop vivement occupé des affaires de Constantinople, et avait trop d'idées différentes dans son esprit, pour qu'il eût des motifs suffisants d'en venir à une lutte ouverte [2]. Cependant Mathilde était tellement pressée, qu'elle

[1] *Epist.*, VIII, 7.

[2] L'histoire du faux Michel, par *Anna Comnèna* in Alexiad I, et Gaufrid. Malaterra, III, 13.

fut contrainte de rassembler ses troupes à Mantoue; car toutes les forces de la Lombardie étaient campées à la Volta dans le Mantouan [1]. Le jour de la bataille de Mersebourg, les deux armées en étaient venues également aux mains dans l'Italie. L'armée lombarde, commandée par le fils de l'empereur Henri [2], mit en fuite les troupes de la comtesse Mathilde, et renversa ainsi le premier obstacle qui eût pu arrêter la marche du monarque. Cette défaite ne contribua pas peu à affaiblir le courage des partisans du pontife; car on pouvait bien voir quel était le plan de Henri, puisqu'il ne permettait à personne de faire le voyage d'Italie, avant qu'il eût juré solennellement de n'avoir aucun rapport avec le pape.

La plus brillante perspective s'offrait dans ce moment à l'empereur pour briser la puissance du siége pontifical par l'abaissement de Grégoire; car à aucune autre époque le pape ne s'était vu entouré d'ennemis aussi nombreux et aussi puissants. Par sa réconciliation et son alliance avec le normand Robert, le pontife devint naturellement

[1] Bertold. Const., ann. 1080. Muratori, *Hist. d'Italie*, Fiorentini.

[2] La Vie de Grégoire, qui se trouve dans Muratori, *Coll. Scr. Ital.*, t. III, p. 1, cite ce fait. Cardin. Aragon. Plusieurs auteurs mettent en doute la présence de ce fils. Fiorentini dit que peut-être c'est celui qui, suivant Domnizo, mourut au siége de Montebello : « Eche la felicita di questo successo diede occasione, che'l rescendesse in Italia in persona. »

l'ennemi de l'empereur grec, qui devint par là même l'ami de Henri. Vers la fin de l'année, Alexis Comnène avait précipité du trône Nicéphore Botanitès, et l'avait enfermé dans un monastère. Au milieu des désastres sous lesquels gémissait l'empire d'Orient, le règne d'Alexis fut un événement heureux. Mais bientôt de nouveaux ennemis, les Turcs Seldschoukes, commencèrent à ébranler le vieil édifice de sa puissance, tandis que du fond de l'Italie il se voyait menacé par l'épée victorieuse des conquérants normands. Il chercha donc à gagner Henri par des présents et de l'or, pour qu'il occupât Robert dans la Péninsule [1]. Il en résulta que ce dernier se vit obligé de songer à sa propre défense, plutôt qu'à celle de l'Église.

Du côté de l'Angleterre, il y avait bien plus à craindre qu'à espérer. Il est vrai, dans le courant de l'année, Grégoire avait adressé à Guillaume le Conquérant plusieurs lettres vigoureuses et suppliantes à la fois, pour lui rappeler l'appui qu'il lui avait prêté, en dépit de bien des gens, pour le faire arriver au trône; il attendait maintenant de lui une juste reconnaissance comme d'un prince digne d'être le modèle de tous les autres [2]. Le pontife avait, en outre, adressé à la reine

[1] Krause, *Histoire de l'Europe moderne*, 4 vol., 1re partie, p. 226 à 228.

[2] *Epist.*, VII, 23. Cette lettre est d'autant plus remar-

d'Angleterre des paroles pleines de bienveillance; mais l'ancien refroidissement resta toujours, et une autre lettre prouve que Grégoire devait se contenter de pouvoir maintenir Guillaume dans les limites qu'il avait observées jusque-là *.

Le pape ne pouvait non plus compter sur la France; il s'arrêta, il est vrai, dans sa lutte avec

quable qu'elle montre les relations précédentes entre Grégoire et Guillaume. « Notum esse tibi credo, priusquam ad pontificale culmen ascenderem, quanto semper te sinceræ dilectionis affectu amavi, qualem etiam me tuis negotiis, et quam efficacem exhibui : insuper ut ad regale fastigium cresceres quanto studio elaboravi; qua pro re a quibusdam fratribus magnam pene infamiam pertuli, submurmurantibus quod ad tanta homicidia perpetranda tanto fervore meam operam impendissem. Deus vero in mea conscientia testis erat quam recto id animo feceram, sperans per gratiam Dei, et non inaniter confidens de virtutibus bonis, quæ in te erant, quia quanto ad sublimiora proficeres, tanto te apud Deum et sanctam ecclesiam, ex bono meliorem exhiberes... Nunc igitur, cum et matrem tuam nimium tribulari conspicias, et inevitabilis nos succurrendi necessitas urgeat, talem te volo et multum pro honore tuo et salute in vera caritate moneo, ut omnem obedientiam præbeas, et sicut... gemma principum esse meruisti, ita regula justitiæ et obedientiæ forma cunctis terræ principibus esse merearis. »

* *Epist.*, VII, 25, 26. Il exhorte la reine à la pratique de toutes les vertus. « L'or, dit-il, les pierres précieuses, et tout ce que le monde estime le plus, sont moins à désirer pour vous qu'une vie chaste, que l'aumône, que l'amour de Dieu et du prochain. » Il écrit également (*Epist.*, VII, 27) à Robert leur fils, héritier présomptif du trône. Il lui recommande de se rendre digne de la gloire de son père, de ne point l'offenser, et de ne pas contrister sa mère. On voit que Grégoire était le précepteur universel des rois. (*Note du trad.*)

Philippe Ier, lorsqu'il vit le peu d'effet de ses foudres apostoliques dans ce royaume ; il se montra même, dans une lettre qu'il écrivit au roi, disposé à une réconciliation, pourvu que ce prince voulût se montrer zélé et obéissant dans les choses spirituelles. Mais Philippe resta toujours froid, et il était beaucoup trop occupé ailleurs pour se mêler efficacement de la querelle entre le pape et l'empereur *.

Cependant les nouvelles de l'Allemagne devinrent de jour en jour plus alarmantes. Grégoire savait déjà que l'intention de Henri était de marcher sur l'Italie après avoir terminé avec son rival; il apprit tout à coup que l'empereur allait mettre ce projet à exécution.

Au milieu de ces dangers, Grégoire resta calme; il ne savait point craindre ; la force de son esprit était trop grande, la conviction de la justice de sa cause était trop profondément gravée dans son âme, pour se laisser abattre ou se laisser décourager par le cours fortuit des événements humains. Si son regard était attristé par l'esprit dominant de son siècle de fer, quelques lueurs au milieu de ce sombre ciel étaient suffisantes pour le rassurer, pour le ranimer et lui donner de nouvelles espérances, de telle sorte qu'il cher-

* *Epist.*, VII, 20. —Philippe Ier n'était point hostile à Grégoire. Il ne prit point de part au schisme. (*Note du trad.*)

chait à consoler les autres sur le malheur des temps. En jetant un regard sur les siècles passés, sur le temps des apôtres, sur leurs malheurs et leurs souffrances, il trouvait d'abondantes consolations pour lui-même et pour ses amis [1]. Sa situation lui paraissait la conséquence nécessaire des passions et des fautes des hommes [*]. C'est dans ce sens qu'il écrivit, vers la fin de cette année, à tous les fidèles de l'Allemagne, leur disant : « Que l'espérance de chacun soit forte » et inébranlable; la main toute-puissante de » celui qui exalte les humbles a la même force » pour abattre l'orgueil des superbes; car, sans » aucun doute, avec l'aide de Dieu, la rage des en» nemis tournera à leur honte, et la sainte Église » recouvrera la paix si longtemps désirée [2]. »

Ce fut ainsi que commença l'année 1081. Henri invita tous ses fidèles sujets à l'accompagner dans son expédition en Italie [3]. Les amis du pontife lui conseillèrent alors de prendre en considération

[1] Voy. *Epist.*, VIII, 4.

[2] Quod dudum sancta Ecclesia fluctuum procellarumque mole concutitur, quodque tyrannicæ percussionis hactenus rabiem patitur, non nisi peccatis nostris exigentibus evenire credendum est. Nam judicia quidem Dei verissime omnia justa sunt.

[*] *Epist.*, VIII, 9.—Si on veut voir quelle force peuvent donner à un homme la piété et la confiance en Dieu, on n'a qu'à lire attentivement les lettres qu'on vient de produire. (*Note du trad.*)

[3] Les principales autorités commencent ainsi cette année.

les mauvais jours dont il était menacé ; de songer que presque nulle part il ne trouvait des alliés. Mais l'esprit de Grégoire était inaccessible à la terreur. Il répondit : « Je méprise l'arrogance du roi, et même, dans le cas où les » secours me manqueraient, je redoute peu son » arrivée[1]. » Il craignait bien plus pour Mathilde, que ses vassaux, qui étaient mal disposés, regardaient comme une insensée de vouloir résister aux troupes de Henri. Il semblait qu'il ne resterait à la comtesse d'autre parti à prendre, que de conclure une paix forcée, ou de se résoudre à perdre tous ses domaines. Grégoire pria ses légats de rappeler à Welf et aux autres seigneurs du parti de Rodolphe leurs obligations contractées envers le saint Siége, dans le cas où Henri pénétrerait dans la Lombardie.

Grégoire semblait vouloir soulever l'Allemagne pour y faire élire un nouveau roi, qui pût servir de point de réunion et d'appui aux princes allemands, forcer Henri à rester dans ce pays, ou bien à y retourner promptement. Il conseillait toutefois de ne pas faire ce choix avec précipitation[2];

[1] *Epist.*, IX, 3, adressée à ses légats en Allemagne.

[2] Il dit : « Admonendi sunt omnes in partibus vestris Dominum timentes, ac sponsæ Christi libertatem diligentes, ut non aliqua gratia suadente aut ullo metu cogente, properant eam temere personam eligere, cujus mores et cætera quæ regi oportet inesse a suscipienda christianæ religionis defensione et cura discordent. Melius quippe fore

» car, à ses yeux, c'était une chose bien plus noble et plus grande de combattre pendant longtemps pour la liberté de l'Église, que de se soumettre à un honteux et misérable esclavage. »

Mais Henri avait tout prévu : il opposa à ses ennemis de la Souabe et de la Bavière un adversaire redoutable dans la personne du duc Frédéric de Hohenstaufen, qu'il venait de confirmer de nouveau dans la possession du duché de Souabe. Frédéric, à la tête des troupes impériales de la Souabe, de la Bavière et de la Franconie, soutint en effet la guerre avec tant d'habileté, que le roi n'eut rien à craindre de ce côté-là[1]. Henri chercha en même temps à en finir avec les Saxons ; car, malgré les forces toujours croissantes de son parti, depuis la mort de son rival, ce peuple, qui avait la conscience de sa valeur, et qui était encouragé par la victoire de Mersebourg, ne laissait pas de lui inspirer de vives inquiétudes. Dès le mois de février, il avait manifesté au peuple, par l'entremise de quelques princes, le désir de faire la paix, et avait demandé qu'on fixât un jour auquel les seigneurs choisis des deux partis pussent conférer sur le salut de la Saxe. Les Saxons dési-

arbitramur ut aliqua mora, secundum Dominum ad honorem sanctæ Ecclesiæ provideatur idoneus, quam nimium festinando in regem aliquis ordinetur indignus.» *Epist.*, IX, 3.

[1] *Voy.* Pfister, p. 150.

gnèrent pour lieu de conférence la forêt de Capue sur les bords du Weser [1]. Les évêques de Cologne, de Trèves, de Bamberg, de Spire, d'Utrecht et beaucoup de seigneurs se présentèrent au nom de Henri; du côté des Saxons étaient les évêques de Mayence, de Magdebourg, de Salzbourg, de Paderborn, de Hildesheim, avec les princes du pays. On pouvait juger d'avance du peu de résultats qu'aurait cette assemblée, quand on voyait les ambassadeurs de Henri vouloir entrer dans une conférence particulière avec les princes saxons, parmi lesquels se trouvait Otton de Nordheim, lorsqu'on était convenu d'une diète générale. On garda longtemps le silence. Les Saxons, auxquels on avait demandé la diète, s'attendaient à ce que les ambassadeurs de Henri fissent les premières ouvertures; mais les partisans du roi, pleins de hauteur et d'arrogance, voulaient que les Saxons fissent les premiers leurs propositions. Enfin les Saxons prièrent Gebhard, archevêque de Salzbourg, homme droit et éloquent, de prendre la parole pour eux. Le prélat parla avec énergie, mais néanmoins avec un ton modéré [2], sur les injustices de Henri envers les évêques, les

[1] « Ultra fluvium qui Wisara dicitur, in sylva quæ inde Capuana vocatur, quod ad urbem quæ Capua nominatur, pertinere cognoscitur. » Bruno, p. 150. D'après Schrack, Capue est sur la Werra.

[2] Bruno, p. 150, et l'Annaliste saxon, ann. 1081, ont rapporté ces paroles énergiques.

églises et leur pays et sur leurs dispositions pacifiques. Levant ensuite la voix, il dit : « Nous
» tous qui sommes ici présents, et avec nous tous
» les habitants de la Saxe, nous vous demandons
» avec instance, à vous, saints prêtres de Jésus-
» Christ, à vous, très-nobles seigneurs, à vous,
» hommes de cœur, de vous souvenir du Dieu
» tout-puissant et de votre devoir ! Soyez les pas-
» teurs des âmes et non leurs destructeurs ! Son-
» gez que vous avez reçu votre épée pour défendre
» et non pour immoler les innocents. Ne nous
» poursuivez pas plus longtemps avec le fer et la
» flamme nous qui sommes vos frères et vos pa-
» rents... Malgré les nombreuses injures que nous
» avons souffertes de Henri, nous voulons encore
» lui prêter serment de fidélité, si vous pouvez
» nous donner l'assurance formelle que nous pou-
» vons le faire, sans perdre l'honneur de notre
» rang et sans manquer à notre parole et à nos
» engagements. Car si vous voulez entendre l'ex-
» posé de nos motifs, nous vous prouverons que
» ni clercs ni laïcs n'ont pu le regarder davantage
» comme roi, sans compromettre le salut de leurs
» âmes. Voici donc en abrégé notre demande :
» prouvez-nous d'une manière satisfaisante que
» Henri est roi légitime, ou bien laissez-nous vous
» démontrer qu'il ne peut l'être. »

Les députés de Henri répliquèrent qu'ils n'étaient pas venus pour décider une question qui

concernait non eux seuls, mais le roi et tous les sujets de l'Empire. En conséquence, ils demandèrent une suspension d'armes, depuis le mois de février jusqu'au milieu de juin, pendant laquelle une diète générale prononcerait sur les points en discussion. Mais la longueur de cet armistice fit soupçonner aux Saxons les plans de Henri et de ses partisans [1]. Ils répliquèrent donc qu'ils ne voulaient ni tromper ni être trompés; que leur désir était d'accepter ou de donner une paix honorable. Les ambassadeurs de Henri offrirent d'y faire participer tous les adhérents des Saxons. Alors Otton de Nordheim, indigné déjà depuis longtemps de toutes ces intrigues, se lève soudain et s'écrie d'une voix forte : « Nous croyez-vous » donc assez bornés pour ne pas entrevoir vos » menées perfides? Vous nous demandez la paix, » jusqu'à ce que vous ayez mis sous vos pieds le » siége de Rome. Proposez et acceptez une paix » juste et durable, ou n'en parlez pas. Si vous n'y » consentez, retournez d'où vous êtes venus; mais » sachez alors que dans peu vous aurez à recevoir » des hôtes incommodes, et que quand vous re» viendrez de l'Italie, vos domaines ne vous pré» senteront plus le même aspect; car nous vous » déclarons ouvertement que, dans peu, nous éli-

[1] « Ut hi qui domi remanebant, essent tuti, donec illi qui in Italiam pergebant, contumeliam facerent apostolicæ dignitati, » dit Bruno, p. 152.

» rons un roi pour nous défendre et pour venger
» toutes nos injures. »

Ces négociations devinrent funestes à Henri; car d'un côté il exaspéra de nouveau le peuple, et de l'autre il perdit beaucoup dans l'opinion de ses propres partisans. En effet, pendant que l'assemblée était encore réunie, une foule de gens déclarèrent hautement que les prétentions de leurs seigneurs étaient injustes et celles des Saxons équitables. Ils n'étaient plus si ardents pour la guerre; c'est ce qui fit dire aux Saxons que cette conférence valait pour eux plus que trois victoires. On se sépara, après avoir conclu une trève de sept jours [1].

Quelque menaçant que fût l'orage du côté de l'Allemagne, Henri ne s'en inquiéta pas beaucoup. Au mois de mars, il se mit en marche pour l'Italie; son armée était nombreuse [2]; une foule d'évêques, de princes, de comtes le suivirent, entre autres Liemar, archevêque de Brême [3], qui jouissait d'une grande faveur près du monarque. Quiconque refusait de reconnaître son autorité éprouvait la force de ses armes [4]. Henri passa les fêtes de Pâques à Véronne [5]. En se portant plus en avant,

[1] Bruno, p. 152. *Annal. Saxon.*, ann. 1081.
[2] Marian. Scot., ann. 1081. *Chron. Hirsaug.*, eod. ann.
[3] Albert Stad., p. 247.
[4] Sigon., *de Regno Ital.*, ann. 1081.
[5] Berthold Const., ann. 1081.

il rencontra sa parente Mathilde[1], qui essaya de l'arrêter ; mais en vain : ses troupes furent culbutées, ses domaines, ses forteresses, ses châteaux horriblement dévastés[2]. Cependant rien ne put ébranler son héroïque courage. Henri marcha sur Florence ; comme il en trouva les portes fermées, il en fit le siége[3].

Déjà depuis longtemps Mathilde, attentive aux projets de Henri, avait envoyé des messagers au pape pour lui faire savoir que des troupes attendaient ce prince à Ravenne et ailleurs[4]. Grégoire ne se laissa point effrayer ; il tint son concile ordinaire à Rome, et pour montrer au monde qu'il ne craignait pas ce roi qu'il avait vu naguère à ses pieds, il renouvela contre lui et contre ses adhérents l'excommunication. Les cardinaux, les évêques et les abbés lui demandèrent si l'on pouvait vendre les biens ecclésiastiques, pour avoir de quoi s'opposer à Guibert de Ravenne, qui marchait sur Rome avec Henri. Le pontife leur prouva par l'histoire ecclésiastique qu'il n'était pas permis d'aliéner les biens de l'Église, pour en faire un usage profane[5]. Dans ces jours où tous les partisans du pontife tremblaient pour leurs biens et pour leur

[1] Domnizo, *Vita Mathild.*

[2] *Auct. Vitæ Anselmi Lucens.*, § 18. *Auctor Apolog. Henrici IV*, p. 219.

[3] Sigon., *de Regno Ital.*

[4] Fiorentini.

[5] Coleti, *Coll. conc.*, t. XII, p. 667.

vie, Grégoire ne montrait aucune inquiétude. Ce fut vers ce temps qu'il écrivit à Hermann, évêque de Metz : « Si vous êtes disposé à braver les travaux » et les dangers pour la défense de la vérité, nous » devons l'attribuer sans aucun doute à une faveur » spéciale du Ciel. Car sa grâce et sa clémence » divines ne permettent pas que ses élus se per- » dent entièrement, qu'ils soient ébranlés et tout » à fait abattus ; après les avoir éprouvés au temps » des persécutions, il les rend plus forts par le » malheur. Car de même que la fuite d'un lâche » augmente la terreur de ceux qui sont lâches » comme lui, de même la résistance d'une âme » forte enflamme le courage des guerriers valeu- » reux. Quiconque, dans la lutte pour la foi du » Christ, se plaît à se trouver au premier rang » des combattants, méritera aussi d'être le plus » digne aux yeux de Dieu, arbitre de la vic- » toire[1]. »

Cependant la ville de Florence faisait une héroïque résistance, mais elle fut obligée d'ouvrir ses portes au mois d'août[2]. D'autres cités, comme Padoue et Crémone, furent emportées plus facile-

[1] *Epist.*, VIII, 21. Cette lettre est-elle bien de cette année? Du moins elle parle très-clairement de la situation et des dispositions de Grégoire. « Sicut inter ignavos alium quo turpius alio fugiat timor exanimat, ita etiam inter strenuos alium quo fortius alio agat, quo ardentius prorumpat, virile pectus inflammat. »

[2] D'autres prétendent que le siége se prolongea jusqu'au 21 juillet. Villani dit que la ville capitula le 12 avril.

ment. A la prière de Milon, évêque de Padoue et parent de Henri, celui-ci confirma les priviléges de cette ville, et lui accorda l'usage du Caroccio qu'on appela du nom de sa femme, *Berthe*. Crémone, qui avait obtenu la même faveur, donna au Caroccio le nom de *Berthacciola* [1].

L'empereur leva son camp et se dirigea vers Rome quelques jours avant la Pentecôte. Grégoire avait dans la ville des troupes de Mathilde et d'autres princes romains; il résolut de les employer à sa défense. L'empereur arriva devant les murs de Rome la veille de la Pentecôte, avec l'antipape Guibert. Ses troupes campaient dans les prairies de Néron devant le fort Saint-Pierre [2]. Elles y restèrent peudant deux ans, exposées à des revers et à des souffrances inouïes que les Romains leur firent éprouver par leurs sorties et leurs attaques [3]. Dans ce long espace de temps, on fit des efforts héroïques, mais sans rien avancer pour la prise de la ville. Les Allemands furent obligés d'entendre maintes insultes et maints défis de la part de ces fiers Romains [4].

Leurs armes furent plus heureuses dans les domaines de la comtesse Mathilde. Presque toutes

[1] Sigon., ann. 1081. *Voy.* sur le Caroccio, Sismondi, *Hist. des répub. ital.*, et Dufresne, *Glossar. Manual. sub Caroccium.*
[2] *Chron. Hirsaug.*, ann. 1081. Sigon., *ib. Annal. Saxon.*, *ib.*
[3] Albert Stad., ann. 1081. Marian. Scot.
[4] Muratori, *Hist. d'Ital.*

ses forteresses furent prises d'assaut, plusieurs furent démolies, et la dévastation s'étendit au loin. A Lucques, Henri eut le plus brillant succès. Le feu de la révolte longtemps comprimé éclata avec une violence extrême. Le parti du pontife y était encore puissant; mais, au printemps, la présence de Henri donna la supériorité aux rebelles. Henri en gagna un grand nombre à sa cause par de nouveaux priviléges accordés à la ville; on se souleva contre les partisans de Grégoire. Le pieux évêque Anselme fut chassé de la ville, Mathilde dépouillée de ses droits; enfin, on plaça sur le siége épiscopal le diacre Pierre, zélé partisan du roi, quoique souvent encore il eût à souffrir du parti opposé[1]. Pour Mathilde, elle resta inébranlable dans ses résolutions; elle ne négligea rien pour soutenir la cause de Grégoire, et n'épargna ni l'argent ni aucune dépense pour conserver au saint Père ses fidèles défenseurs. L'armée allemande resta devant Rome jusqu'au milieu de l'été; mais, exposée à des chaleurs inaccoutumées, elle fut horriblement ravagée par des maladies en quelque sorte pestilentielles. Henri se retira dans la haute Italie, à Ravenne[2], où il resta l'été et l'hiver suivant[3].

[1] Domnizo ne dit rien de ce fait. Fiorentini produit des documents qui le prouvent.

[2] D'après un diplôme (Muratori, *Antiq. Ital.*), il se trouvait déjà à Lucques le 19 juillet.

[3] Rubei, *Histor. Ravennat.*, v.

En Allemagne, les partis se montraient plus acharnés que jamais. Les Saxons voulaient un nouveau chef qui pût rallier leurs forces, et procurer à leur vaillante épée une décision définitive. Malgré l'élection de Rodolphe et la confirmation pontificale, malgré la déposition de Henri prononcée solennellement dans un concile, on avait encore des doutes sur la validité de pareils actes [1]. Le sort de Rodolphe et surtout la circonstance de sa main droite coupée, circonstance grave dans un siècle peu éclairé, avaient fait sur les esprits une impression profonde [2]; çà et là on discutait pour savoir si le pape peut déposer un roi. Il est bien probable que Hermann, évêque de Metz, reçut de plusieurs princes la commission d'interroger Grégoire sur le droit dont il avait fait usage. Le pontife répondit par une longue lettre [3] qui est trop importante, et qui nous donne une idée trop claire de l'esprit et des idées du saint Père sur son pouvoir, pour que nous n'en communiquions pas quelques fragments.

« Le Seigneur, notre rédempteur, a dit lui-

[1] *Auctor Vitæ Henr. IV*, dans Urstisius, t. I, p. 382.

[2] *Apolog. Henr. IV*, dans Freher, p. 155.

[3] *Epist.*, VIII, 21. Plusieurs auteurs modernes, tels que Schrœckh, citent cette lettre comme une réponse à une première lettre de Hermann. Mais nous avons deux réponses à cette question. La première au livre IV, 2 ; la deuxième, VIII, 21, porte des traces de la position critique de Grégoire, en sorte qu'elle est postérieure à l'an 1076. Elle n'a aucune date.

» même dans l'Evangile : *Tu es Pierre, et sur cette » pierre je bâtirai mon Église ; je te donne le pou- » voir de lier et de délier dans le ciel et sur la terre.* » Dans ce passage, est-il fait une exception en fa- » veur des rois ? Ne font-ils pas partie du trou- » peau confié à saint Pierre ? Je le demande, quel » est celui qui voudrait chercher à se soustraire à » cette puissance de *lier et de délier* accordée au » Prince des apôtres, si ce n'est le malheureux » qui, se refusant à porter le joug du Seigneur, se » soumet à la domination de Satan ? Mais il ne » sert à rien de se soustraire au pouvoir accordé » à Pierre, pour se procurer une malheureuse » liberté, car plus on s'y soustrait, plus on se » prépare une condamnation terrible au jour du » jugement[1]. Cette disposition de la volonté divine,

[1] Il y a sans doute des exagérations dans cette lettre, mais le fond est vrai. Grégoire cherche à prouver qu'il avait le droit d'excommunier l'empereur, ce droit lui était contesté par les partisans de Henri. Les preuves que Grégoire apporte sont rigoureuses ; et elles lui suffisaient, puisque, d'après la législation de l'époque, l'anathème entraînait la déposition. Un roi excommunié était, au bout d'un certain temps, un roi détrôné. Grégoire expose dès le commencement de sa lettre le droit que lui donnait la conduite de Henri. « Quod autem postulasti te quasi nostris scriptis juvari ac præmuniri contra illorum insaniam, qui nefando ore garriunt auctoritatem sanctæ et apostolicæ sedis non potuisse regem Henricum, hominem christianæ legis contemptorem, ecclesiarum videlicet et imperii destructorem, atque hæreticorum auctorem et consentaneum, excommunicare, nec quemquam a sacramento fidelitatis ejus absolvere, non adeo necessarium nobis videtur, cujus

» cette prérogative de l'Église donnée et confirmée » au chef du collége apostolique, a été acceptée » et maintenue avec vénération par les saints » Pères. Dans les conciles généraux, dans leurs » écrits, dans leurs actes, ils ont toujours appelé » la sainte Église romaine la mère commune des » fidèles. Ils sont unanimes à dire que toutes les » affaires majeures, que le jugement des autres » Eglises lui appartiennent; que ses jugements » sont sans appel, que personne ne doit ni ne » peut les récuser[1]. Si saint Grégoire, ce docteur » plein de douceur, a décrété qu'on devait non-» seulement déposer, mais encore anathématiser » les rois qui violeront les priviléges qu'ils avaient » accordés à un hospice; qui oserait nous blâmer » d'avoir prononcé le même châtiment contre » Henri, le contempteur des sentences du saint » Siége, l'oppresseur de sa mère l'Église, le spolia-» teur impie des églises et du royaume*? Une

rei tam multa ac certissima documenta in sacrarum Scripturarum paginis reperiantur. » (*Epist.*, VIII, 21.)

[1] Il cite les exemples de plusieurs de ses prédécesseurs, Gélase, Jules, Grégoire, etc.

* On voit ici un nouveau portrait de Henri. « Quis nos Henricum non solum apostolicorum judiciorum contemptorem, verum etiam ipsius matris Ecclesiæ quantum in ipso est conculcatorem, totiusque regni et ecclesiarum improbissimum prædonem et atrocissimum destructorem, deposuisse et excommunicasse reprehendat? » Cet argument est péremptoire, le droit public de l'époque livrait Henri à son tribunal et le soumettait à son jugement,

» dignité inventée par des hommes qui ne connais-
» saient point Dieu, ne doit-elle pas être soumise
» à celle que la sagesse du Tout-Puissant a fon-
» dée en son honneur, et que dans sa miséricorde
» il a donnée au monde ? Qui ignore que les rois,
» les ducs, ont reçu leur titre par des hommes
» qui ne connaissaient point Dieu, qui, enflés par
» l'orgueil, coupables de rapines, de meurtres et
» de toutes sortes de crimes, ont cherché à domi-
» ner sur leurs semblables avec une fureur aveugle
» et une intolérable présomption ? Qui peut douter
» que le prêtre de Jésus-Christ ne doive être vé-
» néré comme le père et le docteur des rois, des
» princes et de tous les fidèles, et n'est-ce pas une
» misérable folie de vouloir que le fils régente
» son père, le disciple son maître ? Constantin le
» Grand, lui le maître de tous les rois et de tous
» les princes du monde, comprit parfaitement
» cette divine subordination. Dans le concile de
» Nicée, il prit la dernière place entre les évêques,
» et, bien loin de jamais prononcer contre eux
» une sentence quelconque, il les appela des dieux
» qui n'étaient point soumis à sa juridiction, tan-
» dis qu'il l'était lui-même à la leur [1]. Zacharie,
» le pontife romain, a bien déposé le roi des
» Francs, non pas tant à cause de ses fautes que

comme nous l'avons vu dans l'Introduction. (*Note du trad.*)

[1] Il cite encore d'autres exemples de soumission, tels que ceux d'Anastase à l'égard de Gélase, et d'Arcadius à l'égard du pape Innocent.

» parce que son pouvoir était inutile. A sa place, » il éleva Pépin sur le trône et délia tous les sujets » du serment de fidélité qu'ils avaient prêté au » premier. La même chose arrive encore tous les » jours dans l'Église, quand l'autorité apostolique, » déposant des évêques de leurs siéges, délie leurs » vassaux du serment de fidélité [1]. J'ajouterai » même que le simple exorciste est revêtu d'une » plus grande puissance qu'un laïc; car le pre- » mier a le pouvoir de chasser les mauvais esprits. » Le prêtre pieux veut gouverner pour l'honneur » de Dieu et le salut des âmes, tandis que les rois » et les princes ne cherchent à commander aux » autres hommes que dans la seule vue de satis- » faire leur orgueil et leurs passions... D'ailleurs, » quand un roi chrétien approche de sa fin, il de- » mande avec humilité le secours d'un prêtre,

[1] Il cite plusieurs exemples de mesures énergiques prises par des papes contre les empereurs. Il rappelle ce passage de saint Ambroise excommuniant l'empereur Théodose : « Quod aurum non tam pretiosius sit plumbo, quam regia potestate sit altior dignitas sacerdotalis. Honor et sublimitas episcopalis nullis poterit comparationibus adæquari. Si regum fulgori compares et principum diademati, longe erit inferius quam si plumbi metallum ad auri fulgorem compares. Quippe cum videas regum colla et principum submitti genibus sacerdotum, et exosculata eorum dextra orationibus eorum credant se communiri. Hæc cuncta ideo nos promisisse debetis cognoscere, ut ostenderemus nihil esse in hoc seculo excellentius sacerdotibus, nihil sublimius episcopis reperiri. »

» pour échapper à sa perte, et s'élever des ténèbres
» à la lumière. Au contraire, quel prêtre ou quel
» laïc a-t-on jamais vu demander, au moment de
» sa mort, le secours d'un roi terrestre pour le
» salut de son âme? Y a-t-il un roi ou un empe-
» reur qui croie pouvoir délivrer un chrétien de
» la puissance du démon par le baptême? Et, ce
» qui est le sublime de la foi chrétienne, quel est
» celui qui a la puissance de créer, par une seule
» parole, le corps et le sang du Seigneur? Qui
» donc oserait douter que le prêtre ne soit préféra-
» ble aux rois? Si donc les rois doivent être jugés
» à cause de leurs péchés, par qui doivent-ils
» l'être plutôt que par le souverain pontife? Les
» bons chrétiens, de quelque classe qu'ils soient,
» méritent mieux le nom de rois que les mauvais
» princes. Les uns ne cherchent que les choses
» de Dieu, et mènent une vie austère; les autres
» s'occupent uniquement de leurs propres inté-
» rêts, et, ennemis d'eux-mêmes, ils font peser sur
» leurs frères un joug tyrannique. Les premiers
» sont les membres du Christ, les seconds, mem-
» bres de Satan : ceux-là se maîtrisent eux-mêmes,
» afin de régner un jour éternellement avec le roi
» tout-puissant du ciel; ceux-ci n'exercent leur
» puissance ici-bas que pour être livrés à une
» éternelle damnation avec le prince des ténèbres.
» Voyez ce que les rois ont été depuis le commen-

» cement du monde jusqu'à nos jours * ; nous n'en
» trouvons presque pas qui se soient fait remar-
» quer par leur piété ou par leurs vertus. Y en
» a-t-il un seul qui ait été illustré par le don des
» miracles comme le furent saint Martin, saint
» Antoine, saint Benoît ? Le siége de Rome ne
» compte-t-il pas, depuis Pierre, près de cent évê-
» ques au nombre des saints ? Il est juste de dire
» que les princes sont soumis à l'Église [1]. »

Tel était le langage de Grégoire au moment où l'Italie était occupée par l'armée de Henri, où lui-même était enfermé dans Rome, où la moitié de l'Europe était soulevée contre lui. Bien des gens crurent à ses paroles que d'autres regardaient comme erronées. Presque tous les Saxons accueillirent les maximes du pontife comme d'incontestables vérités, ou du moins comme des opinions favorables à leur cause et prononcées à propos. Les Saxons s'adressèrent à leurs amis, comme à leurs ennemis, pour demander leur consentement à l'élection d'un nouveau roi. Ils offrirent de jurer et de garder une fidélité inviolable à qui que ce fût, plutôt que d'obéir à Henri ou à son fils ; puis ils rassemblèrent une armée, et au mois

* On voit évidemment que Grégoire parlait en général, et qu'il cherchait principalement à peindre les rois qui gouvernaient de son temps. (*Note du trad.*)

[1] Suivent plusieurs preuves tirées des saints Pères et de l'Ecriture. (I Rois, xv ; saint Jean, VIII ; Marc, x.)

de juin un corps considérable entra dans la Franconie, répandant partout la dévastation pour venger les anciennes injures qu'ils avaient reçues. D'un autre côté, on était convenu avec les Souabes de tenir une diète, et elle eut lieu à Bamberg [1]. Les Souabes et les Saxons y parurent seuls. On délibéra sur la situation du royaume, et, vu les conjonctures, on élut, le 19 août, pour roi, le comte Hermann de Luxembourg (Lutzelbourg). Hermann était un guerrier intrépide, un seigneur noble, riche et puissant [2]. Il était issu d'une ancienne famille, fils de Giselberg, comte de Luxembourg, et gendre d'Otton, comte d'Orlamond, par Adélaïde, première femme de Henri II de Brabant. Le seul malheur de sa vie est d'avoir été roi; car il n'était pas fait pour l'être dans des temps aussi orageux. La discorde éclata immédiatement après son élection, et les princes du parti opposé n'oublièrent rien pour la fomenter. Ils invitèrent Otton de Nordheim à une conférence, et le déterminèrent à s'opposer à cette élection. Sans s'engager par des promesses formelles, Otton mit néanmoins de l'hésitation dans sa conduite, et une foule de seigneurs s'attachèrent à lui. C'est ainsi que se passa tout l'été, et l'indécision d'Otton causa de

[1] Bruno, p. 152.

[2] *Annal. Saxon.*, ann. 1082. Albert Stradens : « Cui cum suis in partibus nemo bellicis in rebus atque divitiis posset æquiparari. » *Chron. Hirsaug.*, ann. 1082.

grands malheurs. Au mois de novembre, il fut encore une fois appelé à une conférence secrète, où il se montra ouvertement dévoué aux ennemis de Hermann. Mais une chute de cheval en rase campagne et la fracture d'une jambe le portèrent [1] à de sérieuses réflexions sur la démarche qu'il venait de faire, et dès ce moment il se dévoua à Hermann [1]. L'élection de ce dernier s'était faite surtout par l'entremise de Welf; car depuis le combat de Hochstat, dans lequel il avait fait sentir d'une manière si éclatante à Frédéric, ligué avec le comte palatin Cunon de Vohbourg, la vigueur de l'épée des Souabes, son ardeur s'était tellement accrue, qu'il résolut d'aller avec Hermann attaquer Henri au cœur même de l'Italie [2]. Hermann avait également soutenu dans les plaines de Hochstat sa vieille réputation de guerrier expérimenté, et s'était montré par là digne de la couronne qu'il reçut avec l'onction sainte aux fêtes de Noël, à Goslar, et des mains de l'archevêque de Mayence [3].

Le temps s'obscurcit de plus en plus, on prévoyait de gros orages et de nouvelles hostilités qui allaient amener de grands malheurs, et rouvrir les plaies qui étaient à peine fermées. L'ordre qui

[1] Les hommes crédules de ce temps disaient que cet accident lui arriva « misericordia Dei faciente, ne tot pro patria labores in ultimis temporibus perderet. »

[2] Bruno, p. 152.

[3] Bertold. Const., ann. 1081. *Annal. Saxon.*, ann. 1082.

était rétabli fut troublé de nouveau. Quiconque portait sur le monde un regard sérieux, ne trouvait que trop justes les plaintes que Grégoire faisait sur son siècle de fer. Partout où l'on arrêtait les yeux, soit en Allemagne, soit en Italie, on ne rencontrait que des préparatifs de guerre et tous les maux inséparables de ce terrible fléau. Les mœurs surtout se ressentaient de cet état de choses; les âmes pacifiques cherchaient le repos et échangeaient volontiers le théâtre orageux et sanglant du monde contre la méditation des choses divines dans les cloîtres. Ainsi, quelques années auparavant, Berthold, prêtre de Constance, fuyant cette anarchie, avait cherché un asile dans le monastère de Saint-Blaise, et là, anachorète pieux et humble, et livré à la contemplation des vérités célestes, il mit à profit l'expérience qu'il avait acquise dans le monde pour composer la chronique qui fit passer à la postérité un nom qui aurait été, certes, sans cela, enseveli dans un profond oubli [1]. D'un autre côté, Hermann, comte de Zahringen, fils de Berthold Ier, mort en 1077, un des seigneurs les plus puissants et les plus riches, se

[1] Bertold est un des meilleurs chroniqueurs; il est témoin oculaire et met beaucoup de soins et d'exactitude à son histoire. Trithemius dit de lui : « Vir devotus, in Scripturis sanctis studiosus et eruditus, atque in disciplina secularium doctrinarum sufficienter instructus, ingenio clarus, et comptus eloquio. » Son histoire embrasse les années 1053 à 1100.

démit de sa dignité, renonça aux honneurs du monde, et, revêtu d'un habit de pèlerin, se rendit au cloître de Cluny pour y prier et servir Dieu. Pendant longtemps inconnu de tous, il garda un troupeau, tandis que son épouse Judith, dans son affliction profonde, s'efforçait de gagner le ciel par des aumônes et d'autres bonnes œuvres [1]. Les monastères furent donc recherchés plus que jamais, on se vit obligé de les agrandir. Celui de Hirsau renfermait plus de cent cinquante religieux [2]. Les âmes pieuses, ou bien les hommes qui avaient mené au milieu du monde une vie licencieuse, cherchaient à assurer leur salut éternel en fondant de nouvelles églises ou de nouveaux monastères. Des pères affligés de la mort de leurs enfants trouvaient leur consolation à consacrer leurs châteaux au service de Dieu, et à les laisser à des moines ou à des religieuses ; d'autres, en relevant ces asiles pieux de leurs ruines, croyaient pouvoir réparer les sacriléges profanations dont ils s'étaient rendus coupables dans la guerre, eux et leurs guerriers. De là vient le grand nombre de

[1] *Chron. Hirsaug.*, ann. 1082. « Custos porcorum ejusdem cœnobii *pro amore* Christi factus est. » On ajoute même : « Usque ad mortem incognitus pastor porcorum permansit. »

[2] « Præter fratres Barbatos et Donatos, quorum ingens etiam fuit numerus, inter quos erant Latomi, Fabri, Lignarii Ferrariique et magistri procul dubio in omni scientia architecturæ peritissimi. » — On peut lire dans la *Chronique de Hirsau* tout ce que fit l'abbé Guillaume pour un couvent.

couvents qu'on voyait dans la Bavière [1], dans la Souabe [2] et dans d'autres pays. On est singulièrement surpris quand on voit chez des hommes aussi grossiers, aussi durs, aussi barbares, autant de foi et de piété, autant de délicatesse et d'humilité devant le Très-Haut. Il est impossible de ne pas reconnaître ici l'esprit sublime de la vraie chevalerie ; l'enthousiasme qui, quelques années plus tard, poussa des légions de pèlerins vers Jérusalem, n'offre qu'un tableau en grand de ce qui se manifestait maintenant dans un cadre plus étroit et pour ainsi dire en miniature.

Si Henri eût été en Allemagne, bien des affaires auraient pris une autre tournure. Mais toutes ses pensées tendaient à s'emparer de Rome et à humilier le pape. Dans cette vue, il chercha à faire une alliance avec Robert Guiscard, pour exécuter plus facilement son dessein [3] ; mais Robert était trop occupé de la conquête de l'empire d'Orient, pour prêter une oreille attentive aux propositions de Henri [4]. Le monarque allemand

[1] *Voy.* sur leurs noms et leur établissement, Zschocke, *Histoire de Bavière*, t. I, p. 327.

[2] *Voy.* Pfister, *Histoire de la Souabe ;* t. II, p. 159. Il cite plusieurs exemples curieux de ces fondations pieuses par les princes et les autres grands du pays. « Ils le faisaient, dit-il, pour obtenir la réussite de leurs entreprises, pour expier leurs péchés ou restituer le bien mal acquis, pour le salut de leurs âmes et pour le repos des trépassés. »

[3] Muratori dit : « Par l'offre de donner son fils en mariage à la fille de Robert. »

[4] Muratori, *Hist. d'Italie*, 6e partie, p. 439.

quitta donc, vers le printemps, le quartier d'hiver de Ravenne, passa par Spolète et revint devant Rome avec l'antipape Guibert et une armée nombreuse, composée de ses partisans d'Italie [1]. Il y passa tout l'été sans faire rien d'important pour le siége de Rome. On raconte que Henri voulait faire mettre le feu à Saint-Pierre et profiter du trouble que causerait l'incendie pour attaquer les points les plus faibles de Rome ; mais son plan fut déjoué, on garda soigneusement tous les points de la ville. Grégoire courut le premier au lieu de l'incendie, et arrêta le feu déjà mis à quelques maisons voisines [2]. Henri trouva partout des obstacles insurmontables à ses desseins. Tout ce qu'il pouvait faire, c'était de s'emparer de quelques châteaux forts du pays, dans lesquels il mit des garnisons afin d'inquiéter les Romains. En se rendant au célèbre monastère de Farfe, les moines lui firent l'accueil le plus honorable, et, suivant un ancien usage de leur ordre, ils le reçurent membre de leur communauté. Il prit aussi le magnifique château de Fare, qu'il donna à l'abbé Bernard ; mais à l'approche de Pâques, l'insalubrité de l'air, occasionnée par les grandes

[1] Bertold. Const., cardinal Aragon.

[2] Presque tous les auteurs racontent ce fait. Beaucoup d'entre eux rapportent que Grégoire éteignit le feu en faisant le signe de la croix sur l'incendie. Bertold. Const., ann. 1082. Paul Bernr., c. VIII.

chaleurs, le forcèrent à reprendre le chemin de la Lombardie avec une escorte peu nombreuse [1]. Il cantonna ses troupes dans les environs de Rome, où l'air était moins funeste. Il laissa Guibert à Tibur, pour diriger les mouvements de son armée; et ce dernier, oubliant ses devoirs de prêtre, mit tout en œuvre pour faire du mal aux Romains, ravageant leurs terres, détruisant leur récolte, et leur causant mille incommodités *.

Pendant ce temps, Henri fit prisonniers plusieurs évêques qui lui étaient opposés, tels que Bonizon de Sutri, homme d'un savoir profond et d'une piété éminente [2]; Otton, évêque d'Ostie, qui, plus tard, devint pape sous le nom d'Urbain II, et d'autres. Dans la Lombardie, Mathilde souffrait plus cruellement que jamais de sa présence; cependant, loin de se décourager, elle redoubla d'efforts pour soutenir l'honneur du saint Siége et pour lui conserver ses partisans. Elle était continuellement occupée à consoler et à encourager ses vassaux soit par ses paroles, soit par ses lettres; elle leur exposait les coupables

[1] Cardin. Aragon., Fiorentini.

* Guibertum vero apud Tiburtum dimisit, et exercitui suo præfecit : qui, postposito sacerdotio, per incumbentem æstatem agros et segetes Romanorum vastavit, et alia mala tanquam vir sanguinum eisdem Romanis hostiliter intulit. (Ex ms. Centii, c. III, p. 15.) (*Note du trad.*)

[2] Bertold. Const., ann. 1082.

excès de Henri et de ses adhérents, mettait obstacle à leurs fréquentes incursions, inquiétait, par tous les moyens en son pouvoir, les alliés du monarque, n'épargnant aucune dépense pour atteindre son but[1]. A ses côtés se trouvait le vénérable Anselme, qui la soutenait de ses conseils, et qui était inaccessible à tout ce que faisait Guibert pour le gagner à sa cause. Mais toute l'énergie de ces deux illustres personnages ne put empêcher l'accroissement du parti de Henri; cependant les forteresses de Mathilde résistèrent à toutes ses attaques[2]. Canosse, la reine des châteaux lombards, était encore debout; Montebello, Carpineta, Bibianello et d'autres étaient intacts, défendus par des soldats intrépides. Là, les efforts de Henri échouèrent comme devant Rome; Mathilde parvint même à envoyer au pontife une somme d'argent considérable[3].

Cette résistance opiniâtre fut sans doute la cause pour laquelle Henri n'accepta pas les propositions de l'empereur Alexis. Ce monarque lui avait envoyé des ambassadeurs chargés de présents ma-

[1] Fiorentini.—Mathilde est appelée avec raison l'héroïne du moyen âge.

[2] Domnizo : « Insuperabilia loca. »

[3] Domnizo peint toutes les qualités de Mathilde dans les vers suivants :

Corde pio flagrans Mathildis lucida lampas
Adversus binos Domini crucis hos inimicos,
Arma, voluntatem, famulos, gazam propriamque
Excitat, expendit, instigat, prælia gessit.

gnifiques, pour l'engager à attaquer Robert Guiscard dans la Pouille; car Robert allait toujours plus loin dans ses envahissements sur l'empire d'Orient. Dès que le Normand en fut informé, il se hâta de quitter Durazzo pour revenir dans la Pouille [1].

En Allemagne, Hermann avait fait tous ses préparatifs pour marcher sur l'Italie, afin de délivrer le pape [2]. Déjà il était arrivé jusqu'aux frontières de la Souabe, à la tête d'une armée formidable. Welf se joignit à lui; ils s'emparèrent d'Ausbourg et firent de grands ravages dans le pays [3]. Otton de Nordheim avait été chargé de l'administration de la Saxe; mais il mourut au commencement de l'année 1083, et, par là, Hermann se vit forcé de revenir sur ses pas [4], car il craignait de nouvelles dissensions dans le pays. Une circonstance fortuite préserva donc Henri de la présence de cet ennemi en Italie.

On sait peu de chose de l'activité de Grégoire pendant ce second siége de Rome. Le concile annuel n'avait pu avoir lieu au printemps, malgré l'ardent désir qu'avait le pontife de répondre, dans cette assemblée, aux accusations et aux calomnies élevées contre le saint Siége, et de faire connaître

[1] *Chron. Hirsaug.*, ann. 1083. Anna Comnena *in Alex.*

[2] Berthold. Const , ann. 1082.

[3] Berthold. Const., ann. 1083.

[4] Berthold. Const., ann. 1083. Cet historien dit qu'Hermann avait laissé Otton, « pro capitaneo omnium suorum. »

ses vraies intentions, relativement à la paix et au salut de l'Église; car voici ce qu'il avait dit dans une lettre adressée à tous les fidèles[1] : « Sachez, » mes frères et mes fils, que nous désirons vivement et que nous prescrivons de toute l'autorité apostolique la tenue d'un concile universel, » dans un lieu tel que nos amis et nos ennemis » puissent s'y rendre en sûreté, de toutes les » parties de la terre. Car nous voulons découvrir » au grand jour, en pénétrant dans les antres de » l'obscurité, quel est l'auteur et la cause des » malheurs affreux qui désolent, depuis si long- » temps, la religion chrétienne; proclamer de » quel côté sont l'impiété et l'orgueil qui s'oppo- » sent à la paix et à la concorde entre l'Empire et » le sacerdoce, et rétablir enfin, avec le secours de

[1] Notum facimus vobis, carissimi fratres et filii, nos admodum desiderare et apostolica auctoritate velle sancire, ut generalis synodus congregetur in loco tuto et securo, sicque opportuno, ut ad eum possint undique terrarum clericalis ordinis et laïcalis amici vel inimici sine timore convenire. Disponimus enim tractare et diligenti excussione detectum in faciem orbis ex occultis tergiversationum suarum antris extrahere quicumque ille est, qui tantorum malorum, quæ jampridem in christianam religionem grassantur et sæviunt, causa et auctor existit. Cujus etiam impietas et inaudita temeritas hactenus obstitit et proturbavit, ne inter pontificatum et regnum divina pax et recta concordia fieret : quam pacem, opitulante Domino, sicut christiana devotio cupit et postulat, in eodem concilio instaurare et confirmare optamus. In qua synodo præterea, Deo auctore, ad honorem beati Petri, secundum sanctorum Patrum decreta parati erimus quod justum est

» Dieu, dans ce concile, une paix telle que la désire
» et la demande la piété. Nous serons disposés à
» souscrire à tout ce qui sera juste, selon les droits
» de saint Pierre et les décrets des Pères ; à ré-
» futer ce qui est reproché au Siége apostolique, à
» calmer les murmures secrets de quelques-uns de
» nos frères, à rendre notre innocence évidente,
» pourvu cependant qu'on restitue à l'Église ro-
» maine ce dont elle a été dépouillée. Nous de-
» vons vous prévenir dès à présent, Dieu en est
» témoin, que ce n'est ni par notre ordre ni par
» notre conseil que Rodolphe, élu roi par les Alle-
» mands, a pris le gouvernement de l'Empire :
» loin de là, nous avons ordonné, dans un sy-
» node, que, si les archevêques et les évêques
» qui l'ont sacré ne pouvaient pas justifier
» leur conduite, ils seraient privés de leurs di-
» gnités comme Rodolphe du royaume. Car un

facere, et iniquorum nequitiam revelantes de his quæ apostolicæ sedi objiciuntur et unde quidam fratrum submurmurant, ipsius innocentiam evidenter ostendere : ita tamen ut ante omnia res sanctæ Romanæ Ecclesiæ, quibus exspoliata cognoscitur, si dignum est, restituantur. Verum illud admodum vestræ dilectioni notificare non dedignamur, Deo teste, Rudolphum, qui rex ab ultramontanis ordinatus est, non nostro præcepto sive consilio regnum tunc suscepisse : insuper etiam nos in synodo decernentes firmavisse, nisi archiepiscopi et episcopi, qui illum ordinaverunt, hoc factum suum recte defendere potuissent, tam ipsos a dignitatibus suis quam et præfatum Rudolphum a regno, deponere. Enimvero interim quis hanc nostram dispositionem interturbaverit et multi vestrum sciunt et nostram scientiam nequaquam fugere potest. Si

» grand nombre de vous sait et nous n'igno-
» rons pas quel est celui qui s'est opposé à cette
» disposition. Si en effet le roi Henri eût gardé
» envers nous, c'est-à-dire envers saint Pierre, l'o-
» béissance qu'il avait promise, je le dis avec con-
» fiance, ces malheurs, ces homicides, ces parju-
» res, ces sacriléges, ces trahisons, cette hérétique
» et funeste simonie ne seraient pas arrivés. Ainsi
» efforcez-vous de contribuer à la tenue d'un sy-
» node tel que nous l'indiquons, vous tous qui
» êtes émus par tant de calamités, et qui, con-
» duits par la crainte de Dieu, voulez la paix
» et la concorde, afin que la tête et tout le corps
» de la sainte Église, ballottés par les attaques
» des impies, reposent enfin et soient affermis
» par l'union des vrais chrétiens. »

Comme ce vœu ne pouvait s'accomplir, il ne cessa d'adresser aux fidèles des paroles consolantes *, les remerciant de leur compassion et de la

enim Henricus rex dictus et pars ejus obedientiam quam promiserat nobis, imo beato Petro, servasset, confidenter dico, Deo adjuvante, non tot mala, videlicet homicidia, perjuria, sacrilegia, simoniacæ hæresis pestilentiæ, ac proditiones evenissent. Vos itaque, quos tantæ calamitates movent, aut divini timoris respectus ad Deo dignam pacem et concordiam animat, nitimini et summopere laborate, ut synodus qualem supra memoravimus, fieri possit : quatenus sanctæ Ecclesiæ caput, totumque corpus, quod impiorum procellosis fraudibus et machinationibus fluctuat nimium et titubat communi omnium bonorum consensu et robore quiescat de cætero, et stabiliter consolidetur. (*Epist.*, IX, 28.)

* Grégoire exprime ici la seule idée qui occupait son

part qu'ils prenaient à son sort, et les encourageant à persévérer dans leurs généreux efforts. « Nous ne voulons, dit-il, qu'une seule chose, c'est » que les impies se reconnaissent et reviennent à » leur Créateur. Nous n'avons qu'un seul désir, » c'est que l'Église, opprimée et bouleversée sur » toute l'étendue du globe, reprenne son ancienne » splendeur et sa solidité. Nous n'avons qu'un » seul but, c'est que Dieu soit glorifié en nous, » et nous avec nos frères, même avec ceux qui » nous persécutent, afin que nous méritions tous

génie pendant toute sa vie. « Unum volumus, videlicet ut omnes impii resipiscant et ad Creatorem suum revertantur. Unum desideramus, scilicet ut sancta Ecclesia, per totum orbem conculcata et confusa, et per diversas partes discissa, ad pristinum decorem et soliditatem redeat. Ad unum tendimus, quia ut Deus glorificetur in nobis et nos cum fratribus nostris, etiam cum his qui nos persequuntur, ad vitam æternam pervenire mereamur, exoptamus. » Ainsi, accuser Grégoire d'ambition, de vanité ou de vaine gloire, c'est chercher dans son propre cœur des sentiments qui ne sont pas les siens, et contre lesquels il proteste solennellement. M. Voigt admire ici la grandeur d'âme de son héros, et son extrême confiance en Dieu. La manière dont il encourage les chrétiens en est une preuve, c'est un héros qui parle. « Pensate, carissimi, pensate quot quotidie milites seculares pro dominis suis vili mercede inducti morti se tradunt. Et nos quid pro summo Rege et sempiterna gloria patimur aut agimus? Quale dedecus et quale improperium, qualisque derisio oculis nostris objicitur, quod illi velut pro vili alga mortem subire non metuunt, et nos pro cœlesti thesauro et æterna beatitudine etiam persecutionem pati devitamus. Erigite ergo animos in vires, spem vivam concipite, illud vexillum præ oculis habentes ducis nostri, scilicet Regis æterni unde ipse dicit : *In patientia vestra possidebitis animas vestras.* Luc. II. *Epist.*, IX, 21. (*Note du trad.*)

» de parvenir à la vie éternelle. Reprenez donc cou-
» rage, concevez une vive espérance, fixez vos re-
» gards sur l'étendard du Roi éternel, d'où il nous
» dit : *C'est dans votre patience que vous posséderez*
» *vos âmes.* »

Au commencement de l'année 1083, Henri revint une troisième fois devant Rome, avec la ferme résolution de tout tenter pour se rendre maître de la ville [1] ; ses troupes étaient considérablement augmentées. Il commença par livrer un violent assaut à la Cité léonine, du côté de la Toscane; il y éleva des retranchements, et inquiéta vivement les assiégés; ceux-ci se retirèrent, et Henri s'étant emparé de la Cité léonine, éleva sur le mont Palatin un fort dont la garnison fit beaucoup de mal aux Romains [2]. Le danger de Grégoire devint plus grand que jamais, l'empereur mit tout en œuvre pour gagner les Romains : il employa tour à tour les présents, l'or, les promesses pour séduire les grands, qui se laissèrent enfin entraîner : plusieurs cédèrent par l'ennui d'un long siége, d'autres étaient depuis longtemps ennemis de Grégoire [3]. Henri rendit la liberté aux évêques captifs, laissa un libre passage à tous ceux qui voulaient entrer dans la ville, et réussit à gagner le peuple

[1] Abb. Ursperg., p. 172. Bertold. Const., ann. 1083.

[2] Sigeb. Gembl., ann. 1083. Bertold. Const., Fiorentini, *Chron. Hirsaug.*

[3] *Leo Ostiens.*, III, 49. Bertold. Const., ann. 1083.

en répandant les bruits les plus divers. Aussi les Romains ne tardèrent pas à s'adresser au pape, pour le prier d'oublier beaucoup de choses dans cette fâcheuse conjoncture, afin de rétablir l'union et la bonne harmonie entre le roi et l'Église. Ils le conjurèrent de prendre en pitié leur pays presque entièrement ruiné. Grégoire leur répliqua : « J'ai souvent eu occasion de connaître les » ruses perfides et les sourdes menées de Henri ; » néanmoins je suis prêt à lui pardonner et à lui » donner la couronne impériale, s'il veut donner » à Dieu et à l'Eglise une satisfaction proportion- » née à l'énormité de ses crimes. S'il ne le fait » pas, il m'est impossible de me rendre à vos » vœux [1]. »

Henri rejeta cette proposition[2]. Le peuple insista de nouveau près du pontife et le supplia de relâcher quelque chose de cette satisfaction ; Grégoire demeura inflexible, et s'aliéna par là l'esprit du peuple[2] . Voyant croître son mécontentement,

[1] Cardin. Aragon. « Ego versutias et calliditates regis frequenter expertus sum ; sed, si vult in iis in quibus manifeste peccavit Deo et Ecclesiæ satisfacere, ipsum libenter absolvam et imperialem ipsi coronam cum benedictione imponam ; alioquin nec debeo nec possum vos in hac parte nullatenus exaudire. » Ex ms. Centii, cap. III.

[2] Quod verbum cum rex, remordente conscientia, denegaret facere, et populus pontifici per plures dies vehementer instaret, ut absque satisfactione regem susciperet, et pontifex ad eorum cæcas preces omnino permaneret immobilis; rex paulatim cœpit popularem favorem pecunia et terrore sibi acquirere. *Ibid.*

il se retira avec les siens au château Saint-Ange[1]; car les Romains n'étaient plus si ardents à défendre la ville.

Dans cette cruelle situation, Grégoire se souvint de Robert Guiscard. Pour gagner du temps, et pour donner à Robert celui d'arriver, il entra dans les négociations suivantes, qui furent approuvées par tous les princes, excepté par Gisulphe de Salerne : il proposa de tenir, au milieu de novembre, un synode où l'on prononcerait définitivement sur les affaires de l'Eglise et de l'Empire, sur celles des Romains et du roi. Henri promit par serment de n'empêcher personne de se rendre à ce concile et d'accorder un libre passage à tous les évêques. Sur cela, le pape convoqua immédiatement l'assemblée[2].

Le roi, après avoir concerté d'autres mesures que l'on ne sut que plus tard, retourna dans la haute Italie avec Guibert, qu'il laissa à Ravenne. Les assiégeants souffrirent horriblement pendant tout l'été des maladies, causées par des chaleurs excessives[3]. De quatre cents hommes qui composaient

[1] La plupart des auteurs la nomment *Castrum Crescentii, Domus Theodorici.*

[2] Bertold. Const., ann. 1083.

[3] Voici comment s'exprime l'Annaliste saxon : « Æstas adeo fervida fuit, ut piscium copiosa multitudo in aquis periret. Magnus puerorum et senum interitus fuit morbo dissenterico. » Au moyen âge, les bouleversements de la nature avaient un grand poids, et faisaient beaucoup d'impression sur l'esprit du peuple.

la garnison du mont Palatin, il en resta à peine trente; au nombre des morts se trouvait Ulrich de Cosheim. Cette poignée de soldats, se sentant trop faible pour résister aux attaques des Romains, sortit secrètement du fort, qui fut rasé aussitôt [1]. On disait que c'était l'épée de saint Pierre qui les avait frappés.

Henri ne montra pas les dispositions pacifiques auxquelles on devait s'attendre. Il fit arrêter les envoyés des princes allemands et les évêques qui se rendaient à Rome pour assister au concile. Un grand nombre de clercs et de moines furent maltraités; Hugues de Lyon, Anselme de Lucques, Rainald de Côme et plusieurs autres prélats et abbés ne purent passer [2]. Cette violation de la foi jurée fit murmurer hautement le peuple de Rome. Grégoire, malgré ces obstacles, ouvrit le synode au temps indiqué [3]; on s'entretint pendant trois jours entiers sur le malheur des temps, sur le triste état de l'Eglise et sur les moyens d'y remédier. Le synode n'était pas nombreux; car, à la nouvelle de l'odieuse tyrannie de Henri, la plus grande partie des princes et des évêques s'en étaient retournés chez eux. Aucun évêque allemand ne put y assister, il y eut seulement quel-

[1] Bertold. Const., ann. 1083. *Chron. Abb. Ursperg.*
[2] Bertold. Const., ann. 1083.
[3] C'est le 9e de son pontificat.

ques évêques de la France, de la Pouille et de la Campanie.

Plus l'horizon se montrait couvert de nuages, plus la parole de Grégoire fut énergique, touchante et persuasive. Le troisième jour, le pape se leva au milieu de l'assemblée comme animé d'une puissance surnaturelle ; il parla de la foi, de la morale chrétienne, du courage et de la constance nécessaire dans la persécution présente, avec une éloquence si vive et si entraînante, qu'il arracha des larmes à tous les assistants[1], comme si son esprit avait été averti que c'était la dernière fois qu'il élevait la voix pour défendre une cause si juste et si sacrée. En voyant Henri violer de nouveau ses serments, il céda à peine aux prières des évêques pour ne pas renouveler contre lui l'excommunication. Il la prononça, néanmoins, contre tous ceux qui avaient empêché les évêques et les envoyés de se rendre au concile, ou qui les avaient faits prisonniers d'après les ordres du roi[2].

Quand au sein de la prospérité un homme se montre grand, noble, élevé, le monde l'honore, le vénère, l'admire, et si ce bonheur se sou-

[1] Coleti, *Coll. Conc.*, t. XI, p. 676, et Labb., t. X, p. 402. « De robore animique constantia ad præsentem pressuram necessaria, *ore non humano sed angelico* patenter edisserens, die tertia totum fere conventum in gemitus et lacrymas compulit. »

[2] Fiorentini, d'après Bertold.

tient dans toute sa carrière jusqu'au moment de sa mort, son nom est transmis à la postérité. Quand même son ouvrage n'est point achevé, quand même il est surpris par la mort au milieu de ses opérations, nous regardons sa carrière comme remplie, parce que notre imagination supplée à ce qui lui restait encore à faire. Mais quand un homme jeté au milieu du tumulte et d'un monde plein de désordres, quand exposé aux vicissitudes de la bonne et de la mauvaise fortune, il résiste avec fermeté, et que, fort de sa conscience, animé par sa foi et ses convictions il reste calme et de sang-froid, souffre avec résignation, s'appuie sur l'ancre que Dieu a placée dans son cœur, lorsque tout l'univers est soulevé contre lui, un tel homme devient la merveille de son siècle [1].

Peu après la clôture du synode, Grégoire apprit quelque chose qui lui causa une vive peine. Au printemps précédent, les Romains avaient secrètement juré au roi d'obliger le pontife à le couronner, sinon, d'élire un autre pape à sa place auquel on imposerait cette obligation comme con-

[1] Justum et tenacem propositi virum,
Non civium ardor prava jubentium,
Non vultus instantis tyranni
Mente quatit solida. . .
. . . .
Si fractus illabatur orbis
Impavidum ferient ruinæ. *Hor.*, Od. III, 3.

dition de son choix. Grégoire ignorait complétement cette promesse, qui lui fut communiquée par quelques habitants de la ville. On lui fit observer, toutefois, que leur serment n'allait pas jusqu'à obliger le pape à couronner solennellement Henri par l'onction royale, mais seulement à lui donner la couronne. Le pontife trouva moyen de prévenir les suites de cet engagement imprudent. Il se déclara prêt à donner la couronne aussitôt que le monarque donnerait satisfaction; que même, en cas de refus de sa part, il voulait remplir la promesse faite par ses sujets, en lui donnant par une fenêtre du château Saint-Ange une couronne suspendue à un fil. Les Romains députèrent vers Henri, et lui laissèrent le choix entre les deux propositions; mais Henri ayant refusé l'une et l'autre, ils se déclarèrent déliés de leur serment. A partir de ce jour, la population de Rome devint plus fidèle au pontife, et lui promit son appui et ses conseils chaque fois qu'il en aurait besoin [1].

Henri, outré de cet affront, chercha à employer tour à tour la terreur, la corruption et les promesses pour diminuer le nombre des partisans de Grégoire, et il réussit à en ébranler un grand nombre, parmi lesquels plusieurs évêques. Les prélats, en effet, n'avaient que l'alternative ou de continuer à vivre sous l'oppression jusqu'à la fin de

[1] Bertold. Const, ann. 1083.

la lutte, ou de se déclarer en faveur de Henri, ou du moins de garder la neutralité, afin de pouvoir jouir de leurs bénéfices. Quiconque restait fidèle à l'Eglise de Rome, trouvait auprès de Mathilde, seule, un abri assuré; aussi une foule de prélats et d'autres amis du pontife s'étaient réfugiés dans ses Etats[1].

Le roi se promettait beaucoup de cette disposition des esprits, et se présenta pour la quatrième fois devant la ville de Rome, bien résolu de ne plus reculer avant de l'avoir prise. Déjà plusieurs édifices de la ville avaient été fortement endommagés. Guibert n'avait surtout rien épargné pendant son séjour à Tibur; le pays ressemblait à un vaste désert. Henri se rendit au monastère de Farfe, où il manda l'abbé du Mont-Cassin, sans toutefois lui faire connaître le but de cette sommation. L'abbé en fut effrayé, et comme il ne savait quel titre donner au prince, il refusa de comparaître. Henri lui écrivit une seconde lettre pleine de menaces; mais l'abbé répondit avec beaucoup de circonspection et dans des termes les plus mesurés[2], se disculpant de son refus par le peu de sûreté des chemins. Dans une troisième lettre encore plus

[1] Fiorentini, Domnizo.

[2] Rescripsit ei pro salutatione debitæ fidelitatis obsequium ideo, quia nullam fidelitatem ei se debere putabat. *Chron. Cassin.*, apud Muratori, *Scr., rer. Ital.* t. IV, p. 466.

menaçante, le monarque lui donna le choix ou de venir sur-le-champ, ou de voir son monastère dévasté. Didier, ne sachant quoi faire, s'adressa à Grégoire pour lui demander conseil; mais, déjà avant le premier siége de Rome, le pontife lui avait fait connaître suffisamment la conduite qu'il devait tenir [1]. Il lui avait écrit alors : « Vous n'i-
» gnorez pas, mon cher frère, que si l'amour
» de la justice et l'honneur de l'Eglise ne nous
» retenaient pas, et que nous voulussions nous
» conformer à la volonté perverse et aux inten-
» tions perfides du roi et des archevêques, nous
» en aurions reçu des honneurs tels que n'en ont
» jamais reçu nos prédécesseurs, ni du roi ni de
» l'archevêque. Mais comme nous méprisons ses
» menaces et sa colère, que nous sommes tout
» prêts à aller au-devant de la mort, s'il en est
» besoin, plutôt que de consentir à son impiété
» et d'abandonner la justice, nous vous enga-
» geons et nous vous exhortons à nous demeurer
» fidèle comme il convient, afin que l'honneur
» de l'Eglise, qui compte beaucoup sur vous, con-
» serve sa force et son éclat. »

L'abbé n'avait pas besoin d'autres instructions; aussi Grégoire ne fit-il aucune réponse à Didier. Celui-ci, néanmoins, se trouvait dans un embarras extrême. D'un côté il avait à craindre

[1] *Epist.*, IX, 11.

les anathèmes du pontife, et de l'autre la captivité, l'aliénation, la perte ou la destruction de son monastère. Enfin, il se mit en route après en avoir informé Grégoire et après lui avoir recommandé son couvent. Didier se rendit à Albano pour négocier avec Jourdan, prince de Capoue. Il avait déclaré expressément à ses moines qu'il ne souillerait jamais l'honneur de l'Eglise, dût-il être exposé à perdre la vie. Il rencontra en chemin un grand nombre d'évêques et d'autres personnes distinguées, même le chancelier du roi; mais il ne voulut ni leur donner le baiser de paix, ni prier avec eux, ni manger ou boire à leur table [1]. Il resta une semaine entière à Albano sans comparaître devant le roi, qui lui fit des menaces, et lui ordonna enfin de lui jurer fidélité et obéissance, et de recevoir de sa main l'investiture de l'abbaye [2]. Mais Didier s'y refusa obstinément, et la colère du prince fut telle, que les instantes prières de Jourdan purent seules le préserver de mauvais traitements. Par l'entremise de Jourdan, Didier fut présenté au roi à qui il promit de faire tout ce qu'il pourrait, sans compromettre les règles de son ordre. Le monarque lui ordonna de recevoir de lui l'investiture de son abbaye; le moine lui répliqua qu'il la recevrait aussitôt que

[1] Il songeait probablement à la sentence:
Os, orare, vale, communio, mensa negatur.

[2] Homo ipsius per manus deveniret.

le roi serait couronné empereur, ou qu'il se démettrait de son abbaye[1]. L'abbé y resta encore quelque temps, mais il eut presque tous les jours des discussions avec les évêques du parti de Henri sur les droits du saint Siége. Didier eut même une contestation sur le décret de Nicolas II, concernant l'élection des papes, avec Otton, évêque d'Ostie, que Henri retenait encore captif[2]. Ce prélat soutenait qu'un pape ne pouvait être élu sans le consentement de l'empereur, et que s'il était élu sans ce consentement, il serait digne de l'anathème au lieu de la papauté. Didier prétendait au contraire que ni pape, ni évêque, ni cardinal, n'avaient le droit de faire un pareil décret ; car l'Eglise romaine n'est pas une vile esclave, elle n'est soumise à personne, et elle est au-dessus de tous. Et par conséquent, il est impossible de prouver que quelqu'un ait le droit de disposer du siége apostolique. Si le pape Nicolas a rendu un tel

[1] L'abbé cherchait à se tirer d'embarras par cette réponse évasive.

[2] Ce dialogue est fort curieux ; l'évêque d'Ostie veut prouver que, d'après le décret de Nicolas, le consentement de l'empereur est nécessaire pour l'élection du pape ; Didier nie le fait et dit : « Neque papam, neque episcopum aliquem, neque archidiaconum, neque cardinalem, sed nec ullum hominem hoc juste facere potuisse. Apostolica enim sedes domina nostra est, non ancilla, nec alicui subdita, sed omnibus est prælata, et ideo nulla ratione posse constare, ut eam aliquis, quasi famulam, vendat. Quod si hoc a Nicolao papa factum est, injuste procul dubio et stultissime factum est, nec pro humana stultitia potest, aut debet

décret, il l'a fait injustement et sans raison; la faute d'un homme ne doit pas faire perdre à l'Église sa dignité, et nous ne consentirons pas que le roi des Allemands établisse le pape des Romains. Guibert de Ravenne se mêla également de la discussion. Enfin Didier ayant obtenu de Henri une bulle d'or qui confirmait les possessions de son monastère, il s'en retourna au Mont-Cassin [1], qui demeura désormais sous la protection du roi.

On raconte que vers le même temps le prince Jourdan de Capoue reçut de Henri l'investiture de sa principauté, moyennant une forte somme d'argent qu'il lui paya [2].

Ces empiétements du roi et les dispositions des Romains, qui désiraient mettre fin à leurs maux par la reddition de la place, déterminèrent Robert Guiscard à prendre une part plus active aux événements. Pour gagner le peuple remuant de Rome, il y envoya, dit-on, trente mille florins d'or [3]. Mal-

amittere suam dignitatem Ecclesia, nec unquam debet a nobis hoc aliquatenus consentiri, nec, Deo volente, amplius fiet, ut rex Alemanorum papam constituat Romanorum. Cum ad hæc iratus episcopus dixit: Quod si hæc ultramontani audirent, omnes simul adunati unum fierent; Desiderius respondit: Certe si non solum hi, sed etiam totus mundus contra hæc in unum congregaretur, nunquam nos ab hac sententia excludere posset. Potest quidem imperator ad tempus, si tamen permiserit Deus, prævalere, et vim ecclesiasticæ justitiæ inferre, nostrum tamen consensum ad hoc nunquam poterit inclinare. »

[1] *Chron. Cassin.*, l. III, c. 50.

[2] *Ibid.*

[3] Muratori, *Hist. d'Italie.*

gré cela les Romains devinrent plus négligents pour la défense de la place, laissant prendre aux partisans de Henri des avantages considérables sans beaucoup de résistance. L'empereur d'Orient envoya à Henri des ambassadeurs et de nouveaux présents pour le supplier de faire une puissante diversion contre Robert; et comme celui-ci ne cessait ses projets hostiles contre l'Empire, Alexis députa vers le roi des Allemands d'autres envoyés chargés d'or, d'argent [1], de vases précieux et de vêtements magnifiques [2]. Henri promit en retour de faire la guerre à Robert. Cette somme lui arriva à propos, il s'en servit pour corrompre les seigneurs romains, pensant qu'il devait prendre Rome avant d'attaquer les Normands [3].

Peu de temps avant la fête de Pâques, lorsqu'il songeait déjà à son retour en Allemagne [4], il reçut une députation qui lui offrit l'entrée de la ville; et en effet, le jeudi avant les Rameaux, qui était le 21 mars, on lui ouvrit la porte de Latran,

[1] *Anna Comn.* Alexis V donna 144,000 gulds d'or et cent pièces d'écarlate.

[2] *Chron. Hirsaug.*, ann. 1083; Bertold. Const., ann. 1084. Abbas Ursperg., p. 172.

[3] Bertold dit qu'il avait promis sur serment de s'en servir pour faire la guerre à Robert.

[4] « Cum in Germaniam reditum paramus, expugnandæ Romæ spe lapsi, » dit Henri lui-même dans une de ses lettres.

par laquelle il fit son entrée en grande pompe et accompagné de Guibert[1]. Le Latran et toutes les places les plus importantes de Rome tombèrent en son pouvoir[2], quelques forteresses seulement demeurèrent en la possession du pontife. La plupart des seigneurs s'étaient retirés avec le pape dans le château Saint-Ange; car le roi comptait parmi eux peu de partisans : c'est pourquoi il demanda quarante otages, vraisemblablement pour se rassurer contre les Normands. Le lendemain de son entrée dans la ville, Guibert fut installé dans le palais de Latran, sur le siége de saint Pierre, et le dimanche suivant, 24 mars, il fut sacré par les deux évêques de Modène et d'Arezzo, dans l'église de Saint-Pierre, au milieu d'une grande réunion de prélats. Les évêques d'Ostie, d'Albano et de Porto, remplissaient ordinairement cette fonction[3].

[1] Quelques auteurs prétendent qu'une brèche avait été faite aux murailles, et qu'ainsi la ville avait été emportée de vive force. La *Chronique de Cassini*, l. III, chap. LIII, n° 1, dit que Godefroi de Bouillon battit en brèche, et entra le premier dans Rome. A la suite de cet exploit, il serait tombé malade et aurait alors fait vœu de faire le voyage de la Terre-Sainte.

[2] *Chron. Hirsaug. Auctor Vitæ Anselmi*, p. 478. Dans une lettre du roi à Thierry de Verdun, *in Annal. Trevir.*, t. I, p. 563, il dit : « Romam adeo universam, excepta nunc Crescentis arce, in manu esse nostra. »

[3] D'autres, tels que le card. Aragon., nomment trois évêques, ceux de Modène, de Bologne et de Cervia. Au lieu

Henri devait être content [1] de se trouver en possession d'une ville d'où étaient parties tant de sentences funestes à son repos. Il pensait sans doute aux heures de Canosse et méditait une éclatante vengeance. Cependant il y avait encore en Italie un homme qu'il redoutait; c'était Robert. Henri eut donc soin de mettre la ville en état de défense, et principalement le mont Aventin, où il mit une forte garnison [2]. Il fit bloquer en même temps les forts qui étaient encore au pouvoir du pape, et parmi lesquels se trouvait le pont du Tibre [3].

Le saint jour de Pâques [4], Henri fit, avec la reine Berthe, son entrée solennelle dans l'église de Saint-Pierre [5]. Le parti de Grégoire profita de la foule

du dernier, quelques-uns citent celui de Crémone. *Voy.*, du reste, *Chron. Hirsaug.*, et Abb. Ursperg., 172. D'après le dernier, les Romains demandèrent au roi de leur donner Guibert pour pape, « quia Hildebrandus ab ipsis abdicatus aufugerat. »

[1] Sa lettre à l'évêque de Verdun en est une preuve ; il y dit : « Incredibile tibi videatur, quod tamen re ipsa comprobatum, Romæ præteritis diebus evenit quod id denis hominibus, ut ita loquar, Deo auxiliante, confectum a nobis est, quod denis omnino millibus effectum majores non præstitissent. »

[2] Sigon., *de Regno Ital.*, ann. 1083.

[3] Bertold. Const., ann. 1084. Sigon., *ibid.* Platina, *Vita Greg.* Il faut surtout consulter la lettre de Henri à l'évêque de Verdun, « qui validus in amicitia Cæsaris, pene summam in Germania, rege absente, tenebat.

[4] 31 mars 1084.

[5] Dans la lettre déjà citée, Henri ne parle pas de la reine; mais il dit que son couronnement avait eu

pour troubler la fête, et quarante hommes de la suite de Henri furent tués ou blessés. Clément se rendit ensuite au Vatican avec le roi et lui mit la couronne impériale sur la tête, au milieu des acclamations du peuple[1]. L'empereur fut déclaré ensuite patrice des Romains[2].

Le Capitole était encore au pouvoir des troupes de Grégoire; Henri le fit attaquer, le prit, et y plaça garnison. Un parent du pontife, nommé Rusticus, s'était enfermé, avec un petit nombre de soldats résolus, dans Septifolium, château fort et très-élevé. L'empereur en fit faire le siége; quand les assiégés virent approcher les machines de guerre, ils se rendirent à discrétion[3]. Enfin l'attaque du château Saint-Ange fut poussée avec vigueur, pendant que Henri disposait la ville comme s'il voulait y fixer sa résidence, et qu'il faisait abattre les maisons corses[4].

Cependant Robert s'occupait activement de le-

lieu, « fausta acclamatione Romanorum et ingenti cum totius populi applausu. » Au contraire, d'après cette lettre, il semblerait que Berthe fût alors en Allemagne; mais l'Annaliste saxon la nomme expressément. Il en est de même de la *Chron. Stederburg*, ann. 1084, et de Marian. Scot., eod. ann.

[1] Bertold. Const. ne montre nulle part ses dispositions défavorables à Henri plus vivement qu'ici. *Voy.* aussi *Chron. Hirsaug.*

[2] Sigebert Gemb., ann. 1084.

[3] Sigon. D'autres l'appellent *Septizonium*. Voy. Dufresne, *Gloss. man.*

[4] Romam ut propriam domum habere cœpit.

ver une armée pour marcher sur Rome ; car, immédiatement après la prise de la ville, le pape l'informa de sa détresse, en le priant de venir à son secours. Robert, qui se trouvait alors dans la Pouille, rassembla une armée de trente mille hommes d'infanterie avec six mille de cavalerie. Grégoire reçut avec joie cette nouvelle par un message secret que lui fit parvenir Didier, abbé du Mont-Cassin [1]. Il n'en fut pas de même pour Henri ; il fut effrayé de la marche de Robert, dont le même abbé l'avait instruit. Son ouvrage était inachevé : voir triompher le pape, qu'il voulait voir à ses pieds ; être obligé de fuir ignominieusement devant des forces supérieures, cela lui paraissait dur, mais il était incapable de résister à Robert. Henri se présenta donc devant la foule, dont la plus grande partie lui était dévouée et l'aidait même à assiéger le pape, pour lui recommander l'honneur de l'État et du nom impérial, et pour lui déclarer qu'il se trouvait obligé de partir pour la Lombardie ; mais qu'il reviendrait bientôt et qu'alors il les récompenserait chacun selon son mérite [2]. Clément quitta la ville avec lui, et ils se rendirent à Civita-Castellana, et de là à Sienne.

Le jour même où Henri entrait dans cette der-

[1] Sigon. Pandulph. Pisan. Petri Diaconi, *Chron.*, l. III.
[2] Pandulph. Pisan. Muratori, *Hist. d'Italie*, VI, p. 451.

nière ville, Robert arriva devant les murs de Rome à la tête de son armée. Grégoire le vit approcher avec joie; les Romains furent saisis d'épouvante, car ils avaient épousé le parti de Henri, et déclaré Grégoire déposé. Ils se voyaient, après le départ de Henri, à la discrétion d'un vainqueur courroucé; ajoutons-y que la marche de Robert avait répandu la terreur dans la ville. On ferma donc les portes à l'ennemi, et l'on se prépara à la défense. Robert campa devant la porte Latine; il envoya demander aux Romains l'entrée de la ville, mais en vain. Bientôt les partisans de Grégoire et ceux de l'empereur furent aux prises; on parvint à ouvrir la porte Flamine à Robert[1] et à ses guerriers irrités. La multitude se porta à sa rencontre pour s'opposer à son passage, des scènes effroyables en furent la suite [2]. Comme Robert était entré dans Rome vers la nuit, la ville entière devint la proie du fer et du feu [3]. Dans l'armée du Normand se trouvait un nombre considérable de Sarrasins, dont la fureur n'avait pas de bornes. Des femmes et des religieuses furent sacrifiées à leurs brutales passions, lorsqu'ils avaient égorgé leurs pères ou

[1] Sigon. Il paraîtrait que le feu fut mis à l'instigation du consul romain Censius, et que Robert aurait profité de ce moment pour entrer dans la ville. *Leo Ostiens.*, III, 52.

[2] Gaufr. Malaterra, *Hist. Sic.*, III, 37.

[3] Bertold dit : « Totam urbem Gregorio papæ rebellem, penitus exspoliavit et majorem ejus partem igni consumpsit. »

leurs époux. Une mort prompte était regardée comme un bienfait. On vit ces barbares couper les doigts à de jeunes et intéressantes vierges, pour s'emparer plus promptement de leurs bagues. Bientôt le feu se manifesta sur trois points différents de la cité, et en peu d'heures les palais les plus somptueux n'offrirent plus qu'un monceau de cendres[1]. Le pape eut bien de la peine à sauver, par ses gardes, de l'incendie et du pillage une partie des églises[2]. Celles de Saint-Sylvestre et de Saint-Laurent, ainsi que les basiliques situées dans le quartier de Latran, jusqu'au Colysée, devinrent la proie des flammes, sans qu'on pût rien sauver de ce qu'elles renfermaient [3] Robert délivra le château Saint-Ange, et ramena le pape au palais du Latran. Les retranche ments que Henri avait construits autour du château Saint-Ange furent comblés. Le conquérant paraissait comme un lion, comme un glorieux triomphateur, dans la capitale du monde chrétien [4]. Il exerça pendant trois jours entiers un pouvoir discrétionnaire, et réduisit en esclavage un grand nombre de Romains qui avaient trahi le pape. Mais l'indignation fit prendre une seconde

[1] Landulp., *Hist. Mediol.*, IV, 3.
[2] *Leo Ostiens.*, III, 52.
[3] Pandulph. Pisan. Gaufred. Malaterra.
[4] Cardin. Aragon. : « Fortissimus leo; gloriosus triumphator. »

fois les armes au peuple; le sang coula de nouveau; Robert sortit enfin de la ville avec ses troupes indisciplinées.

Grégoire convoqua un synode, mais il fut peu nombreux[1]. Néanmoins il renouvela l'anathème contre Henri, contre Guibert et tout son parti, et chargea ses légats de faire connaître la sentence dans toute l'Allemagne, et de proclamer la supériorité de la puissance spirituelle sur le pouvoir séculier[2].

Le pape avait appris à mépriser les Romains; il prit le parti d'abandonner cette ville vénale[3], ainsi que l'appelle un écrivain contemporain[4]. D'ailleurs, comme il avait appelé les Normands, les habitants de Rome lui attribuaient tout le mal qu'ils avaient souffert, et étaient irrités contre

[1] Sigon. dit qu'il n'avait pas été tenu « propter infrequentiam episcoporum. » Bertold. « Dominus autem papa, collecta synodo, iterum sententiam anathematis in Guibertum hæresiarcham et Henricum et omnes eorum fautores promulgavit : quod et in festo sancti Joannis Baptistæ præterito jam dudum Romæ fecit, cum Henricus adhuc ibi moraretur. Hanc sententiam legati sedis apostolicæ, videlicet Petrus, Albanensis episcopus, in Francia; Otto, Ostiensis Episcopus, in terra Teutonicorum usque quoque divulgaverunt. » Labb., t. x, p. 402. C'est le 10e du pontificat de Grégoire.

[2] Bertold. Const., ann. 1084.

[3] Depuis Jugurtha.

[4] Cardin. Aragon. Malaterra, III, 38. Celui-ci dit encore que Robert avait reconduit le pape au Latran avec ses cardinaux et ses évêques; mais presque toutes les autres autorités contredisent cette assertion.

lui. Accompagné de Robert, il se rendit au Mont-Cassin, près de son ami Didier[1], et de là à Salerne, place fortifiée.

L'empereur se hâtait de traverser la haute Italie, pour se rendre au plus tôt en Allemagne. Son parti avait grossi d'une manière extraordinaire[2], celui du pape était opprimé et persécuté presque partout. Le soutien de ce dernier était la comtesse Mathilde[3], aussi toutes les hostilités de la haute Italie étaient dirigées contre elle. Quiconque était pour Mathilde était aussi pour Grégoire. Toujours en armes, elle veillait avec un soin merveilleux à la défense de ses places de la Lombardie et de la Toscane, qui étaient exposées à la fureur des troupes impériales. Quoiqu'elle eût déjà envoyé à Rome, avant l'arrivée de Henri, un corps nombreux de troupes, cette héroïne du moyen âge ne résista pas moins avec un courage et une audace que l'antique Rome n'eût pas désavoués. Il semblait que son inébranlable attachement à Grégoire lui avait donné quelque chose de son caractère et de sa grandeur d'âme. Ses forces se trouvaient divisées et par conséquent affaiblies. Une révolte dans la Ligurie l'avait forcée d'y envoyer des troupes; mais celles qui lui restaient,

[1] *Chron. Cass.*, III, 53.

[2] Domnizo dit :

> Lepra Guibertina succreverat horrida : nigra
> Hac lepra mundus fere non locus extitit ullus.

[3] Domnizo, *ibid.*

elle sut les diriger avec une habileté qu'on aurait cherchée en vain dans des généraux renommés. C'est ce que prouve le récit qui va suivre[1].

Henri avait sommé les évêques et les margraves de l'Italie supérieure de rassembler au plus vite une armée, sous prétexte de retourner à Rome[2], mais dans le but réel de tirer de Mathilde une éclatante vengeance[3]. La comtesse ne fut point dupe de ses ruses. Elle réunit les troupes dispersées dans les cantonnements et résolut d'affronter la tempête, quoique avec des forces bien inférieures, parce que, dans une telle cause, elle comptait sur le secours de Dieu[4]. Le pieux Anselme donna sa bénédiction à la petite armée courageuse, et dès lors la comtesse se crut forte et invincible. Les Impériaux étaient commandés par le margrave Obert. Dans leurs rangs, on comptait une foule de seigneurs, ainsi que les évêques Eberard de Parme et Gandolphe de Reggio. Leur nombre était tellement considérable, qu'on croyait pouvoir renverser tous les obstacles. Dans les premiers jours de juillet, les troupes de Henri entrèrent dans le territoire de Modène; mais la forteresse de Sorbara les arrêta par une

[1] Domnizo. Fiorentini. Bertold. Const., et *Auctor Vitæ sancti Anselmi*, in Murat., Act. Ss., t. IX, p. 479.

[2] Muratori, *Hist. d'Italie*, VI, p. 453.

[3] Fiorentini.

[4] « Con tanta speranza di superarli, quanta le suggeriva la viva fede degli ajuti divini. »

résistance opiniâtre. La garnison resta inébranlable, et les Impériaux furent obligés de dresser un camp. La comtesse apprit que les avant-postes étaient gardés avec négligence; elle rassembla donc à la hâte l'élite de ses guerriers et s'approcha du camp ennemi, avec le projet de livrer bataille ou bien de faire entrer des renforts dans la place. La nuit était sombre, et ses soldats se trouvaient déjà près de l'ennemi. Mathilde, placée au centre, donna l'ordre d'attaquer. Au cri de *Saint Pierre*, ses soldats se précipitèrent sur le camp des assiégeants, ensevelis dans un profond sommeil. Le carnage devint affreux, et plus d'un brave passa du sommeil au trépas. Obert, n'ayant plus de troupes autour de lui, se battit corps à corps avec l'ennemi et fut grièvement blessé [1] : six autres chefs et environ cent nobles lombards, d'une haute distinction, furent faits prisonniers. Cinq cents chevaux, et une grande quantité d'armes et le camp tout entier tombèrent au pouvoir de l'audacieuse comtesse. Eberard de Parme fut saisi et dépouillé; Gandolphe de Reggio, presque nu, resta caché, pendant trois jours, derrière des broussailles. En peu d'heures, on ne voyait de l'ennemi que les cadavres et les bagages [2]. Mathilde

[1] Suivant les uns, il prit la fuite; suivant d'autres, il fut tué.

[2] Mortuorum non est inventus numerus. *Vita Anselmi.*

n'eut que trois hommes de tués et un petit nombre de blessés. Ce coup hardi, couronné de succès, releva le courage du parti pontifical. La gloire, la prudence, l'esprit ferme et viril de Mathilde faisaient l'admiration même de ses ennemis. Mais sa joie fut troublée, pendant quelque temps, par la mort du pieux Anselme; c'était un des hommes les plus religieux et les plus honorables de son temps; il était fidèle et inébranlable dans la foi et heureux dans la piété, assidu à la prière, plein de respect et d'attachement pour le siége de Rome. Anselme avait été élevé sous le régime sévère de l'ancienne discipline; de bonne heure, il s'était rendu habile dans la dialectique et dans la grammaire, et s'était exercé dans toutes les connaissances de son temps, de telle sorte que le pape Alexandre l'éleva à la dignité d'évêque, et l'envoya près de Henri en qualité de légat. Il laissa l'exemple d'une vertu éprouvée et d'un zèle ardent pour les choses de Dieu. Jamais la vérité ne faiblit dans sa bouche; jamais il ne négligea la prière et le jeûne; aussi Grégoire eut pour lui la plus haute vénération; Anselme fut occupé, pendant toute sa vie, à former et à éclairer son troupeau; il se démit même de son évêché, et redevint moine [1]. Mais Grégoire le rétablit sur son siége. Il supporta avec une résignation admirable les malheurs de sa vie,

[1] Comme il avait reçu l'investiture du roi, « in Gregorii manum, quidquid a rege acceperat, reddit ac refutat.»

la perte de sa charge, les menaces et les insultes de ses ennemis. Rarement il usait de mets recherchés ou de vin, et s'il se trouvait à une table étrangère, il prétextait volontiers une indisposition ou l'accomplissement d'un vœu pour s'en priver[1]. Il dormait rarement dans un lit; souvent il lisait ou écrivait toute la nuit, et quand il rencontrait un livre nouveau, il le lisait avec une extrême avidité. Il avait pris Grégoire pour modèle, et était devenu son bras droit dans les affaires ecclésiastiques de la Lombardie[2]. Aussi Grégoire, vers la fin de sa vie, lui donna, avec le titre de légat, un pouvoir illimité sur toutes les Églises de la province. Et, en effet, tous ceux qui étaient opprimés et persécutés trouvaient dans la personne d'Anselme un père et un protecteur. Il rendit d'immenses services à la cause de Grégoire*.

Quand l'empereur vit que ses affaires prenaient une mauvaise tournure en Italie, et que celles de l'Allemagne exigeaient de plus en plus sa présence[3], il reprit le chemin du royaume teutonique, en passant par Vérone. Cependant son ab-

[1] Honeste finxit.

[2] *Auctor Vitæ S. Anselmi*, § 26.

* Si nous n'étions pas simple traducteur, nous citerions un grand nombre d'exemples de ce genre, que la Providence avait ménagés, pour l'édification des fidèles, dans ces temps de corruption presque générale. (*Note du trad.*)

[3] Ainsi que l'évêque Thierry de Verdun le lui avait annoncé. *Annal. Trevir.*, p. 563.

sence n'avait pas beaucoup changé la face de son royaume. La mort avait enlevé Sigefroi, archevêque de Mayence, qui pendant longtemps avait joué un rôle si important, et qui avait exercé une si grande influence sur ses contemporains. A sa place siégeait Wecilon de l'église de Halberstadt, et depuis longtemps frappé de l'excommunication; il était partisan de Henri qui l'avait élevé à cette dignité [1]. Dans la Saxe, le pouvoir et l'influence d'Otton de Nordheim avaient passé à ses fils et surtout au margrave Ecbert, qui lui avait succédé. Le margrave Ecbert II s'était joint à lui. Cet Ecbert, fils d'Ecbert Ier, était seigneur de la Misnie [2], et avait en outre plusieurs propriétés dans la Frise. Sa proche parenté avec Henri aurait dû l'attacher à ce prince [3], si elle ne lui avait pas donné l'espoir de placer la couronne sur sa tête [4]. Pendant longtemps, il s'était tenu en repos; mais l'élection de Hermann vint le tirer de son apathie, et dès lors il prit une grande part dans la lutte contre Henri [5], parce que celui-ci

[1] Bertold. Const., ann. 1084. Dodechin, Append., in Marian. Scot., ann. 1084. Il mourut en Thuringe, et son tombeau est à Hasungen.

[2] Sur les doutes qu'on pourrait élever à cet égard, *Voy.* Bitter, *Histoire de la Misnie*, p. 196.

[3] *Diploma Henrici IV*, dans Wilh. Heda, *Histor. ep. Ultraject. Auctor Apolog. Henri IV.* Plusieurs diplômes de ce genre se trouvent dans Bitter.

[4] Heda, p. 139.

[5] « Solo superbiæ spiritu elatus, » dit Henri lui-même de lui.

n'avait pas voulu lui rendre les biens dont il l'avait dépouillé.

Un autre personnage important de cette époque était Burchard, évêque de Halberstadt. Le roi Hermann était livré à ces trois hommes; et comme ils avaient le plus contribué à son élection, il était obligé de gouverner d'après leurs caprices. Les évêques, qui connaissaient cette dépendance, en profitèrent merveilleusement pour enrichir leurs églises, et Burchard, entre autres, obtint de lui trois grands domaines [1]. Par cette influence, Hermann perdit toute considération aux yeux de ses amis, comme à ceux de ses ennemis [2]; et Henri n'avait point à craindre un tel rival.

L'empereur revint en Allemagne avec joie et avec une brillante perspective pour l'avenir. Malgré ses désastres, il avait réussi à faire sortir de Rome un pape, qu'il détestait. Otton, son mortel ennemi, et Sigefroi n'étaient plus, les Saxons étaient fatigués d'une longue guerre; un grand nombre d'évêques lui étaient restés fidèles, et presque toutes les villes étaient dévouées à ses intérêts. Il lui semblait qu'il n'avait plus qu'à soumettre ses ennemis de la Souabe et de la Bavière. Il marcha donc à la

[1] *Voy.* Leukfeld's *Histor. Beschreïb. des Bisth.*, Halberstadt 513.

[2] On lui donnait familièrement le sobriquet de *roi d'Ail*, parce qu'il s'en cultivait beaucoup à Eisleben, où il habitait d'ordinaire, et peut-être parce qu'il en mangeait beaucoup.

tête de son armée contre Ausbourg ; le duc Frédéric vint le rejoindre. Les deux armées restèrent longtemps en présence [1], jusqu'à ce qu'enfin Frédéric se rendit maître des retranchements et s'empara de la ville. Henri se retira ensuite à Ratisbonne. Le théâtre principal de la guerre était dans la Bavière et dans la Franconie, surtout du côté de Wurzbourg, dont Frédéric faisait le siége. La lutte devint plus acharnée que jamais, et coûta beaucoup de sang [2].

Ce fut au milieu de ces sanglants débats que commença l'année 1085, la dernière de notre histoire.

L'année précédente, Otton, évêque d'Ostie, avait été envoyé en Allemagne comme légat du pape. Sur le siége épiscopal, si longtemps désert, de Constance, il plaça Gebhard, fils du duc Berthold de Zahringen, et ordonna en même temps prêtre, Berthold, le laborieux chroniqueur, en lui permettant d'admettre à la pénitence et à la communion ecclésiastique les pécheurs repentants [3]. Otton se rendit ensuite dans la Saxe, et, aux fêtes de Noël, il tint à Goslar une assemblée à laquelle assistèrent le roi Hermann, Burchard de Halber-

[1] Pendant près de quinze jours.

[2] *Voy.* Pfister, *Hist. de Souabe*, t. II, p. 152-153, ou Bertold. Const., ann. 1084.

[3] Bertold. Const., ann. 1084. C'est ainsi qu'il le raconte lui-même.

stadt et la plupart des seigneurs saxons [1]. On y décida qu'une conférence aurait lieu avec la partie adverse pour terminer à l'amiable la lutte des prétendants; la conférence eut lieu à Berka sur la Werra, entre Eisnach et Hirschfeld [2]. Le 30 janvier, on y vit arriver un grand nombre d'archevêques, d'évêques et de seigneurs, tant de la part de l'empereur que de celle des Saxons. On avait choisi des deux côtés, comme orateurs, les hommes les plus sages, les plus éloquents et les plus propres à défendre leur cause. Conrad, évêque d'Utrecht, et Wecilon de Mayence, étaient pour l'empereur [3]; Gebhard, archevêque de Salzbourg, un des hommes les plus savants dans la doctrine des Pères et des conciles [4], pour les Saxons et le pape.

Conrad d'Utrecht se leva d'abord et parla avec beaucoup de chaleur sur le but de cette assemblée, sur les prétentions illégitimes du pape, et sur les fausses interprétations qu'il donnait à l'Écriture. Il loua les dispositions pacifiques de Henri envers l'Église, ses belles qualités, son esprit entreprenant, sa bravoure, ses intentions droites et

[1] Bertold. Const., ann. 1085. Suivant lui, tout se passa à Goslar.

[2] *Abbas Ursperg.*, p. 173. D'autres indiquent des lieux différents. Waltram, *Auctor Apol. Henri IV*, et Aventin nomment Gerstungen. *Chronogr. Saxon* prétend que ce fut Pertestad.

[3] *Abb. Ursperg.*, p. 173. et Aventin.

[4] « Ætate, eloquentia, scientia egregie præter cæteros Hildebrandinos venerabilis. Aventin. »

justes; puis il s'écria : « Nous venons ici pour » prouver que notre roi Henri n'est point con- » damné d'après les saints canons. » Il remit en même temps à l'archevêque Wecilon le pontifical, et lui fit lire le canon suivant : « Il n'est point per- » mis de citer en justice, d'accuser ni de condam- » ner un homme dépouillé de ses biens, et privé de » sa dignité par la force ou par la menace. Il faut » d'abord lui restituer tous ses biens, lui rendre » tous ses droits et tous ses avantages, en sorte » qu'il puisse jouir de nouveau en paix des hon- » neurs de son rang. » Ainsi, si vous n'avez pas fait attention à ce que Dieu a décidé pour l'hon- neur du roi, vous devez au moins le laisser jouir du droit que les lois de l'Eglise lui assu- rent, et qui est accordé au moindre membre de l'Eglise [1].

Gebhard de Salzbourg parla à son tour [2]: « Henri, » dit-il, a été déposé avec raison et avec justice, » parce que l'anathème de l'Eglise pesait sur lui, » anathème que le pontife avait prononcé dans un » synode romain, et qu'il avait publié par ses

[1] On trouve dans Aventin un discours, on ne sait si c'est celui que prononça Conrad. Bertold. Const., ann. 1085, fait aussi mention du canon cité. *Voyez* surtout Waltram, *Apol.*, II, 19.

[2] Suivant Aventin, qui était partisan de l'empereur : « Omnino obmutuit ne hiscere quidem potuit. » Bertold et l'abbé d'Ursperg, p. 172, racontent la chose tout autre- ment.

» lettres. On ne peut et on ne doit récuser une dé-
» cision du pontife; c'est une chose à traiter avec
» lui en personne. »

Il s'éleva alors une contestation fort vive sans qu'il fût possible de s'entendre, et l'on se sépara de part et d'autre sans autre résultat, que d'être aigri encore davantage. L'irritation fut telle, que le comte Thierry fut tué par le parti saxon, et que l'évêque de Hildesheim, Udon, et le comte Conrad son frère, qui tous deux avaient passé au parti de l'empereur, échappèrent avec peine au même sort [1]. Les Saxons n'étaient pas même d'accord entre eux, parce que plusieurs princes s'étaient opposés très-opiniâtrément à toute démarche de réconciliation.

L'empereur comptait parmi ses ennemis les plus acharnés, les évêques de Magdebourg, de Salzbourg, de Halberstadt, de Wurzbourg, de Worms, de Mersebourg, de Ceitz, de Misnie, de Verdun, de Minden et quelques autres. Ces prélats, réunis aux seigneurs Ecbert de Thuringe, au comte Henri de Nordheim, à son frère Conrad et à divers seigneurs de la Souabe et des provinces rhénanes, s'assemblèrent vers Pâques [2] à Quedlimbourg, où ils convoquèrent une nouvelle diète sous la présidence du légat Otton. Les partisans de Henri se réunirent en même temps à Mayence;

[1] Bertold. Const.
[2] Le 22 avril.

car on avait entendu parler des importantes délibérations qui avaient lieu à Quedlimbourg. Otton ouvrit la diète avec la plénitude des pouvoirs apostoliques [1]. La réunion fut très-nombreuse; car tous les adhérents du pape y parurent en personne ou y envoyèrent des députés. Le roi Hermann s'y trouva également.

Quand on fut réuni, l'évêque d'Ostie se leva, et s'adressant à l'auguste assemblée avec une éloquence pénétrante, il parla d'une manière digne et convenable de la primauté du siége de Rome, s'appuyant constamment sur les décisions des Pères de l'Eglise, et mit en principe « que per» sonne n'a le droit de réviser les jugements » du souverain pontife et de juger après lui [2]. » Toute l'assemblée applaudit à cette proposition et la confirma. Le trait s'adressa directement aux partisans de Henri qui se trouvaient présents. Un clerc audacieux de Bamberg, nommé Cunibert, se leva au milieu du synode, et soutint « que les évê» ques de Rome s'étaient eux-mêmes attribué cette » primauté qui n'a jamais été reconnue comme un » droit inhérent à leur dignité; il est faux, disait» il, que personne ne peut examiner juridiquement » leur sentence, et qu'ils ne sont eux-mêmes sou» mis au jugement de personne. » Mais tout le

[1] Bertold. Const., ann. 1085. *Annal. Trevir.*, p. 564.
[2] Nulli unquam liceat ejus judicium retractare et de ejus judicio judicare.

concile se leva contre cette assertion audacieuse, et imposa silence au clerc. Il fut même repris par un laïque qui cita ces paroles de l'Evangile : *Le disciple n'est pas au-dessus du maître.*

On traita ensuite la question du mariage du roi Hermann avec Adélaïde, fille d'Otton Ier, comte d'Orlamond. Le légat avait entendu parler d'une affinité entre les deux époux, et il menaça Hermann de l'anathème s'il ne renonçait immédiatement à cette union. Mais le synode déclara que la décision devait être ajournée, parce qu'il ne s'était présenté aucun accusateur légal [1].

Le légat fit les mêmes menaces aux princes saxons s'ils refusaient de restituer les biens ecclésiastiques dont ils s'étaient emparés pendant la guerre. On eut de la peine à faire prendre au légat des mesures plus modérées.

Toutes les nominations d'évêques faites par Henri, celles de Wecilon, archevêque de Mayence, de Sigefroi, évêque d'Ausbourg, de Norbert de Coire, en général toutes les ordinations et toutes les dispositions administratives des évêques excommuniés furent déclarées nulles ; en outre, l'anathème fut prononcé contre Wecilon et contre tous ceux qui, à Berka, avaient approuvé des dispositions contraires.

[1] Cependant, comme dit Bertold, « rex in media synodo surrexit, seque de hac re judicium sanctæ synodi per omnia observaturum professus est. » *Auctor Apol. Henr.*

A la fin du concile, on prononça l'anathème, avec les cierges allumés, contre l'antipape Guibert, contre Hugues le Blanc, Jean de Porto et Pierre, chancelier de l'Eglise romaine, contre Liemar, archevêque de Brême, Udon, évêque de Hildesheim, Otton de Constance, Burchard de Bâle, Husmann de Spire, Norbert de Coire, Sigefroi d'Ausbourg et Wecilon de Mayence.

Tous ces prélats que nous venons de mentionner se trouvaient à la même époque à Mayence, où ils anathématisaient à leur tour les fidèles partisans de Grégoire; car Guibert y avait envoyé des légats. Tous les assistants de ce conciliabule prononcèrent une seconde fois la déposition de Grégoire et l'élection de Guibert, et pas un ne refusa sa signature [1].

Souvent il arrive que les bouleversements de la nature paraissent en rapport avec les mouvements des hommes, comme si les grands événements humains devaient coïncider avec les grandes révolutions physiques [2]. Au printemps de cette année, l'Italie entière, la partie supérieure surtout, fut désolée par une horrible fa-

[1] Bertold. Const. Dodechin, *Append.* Aventin fait le dénombrement de tous les évêques qui se trouvèrent à Mayence.

[2] Un de ces rapports est, par exemple, la coïncidence de l'hiver en Russie avec les plans de Napoléon.

mine[1], d'où il résulta une contagion funeste[2] dont les habitants des campagnes furent plus particulièrement infectés ; de telle sorte que la plus grande partie du sol demeura sans culture. A ces fléaux vint encore se joindre le débordement du Pô, dont les eaux furieuses emportaient à la fois les bourgs et les hameaux, et ravageaient tout le pays[3].

Pendant ce temps, Grégoire, livré à la contemplation des choses divines, puisait sa consolation dans les livres saints et dans l'histoire ecclésiastique. Déjà, au mois de janvier, il avait ressenti une grande faiblesse ; car les tribulations avaient beaucoup influé sur sa santé. Cet épuisement se prolongea jusqu'au mois de mai, époque où il lui devint impossible de quitter le lit. Il appela alors près de lui les cardinaux et les évêques qui lui étaient restés fidèles. Ils vinrent tous se ranger autour de son lit, adressant au Ciel de ferventes prières, et le bénissant à la fois pour ses constants efforts et les leçons qu'il avait données au monde. Grégoire leur dit : « Mes frères bien-aimés, je compte mes travaux » pour peu de chose ; ce qui me donne de la con- » fiance, c'est que j'ai toujours aimé la justice et

[1] Ut homines non tantum immunda quæque, sed etiam humanam carnem manducarent. *Bertold.*

[2] Ut nec tertia pars hominum remaneret.

[3] Bertold. Const., ann. 1085. Pandulph Pisan.

» haï l'iniquité [1]. » Et comme les assistants gémissaient sur leur triste situation après sa mort, le saint Père leva les yeux au ciel, étendit ses bras, et dit : « Je monterai là, et je vous recommanderai » avec instance à ce Dieu souverainement bon. »

Comme on lui demandait son avis sur le choix d'un successeur dans des circonstances aussi critiques, il désigna trois hommes comme dignes du souverain pontificat : Didier, cardinal et abbé du Mont-Cassin ; Otton, évêque d'Ostie, et Hugues de Lyon [2]. Sur la demande qu'on lui faisait s'il voulait user de quelque indulgence envers ceux qu'il avait excommuniés, il répondit, trois jours avant sa mort : « A l'exception du prétendu roi » Henri, de Guibert qui a usurpé le siége de Rome, » et de tous ceux qui par leurs conseils ou par » leur secours les soutiennent dans leur impiété » et leurs crimes, je donne l'absolution et ma » bénédiction à tous ceux qui croient, sans hési» ter, que j'ai spécialement ce pouvoir, comme

[1] Paul Bernr., c. 108. C'est pour cela que Bertold dit qu'il resta jusqu'à la mort « in defensione justitiæ firmissimus. »

[2] Paul Bernr., c. 109. Tous ces hommes brûlaient d'un zèle ardent pour l'Eglise. Didier en avait donné des preuves dans ses rapports avec Henri ; Otton s'était montré digne de ceindre la tiare, à Quedlimbourg, et il le prouva plus tard, sous le nom d'Urbain II ; enfin, Hugues, comme légat en France, avait prouvé son dévouement au siége de saint Pierre. (Sigon., *de Regno Italiæ.*) De ces trois hommes, deux devinrent papes, Victor III et Urbain II.

» vicaire des apôtres saint Pierre et saint Paul [1]. »

Après avoir entretenu les évêques de différents sujets édifiants, il ajouta : « Au nom du Dieu » tout-puissant et en vertu de l'autorité des saints » apôtres Pierre et Paul, je vous défends de re- » connaître personne pour pape légitime, qui » n'ait pas été élu et ordonné d'après les saints » canons et l'autorité des apôtres [2]. »

Cependant le moment de sa mort approchait ; sa faiblesse, toujours croissante, lui fit pressentir sa fin ; il prononça encore ces paroles, qui furent ses dernières : « J'ai aimé la justice et j'ai haï

[1] « Quicumque me hanc habere specialem potestatem in vice apostolorum Petri et Pauli credunt indubitanter. » Sigebert de Gembl., ann. 1085, rapporte tout le contraire. « Dominus Apost. Hildebrandus, dit-il, in extremis positus, ad se vocavit unum de duodecim cardinalibus, quem multum diligebat præ cæteris, et confessus est Deo et sancto Petro et toti Ecclesiæ, se valde peccasse in pastorali cura, quæ ei ad regendum commissa erat, et suadente diabolo, contra humanum genus odium et iram concitasse. Postea vero sententiam, quæ in orbe terrarum effusa est, pro augmento christianitatis cœpisse dicebat. Tunc demum misit prædictum confessorem ad imperatorem et ad totam Ecclesiam, ut optaret illi indulgentiam, quia finem vitæ suæ aspiciebat, et tam cito induebat se angelica veste, et dimisit ac dissolvit vincula omnium bannorum suorum imperatori, et omni populo christiano, vivis et defunctis, clericis et laicis, et jussit suos abire de domo Deoderici et amicos imperatoris ascendere. » Un pareil passage n'a pas besoin d'être réfuté.

[2] Paul Bernr., c. 112. « Ut neminem habeatis Romanum pontificem, nisi canonice electum, et sanctorum Patrum auctoritate electum et ordinatum. »

» l'iniquité, c'est pourquoi je meurs dans l'exil[1]. »

A ces mots, un vénérable évêque lui dit : « Seigneur, vous ne pouvez mourir en exil, car la » volonté de Dieu vous a donné les peuples en » héritage, et les limites de la terre pour termes » de juridiction. » Mais Grégoire n'entendit plus ces mots, car il avait déjà expiré. Il mourut le 25 mai, après avoir gouverné l'Église pendant douze ans un mois et trois jours. Son corps fut inhumé dans l'église de Saint-Matthieu, à Salerne, église que lui-même avait consacrée peu de temps auparavant.

[1] Paul Bernr., c. 110. Otton Frising., *Chron.*, lib. VI, c. 36. « Dilexi justitiam et odii iniquitatem, propterea morior in exilio. »

CONCLUSION.

Voilà Grégoire tel qu'il nous est dépeint par ses actes. Déjà pendant sa vie mortelle on lui attribuait un grand nombre de miracles. On se plaisait au moyen âge à voir dans un si beau génie, dans un homme si pieux et si saint, quelque chose de surnaturel, de plus élevé que cette terre périssable, en un mot, quelque chose de divin. Ces miracles sont devenus, pour certains historiens, un objet de mépris et quelquefois un sujet d'amères railleries; cependant ils renferment une grande vérité historique : ils déposent en faveur de l'homme auquel on les attribue; ils sont un témoignage irréfragable de sa sainteté, car on ne donne pas une puissance surnaturelle à celui qui n'a pas quelques vertus extraordinaires.

Il n'entre pas dans notre but de parler de l'authenticité et du nombre des miracles attribués à Grégoire [1]; nous nous contentons de faire ob-

[1] On en trouve une foule dans Paul Bernr., *Chron. Cassin.*, Lamb. Schaffn, Baron., *Annal.*, etc.

server qu'ils prouvent que ses amis et ses contemporains le considéraient comme un homme doué d'une puissance plus qu'humaine, comme un homme qui disposait des forces secrètes de la nature [1], qui pénétrait dans le cœur et dans la pensée de ses semblables [2], qui avait le pouvoir de guérir les maladies [3], en sorte qu'on alla même jusqu'à croire qu'une certaine vertu secrète sortait de ses vêtements [4], et qu'il s'opérait des miracles sur son tombeau [5].

Nous étendre davantage sur le caractère de Grégoire, cela nous semble superflu ; sa conduite, ses actes, ses lettres, ses expressions sont là, ils dépeignent son âme, et nous montrent le principe et le but de chacune de ses pensées. Prendre sa défense, ce serait inutile ; nous connaissons sa vie. Cependant nous devons combattre une manière de le juger qui est à la fois peu consciencieuse et peu historique.

Rarement il s'est rencontré un homme qui ait

[1] En conjurant le feu.

[2] En devinant ce qu'un paysan pensait de lui. Paul Bernr., c. 124, ou c. 18 et 19.

[3] Paul Bernr., c. 35.

[4] Baron., *Annal.*, ann. 1085.

[5] Paul Bernr, c. 124. Ainsi des voleurs ayant tenté pendant la nuit de violer son sépulcre pour enlever les riches vêtements qui le couvraient, il s'éleva soudain un vent si violent, que toutes les lampes s'éteignirent dans l'église de Saint-Matthieu, et les voleurs, hors d'eux-mêmes, restèrent si longtemps éperdus que le peuple et le clergé finirent par les découvrir.

été plus diversement jugé, qui ait reçu plus de blâme d'un côté, et plus d'éloge de l'autre. Les uns voyaient en lui « un homme effronté, méchant, » plein de ruses, un novateur téméraire qui pour- » tant réunissait toute la prudence d'un homme » d'Etat, et qui avait le courage, l'énergie et la » fermeté d'un héros. Selon eux, il est bas et vil, » tout en gardant les dehors d'une noble fierté. » C'est un prétendu saint, que ses partisans ont » adoré, et un homme sans religion, sans foi, sans » croyance, qui a été appelé par un de ses amis » intimes *Saint-Satan*[1]. » Les autres nous exposent sa patience et sa douceur inaltérables, sa bonté prévenante et la sainteté de sa vie[2]. Les premiers admirent la grandeur de son génie, ses qualités extraordinaires, sa rare perspicacité et sa profonde connaissance du cœur humain, et lui reprochent en même temps de la dissimulation, de la perfidie, un orgueil indomptable, une ambition démesurée, une grande audace et de l'opiniâtreté[3]. Les seconds le montrent ferme et courageux comme un héros, prudent comme un sénateur, zélé comme un prophète, sévère dans ses mœurs[4].

[1] Henke, *Histoire de l'Eglise chrétienne*, 2e partie, p. 72 et 87.

[2] Dissertation du comte Muzzarelli sur Grégoire VII, dans le *Magasin pour l'histoire ecclésiastique*, par Henke, 25e vol., p. 524-605 et suivantes.

[3] Schrœck, *Histoire de l'Eglise*, 2e partie, p. 524.

[4] Jean de Muller, *Voyages des papes*.

Nous ne voulons pas entrer en discussion sur ce sujet; les faits exposés, les pensées, les actions et le but du pontife nous montrent de quel côté est la vérité, et répondent à la partialité de ses juges bien mieux que nous ne pourrions le faire.

Il est impossible de porter sur Grégoire un jugement qui réunisse tous les suffrages. Sa grande idée, et il n'en avait qu'une seule, est devant nos yeux, c'est l'*indépendance de l'Église*. C'est là le point où venaient se grouper toutes ses pensées, tous ses écrits et toutes ses actions, comme autant de rayons lumineux. L'*indépendance de l'Église*, c'est là l'idée qui lui donnait cette activité prodigieuse, c'est à quoi il a sacrifié sa vie; elle était l'âme de toutes ses opérations. Le pouvoir civil cherche à être un, et à devenir un tout homogène et parfait; Grégoire travailla de même à procurer à l'Église une parfaite unité et une supériorité sur tous les autres pouvoirs. L'Eglise, selon lui, devait être grande, forte et puissante; l'Etat devait lui être soumis, parce que l'Église est établie de Dieu et que la royauté tire son origine des hommes et n'a qu'un pouvoir limité et conditionnel. Arriver à ce point, le consolider, le faire dominer dans tous les siècles et dans tous les pays : tel était le but constant des efforts de Grégoire, et, selon son intime conviction, le devoir de sa charge. C'est ce qui ressort clairement de ses lettres, qui sont, après tout, les

meilleures sources qu'on puisse consulter, quand on veut le juger sainement.

Mais que fallait-il pour l'exécution d'un tel plan? presque tout ce que Grégoire a fait. Il devait élever l'Eglise au-dessus de l'Etat, afin d'arracher ses ministres à la suprématie temporelle, de soustraire leur élection, leur dignité, leur existence, leur conduite et leur punition à l'autorité des princes. Et qui, dans ces temps obscurs, pouvait le mieux juger du choix des évêques? était-ce l'Eglise ou les princes? Quel était le principal but des rois lorsqu'ils choisissaient des évêques? cherchaient-ils des hommes propres à conduire les âmes, ou plutôt ne cherchaient-ils pas des hommes habiles à manier l'épée? et ces sortes de choix convenaient-ils à l'Eglise? *Grégoire voulait donc rendre l'Église indépendante, et soustraire les évêques à la suprématie civile.*

Il n'était pas seulement important, mais indispensable pour le plan de Grégoire, de faire prévaloir la croyance de la subordination de l'empereur et de toute puissance temporelle à l'Église. Tant que l'idée contraire était dans les esprits, il lui était impossible de songer au succès de sa grande pensée. Car lorsque l'empereur décidait de l'élection du pontife de Rome, lorsqu'il pouvait contrôler et détruire ses décrets, et que la volonté du pontife était subordonnée à celle de l'empereur, il n'y avait aucun espoir de réforme. C'est

pourquoi Grégoire insista tant sur la soumission de l'empereur aux décrets de l'Église. Il commença par la douceur; mais quand la douceur ne lui réussit point, il usa de rigueur. Henri céda. *La liberté de l'Église exigeait donc l'anéantissement de la subordination du siége de Rome à la puissance impériale.*

Si Grégoire éleva des prétentions sur l'Espagne, sur la France, sur le Danemark, sur la Russie, sur la Dalmatie, sur la Hongrie, sur la Corse et sur la Sardaigne, s'il se crut autorisé à réclamer les deniers de saint Pierre en Angleterre, on peut avancer sans crainte qu'il n'avait en vue que l'indépendance de l'Église. D'après sa profonde conviction, la religion seule pouvait procurer au monde le salut, le bonheur et la paix universelle; il était persuadé que la religion avait pour seul organe l'Eglise, qui, à ses yeux, était l'interprète des volontés du Très-Haut. Mais pour atteindre ce but, l'Église voulait et devait avoir quelques moyens de subsistance; plus elle s'éloignait de l'Etat ou brisait les liens qui jusqu'alors l'y avaient attachée, plus il devenait urgent de pourvoir d'une autre manière à son existence. L'Eglise, rendue à sa liberté, ne pouvait plus compter que sur elle-même, que sur ses propres droits, et non sur les bienfaits de l'Etat. L'Eglise se trouvait partout où il y avait des adorateurs du Christ. Jésus-Christ l'avait bâtie sur le roc, sur l'apôtre

Pierre; donc partout où était l'Eglise, était le droit de Pierre, le droit du vicaire de Jésus-Christ et le pouvoir du pontife.

Quand l'ancienne Rome enchaîne à son char de triomphe les Gaules, l'Espagne, la Bretagne, la Grèce, la Macédoine et la Syrie; quand elle élève sa puissance sur les ruines de l'Afrique, l'esprit qui présidait à tant d'entreprises, et qui était constamment occupé à égorger, à détruire et à exterminer pour atteindre un tel but, nous l'admirons, parce que nous savons que pour être Romains dans la force du terme, il fallait faire ce qu'on a fait. Pour accroître les grandeurs de Rome, tout était louable, digne d'admiration. Quiconque veut et approuve la politique romaine, doit aussi vouloir les effets de cette politique. Quel est pourtant celui dont l'âme n'est point navrée de douleur et remplie d'indignation quand, avec un sentiment d'humanité, il contemple les fumantes ruines de Carthage, les débris de Numance, la destruction de l'opulente Corinthe? Mais nos sentiments changent quand nous considérons ce que demandaient la sécurité et l'élévation de Rome! Ainsi, en supposant que Grégoire eût eu, comme l'ancienne Rome, l'idée de dominer sur tous les peuples, oserait-on blâmer les moyens qu'il a employés, surtout quand on considère qu'ils étaient dans l'intérêt des peuples?

Grégoire était pape, il agissait comme tel; et

sous ce rapport, il est grand et admirable. Pour porter un juste jugement sur ses actes, il faut considérer son but et ses intentions, il faut examiner ce qui était nécessaire de son temps. Sans doute une généreuse indignation s'empare de l'Allemand quand il voit son empereur humilié à Canosse, ou du Français quand il entend les leçons sévères données à son roi. Mais l'historien qui embrasse la vie des peuples sous un point de vue général, s'élève au-dessus de l'horizon étroit de l'Allemand ou du Français, et trouve fort juste ce qui a été fait, quoique les autres le blâment.

Quiconque veut jouir d'un air pur, doit aussi vouloir les temps orageux, l'éclair et la foudre. Qui a jamais reproché à la flamme électrique les dégâts, les incendies, les ruines qu'elle occasionne? Dans la nature, la chaleur amasse des orages qui se déchargent ensuite avec grand fracas. Il en est de même dans l'histoire de l'homme. Il se présente aux regards de l'observateur des temps où se manifestent des signes précurseurs qui font présager aux peuples des heures de justice où ils expient des crimes depuis longtemps accumulés. Les exemples ne manquent pas au lecteur. Mais ces hommes que la main de Dieu amène, ces hommes destinés à accomplir les desseins que veut la loi suprême, à faire ce qu'exige le cours des événements, nous les appelons grands, parce qu'ils sont les instruments dont Dieu se

sert, le bras au moyen duquel le passé agit sur le présent, la voix qui fait entendre les besoins de l'époque.

Pour juger des intentions et des convictions de Grégoire, il faut examiner ses actes et ses écrits; nous n'avons aucune autre source où il nous soit permis de puiser la vérité. Pour découvrir la source d'un ruisseau ou d'un fleuve, nous sommes obligés de nous arrêter à la montagne d'où jaillit l'eau; il ne nous est pas permis d'aller plus loin ni d'examiner les voies secrètes par lesquelles les eaux se rassemblent. Si les eaux sont claires, nous les appelons une source pure.

Grégoire a fait assez pour pouvoir être jugé. Il a exposé ses actions à nos regards; il ne les a point cachées. Que prouvent-elles? qu'il avait une seule idée, une seule pensée, un but unique. Si tous ses actes, que l'histoire nous a conservés, sont dirigés vers ce but important; s'ils ont été mûrement pesés; s'ils sont sortis d'une conviction profonde, de la conscience de son devoir; si tous sont l'expression de l'idée principale qui le dominait, nous n'avons plus le droit de jeter du blâme sur les actes accessoires qui concouraient au grand but.

Il ne nous reste donc plus qu'à examiner si le but et la pensée unique de Grégoire méritent nos éloges ou notre censure. Grégoire a eu le sort de tous les grands hommes de l'histoire, on lui a

prêté des motifs dont il serait difficile, pour ne pas dire impossible, de trouver des preuves. On a prétendu qu'il avait cherché à établir un despotisme absolu et universel [1], qu'il était conduit par un orgueil insupportable et par une ambition démesurée, qu'il avait tout sacrifié à ces deux passions [2].

Cependant, ceux-là même qui se montrent les ennemis de Grégoire sont obligés d'avouer que l'idée dominante de ce pontife, l'indépendance de l'Eglise, était indispensable pour la propagation de la religion, pour la réforme de la société, et que, pour cet effet, il fallait rompre tous les liens qui jusqu'alors avaient enchaîné l'Eglise à l'Etat, au grand détriment de la religion; l'Eglise devait être un ensemble, un tout, une en elle-même et par elle-même, une institution divine dont l'influence salutaire à tous les hommes ne devait être arrêtée par aucun prince de la terre. L'Eglise est la société de Dieu, dont nul mortel ne peut s'attribuer les biens et les priviléges, dont nul prince ne peut sans crime usurper la juridiction. De même qu'il n'y a qu'un Dieu et qu'une foi, de même aussi il n'y a qu'une Eglise et qu'un chef [3]. Les lettres de Grégoire sont pleines de

[1] Bower, *History of the Roman Popes* book, 6, p. 560.

[2] Sismondi, *Histoire des Républiques italiennes*, t. 1, p. 262.

[3] Cette expression est remarquable dans la bouche d'un protestant. (*Note du trad.*)

cette idée ; il avait la conviction intime qu'il était appelé à la réaliser ; aussi y travailla-t-il de toutes ses forces.

Voudra-t-on lui reprocher d'avoir nourri cette grande pensée ? Attaquera-t-on l'idée elle-même, comme bizarre et exagérée ? L'une et l'autre assertion serait injuste et peu sensée. Le génie du despotisme était mort avec les empires asiatiques ; les remuantes républiques d'Athènes et de Rome avaient disparu ; tout tendait, au temps de Grégoire, à se former en monarchie ; tout se modelait dans ce sens; chacun cherchait d'abord à être quelque chose pour lui-même, afin d'être quelque chose pour le tout. Les ducs entouraient les empereurs, et les princes les ducs ; puis venaient les vassaux, les arrière-vassaux et les feudataires qui se rangeaient autour de leurs seigneurs respectifs. Enfin tout se formait en corporations monarchiques. Pourquoi donc l'Eglise, qui est essentiellement monarchique, n'aurait-elle pas travaillé dans le même sens ? Pourquoi reprocher aux papes d'avoir eu l'esprit de leur époque, et d'avoir suivi l'impulsion générale ? Et si alors il se présente un homme qui annonce clairement ce qu'il a conçu clairement, qui agit avec énergie et conformément à ses vues; qui, poussé par de profondes convictions, renverse les obstacles opposés à sa grande pensée, qui élève ce qui la soutient et l'appuie, qui détruit ce qui, à ses yeux, paraît

nuisible, et sème ce qui lui semble devoir rapporter de bons fruits; certes, un tel homme mérite nos respects et notre admiration.

Pour que Grégoire n'eût pas la pensée qui l'animait, il eût été nécessaire que Dieu le fît passer par l'école de notre moderne civilisation et de nos doctrines rationalistes; pour agir avec moins de vigueur et de résolution, il aurait fallu qu'il vécût au milieu de nous; or, cela n'a point eu lieu. Il vivait dans un siècle grossier, dans un siècle de fer qui n'a rien de commun avec le nôtre : ainsi, ses actes ne peuvent être jugés d'après nos principes et d'après nos mœurs. Il faut nous représenter avant tout le siècle et les circonstances où Grégoire a vécu; il faut se représenter la situation et la constitution de l'Église, ses rapports avec l'Etat, ses désordres; il faut examiner sérieusement l'état du clergé, son esprit, sa tendance, sa rudesse, sa dégénération, son oubli de tout devoir et de toute discipline, son ignorance à côté de son orgueil; il faut se former une idée nette de la situation de l'Allemagne, bien comprendre le caractère de Henri son adversaire, alors nous pourrons juger Grégoire. En suivant cette marche, en considérant ses pensées, ses actes, ses vœux, ses efforts, relativement à son siècle, on arrive alors, quand on est exempt de préjugés, à un jugement tout différent de celui que forment ces hommes qui

veulent prescrire au pontife, comme règle, les vues et les idées de leur siècle.

Pour atteindre au but que s'était proposé Grégoire, il ne pouvait guère agir autrement qu'il a fait. Car, enfin, pour être pape, il devait agir comme pape; il devait agir autrement que la multitude, autrement que ses devanciers, s'il voulait s'élever au-dessus de tous et être un grand homme.

Mais, entendons-nous dire, trouve-t-on réellement en lui cette sincérité, cette conviction intime si vantée de la bonté de sa cause et de la justice de ses prétentions? La ruse et la perfidie n'ont-elles pas présidé à ses opérations? N'a-t-il pas voulu élever sa grande monarchie sur des faits mensongers, sur des inductions peu justes et sur de fausses interprétations de l'Écriture? Cette opinion, qu'il soutenait comme certaine et qui attribuait au pape un si grand pouvoir, ne mérite-t-elle pas d'être flétrie du nom d'hérésie de Hildebrand? Grégoire n'est-il pas véritablement un hérétique, un hypocrite, un imposteur[1]? Voici ce qu'on peut répondre à cette objection : Ou Grégoire est l'homme le plus pervers, le plus méchant qui ait jamais paru sur la terre, ou il est tel que le montrent ses actes et ses

[1] Bower, *History of Roman Popes*, vol. 6, p. 563-573 et suiv.

écrits. Ses lettres sont pleines de vives affections, d'un amour ardent pour la religion, et d'une foi inébranlable en la divinité de Jésus - Christ. Partout nous voyons une administration consciencieuse, une conviction intime de la justice de sa cause et de ses actes, une foi ferme dans les récompenses et les châtiments de l'autre vie. Partout nous découvrons de la noblesse, de la dignité, de la grandeur ; partout se trouve le langage le plus pur et le plus expressif de sa piété, de ses nobles desseins et de ses constants efforts vers un but généreux [1]. Où sont donc maintenant les preuves qui détruisent ces sortes de témoignages ? Sont-ce peut-être ses actes ? Cela ne se peut, car il agit comme il parle ; les faits l'attestent, il est impossible de les nier. Grégoire a soutenu, dira-t-on, plusieurs choses que l'histoire n'a point reconnues exactes, que ses contemporains et la postérité ont souvent attaquées. Mais est-il donc impossible, ou plutôt n'est-il pas très-vraisemblable que Grégoire les ait regardées comme vraies ? Devait-il donc avoir la critique, les connaissances et les idées qui sont nées dans la suite des siècles ? Accordons qu'il se soit trompé sans le savoir ; en est-il criminel ? il n'a jamais

[1] Nous indiquerons seulement quelques-unes de ces Lettres. Voyez *Epist.* II, 72 ; IV, 28 ; VI, 1, 13 ; VII, 3, 6 ; VIII, 21 ; IX, 9, 1, 15, 53 ; II, 1 ; IV, 1, 7, 24 ; V, 5 ; VI, 1, 12.

rien inventé de dessein prémédité. Il agissait d'après les idées qu'il pouvait avoir, et dont il avait la conviction[1]. Qui oserait lui en prescrire d'autres? Qui a vu son intérieur, qui a lu dans son cœur, qui a sondé les replis de son âme? le condamner de la sorte, c'est se condamner soi-même. Si Grégoire avait choisi des moyens peu propres à réaliser son plan; s'il n'avait pas étudié les circonstances, ni tenu compte de son époque; s'il eût commis des fautes graves dans l'exécution, on pourrait accuser sa prudence, son jugement, et non son cœur. Mais ce fut précisément son habileté contre laquelle on s'éleva toujours sans vouloir couvenir de la bonté de son âme. Le génie de Grégoire embrassait et devait embrasser tout le monde chrétien, parce que l'indépendance de l'Église était une idée générale; son action devait être énergique, parce qu'il agissait dans son siècle; sa foi et sa conviction devaient être ce qu'elles étaient, parce que le cours des événements les avait fait naître.

Il est difficile de lui donner des éloges exagérés, car il a jeté partout les fondements d'une gloire solide. Mais chacun doit vouloir qu'on rende justice à celui à qui justice est due; qu'on ne jette point la pierre à celui qui est innocent; qu'on respecte et

[1] La véritable vertu consiste à être dans sa position ce qu'on peut être.

qu'on honore un homme qui a travaillé pour son siècle, selon des vues si grandes et si généreuses. Que celui qui se sent coupable de l'avoir calomnié rentre dans sa propre conscience.

FIN DU TOME SECOND ET DERNIER.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE SECOND VOLUME.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.
